Statistiques démographiques

Les personnes âgées au Québec

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Québec

Pour tout renseignement concernant le BSQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 643-5116

ou

1410, rue Stanley, 3e étage
Montréal (Québec)
H3A 1P8
Tél.: (514) 873-4722

ou

1-800-463-4090
(aucun frais d'appel)

Le contenu de cette publication a été réalisé
par le Bureau de la statistique du Québec

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Troisième trimestre 1986
ISBN 2-551-08727-9

Toute reproduction ou utilisation du contenu
de cette publication est autorisée à condition
de mentionner la source.

AVANT-PROPOS

L'origine de cette monographie remonte à l'automne 1983, lors d'une réunion organisée par le CICRED (Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie), organisme auquel le BSQ adhère. Un certain nombre de représentants d'instituts gouvernementaux, de centres de recherche et d'universités décidaient de participer à un effort international visant à mieux connaître les aspects démographiques et socio-économiques du vieillissement. Il a été alors convenu de deux activités spécifiques, la première étant la constitution d'un certain nombre de tableaux de base répondant à des critères conjoints, la seconde étant la préparation d'une monographie sur les personnes âgées, construite selon un plan proposé par le CICRED.

La collaboration à un tel projet international donne l'occasion au Québec d'améliorer ses connaissances relatives au vieillissement démographique et aux personnes âgées. Le nombre de personnes âgées augmente rapidement et, en raison du ralentissement qui frappe la croissance de la population totale, ce groupe accroît d'année en année la part qu'il représente dans la population totale. Les projections réalisées par les démographes du Bureau de la statistique du Québec ne permettent pas d'entrevoir de pause dans l'évolution en cours: le nombre de personnes âgées ainsi que leur proportion vont continuer d'augmenter. Il ne s'agit pas d'une situation particulière au Québec; loin de là, car l'ensemble des pays industrialisés sera confronté à un vieillissement de plus en plus prononcé. Il reste que la situation est d'autant plus nouvelle ici que le Québec a longtemps été une des sociétés industrialisées les plus jeunes.

Compte tenu de l'importance démographique de plus en plus grande que prennent les personnes âgées, il n'est pas du tout étonnant qu'on y consacre de nombreuses études. Mais ces études touchent habituellement des problèmes particuliers. D'où le besoin d'un document qui brosse un tableau général de la situation des personnes âgées et qui

fournisse une bonne description de leurs caractéristiques socio-économiques de base. C'est l'objectif que se propose d'atteindre la présente publication. L'évolution démographique des personnes âgées y est présentée ainsi que plusieurs autres aspects importants: la distribution géographique, la mobilité résidentielle, les modes de vie, la participation au marché du travail, les caractéristiques culturelles, le revenu, le patrimoine et l'équipement du ménage, la mortalité, la morbidité et l'utilisation des services de santé. L'analyse s'appuie sur un grand nombre de tableaux statistiques dans lesquels le lecteur trouvera de nombreuses informations complémentaires.

Nous espérons qu'une telle monographie répondra aux besoins de nombreux utilisateurs qui s'intéressent aux personnes âgées du Québec, notamment les ministères, les organismes gouvernementaux ou privés et les chercheurs, et qu'elle facilitera la réalisation d'études spécialisées.

La directrice générale,

Nicole P.-Gendreau

Cette publication a été réalisée par:

Hervé Gauthier et
Louis Duchesne (chapitre 4)
Direction des statistiques démographiques

Avec la collaboration de:

Carole Sage (documentation statistique initiale)

Soutien technique:

Claudette Simoneau

Traitement de texte:

Jocelyne Pichette

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication:

Direction des statistiques démographiques
Bureau de la statistique du Québec
117, rue St-André, 3ème étage
Québec, QC G1K 3Y3
(418)643-5197

Signes conventionnels

e	:	estimation
...	:	n'ayant pas lieu de figurer
--	:	donnée infime

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
Introduction		21
Chapitre 1 - L'évolution démographique		25
1.1	L'évolution du nombre de personnes âgées	27
1.2	Les sources d'accroissement du nombre de personnes âgées	31
1.3	Le vieillissement de la population québécoise	36
1.4	L'évolution future	41
1.5	Comparaisons internationales	48
1.6	Quelques incidences socio-économiques	53
1.7	Conclusion	57
Chapitre 2 - La distribution géographique		59
2.1	Les régions administratives	61
2.2	L'habitat rural-urbain	66
2.3	Les régions urbaines selon la taille	69
2.4	Les régions métropolitaines et les agglomérations de recensement	71
2.5	Les municipalités	73
2.6	Conclusion	76
Chapitre 3 - La mobilité résidentielle		77
3.1	Le statut de mobilité	80
3.2	La probabilité de déménager et celle de migrer	81
3.3	La probabilité de déménager selon diverses caractéristiques	84
3.4	Les migrations interprovinciales	89
3.5	Les migrations interrégionales	91
3.6	Conclusion	95
Chapitre 4 - Les modes de vie		97
4.1	L'état matrimonial et la nuptialité	99
	4.1.1 L'état matrimonial	99
	4.1.2 La nuptialité	102
4.2	La situation domestique et familiale	106
	4.2.1 La situation globale dans les ménages et les familles en 1981	106
	4.2.2 Le rôle de l'âge, du sexe et de l'état matrimonial dans la situation domestique et familiale	107
	4.2.3 L'évolution de la situation domestique et familiale de 1961 à 1981	116
	4.2.4 Les ménages collectifs	117
4.3	Les ménages des personnes âgées	120
4.4	Les logements des personnes âgées	123
4.5	Les familles des personnes âgées	126
4.6	Conclusion: une autonomie résidentielle grandissante	127

TABLE DES MATIÈRES (suite)

		PAGE
Chapitre 5 -	La participation au marché du travail et les caractéristiques culturelles	129
5.1	L'évolution de la participation au marché du travail	131
5.2	Les caractéristiques de la population active	137
5.3	L'origine ethnique	146
5.4	La langue	148
5.5	Le lieu de naissance	149
5.6	La religion	150
5.7	La scolarité	152
5.8	Conclusion	152
Chapitre 6 -	Le revenu, le patrimoine et l'équipement des ménages	155
6.1	Le revenu des particuliers	158
6.2	Le revenu des familles	163
6.3	Le revenu des personnes hors famille	175
6.4	Le patrimoine	185
6.5	L'équipement des ménages	192
6.6	Conclusion	196
Chapitre 7 -	L'état de santé et l'utilisation des services de santé	199
7.1	La mortalité générale	201
7.2	La mortalité par cause	209
7.3	Les problèmes de santé et l'incapacité	214
7.4	L'utilisation de services médicaux et l'usage de médicaments	219
7.5	Les dépenses publiques de santé	226
7.6	Conclusion	233
Résumé et conclusion		235
Bibliographie		251

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
1.1	Nombre de personnes âgées et pourcentage d'accroissement décennal, Québec, 1901-1985	28
1.2	Population de 65 ans et plus par groupe d'âge, Québec, diverses années	29
1.3	Population de 65 ans et plus selon le sexe et rapport de masculinité de certains groupes d'âge, Québec, diverses années	30
1.4	Contribution de l'augmentation du nombre de naissances et de l'amélioration des probabilités de survie à l'accroissement du nombre de personnes de 65-74 ans, Québec, 1951-1961, 1961-1971 et 1971-1981	33
1.5	Bilan démographique de la population de 65 ans et plus, Québec, période 1971-1981	35
1.6	Proportion de personnes âgées dans la population totale, Québec, 1901-1985	36
1.7	Espérance de vie à la naissance selon le sexe et taux brut de reproduction, Québec, 1931-1981	40
1.8	Nombre de personnes de 65 ans et plus et proportion qu'elles représentent dans la population totale, Québec, 1981-2061	44
1.9	Rapport de masculinité dans la population âgée selon le scénario B, Québec, 1981-2061	47
1.10	Population de 65-74 ans et de 75 ans et plus selon le scénario B, Québec, 1981-2061	48
1.11	Proportion que représente la population âgée dans la population totale des provinces canadiennes, des régions américaines et de quelques pays européens, vers 1981	49
1.12	Proportion de personnes âgées, Québec, Canada et États-Unis, 1981, 2001 et 2021	51
1.13	Quelques indicateurs relatifs aux personnes âgées, Québec, 1901-2061	55

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
2.1	Population de 65 ans et plus, régions administratives et sous-régions de Montréal, Québec, 1981	62
2.2	Indicateurs démographiques des régions administratives, Québec, 1971-1981	65
2.3	Population de 65 ans et plus selon l'habitat urbain et rural, Québec, 1951 à 1981	67
2.4	Population rurale de 65 ans et plus selon le caractère agricole ou non agricole, Québec, 1971, 1976 et 1981	68
2.5	Population de 65 ans et plus selon la taille des régions urbaines, Québec, 1981	70
2.6	Population de 65 ans et plus, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 50 000 habitants et plus, Québec, 1981	72
2.7	Municipalités comptant plus de 5 000 personnes âgées, Québec, 1981	74
2.8	Municipalités de 10 000 habitants ou plus dont la proportion de personnes âgées est la plus élevée (13,0% ou plus), Québec, 1981	74
2.9	Municipalités de 10 000 habitants ou plus dont la proportion de personnes âgées est la plus faible (moins de 4%), Québec, 1981	75
3.1	Statut de mobilité de la population de 65 ans et plus selon le sexe, Québec, 1981	81
3.2	Probabilité de déménager dans la même municipalité et probabilité de migrer selon le sexe et l'âge, Québec, période 1976-1981	83
3.3	Probabilité de déménager selon le sexe, certains groupes d'âge, Québec, période 1976-1981	85
3.4	Probabilité de déménager selon le niveau de scolarité, Québec, période 1976-1981	87

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
3.5	Probabilité de déménager selon la langue maternelle, Québec, période 1976-1981	88
3.6	Migrations interprovinciales entre le Québec et le reste du Canada selon la langue maternelle, période 1976-1981	90
3.7	Migrations interrégionales et entre les sous-régions de Montréal, population de 65 ans et plus, Québec, période 1976-1981	92
3.8	Statut de mobilité de la population de 65 ans et plus, régions métropolitaines de recensement, Québec, 1981	94
4.1	Répartition des personnes de 65 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Québec, 1951-1981	101
4.2	Nombre de mariages où un des conjoints a 65 ans et plus, Québec, 1970-1984	103
4.3	Répartition des conjoints de 65 ans et plus selon l'état matrimonial, 1971 et 1984	104
4.4	Remariages des veufs selon la durée du veuvage, Québec, 1984	105
4.5	Décès de mariés, Québec, 1971-1984	105
4.6	Situation globale des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages et les familles, Québec, 1981	108
4.7	Situation domestique des personnes âgées de 65 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial, Québec, 1981	109
4.8	Situation domestique des personnes âgées de 65 ans et plus selon le sexe, l'état matrimonial et le groupe d'âge, Québec, 1981	111
4.9	Évolution de la situation domestique des personnes âgées de 65 ans et plus, Québec, 1961-1981	117
4.10	Population âgée de 65 ans et plus résidant dans les logements collectifs selon le genre de logement, Québec, 1981	120

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
4.11	Ménages dont la personne repère a 65 ans et plus, Québec, 1961-1981	121
4.12	Ménages dont la personne repère a 65 ans et plus selon la taille, Québec, 1961-1981	122
4.13	Ménages dont la personne repère a 65 ans et plus selon le genre, Québec, 1961-1981	123
4.14	Logements dont la personne repère a 65 ans et plus selon la propriété, Québec, 1961-1981	124
4.15	Logements dont la personne repère a 65 ans et plus selon le type de construction, Québec, 1961-1981	125
4.16	Logements dont la personne repère a 65 ans et plus selon le nombre de pièces et le nombre de personnes, Québec, 1961-1981	125
4.17	Familles de personnes âgées selon la structure, Québec, 1961-1981	126
5.1	Taux d'activité selon l'âge et le sexe, Québec, 1951-1981	133
5.2	Taux d'activité de la population de 55-64 ans et de 65 ans et plus selon le sexe, Québec, 1981-1985	135
5.3	Taux d'activité selon l'âge et le sexe, Québec et Ontario, 1981, et Etats-Unis, 1980	138
5.4	Taux d'activité de la population de 55 ans et plus selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, Québec, 1981	139
5.5	Répartition des personnes occupées de 45 ans et plus selon l'âge, le sexe et le statut professionnel, Québec, 1981	140
5.6	Répartition des personnes occupées de 45 ans et plus selon le nombre d'heures travaillées, l'âge et le sexe, Québec, 1981	141
5.7	Répartition de la population active selon le groupe de professions et le sexe, Québec, 1981	143
5.8	Répartition de la population active selon le secteur d'activité économique et le sexe, Québec, 1981	144

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
5.9	Population de 65 ans et plus et population tous âges selon l'origine ethnique, Québec, 1981	147
5.10	Population de 65 ans et plus et population tous âges selon diverses caractéristiques linguistiques, Québec, 1981	148
5.11	Population de 65 ans et plus et population tous âges selon le lieu de naissance, Québec, 1981	150
5.12	Population de 65 ans et plus et population tous âges selon la religion, Québec, 1981	151
5.13	Répartition de la population selon le niveau de scolarité atteint, certains groupes d'âge, Québec, 1981	153
6.1	Revenu moyen et revenu médian des particuliers, selon l'âge et le sexe, Québec, 1982	160
6.2	Proportion de particuliers recevant un revenu de certaines sources et revenu moyen reçu, selon l'âge et le sexe, Québec, 1982	162
6.3	Revenu moyen des familles de recensement selon l'âge du chef, Québec, 1971-1982	165
6.4	Revenu moyen des familles de recensement selon l'âge du chef, Québec et Canada, 1982	167
6.5	Revenu moyen de la famille de recensement, revenu par adulte et par membre de la famille, selon l'âge du chef, Québec, 1982	169
6.6	Répartition des familles de recensement selon la principale source de revenu et l'âge du chef, Québec, 1982	171
6.7	Répartition en pourcentage du revenu des familles de recensement selon la source de revenu et selon l'âge du chef, Québec, 1982	172
6.8	Proportion des familles de recensement recevant un revenu de certaines sources et revenu moyen reçu, selon l'âge du chef, Québec, 1982	173

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
6.9	Répartition en pourcentage du revenu des familles de recensement selon la source de revenu, selon l'âge du chef et le quartile de revenu de la famille, Québec, 1982	174
6.10	Revenu total moyen des personnes hors famille selon l'âge et le sexe, Québec, 1971-1982	177
6.11	Revenu total moyen des personnes hors famille selon qu'elles vivent ou non avec d'autres personnes et selon l'âge et le sexe, Québec, 1982	179
6.12	Proportion des personnes hors famille recevant certains types de revenu et revenu moyen, selon l'âge, Québec, 1982	180
6.13	Répartition des personnes hors famille selon la principale source de revenu et l'âge, Québec, 1982	181
6.14	Répartition en pourcentage du revenu des personnes hors famille selon la source, l'âge, le sexe et le mode de vie, Québec, 1982	182
6.15	Répartition en pourcentage du revenu des personnes hors famille selon la source de revenu, selon l'âge et le quartile de revenu, Québec, 1982	184
6.16	Répartition en pourcentage des familles économiques selon la tranche de patrimoine et selon l'âge du chef, Québec, 1977	188
6.17	Répartition en pourcentage des personnes seules selon la tranche de patrimoine et selon l'âge, Québec, 1977	191
6.18	Pourcentage de ménages possédant certains biens selon l'âge du chef, Québec, 1983	193
6.19	Pourcentage de ménages unifamiliaux possédant certains biens selon l'âge du chef et selon le quartile de revenu du ménage, Québec, 1983	195
7.1	Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, Québec, 1930-1932 à 1984	202

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
7.2	Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe pour les provinces canadiennes et quelques pays industrialisés, vers 1981	204
7.3	Répartition des décès selon l'âge, Québec, 1931, 1971 et 1984	206
7.4	Proportion de survivants à 65 ans et à 80 ans sur 100 naissances vivantes, selon le sexe, Québec, 1930-1932 à 1984	207
7.5	Répartition en pourcentage des décès selon la cause, population de 65 ans et plus et population totale, Québec, 1950-1952 et 1984	210
7.6	Taux de mortalité selon la cause, population de 65 ans et plus, Québec, diverses années	211
7.7	Taux de mortalité selon la cause, population de 55 ans et plus selon l'âge, Québec, 1984	213
7.8	Prévalence des problèmes de santé selon leur nature pour certains groupes d'âge, Québec, 1978-79	216
7.9	Prévalence des problèmes de santé selon leur nature dans la population de 60 ans et plus selon le sexe, Québec, 1978-79	217
7.10	Prévalence de la restriction d'activité pour certains groupes d'âge et sexe, Québec, 1978-79	218
7.11	Consultation auprès de certains travailleurs de la santé au cours des 12 mois précédents, selon diverses caractéristiques, Québec, 1978-79	220
7.12	Nombre de consultations auprès d'un médecin, au cours des 12 mois précédents, selon l'âge et le sexe, Québec, 1978-79	221
7.13	Services ambulatoires selon les principaux diagnostics et le sexe dans la population âgée de 65 ans et plus, Québec, 1980	222
7.14	Journées d'hospitalisation de courte durée selon les principaux diagnostics et le sexe, population de 65 ans et plus, Québec, 1980-81	223

LISTE DES TABLEAUX (fin)

		PAGE
7.15	Population selon le nombre de variétés de médicaments pris au cours des deux derniers jours, selon l'âge et le sexe, Québec, 1978-79	224
7.16	Proportion de personnes ayant utilisé diverses catégories de médicaments dans les deux jours précédant l'enquête, selon l'âge et le sexe, Québec, 1978-79	225
7.17	Dépenses publiques de santé selon la catégorie de soins et le sexe chez les personnes de 0-64 ans et chez celles de 65 ans et plus, Québec, 1980-81	227
7.18	Dépenses publiques de santé selon la catégorie de soins et le sexe, chez les personnes de 0-64 ans et chez celles de 65 ans et plus, Québec, 1980-81	229
7.19	Répartition des dépenses publiques de traitement des maladies selon le groupe de maladies et le sexe, chez les personnes âgées de 0-64 ans et chez celles de 65 ans et plus, Québec, 1980-81	230
7.20	Proportion des dépenses publiques de traitement des maladies attribuées aux personnes de 65 ans et plus, selon les maladies et le sexe, Québec, 1980-81	232

LISTE DES GRAPHIQUES

		PAGE
1.1	Évolution du nombre de personnes âgées selon le sexe, Québec, 1901-1985	28
1.2	Rapport de masculinité à partir de 40 ans, par groupe d'âge, Québec, 1951 et 1981	31
1.3	Proportion de femmes de 65 ans et plus dans la population féminine, selon l'espérance de vie et le taux brut de reproduction	38
1.4	Pyramides des âges, 1901, 1941, 1981, 2006 et 2031	43
1.5	Évolution du nombre de personnes âgées, Québec, 1981-2061	45
1.6	Évolution de la proportion de personnes âgées dans la population totale, Québec, 1981-2061	45
1.7	Proportion de personnes de 65 ans et plus dans la population totale de certains pays représentant quatre types d'évolution du vieillissement, 1870-2025	52
2.1	Proportion de personnes de 65 ans et plus et de personnes de 75 ans et plus dans la population, par région ou sous-région administrative, Québec, 1981	63
2.2	Proportion de personnes de 65 ans et plus selon la tranche de population des régions urbaines, Québec, 1981	70
3.1	Probabilité de déménager ou de migrer selon l'âge et le sexe, Québec, période 1976-1981	82
3.2	Probabilité de déménager ou de migrer des personnes de 65 ans et plus, selon la langue maternelle, Québec, période 1976-1981	88
4.1	Population de 65 ans et plus selon l'état matrimonial, par groupe d'âge, Québec, 1981	100
4.2	Population de 65 ans et plus selon le sexe et la situation domestique, Québec, 1981	114
4.3	Répartition des personnes âgées selon le sexe et les situations domestiques les plus fréquentes, par groupe d'âge, Québec, 1981	114

LISTE DES GRAPHIQUES (suite)

		PAGE
4.4	Répartition des célibataires et des veufs de 65 ans et plus selon l'âge et les situations domestiques les plus fréquentes, par groupe d'âge, Québec, 1981	115
4.5	Proportion de la population dans les ménages collectifs selon le sexe, par groupe d'âge, Québec, 1981	119
4.6	Proportion de la population de 65 ans et plus dans les ménages collectifs selon le sexe et l'état matrimonial, par groupe d'âge, Québec, 1981	119
5.1	Taux d'activité de la population âgée et de la populatien de moins de 65 ans, selon le sexe, Québec, 1951-1981	132
5.2	Taux d'activité selon l'âge et le sexe, Québec, 1981	136
5.3	Répartition de la population active de 65 ans et plus selon le sexe et le groupe de professions, Québec, 1981	145
5.4	Répartition de la population active de 65 ans et plus selon le sexe et le secteur d'activité économique Québec, 1981	
6.1	Revenu moyen selon l'âge et le sexe, Québec, 1982	160
6.2	Revenu moyen des familles de recensement dont le chef a 55 ans et plus selon l'âge, Québec, 1971-1982	166
6.3	Répartition des familles de recensement selon l'âge du chef, par tranche de revenus, Québec, 1982	168
6.4	Indice du revenu de la famille, du revenu par adulte et du revenu par membre de la famille, selon l'âge du chef, Québec, 1982	170
6.5	Revenu moyen des personnes hors famille selon l'âge, Québec, 1971-1982	178
6.6	Répartition des personnes hors famille selon l'âge, par tranche de revenus, Québec, 1982	178
6.7	Indice du patrimoine de la famille économique, du patrimoine par adulte et du patrimoine par membre de la famille économique, Québec, 1977	189

LISTE DES GRAPHIQUES (fin)

		PAGE
6.8	Répartition des personnes seules selon l'âge, par tranche de patrimoine, Québec, 1977	190
6.9	Pourcentage de ménages unifamiliaux propriétaires de leur résidence (sans hypothèque), selon le quartile de revenu du ménage et l'âge du chef, Québec, avril 1983	196
7.1	Évolution de l'espérance de vie à 65 ans selon le sexe, Québec, 1930-1932 à 1984	202
7.2	Évolution du taux de mortalité selon le sexe, par groupe d'âge, Québec, 1930-1932 à 1984	205
7.3	Taux de mortalité selon le sexe, par groupe d'âge quinquennal, Québec, 1971 et 1984	205
7.4	Nombre de survivants pour 1 000 naissances vivantes, selon le sexe, Québec, 1930-1932 et 1980-1982	208

INTRODUCTION

À quel âge devient-on une personne âgée? Si l'âge de 65 ans a longtemps fait l'unanimité, c'est beaucoup moins le cas maintenant. En fait, on est en présence de deux types d'arguments dont les uns tendent à abaisser cet âge et les autres à l'augmenter ou du moins à le maintenir à 65 ans.

D'un côté, il y a d'abord le fait que, pour les travailleurs, la retraite survient plus tôt qu'autrefois. Ce phénomène s'est accentué au cours des dernières années en raison de la crise économique qui a entraîné de nombreux licenciements chez les travailleurs âgés et de nombreuses retraites anticipées. Pour les femmes, dont la participation au marché du travail est encore relativement faible au-delà de 55 ans, le seuil de 65 ans ne peut avoir la même signification que pour les hommes en majorité actifs jusqu'à cet âge. En outre, certains problèmes, de santé et de revenu par exemple, se manifestent parfois avant 65 ans.

D'un autre côté, il ne manque pas de faits ou circonstances qui tendent sinon à augmenter du moins à conserver l'âge de 65 ans comme seuil du troisième âge. Ainsi, quelques gouvernements (dont ceux du Québec et des États-Unis) ont aboli la retraite obligatoire à 65 ans, reconnaissant par là l'intérêt pour certains travailleurs à demeurer sur le marché du travail plutôt que de joindre les rangs des retraités. On utilise parfois le concept du quatrième âge (les chercheurs américains emploient depuis peu l'expression "oldest old" - voir D.P. Willis, 1985) pour désigner la population de 80 ou 85 ans ou plus, car cette population se distingue des autres personnes âgées plus jeunes sur nombre de plans (surreprésentation du sexe féminin, taux d'institutionnalisation très élevés, revenu plus bas: voir I. Rosenwaike, 1985), méritant que l'on s'y intéresse de façon particulière. Certains font valoir aussi que la durée de la vieillesse augmente déjà avec la hausse de l'espérance de vie et qu'il est donc préférable de ne pas l'allonger en plus vers le bas. L'adoption d'un seuil x, de 60 ans par exemple, accroîtrait la population dite âgée, alors même que la hausse de l'espé-

rance de vie et la montée de générations plus nombreuses causent une forte augmentation de l'effectif des personnes âgées. D'ailleurs, si, à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, tenue à Vienne en 1982, l'Organisation des Nations Unies a utilisé 60 ans comme limite du troisième âge (Nations Unies, 1982), c'est en partie pour tenir compte de la situation des pays en voie de développement qui ont une faible proportion de personnes âgées en raison de la forte fécondité de leur population et d'une espérance de vie encore basse.

Au Québec, comme dans l'ensemble du Canada et aux États-Unis, la majorité des études retiennent encore le seuil de 65 ans: cet âge marque le début ou la fin de certains programmes gouvernementaux et il correspond à la perception générale du début de la vieillesse. C'est donc cet âge qui va servir de ligne de démarcation dans la présente monographie. Mais ce seuil va être utilisé pour faciliter les comparaisons entre les personnes âgées et le reste de la population, plutôt que comme une norme absolue. Il faut admettre que le choix d'un âge précis demeurera toujours arbitraire. Dans de nombreux cas, il est même préférable de présenter le phénomène étudié pour l'ensemble des groupes d'âge, car les variations sont souvent progressives selon l'âge. C'est donc la voie qu'il faut chercher à suivre, quoique parfois on doive se contenter de comparaisons moins fines, soit par manque de données, soit pour éviter une surcharge d'informations.

D'une façon générale, la monographie vise à identifier ce qui est différent et ce qui ne l'est pas, d'une part, entre les personnes âgées et le reste de la population et, d'autre part, entre divers groupes de personnes âgées. Car les caractéristiques des personnes âgées ne forment pas toujours une continuité avec le reste de la population et il n'y a pas une personne âgée "moyenne" qui résumerait l'ensemble du groupe. Bien qu'il soit inévitable de recourir à des indices statistiques lorsqu'on décrit des groupes, il ne faut pas que la diversité des personnes âgées soit camouflée.

Les thèmes faisant l'objet de cette monographie sont nombreux et variés, comme nous le verrons ci-après, mais ils sont loin d'être exhaustifs. Parmi les thèmes délaissés notons l'environnement immédiat des personnes âgées, leur emploi du temps, leurs loisirs, les relations qu'elles entretiennent avec leurs enfants et leur parenté et le soutien qu'elles en reçoivent, la perception qu'elles ont de leur rôle. Il faudrait recourir aux résultats d'enquêtes spéciales (pas toujours disponibles) pour couvrir toutes ces questions.

Autre élément important à souligner: les données utilisées sont de type transversal, i.e. qu'elles concernent un ensemble d'individus à un moment précis dans le temps. L'étude complète des comportements exigerait une analyse longitudinale grâce à laquelle des individus sont suivis au cours de leur vie. Notre intention est donc davantage de produire un portrait des personnes âgées que de fournir des explications détaillées de leurs conditions de vie. C'est dans les recensements que nous avons puisé la plus grande partie des informations statistiques, mais nous n'avons pas hésité à consulter d'autres sources. Les deux derniers chapitres notamment sont basés sur les données de l'état civil et les données d'enquête sur les revenus et l'équipement ménager.

Le rapport est organisé de la façon suivante. Le premier chapitre traite de l'évolution démographique des personnes âgées sous deux aspects principaux, soit leur progression numérique et l'accroissement de la part qu'elles représentent dans la population totale. De nombreuses questions y sont examinées, notamment l'évolution selon le sexe et l'âge des personnes âgées, les facteurs démographiques du vieillissement, la comparaison avec les autres provinces canadiennes et certains pays industrialisés.

Au Québec même, le vieillissement n'est pas homogène sur le territoire: le chapitre 2 examine donc la distribution des personnes âgées selon diverses unités géographiques (la région administrative, l'habitat rural-urbain, la région métropolitaine et l'agglomération urbaine, et la municipalité).

Le chapitre 3 poursuit l'étude par la description du statut de mobilité résidentielle des personnes âgées et de leurs comportements de mobilité. Plusieurs types de mobilité doivent être considérés: mobilité résidentielle dans la même municipalité, mobilité résidentielle dans une autre municipalité de la même région, mobilité interrégionale, mobilité interprovinciale.

L'importante question des modes de vie fait l'objet du chapitre suivant: par mode de vie, il faut entendre l'état matrimonial, la nuptialité, la situation dans les ménages et les familles. Quelques caractéristiques du logement y sont aussi présentées.

Bien que la participation au marché du travail soit faible chez les personnes âgées, il est important de connaître à quels âges surtout s'effectue la retraite et si les caractéristiques des personnes âgées qui travaillent diffèrent de celles des autres travailleurs. Le chapitre 5 aborde ces aspects ainsi que de nombreuses caractéristiques socio-culturelles des personnes âgées: l'origine ethnique, la langue, le lieu de naissance, la religion et la scolarité.

Le revenu retient facilement l'attention des chercheurs et des médias, car il est un élément capital dans le bien-être des individus: il convient donc d'y accorder une importance particulière. Ce sujet fait l'objet du chapitre 6, mais en ajoutant à l'analyse du revenu celle du patrimoine et de l'équipement du ménage, ce qui permet de fournir une image plus complète du bien-être matériel des personnes âgées.

Le dernier chapitre porte sur l'état de santé des personnes âgées, phénomène qui est abordé sous l'angle de la mortalité (générale et par cause) et sous l'angle de la morbidité (problèmes de santé et incapacité physique). Puis il brosse un tableau général de l'utilisation des services médicaux et de l'usage des médicaments et se termine par un survol des dépenses publiques qui sont consacrées au maintien de la santé des personnes âgées. La conclusion dégage les faits saillants, ce qui permet d'avoir en quelques pages un aperçu des caractéristiques des personnes âgées.

CHAPITRE 1

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

L'évolution démographique des personnes âgées concerne avant tout leur nombre, leur composition selon l'âge et le sexe et la proportion qu'elles représentent dans l'ensemble de la population. Dans le présent chapitre, chacun de ces aspects, essentiels pour assurer une bonne compréhension des tendances qui affectent ce groupe important de la population québécoise, sont abordés. De plus, certaines questions particulières qui méritent de retenir l'attention y sont soulevées: quelles sont les sources de l'accroissement du nombre de personnes âgées? Comment peut-on expliquer le vieillissement démographique? Avec quels autres pays peut-on comparer l'expérience de vieillissement de la population québécoise? Quelles sont les perspectives d'évolution de l'effectif et de la proportion de la population âgée dans les prochaines décennies?

L'augmentation du nombre de personnes âgées n'est pas un phénomène récent. Le phénomène s'étend aussi très loin dans l'avenir. C'est pourquoi il y a lieu de traiter la question de l'évolution démographique de la population âgée dans une perspective à long terme, qu'il s'agisse du passé ou du futur. Il ne faudra donc pas s'étonner que certaines analyses du présent chapitre, contrairement au reste de l'ouvrage, débutent à l'origine de ce siècle ou se prolongent jusqu'au milieu du XXI^{e} siècle.

1.1 L'évolution du nombre de personnes âgées

L'augmentation du nombre de personnes âgées a été fulgurante depuis le début du XX^{e} siècle. Au nombre de 78 419 en 1901, elles atteignent 634 800 en 1985, soit une multiplication par 8,1; pendant la même période, la population totale a été multipliée par 4. Les données du tableau 1.1 permettent de constater que l'augmentation du nombre de personnes de 65 ans et plus a été particulièrement considérable depuis 1941. Au cours de chacune des quatre décennies complètes qui se sont écoulées depuis, l'accroissement a dépassé 30%.

Tableau 1.1

Nombre de personnes âgées et pourcentage d'accroissement décennal, Québec, 1901-1985

Année	65 ans et plus	Accroissement dans la décennie antérieure
	n	%
1901	78 419	...
1911	91 920	17,2
1921	108 787	18,3
1931	138 243	27,1
1941	175 955	27,3
1951	232 097	31,9
1961	306 301	32,0
1971	413 015	34,8
1981	569 380	37,9
1985[e]	634 800	...

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada et estimations post-censitaires de la population.

Graphique 1.1
Évolution du nombre de personnes âgées selon le sexe, Québec, 1901-1985

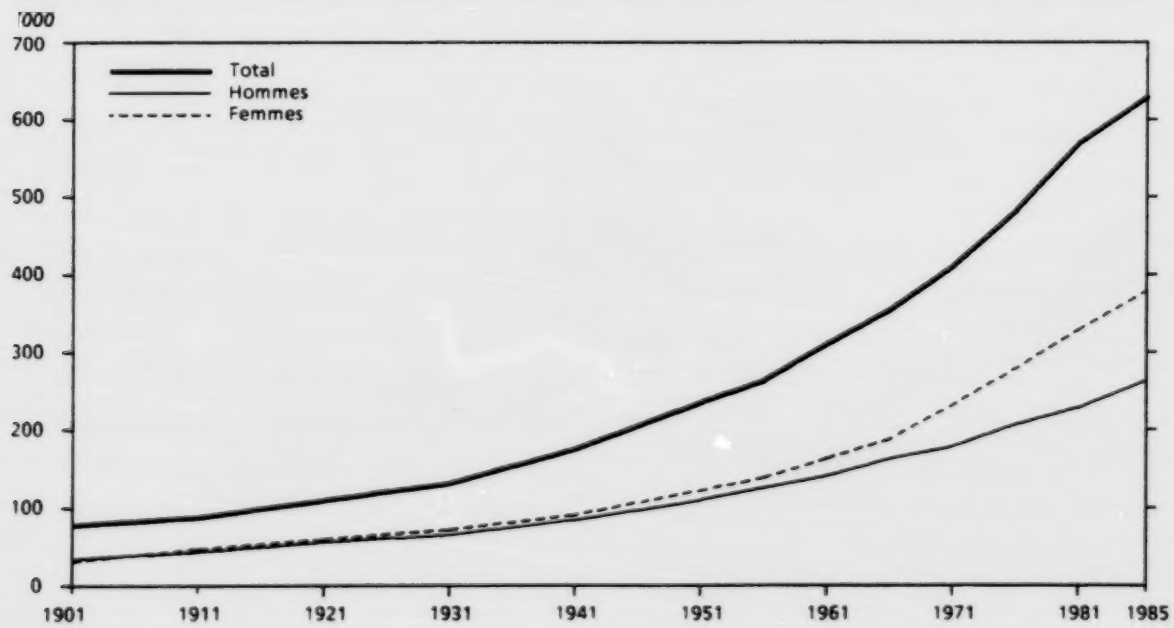

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada et estimations post-censitaires de la population.

Il y a eu aussi un certain vieillissement à l'intérieur du groupe des personnes âgées comme on peut le vérifier au tableau 1.2. En effet, la proportion de personnes âgées dans les groupes 65-69 et 70-74 ans diminue, pendant que celle des groupes de 75 ans et plus augmente. Il s'agit d'un vieillissement interne qui est, somme toute, assez léger, du moins jusqu'à une date assez récente. Ainsi, la proportion des personnes de 65-74 ans est presque identique en 1901 et 1961 (67,7 et 67,0%, respectivement). Cette proportion diminue par la suite d'abord lentement (66,2% en 1971, 65% en 1981) puis assez rapidement entre 1981 et 1985 (62,4%).

Tableau 1.2

Population de 65 ans et plus par groupe d'âge, Québec, diverses années

Groupe d'âge	1901	1941	1961	1981	1985[e]	1901	1941	1961	1981	1985[e]
			'000					%		
65-69	30,9	71,2	116,9	211,7	219,5	39,4	40,5	38,2	37,2	34,6
70-74	22,2	49,5	88,2	158,3	176,3	28,3	28,1	28,8	27,8	27,8
75-79	14,1	30,6	55,9	104,1	121,5	18,0	17,4	18,3	18,3	19,1
80-84	7,3	16,3	29,6	58,1	70,4	9,3	9,3	9,7	10,2	11,1
85-89	2,9	6,6	12,0	26,6	32,5	3,7	3,8	3,9	4,7	5,1
90 et +	1,1	1,8	3,6	10,6	14,6	1,4	1,0	1,2	1,9	2,3
65 et +	78,4	176,0	306,3	569,4	634,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada et estimations post-censitaires de la population.

Le changement le plus important dans la composition démographique des personnes âgées réside principalement dans la répartition selon le sexe.

Le tableau 1.3 révèle qu'en 1901 il y avait le même nombre d'hommes et de femmes dans la population âgée (voir aussi le graphique 1.1). En 1941, l'écart est encore bien minime (3 000 femmes de plus). Par contre, en 1985, les femmes surpassent les hommes de presque 120 000. C'est à partir de 1951 que la féminisation du troisième âge prend de l'ampleur. C'est d'ailleurs à cette époque que le fossé commence à se creuser entre la mortalité féminine et la mortalité masculine, comme on le verra au chapitre 7. La comparaison de l'espérance de vie à 65 ans en fournit la preuve (tableau 7.1). En 1951, l'écart entre hommes et femmes est de 1,4 année; en 1984, l'écart s'établit à presque 5 années (14,3 années de vie moyenne pour les hommes après 65 ans par rapport à 19,0 pour les femmes).

Tableau 1.3

Population de 65 ans et plus selon le sexe et rapport de masculinité de certains groupes d'âge, Québec, diverses années

Année	65 ans et plus			Rapport de masculinité[1]			
	Hommes	Femmes	Total	55-64 ans	65 ans et plus	65-74 ans	75 ans et plus
1901	39 693	39 356	78 419	100	101	101	101
1941	86 447	89 508	175 955	107	97	101	88
1951	113 467	118 630	232 097	101	96	99	89
1961	144 700	161 601	306 301	97	89	92	85
1971	180 560	232 465	413 015	93	78	82	70
1981	235 890	333 480	569 380	89	71	78	59
1985[e]	258 000	376 700	634 800	90	68	77	56

1. Nombre d'hommes pour 100 femmes.

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada et estimations post-censitaires de la population.

Le nombre de personnes âgées selon le sexe dépend en partie du nombre de personnes de chaque sexe qui parviennent à 65 ans. Or en 1985, dans les groupes 55-59 et 60-64 ans, il y a respectivement 92 et

87 hommes pour 100 femmes. La féminisation débute donc avant 65 ans, mais elle s'accentue après cet âge. En raison d'une surmortalité masculine croissante avec l'âge, il n'y a plus que 44 hommes pour 100 femmes chez les personnes de 85-89 ans et 40 chez les 90 ans et plus. Le graphique 1.2 illustre le changement qui s'est opéré entre 1951 et 1985 dans le rapport de masculinité à partir du groupe 40-44 ans.

Graphique 1.2
Rapport de masculinité[1] à partir de 40 ans, par groupe d'âge, Québec, 1951 et 1981

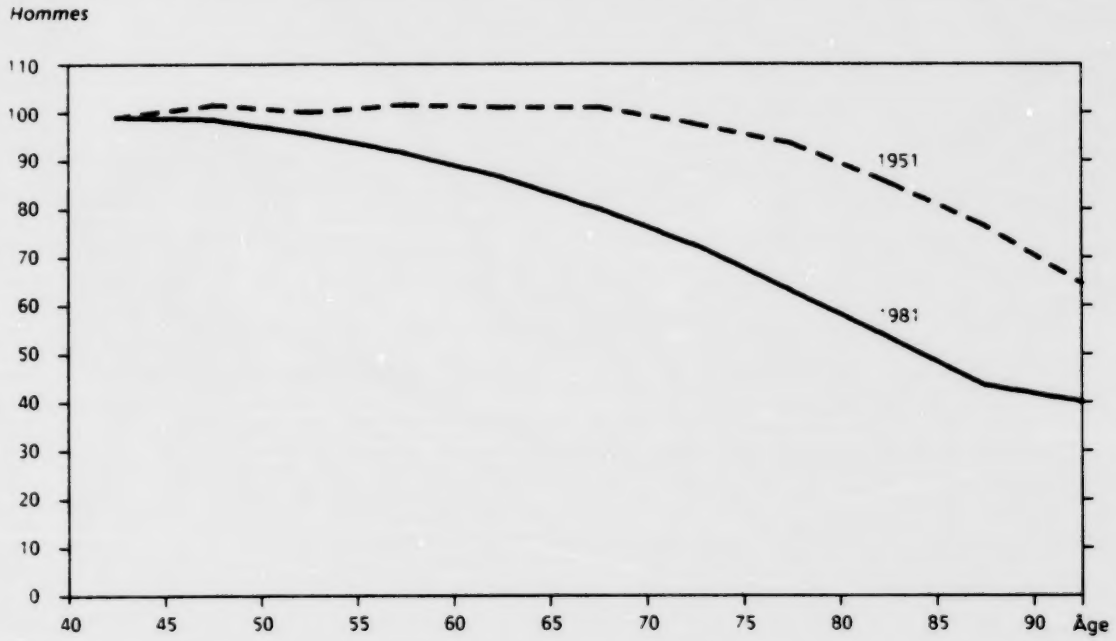

[1] Nombre d'hommes pour 100 femmes.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1951 et estimations de population de 1985.

1.2 Les sources d'accroissement du nombre de personnes âgées

Entre 1951 et 1981, le nombre de personnes âgées est passé de 232 097 à 569 380. Il s'agit d'une augmentation considérable pour une période de trente années. Il est intéressant de se demander quel est le rôle respectif de la hausse passée du nombre de naissances et de la

baisse de la mortalité dans l'évolution du nombre de personnes âgées au cours de cette période.

Le tableau 1.4 fournit une estimation de la contribution de chacun de ces deux facteurs pour le groupe 65-74 ans. Il est important de souligner le caractère approximatif de ces calculs. En effet, toute erreur dans l'estimation du nombre de naissances et des probabilités de survie, ou encore dans le dénombrement de la population, se répercute directement sur les évaluations qui sont faites dans ce tableau. À noter que la dernière colonne du tableau représente à la fois l'ensemble de ces erreurs et l'apport migratoire.

Les personnes qui font partie de ce groupe d'âge en 1981 proviennent des générations 1906-1915 alors que les personnes du même groupe d'âge en 1971 sont issues des générations 1896-1905. Entre ces deux groupes de générations, il y a une différence de 110 146 naissances. Ces naissances supplémentairess expliquent une partie importante de l'augmentation dans le groupe 65-74 ans entre 1971 et 1981. Près de 48 000 personnes sur les 97 000 que le groupe 65-74 ans compte de plus en 1981 seraient attribuables au plus grand nombre de naissances. En outre, chaque groupe de générations a été soumis à un régime de mortalité différent. Chez les femmes, par exemple, l'amélioration des probabilités de survie est impressionnante. À l'aide de tables de mortalité par génération, élaborées par R. Bourbeau et J. Légaré (1982), on peut estimer que sur 100 naissances féminines de la période 1896-1905, 49 ont atteint le groupe d'âge 65-74 ans; pour les générations 1906-1915, la probabilité de survie jusqu'à ce groupe d'âge était de 0,56. Une telle amélioration a contribué fortement à l'augmentation du nombre de personnes âgées. Entre 1971 et 1981, l'effet de la mortalité aurait été légèrement moins important que celui de l'augmentation du nombre de naissances: accroissement de 38 000 personnes de 65-74 ans dû à ce facteur, par rapport à 48 000 pour les naissances. Par contre, dans les deux périodes antérieures, soit 1951-1961 et 1961-1971, c'est la diminution de la mortalité qui aurait eu l'effet le plus important.

Tableau 1.4

Contribution de l'augmentation du nombre de naissances et de l'amélioration des probabilités de survie à l'accroissement du nombre de personnes de 65-74 ans, Québec, 1951-1961, 1961-1971 et 1971-1981

Année	Groupe 65-74 ans		65 à 74 ans auparavant		Survivants pour 100 naissances vivantes[1]	
	Population	Accroissement	Naissances	Accroissement	H	F
	n				%	
1951	159 894	...	570 266	...	33,0	37,4
1961	205 153	42 259	588 637	18 371	35,4	42,3
1971	273 315	68 162	654 298	65 661	38,6	48,8
1981	369 995	96 680	764 444	110 146	43,1	56,0

Année	Accroissement dû			
	à l'augmentation du nombre de naissances	à l'amélioration des probabilités de survie	aux effets croisés	aux effets résiduels[2]
	n			
1951	...	...	...	...
1961	6 454	20 600	664	17 541
1971	25 442	28 258	3 152	11 310
1981	47 965	38 011	6 399	4 305

1. D'après la table de mortalité des générations nées de 65 à 74 années auparavant.
2. Effets des erreurs dans l'estimation des naissances et des probabilités de survie, dans le dénombrement de la population, et effet de l'apport migratoire.

Sources: Population: Statistique Canada, Recensements du Canada, 1951 à 1981.
Naissances: J. Henripin, 1968, p. 356 et 358.
Survivants de la table de mortalité: R. Bourbeau et J. Légaré, 1982, p. 125-128.
Compilations du Bureau de la statistique du Québec.

Une autre façon d'étudier l'évolution du nombre de personnes âgées est d'en faire le bilan démographique. Le tableau 1.5 présente un tel bilan pour la période 1971-1981. L'accroissement net de 156 365 personnes pendant la décennie soixante-dix découle d'un nombre considérable d'événements démographiques. Environ 431 852 personnes ont atteint l'âge de 65 ans au cours de ces dix ans, alors que 258 901 personnes âgées sont décédées. Les migrations externes au Québec ont causé une perte nette de 16 601 personnes; en fait, les migrations nettes sont elles-mêmes le résultat de 16 301 entrées (internationales et interprovinciales) et de 32 912 sorties. Au total, on dénombre près de 740 000 événements démographiques.

Il est possible de calculer un indice d'efficacité qui met en rapport l'accroissement net (156 365) et le nombre total d'événements démographiques. Lorsque l'indice est bas, le roulement de la population âgée est élevé; dans ce cas, on considère que les changements démographiques sont moins efficaces, car il faut davantage d'événements démographiques pour entraîner une modification dans l'effectif total. L'indice obtenu, 0,21, est le signe d'un roulement assez élevé. Aux États-Unis, un indice de 0,18 a été calculé pour la période 1970-1980 (J.S. Siegel et M. Davidson, 1984, p. 16), mais en utilisant les migrations nettes plutôt que les migrations totales (0,22 au Québec avec la même définition). Par conséquent, pour un même nombre d'événements démographiques, l'accroissement de la population âgée a été plus élevé ici qu'aux États-Unis dans la décennie soixante-dix.

Il y a d'autres façons de mettre en évidence le roulement démographique chez les personnes âgées. Il s'agit de rapporter les composantes du changement démographique à la population âgée moyenne au cours de la période. Ainsi, le taux de gains bruts qui représente les personnes qui atteignent 65 ans et les immigrants en fonction de la population moyenne s'élève à 91%. Le taux de pertes brutes (décès plus émigrants par rapport à la population moyenne) s'établit à 59%. Le taux d'accroissement qui résulte de ces mouvements atteint 32%, ce qui est considérable.

Tableau 1.5

Bilan démographique de la population de 65 ans et plus, Québec, période 1971-1981

Population en fin de période	569 380
Population en début de période	413 015
Accroissement net	156 365
Nombre de personnes atteignant 65 ans	431 852
Nombre d'immigrants	16 301
Nombre d'émigrants	32 912
Migrants nets	-16 601
Décès	258 901
Taux de gains bruts (%)[1]	91,2
Taux de pertes brutes (%)[2]	59,4
Taux d'accroissement net (%)[3]	31,8
Nombre total d'événements démographiques	739 966
Indice d'efficacité[4]	0,21

1. Nombre de personnes atteignant 65 ans, plus nombre d'immigrants, divisé par la population moyenne de la période.
2. Nombre de décès, plus nombre d'émigrants, divisé par la population moyenne de la période.
3. Accroissement net divisé par la population moyenne de la période.
4. Accroissement net divisé par le nombre total d'événements démographiques.

Sources: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir:
- de la population de 65 ans et plus aux recensements du Canada de 1971 et 1981;
- des estimations annuelles de population (Statistique Canada, nº 91-518 au cat., périodes 1971-1976 et 1976-1981);
- des estimations de migrations de Statistique Canada;
- du nombre de décès (Registre de la population du Québec).

1.3 Le vieillissement de la population québécoise

Jusqu'à présent, l'attention a été centrée sur l'évolution du nombre de personnes âgées. Le moment est venu de situer cette évolution en rapport avec celle de l'ensemble de la population. Lorsque le nombre de personnes âgées augmente plus rapidement que la population totale, la proportion de personnes âgées s'accroît et il y a vieillissement démographique. Ce phénomène se distingue du vieillissement physiologique qui touche tout individu au cours de sa vie. Une population quant à elle peut être soumise au vieillissement démographique, comme elle peut connaître sous d'autres conditions un rajeunissement.

De 1901 à 1961, la proportion de personnes âgées s'accroît d'un point de pourcentage seulement, comme le révèle le tableau 1.6. Depuis, leur proportion passe de 5,8% à 8,8%, en 1981, et à 9,6% en 1985, soit une hausse de près de quatre points en moins de 25 ans: l'accélération du vieillissement de la population québécoise est donc manifeste.

Tableau 1.6

Proportion de personnes âgées dans la population totale, Québec, 1901-1985

Année	%	Année	%
1901	4,8	1956	5,7
1911	4,6	1961	5,8
1921	4,6	1966	6,1
1931	4,8	1971	6,9
1941	5,3	1976	7,7
1951	5,7	1981	8,8
		1985[e]	9,6

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada et estimations post-censitaires de la population.

Trois facteurs peuvent être à la source du vieillissement d'une population: la natalité, la mortalité et la migration. Chacun de ces facteurs peut contribuer à vieillir ou à rajeunir la structure par âge d'une population. Dans la réalité, il n'est pas facile de déterminer le rôle exact de chacun des facteurs.

On reconnaît habituellement que la migration ne joue qu'un rôle mineur dans les transformations de la structure par âge au Québec. Le solde migratoire n'est pas assez élevé pour influencer de façon importante la répartition par âge. Il faut noter cependant que ce facteur pourra avoir un rôle plus significatif dans un futur lointain lorsque la population québécoise aura vieilli: l'effet des migrations pourra alors prendre une importance plus grande, dans la mesure où la migration est plus intense parmi les jeunes adultes. Ajoutons de plus que la migration peut avoir au niveau de zones géographiques locales (les banlieues, par exemple) une influence majeure sur la configuration par âge.

Quant à la mortalité et à la fécondité, on peut montrer leur effet respectif à l'aide des populations stables. Les recherches ont montré que lorsque les niveaux de la mortalité et de la fécondité demeurent invariables pendant très longtemps, il en résulte une structure par âge invariable. La population stable représente donc une population limite atteinte au terme d'un long processus d'évolution démographique.

Le graphique 1.3 illustre la proportion de femmes de 65 ans et plus dans les populations féminines stables à différents niveaux de mortalité, définis par l'espérance de vie à la naissance, et différents niveaux de fécondité, définis par le taux de reproduction[1]. Les données à la base de ce graphique proviennent des tables types établies par Coale et Demeny et elles concernent des populations fermées, c'est-à-dire qu'elles ne sont affectées d'aucun courant migratoire.

À l'aide de ce graphique, il est possible d'évaluer l'effet des variations de la mortalité et de la fécondité sur le vieillissement de la population féminine. Chacune des lignes correspond à la proportion de femmes âgées selon différents niveaux de mortalité, pour un niveau de fécondité donné. Ainsi, pour un taux brut de reproduction

---

1. Le taux brut de reproduction (TBR) est le nombre de filles auxquelles donne naissance une génération de femmes, en absence de mortalité. Le TBR du moment est égal à l'indice synthétique de fécondité multiplié par le taux de féminité des naissances.

égal à l'unité, ce qui équivaut à peu près au seuil de remplacement des générations, la proportion de femmes âgées passe de 14,2% à 20,2%, lorsque l'espérance de vie des femmes varie de 30 à 80 ans. Plusieurs des combinaisons apparaissant sur le graphique ne se retrouvent dans aucune population réelle, mais l'exercice n'en demeure pas moins utile pour situer l'effet des variables démographiques sur le vieillissement. Notons que les niveaux actuels de la fécondité (taux brut de reproduction du moment = 0,79) et de la mortalité (espérance de vie de 78,7 ans pour les femmes) amènent à situer le Québec à l'extrémité droite de la courbe la plus élevée soit celle correspondant au TBR de 0,8.

Graphique 1.3
Proportion de femmes de 65 ans et plus dans la population féminine selon l'espérance de vie et le taux brut de reproduction

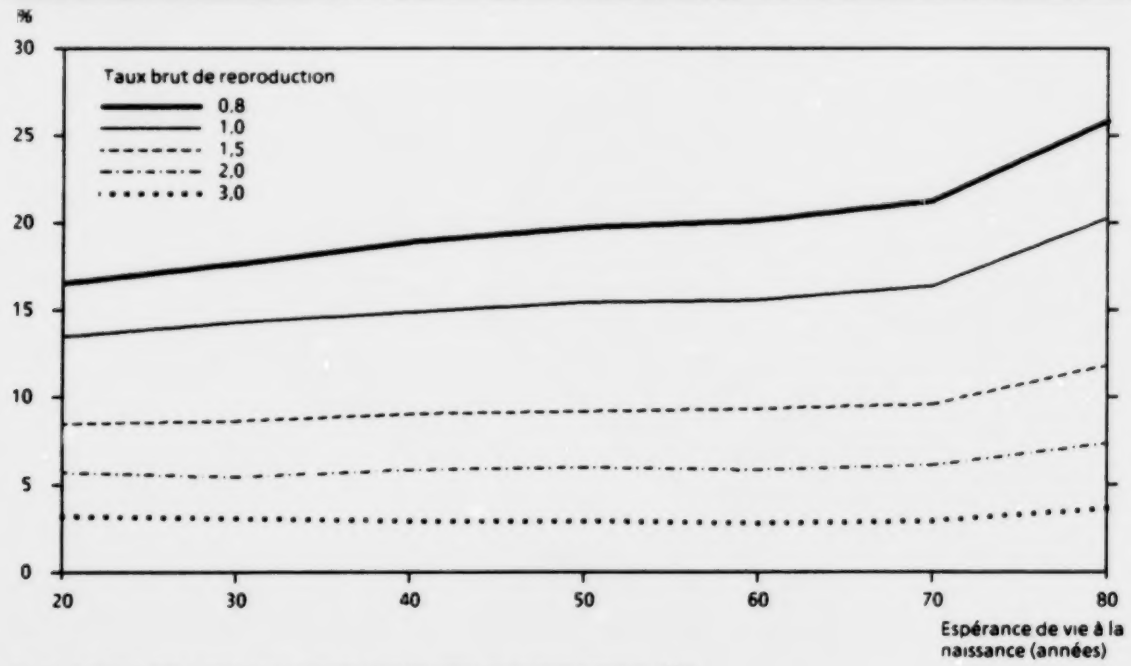

Source : G. Tapinos, 1985, p. 211 (à partir du modèle Ouest des tables types de Coale et Demeny, 1983)

Lorsque l'espérance de vie à la naissance ne dépasse pas 70 ans, la baisse de la mortalité n'exerce un effet notable sur la proportion de femmes de 65 ans et plus que si la fécondité est faible (taux brut de reproduction égal ou inférieur à 1); si la fécondité est plus forte, la variation de la mortalité a un effet négligeable sur le vieillissement. Lorsque l'espérance de vie passe de 70 à 80 ans, le vieillissement de la population féminine peut être considérable, surtout si la fécondité est faible.

En ce qui concerne les variations de la fécondité, on constate que leur effet est important quel que soit le niveau de la mortalité. D'une façon générale, l'effet des variations de la fécondité surpasse de beaucoup celui des variations de la mortalité. Ainsi, dans le cas où la mortalité a le plus grand effet (TBR=0,8), la proportion de femmes âgées s'accroît de 16,5% à 25,9% lorsque l'espérance de vie progresse de 20 à 80 ans (une grande partie de la hausse intervient entre 70 et 80 ans). En contrepartie, dans le cas où la fécondité a le maximum d'effet (espérance de vie = 80 ans), la proportion de femmes âgées grimpe de 3,6% à 25,9% lorsqu'on passe de la forte à la faible fécondité. Le rôle primordial de la fécondité ne fait pas de doute, du moins pour les valeurs considérées ici.

Les relations mises en lumière grâce aux populations stables permettent d'interpréter d'une façon générale l'évolution du vieillissement de la population québécoise. Le tableau 1.7 donne l'espérance de vie selon le sexe et le taux brut de reproduction du moment de 1931 à 1981. On peut voir que les valeurs varient continuellement, de sorte qu'il ne faut pas chercher de correspondance directe entre ce tableau et le graphique précédent qui implique des populations dont les niveaux de mortalité et de fécondité sont invariables pendant une très longue période. La fécondité a fortement diminué au cours de la période considérée, particulièrement depuis 1961. Le vieillissement rapide de la population québécoise au cours des deux dernières décennies serait donc attribuable à ce facteur, si l'on se fie aux analyses s'appuyant sur les populations stables.

On note par ailleurs que l'espérance de vie atteint 70 ans chez les femmes vers 1956. Comme la fécondité était encore assez élevée jusqu'au milieu des années soixante, la baisse de la mortalité féminine n'a guère eu d'impact sur le vieillissement avant ces années. Chez les hommes, l'espérance de vie n'a atteint 70 ans que récemment, soit entre 1976 et 1981, et elle n'est encore qu'à 71 ans: on peut donc affirmer que la baisse de la mortalité n'a eu que fort peu d'impact sur le vieillissement dans leur cas, jusqu'à présent du moins.

Tableau 1.7

Espérance de vie à la naissance selon le sexe et taux brut de reproduction, Québec, 1931-1981

Année	Espérance de vie à la naissance		Taux brut de reproduction
	Sexe masculin	Sexe féminin	
	Années		Nombre de filles par femme
1931	56,2	57,8	1,98
1941	60,2	63,1	1,68
1951	64,4	68,6	1,87
1956	66,1	71,0	1,93
1961	67,3	72,8	1,83
1966	67,9	73,9	1,32
1971	68,3	75,2	0,96
1976	69,0	76,6	0,88
1981	71,0	78,7	0,79

Sources: Espérance de vie à la naissance:
1931 à 1971: tables de mortalité de Statistique Canada, citées dans D. Dufour et J.-P. Toviessi, 1983, p. 44.
1976 et 1981: tables du Bureau de la statistique du Québec (1981 et 1984).
Taux brut de reproduction: calculé à partir de S. Joe, 1983, p. 95-96.

Le niveau de fécondité assez élevé qu'a connu le Québec jusqu'au milieu des années soixante fait que la population est encore jeune. Il faudra attendre plusieurs décennies avant que les implications démographiques des faibles niveaux actuels de la fécondité et de la mortalité ne se réalisent entièrement. Nous verrons d'ailleurs dans la prochaine section quelle pourrait être l'évolution future en fonction de certaines hypothèses.

1.4 L'évolution future

Les plus récentes projections du Bureau de la statistique du Québec vont permettre d'avoir un aperçu de l'évolution future de la population âgée au Québec. Il convient de noter que ces projections sont élaborées avant tout en fonction de l'horizon 2006. Il faut donc considérer leur poursuite jusqu'à un horizon aussi lointain, 2061, comme une simulation visant à illustrer ce que serait le vieillissement sous certaines conditions.

Les hypothèses migratoires à la base de ces perspectives varient dans les premières années de façon significative d'un scénario à l'autre. Ainsi, le solde migratoire est établi à -17 000 dans le scénario faible en 1984-85, première année de projection, et à -11 000, dans le scénario fort; en 1991-92, le solde atteint respectivement -9 000 et 2 000. À long terme cependant, les trois scénarios ne se différencient presque plus (écart de 1 600 dans le solde migratoire des scénarios faible et fort)[1].

---

1. Il faut préciser que les hypothèses migratoires font appel à des probabilités de migrer, au niveau interprovincial, et à des volumes de migrants, pour les migrations internationales. Ces hypothèses sont constantes après un certain nombre d'années, mais génèrent un solde variable année par année en vertu du jeu des probabilités sur les populations. Pour de plus amples détails sur les hypothèses et la méthodologie, le lecteur pourra consulter le rapport du Bureau de la statistique du Québec (1984).

En ce qui concerne la fécondité, les trois scénarios débutent au même point, soit un niveau correspondant à un indice synthétique de 1,45 enfant par femme en 1983. Dans chaque scénario, l'indice évolue en baisse ou en hausse pour se stabiliser à un niveau constant: à 1,35 et 1,60, en 1986, pour les scénarios faible et moyen, et à 1,80 en 1990, pour le scénario fort. Nous utiliserons en outre un quatrième scénario caractérisé par une fécondité de 2,10 qui serait atteinte en 1996. Ces niveaux de fécondité sont maintenus jusqu'au terme de la période considérée ici, soit 2061.

Quant à l'hypothèse de mortalité, elle se définit en fonction d'une légère amélioration de l'espérance de vie qui, de 1981 à 2001, passe de 71,0 à 73,5 ans, pour le sexe masculin, et de 78,7 à 82,2 ans, pour le sexe féminin. La même hypothèse est reprise dans chaque scénario, sauf dans le quatrième qui est basé sur une table de mortalité légèrement différente (espérance de vie à long terme de 73,2 et 82,8 ans, respectivement).

En somme, dans une perspective à très long terme, ces quatre scénarios de l'évolution future de la population québécoise servent surtout à mettre en évidence l'influence de la fécondité. Dans la suite du texte, nous désignerons ces scénarios par les lettres A (scénario faible), B (scénario moyen), C (scénario fort) et D. Les pyramides par âge et sexe du graphique 1.4 illustrent les transformations passées et futures de la population du Québec. Les pyramides de 1901 et 1941 ont une forme très régulière, alors que celle de 1981 révèle clairement l'effet de la chute de la natalité des années soixante et soixante-dix. Les trois autres pyramides donnent un portrait saisissant du vieillissement à venir et aussi des grandes différences dans les deux scénarios envisagés pour l'année 2031.

Le tableau 1.8 et les graphiques 1.5 et 1.6 permettent de suivre d'une façon plus précise l'évolution de la taille et de la proportion de la population âgée au Québec. Jusqu'en 2006, l'effectif de la population âgée diffère peu d'un scénario à l'autre. En 2061 cepen-

Graphique 1.4
Pyramides des âges, Québec, 1901, 1941, 1981, 2006, 2031

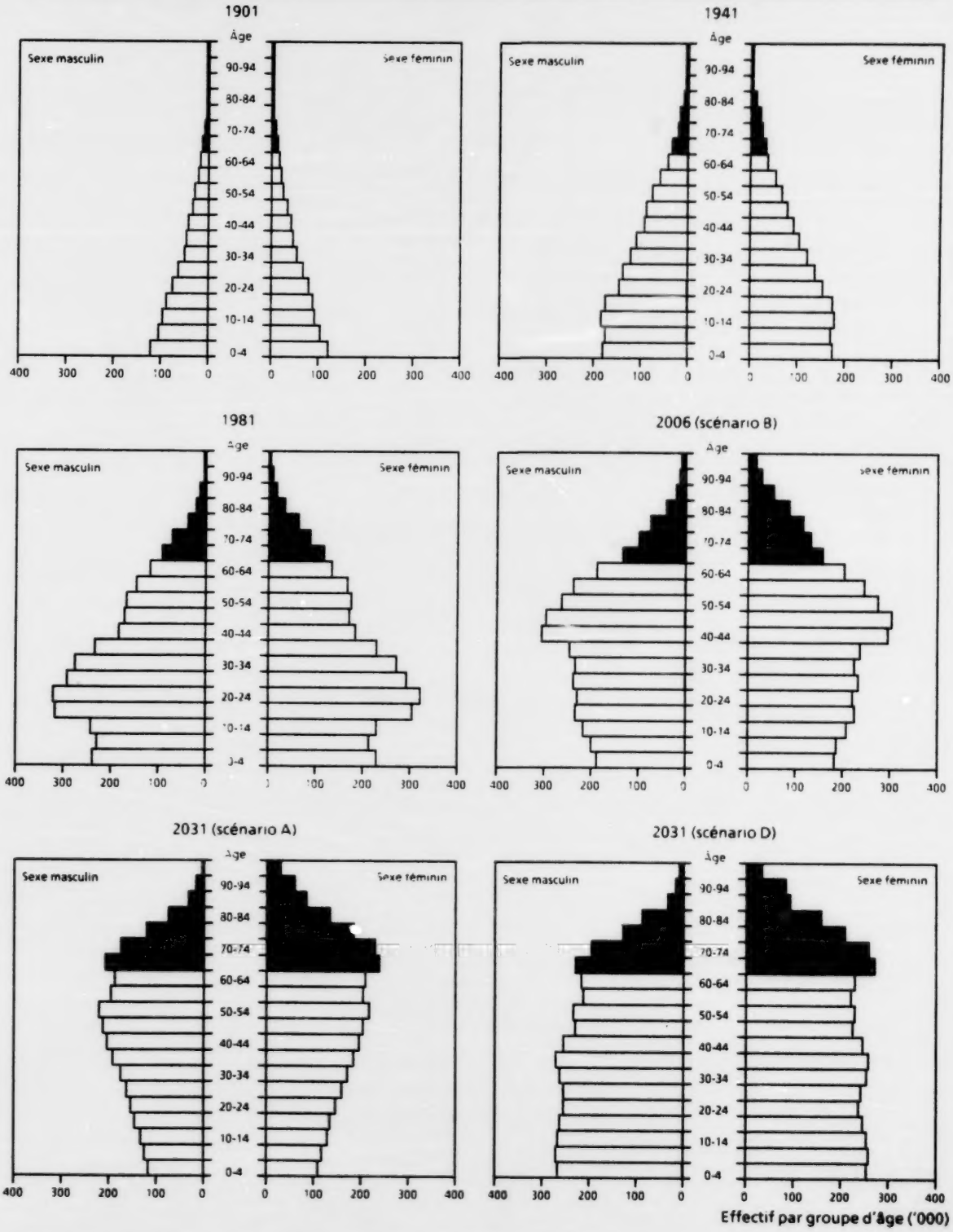

Sources: Statistique Canada, Recensements du Canada, Bureau de la statistique du Québec, Projections

Tableau 1.8

Nombre de personnes de 65 ans et plus et proportion qu'elles représentent dans la population totale, Québec, 1981-2061

Année	Population				Proportion dans la population totale			
	A	B	C	D	A	B	C	D
	'000				%			
1981	569	569	569	569	8,8	8,8	8,8	8,8
1986	653	654	654	654	9,9	9,9	9,9	9,9
1991	755	756	758	758	11,3	11,3	11,1	11,1
1996	845	848	853	853	12,5	12,2	12,0	11,9
2001	910	915	923	923	13,5	12,9	12,7	12,5
2006	968	976	987	987	14,4	13,7	13,3	13,0
2011	1 072	1 082	1 098	1 135	16,1	15,1	14,5	14,6
2021	1 347	1 367	1 393	1 471	21,1	19,2	18,1	18,3
2031	1 568	1 609	1 649	1 780	26,2	23,3	21,4	21,7
2041	1 457	1 517	1 576	1 709	26,6	23,0	20,8	20,7
2051	1 335	1 420	1 495	1 586	26,8	22,6	20,1	19,2
2061	1 203	1 367	1 498	1 596	26,5	22,9	20,5	19,1

Sources: 1981: Statistique Canada, Recensement de 1981.
Autres années: projections du Bureau de la statistique du Québec (BSQ, 1984, et données non publiées).

dant, il y aurait presque 400 000 personnes âgées de plus dans le scénario D qu'en A. En fait, l'évolution générale est la même dans tous les cas: augmentation de l'effectif jusqu'en 2031, puis diminution. Il n'y a rien d'étonnant à cela: jusqu'en 2046, les personnes de 65 ans et plus proviennent de générations déjà nées. Le maximum atteint en 2031 correspond à la présence dans la population âgée des générations nombreuses nées autour de 1960. La réduction de la population âgée après 2031 fait écho à la baisse du nombre de naissances observée après 1960.

On peut s'attendre à ce qu'il y ait environ trois fois plus de personnes âgées en 2031 que maintenant. Il s'agit d'une hausse très considérable mais moindre que celle qui a été observée au cours de la période passée correspondante. En effet, entre 1931 et 1981, c'est par quatre qu'a été multipliée la population de 65 ans et plus.

Graphique 1.5
Évolution du nombre de personnes âgées , Québec, 1981-2061

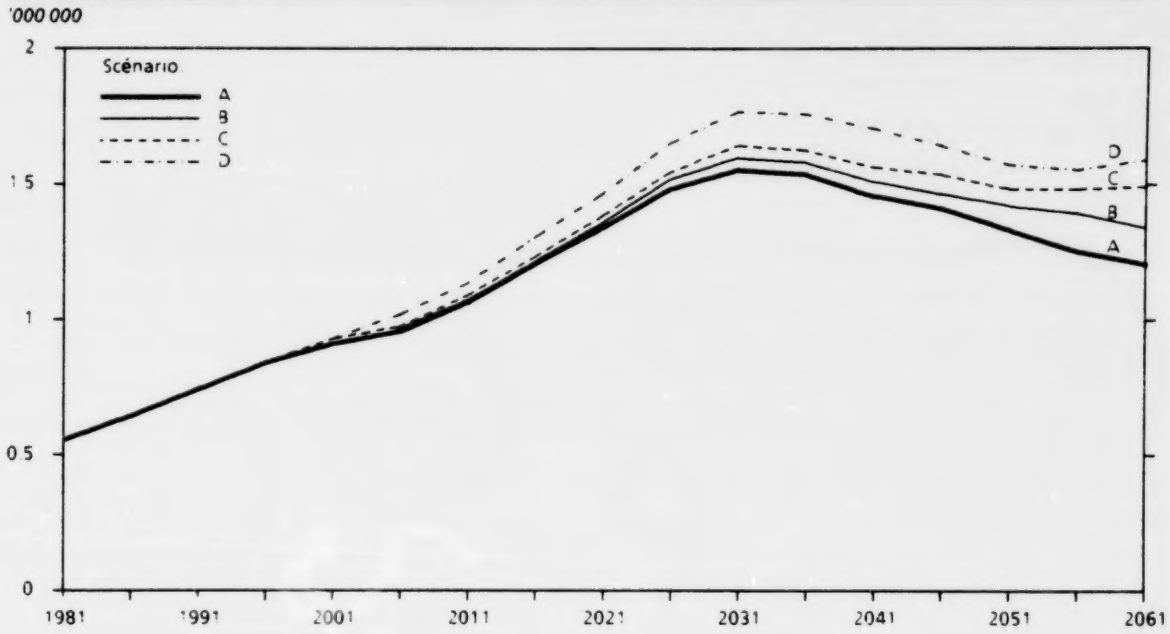

Source Bureau de la statistique du Québec, Projections.

Graphique 1.6
Évolution de la proportion de personnes âgées dans la population totale, Québec, 1981-2061

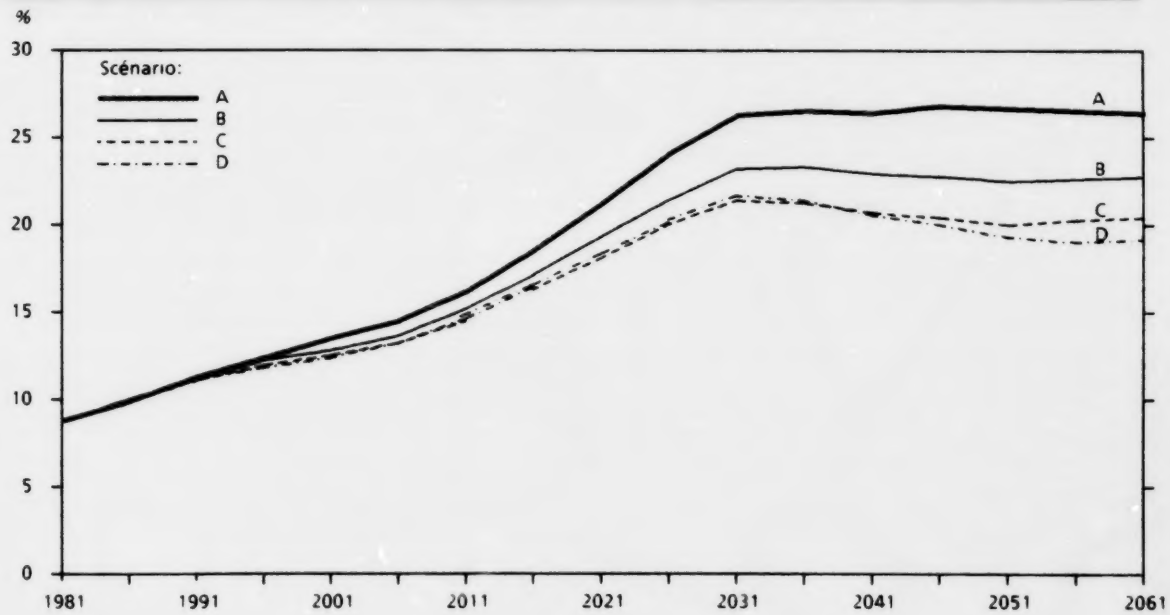

Source Bureau de la statistique du Québec, Projections.

L'évolution de la population totale est soumise à une incertitude beaucoup plus grande que celle de la population âgée, en raison de l'effet des hypothèses de fécondité qui se fait sentir dès le début de la période de projection. Il faut donc interpréter l'évolution de l'effectif total de la population et l'évolution de la proportion de la population âgée avec une prudence encore plus grande que l'évolution du nombre de personnes âgées.

Alors qu'on prévoit une forte hausse de l'effectif de la population de 65 ans et plus, ce n'est pas du tout le cas de la population totale. Ainsi, l'effectif total pourrait diminuer entre 1981 et 2031 (-9,3%, dans le scénario A) ou n'augmenter que légèrement en comparaison de la population âgée (7,5% en B, 19,6% en C, ou 27,7% en D). Il en résulte une croissance extrêmement forte du vieillissement comme on peut le constater au tableau 1.8 et au graphique 1.6. En 2031, la proportion de personnes âgées dans la population totale pourrait atteindre 21,4% au plus bas, ou 26,2% au plus haut, dans les cas envisagés. Par rapport à la situation de 1981 (8,8% de personnes âgées), le changement est majeur. Le processus même du vieillissement est accéléré, si l'on compare les 50 dernières années aux 50 prochaines. Entre 1931 et 1981, la proportion de personnes âgées est passée de 4,8 à 8,8%. La hausse de 4 points qu'on a observée est bien inférieure à celle qui pourrait survenir (de 12,6 à 17,4 points).

Après 2031, on observe une certaine stabilité de la proportion que représente la population âgée, bien que l'effectif de la population âgée diminue de 23% à 9% selon le scénario. Étant donné que les hypothèses de fécondité sont invariables assez tôt dans la période de projection, il est normal que la structure par âge se dirige vers un état stable, même si les effectifs en cause (population âgée et population totale) continuent de changer.

La composition de la population âgée va continuer de se transformer au cours des prochaines décennies, comme le révèlent les tableaux 1.9 et 1.10. D'une part, il y a diminution du nombre d'hommes par rap-

port au nombre de femmes. La féminisation progressive du troisième âge est attribuable à l'écart grandissant de l'espérance de vie selon le sexe. Si l'évolution de la mortalité se déroulait selon cette hypothèse, il n'y aurait en 2001 que 65 hommes pour 100 femmes dans la population âgée (en comparaison de 71, en 1981); le rapport serait encore plus faible chez les 75 ans et plus (un homme pour deux femmes). Alors qu'en 1981, il y a près de 100 000 femmes âgées de plus qu'il n'y a d'hommes, en 2001, c'est près de 200 000 femmes de plus qu'il pourrait y avoir.

D'autre part, l'augmentation de la portion la plus âgée produit un vieillissement interne de la population âgée. La proportion des personnes de 75 ans et plus évolue de 35% en 1981, à 44% en 2001 et à 50% environ au terme de la période de projection. Cette évolution dépend évidemment des hypothèses posées au niveau de la mortalité; rappelons que l'espérance de vie s'améliore jusqu'en 2001, mais demeure constante par la suite. La réduction de la mortalité jusqu'en 2061 selon les mêmes tendances porterait l'espérance de vie à 85 ans environ, ce qui accentuerait de façon considérable le vieillissement de la population âgée.

Tableau 1.9

Rapport de masculinité dans la population âgée selon le scénario B, Québec, 1981-2061

Année	65 ans et plus			75 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Rapport de masculinité[1]	Hommes	Femmes	Rapport de masculinité[1]
	n			n		
1981	235 890	333 480	71	73 725	125 650	59
1991	302 611	453 216	67	103 921	194 705	53
2001	360 855	553 745	65	135 621	267 690	51
2031	644 302	964 310	67	246 307	475 425	52
2061	540 159	827 338	65	228 651	452 054	51

1. Nombre d'hommes pour 100 femmes.

Source: Scénario moyen des projections du Bureau de la statistique du Québec (1984).

Tableau 1.10

Population de 65-74 ans et de 75 ans et plus selon le scénario B, Québec, 1981-2061

Année	65 ans et plus	65-74 ans	75 ans et plus	75 ans et plus
		n		%
1981	569 380	369 995	199 385	35,0
1991	755 827	457 201	298 626	39,5
2001	914 600	511 289	403 311	44,1
2031	1 608 612	886 880	721 732	44,9
2061	1 367 497	686 792	680 705	49,8

Source: Scénario moyen des projections du Bureau de la statistique du Québec (1984).

1.5 Comparaisons internationales

Que l'on compare le Québec aux autres provinces canadiennes, aux régions américaines, ou encore à certains pays de l'Europe occidentale, on arrive à la même conclusion: la population québécoise est relativement jeune. En raison d'une histoire démographique particulière (notamment une fécondité assez élevée jusqu'à une période récente), le vieillissement y est moins avancé.

Le tableau 1.11 permet de caractériser la situation vers 1981, en ce qui concerne les proportions que représentent la population de 65 ans et plus et la population de 75 ans et plus. Au Canada, seule Terre-Neuve a une population plus jeune que le Québec. L'écart dans le degré de vieillissement est particulièrement grand avec l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan qui comptent chacune 12,1% de personnes âgées, contre seulement 8,8% au Québec.

Tableau 1.11

Proportion que représente la population âgée dans la population totale des provinces canadiennes, des régions américaines et de quelques pays européens, vers 1981

Pays	65 ans et plus	75 ans et plus	Pays	65 ans et plus	75 ans et plus
	%			%	
CANADA	9,7	3,6	ÉTATS-UNIS	11,3	4,4
Terre-Neuve	7,7	2,7	Région Nord-Est	12,4	4,9
Île-du-Prince-Édouard	12,1	5,1	Maine	12,5	5,2
Nouvelle-Écosse	10,9	4,1	New Hampshire	11,2	4,5
Nouveau-Brunswick	10,2	3,9	Vermont	11,4	4,7
Québec	8,8	3,1	Massachusetts	12,7	5,3
Ontario	10,0	3,8	Rhode Island	13,4	5,4
Manitoba	11,9	4,7	Connecticut	11,7	4,7
Saskatchewan	12,1	4,8	New York	12,3	4,9
Alberta	7,3	2,8	New Jersey	11,7	4,5
Colombie Britannique	10,9	4,1	Pennsylvania	12,9	4,9
			Région Centre-Nord	11,4	4,6
PAYS-BAS	11,5	4,5	Région Sud	11,3	4,2
ITALIE	13,5	4,9	Région Ouest	10,0	3,8
FRANCE	13,9	5,9			
DANEMARK	14,5	5,7			
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALL.	15,6	5,7			
SUÈDE	16,4	6,5			

Sources: Statistique Canada, 1985, p. 109.
US Bureau of the Census, 1982, p. 28-29.
Conseil de l'Europe, 1981.

Pour les États-Unis, le tableau fournit la proportion de personnes âgées pour les quatre grandes régions. Chacune d'elles a atteint un niveau de vieillissement plus fort que le Québec. Il en est ainsi des neuf États qui composent la région Nord-Est, laquelle borde le Québec au sud. Ces États ne sont cependant pas les plus vieux aux États-Unis: la palme revient à la Floride dont la proportion de personnes âgées, 17,3%, atteint presque le double de celle du Québec[1].

Le Québec, comme d'ailleurs l'ensemble du Canada, est dans une étape préliminaire du vieillissement, en comparaison des pays européens occidentaux. Parmi ceux-ci, la Suède occupe l'avant-scène avec 16,4% de personnes âgées, soit presque une personne sur six.

L'accentuation du vieillissement de la population québécoise, qui est prévue dans les prochaines décennies, et qui paraît inéluctable, n'est pas exceptionnelle. Le Québec participe à un mouvement qui frappe l'ensemble des pays industrialisés. Les plus récentes projections démographiques pour le Canada et les États-Unis permettent de s'en rendre compte. Il ressort cependant du tableau 1.12 que la population du Québec, qui a été plus jeune que celle de l'ensemble du Canada ou celle des États-Unis, pourrait être plus vieille dans une quarantaine d'années.

Le graphique 1.7 permet de comparer l'évolution historique du vieillissement démographique au Québec par rapport à ce qu'ont vécu d'autres pays. George C. Myers (1982) a développé une typologie de l'évolution du vieillissement: nous avons retenu cette typologie. Pour l'évolution future, nous avons utilisé la variante faible des dernières projections des Nations Unies (1985) qui apparaît plus conforme à la situation actuelle. Le graphique 1.7 trace l'évolution de la proportion que représente la population âgée dans certains pays qui ont connu les divers types de vieillissement.

---

1. Il faut noter cependant que cet État occupe une place exceptionnelle, l'Arkansas venant en seconde place avec 13,7% de personnes âgées.

Tableau 1.12

Proportion de personnes âgées, Québec, Canada et États-Unis, 1981, 2001 et 2021

Année et scénario	Proportion de personnes âgées			Hypothèses en 2021		
	1981	2001	2021	Indice synthétique de fécondité	Solde migratoire annuel	Espérance de vie à la naissance
	%				n	années
Québec						
A		13,5	21,1	1,35	-1 200	
B	8,8	12,9	19,2	1,60	1 400	77,8
C		12,7	18,1	1,80	5 100	
D		12,5	18,3	2,10	6 000	78,0
Canada[1]						
1		14,0	21,0	1,40	50 000	
2		14,0	21,0	1,40	50 000	
3	9,7	13,6	19,6	1,66	50 000	78,3
4		13,2	18,2	1,66	100 000	
5		12,8	16,4	2,20	100 000	
États-Unis[2]						
A		13,1	17,8	1,6	250 000	76,7
B	11,3	13,1	17,3	1,9	450 000	79,6
C		13,0	16,7	2,3	750 000	83,3

1. Le scénario 2 reprend les hypothèses du scénario 1 sauf en ce qui concerne les migrations internes au Canada.
2. Les données s'appliquent aux années 1980, 2000 et 2020.

Sources: Bureau de la statistique du Québec, 1984;
Statistique Canada, 1985;
US Bureau of the Census, 1984.

Graphique 1.7

Proportion de personnes de 65 ans et plus dans la population totale de certains pays représentant quatre types d'évolution du vieillissement, 1870-2025

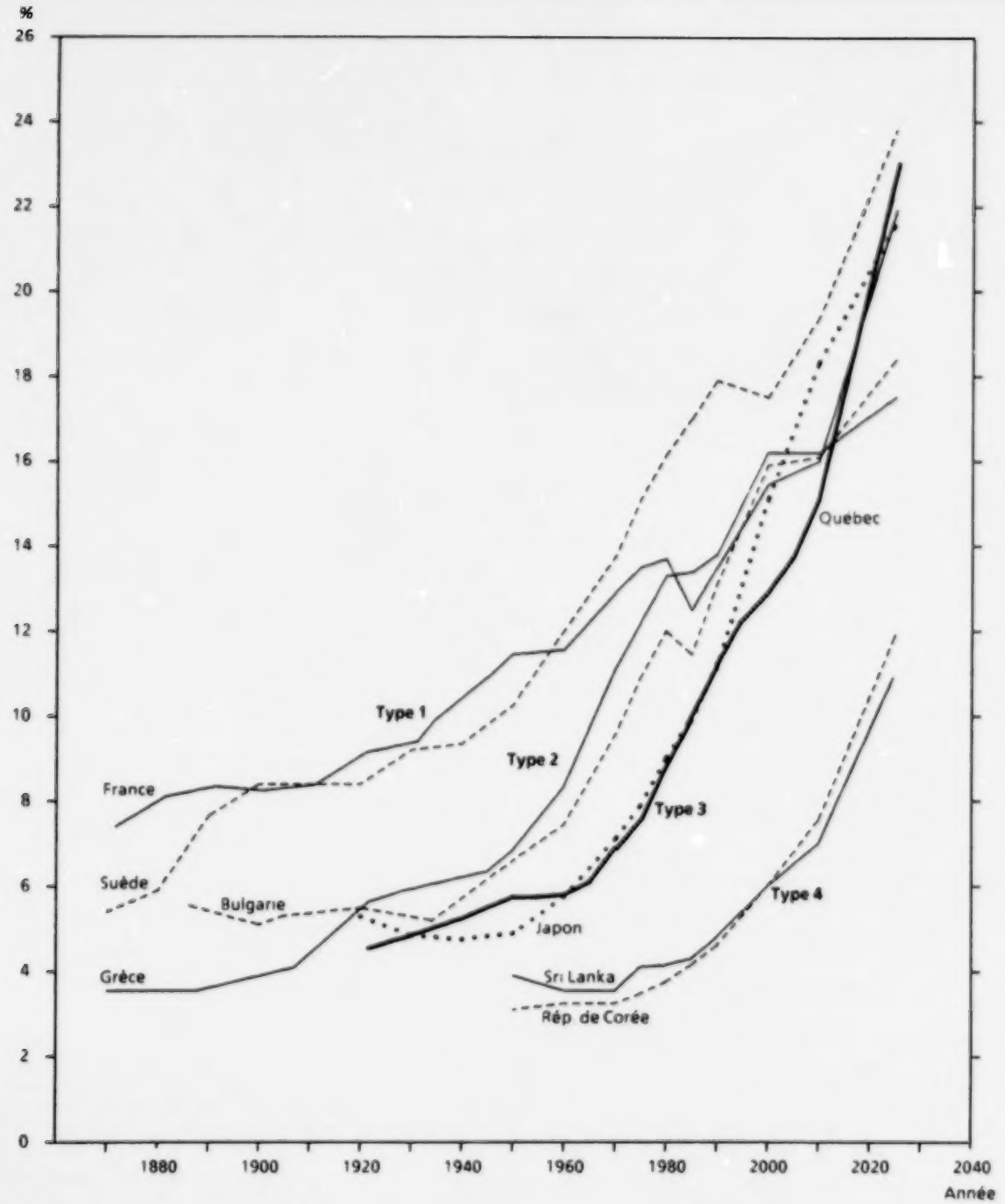

Sources : Nations Unies, 1956 et 1985.
Statistique Canada, Recensements du Canada
Bureau de la statistique du Québec, Projections

Les schémas d'évolution illustrés par cette typologie caractérisent les pays selon l'antériorité du processus du vieillissement. Le type I représente la situation de vieillissement ancien: la France et la Suède en sont de bons exemples. À l'opposé, le type IV est celui de pays venant à peine de commencer leur processus de vieillissement: des pays en voie de développement comme le Sri Lanka et la République de Corée sont dans ce cas.

Le Québec, avec le Japon, se situe donc dans un type intermédiaire. Les courbes représentant l'évolution de la proportion de personnes âgées au Québec et au Japon se côtoient presque parfaitement: ce n'est guère étonnant quand on sait que la natalité, assez élevée jusqu'au début des années cinquante dans le cas du Japon et jusqu'au début des années soixante pour le Québec, a connu dans les deux cas un déclin extrêmement rapide par la suite[1]. Ces deux populations qui étaient très jeunes par rapport aux autres pays industrialisés il y a à peine trois décennies rejoignent donc à long terme le groupe de pays à vieillissement avancé.

1.6 Quelques incidences socio-économiques

L'étude exhaustive des incidences des variations démographiques des personnes âgées déborde le cadre de ce travail. Il a semblé utile cependant de présenter un certain nombre d'indicateurs dont l'évolution laisse présager des incidences socio-économiques significatives. Le tableau 1.13 contient quelques indicateurs tirés de la structure par âge, passée ou future, du Québec.

La période envisagée ici est particulièrement longue, puisqu'elle s'étend du début du XX^{e} siècle au milieu du siècle prochain: c'est à cette condition que peuvent être mis en évidence les bouleversements des structures démographiques. La première colonne du tableau reprend une donnée présentée dans les pages précédentes: il s'agit de la proportion de personnes âgées dans la population totale.

---

1. Pour le Japon, voir Nations Unies (1973, vol. I, p. 67) et pour le Québec, S. Joe (1983, p. 93).

Au cours de cette période, la proportion de personnes âgées passe de 4,8% à 26,5% ou 19,1% selon le scénario.

Il existe toutefois une donnée qui indiquerait encore mieux que la proportion de personnes âgées quelle sera l'image de la société que les tendances démographiques sont en train de façonner. En comparant le nombre de personnes âgées au nombre de jeunes (définis ici comme le groupe 0-14 ans), on obtient un indicateur qui renvoie un portrait saisissant des transformations de la structure par âge. La colonne 2 du tableau 1.13 fournit le nombre de personnes âgées pour 100 jeunes. L'indicateur s'est fortement accru entre 1961 et 1981, passant de 16 à 41. Mais la hausse se poursuivra encore longtemps et à des niveaux très élevés. En 2031, dans le cas du scénario D, il y a 113 personnes âgées pour 100 jeunes et dans le scénario A il y en a 215, soit plus du double. En simplifiant quelque peu, la situation serait donc à l'inverse de celle qui prévalait récemment. En effet, en 1981, on a plus de deux jeunes pour une personne âgée; cinquante ans plus tard, c'est plus de deux personnes âgées pour un jeune qu'il pourrait y avoir.

Les liens familiaux ont beaucoup d'importance pour les personnes âgées. Celles-ci peuvent recevoir un support affectif et de l'aide de la part de leurs enfants, même si le partage du même logement n'est plus une pratique répandue. Il est donc intéressant de mettre en relation les personnes âgées avec les groupes d'âge dans lesquels se retrouvent une grande proportion de leurs enfants. Le rapport de dépendance familiale résulte du rapprochement du nombre de personnes de 65-79 ans à celui des groupes 40-54 ans. J.S. Siegel (1979, p. 20-21) ne prend comme dénominateur que le groupe 45-49 ans, ce qui accentue probablement les variations de l'indicateur; il semble préférable d'élargir le dénominateur de façon à mieux refléter les âges où se retrouvent les enfants des personnes âgées. Cet indicateur est très stable de 1901 à 1961: il oscille alors autour de 30. En 1981, il y a 45 personnes âgées pour 100 personnes de 40-54 ans. L'arrivée, dans le groupe de 65 ans et plus, des générations nombreuses nées dans les années cinquante explique les niveaux élevés pour l'année 2031: il pourrait y avoir alors entre 83 et

Tableau 1.13
Quelques indicateurs[1] relatifs aux personnes âgées, Québec, 1901-2061

Année et scénario		% de personnes de 65 ans et plus	Rapport personnes âgées-jeunes	Rapport de dépendance familiale	Rapport de dépendance démographique		Rapport de dépendance économique	
					Personnes âgées	Total	Personnes âgées	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1901		4,8	12,3	32,1	8,4	76,9	12,3	112,7
1921		4,6	12,1	30,9	8,0	74,6	11,8	109,1
1941		5,3	16,6	31,1	8,4	59,2	12,2	86,2
1961		5,8	16,4	31,9	9,9	70,2	14,5	102,4
1981		8,8	40,8	45,2	12,7	43,9	18,7	64,6
2001	A	13,5	85,3	41,8	19,1	41,5	27,6	59,9
	B	12,9	71,4	41,5	18,8	45,1	27,1	65,1
	C	12,7	64,6	41,5	18,7	47,6	27,0	68,7
	D	12,5	60,0	41,5	18,7	49,8	27,0	71,9
2011	A	16,1	116,4	49,2	23,1	42,9	34,0	63,2
	B	15,1	95,2	48,1	21,9	45,0	32,3	66,3
	C	14,5	83,6	47,8	21,4	46,9	31,6	69,3
	D	14,6	75,8	48,2	22,1	51,1	32,7	75,9
2021	A	21,1	162,0	78,7	32,0	51,8	47,4	76,6
	B	19,2	123,7	76,0	29,4	53,2	43,4	78,6
	C	18,1	104,8	74,3	27,9	54,6	41,2	80,4
	D	18,3	96,8	79,1	29,0	59,0	43,0	87,4
2031	A	26,2	214,8	93,4	42,6	62,4	61,7	90,4
	B	23,3	155,7	86,0	37,6	61,8	54,4	89,3
	C	21,4	126,0	82,7	34,8	62,3	50,2	90,1
	D	21,7	112,6	91,9	36,7	69,2	52,9	99,9
2061	A	26,5	215,9	87,2	43,2	63,1	62,5	91,5
	B	22,9	153,3	79,1	36,7	60,7	53,2	88,0
	C	20,5	120,8	73,8	32,8	59,9	47,6	86,9
	D	19,1	97,7	71,2	31,2	63,2	45,3	91,7

1. Signification des colonnes:
(1) $(P_{65+} \div P_t) \times 100$
(2) $(P_{65+} \div P_{0-14}) \times 100$
(3) $(P_{65-79} \div P_{40-54}) \times 100$
(4) $(P_{65+} \div P_{15-64}) \times 100$
(5) $((P_{0-14} + P_{65+}) \div P_{15-64}) \times 100$
(6) $(P_{65+} \div$ Pop. active$) \times 100$
(7) $((P_{0-14} + P_{65+}) \div$ Pop. active$) \times 100$

Sources: Calculés à partir des données des recensements du Canada et des projections du Bureau de la statistique du Québec. Pour les colonnes 6 et 7, la population active est établie à l'aide des taux d'activité observés au cours de l'année 1985.

93 personnes âgées pour 100 personnes de 40-54 ans. C'est environ trois fois plus qu'au début du XX^{e} siècle.

La colonne 4 donne le rapport de dépendance démographique des personnes âgées. Ce rapport provient de la division du nombre de personnes âgées par le nombre d'adultes de 15-64 ans. On sait que peu de personnes âgées sont sur le marché du travail; d'autre part, certains programmes gouvernementaux sont destinés à la population de 65 ans et plus et certains besoins augmentent rapidement avec l'âge (services de santé, services à domicile, centres d'accueil). L'intérêt de cet indicateur est donc de donner une idée, très approximative il est vrai, des charges que représente la population âgée pour la portion de la population en âge de travailler. On constate que l'augmentation de ce rapport sera particulièrement forte. Déjà, entre 1961 et 1981, il y a eu une certaine augmentation (de 9,9 à 12,7 personnes âgées pour 100 personnes de 15-64 ans), ce qui contraste avec la stabilité de la période 1901-1961. Mais la hausse récente est modeste comparativement à ce qui s'annonce (autour de 19 personnes âgées pour 100 adultes de 15-64 ans, en 2001, et entre 35 et 43, en 2031).

Il est intéressant de voir dans quelle mesure cet accroissement du poids des personnes âgées peut être compensé par la réduction de la proportion de jeunes, l'hypothèse implicite étant que les ressources libérées par la diminution du nombre de jeunes pourront être affectées aux besoins des personnes âgées. On a donc calculé le rapport de dépendance démographique total (colonne 5) qui est obtenu en divisant la somme des personnes âgées et des jeunes (définis ici comme le groupe 0-14 ans) par le nombre d'adultes de 15-64 ans. De 1961 à 1981, sous l'effet de la baisse de la natalité, ce rapport diminue de 70 à 44. À moyen terme, il pourra être supérieur ou inférieur au niveau actuel. La période actuelle apparaît donc particulièrement favorable car à très long terme le rapport de dépendance revient à des niveaux assez élevés. L'effet réel de ce relèvement dépend des caractéristiques de la consommation (publique et privée) d'une personne âgée par rapport à celle d'un jeune. Inutile de préciser que les caractéristiques de la consommation

des individus selon l'âge peuvent varier beaucoup d'ici là, mais retenons que la hausse du nombre de personnes âgées, entre 1981 et 2031, dépasse la baisse du nombre de jeunes.

Le rapport de dépendance économique sert à corriger quelque peu le caractère approximatif du rapport de dépendance calculé strictement à partir de la structure par âge. En effet, l'indicateur fourni à la colonne 6 tient compte du nombre de personnes sur le marché du travail. Comme notre objectif est de mettre en relief l'incidence des variations démographiques, nous avons maintenu les taux d'activité constants au niveau observé en 1985. De cette manière, seule la structure démographique détermine les variations de l'indicateur. Le dénominateur est donc constitué de la population active et le numérateur des personnes âgées de 65 ans et plus. Le dénominateur comprend un certain nombre d'actifs ayant atteint 65 ans; il n'y a pas lieu de les exclure, car ces personnes contribuent comme les autres actifs à la production de biens et services. À cause de la constance du taux d'activité, le rapport de dépendance économique fluctue de la même manière que le rapport de dépendance démographique des personnes âgées. Si, en 1981, on trouve 18,7 personnes âgées pour 100 actifs, il y en a 27 en 2001, et de 50 à 62 en 2031. La hausse est donc considérable, bien qu'elle pourrait être atténuée par une augmentation du taux d'activité.

Le rapport de dépendance économique total (colonne 7) comprend à la fois les personnes âgées et les jeunes. Il permet de voir que l'augmentation du nombre de personnes âgées n'est pas compensée par la réduction du nombre de jeunes. Il y a donc une hausse de cet indicateur de la charge des dépendants.

1.7 Conclusion

Le Québec est engagé dans un processus de vieillissement démographique inéluctable. Les tendances actuelles de la mortalité et de la fécondité conduisent à long terme vers une proportion de personnes âgées de 25% environ. Même si on suppose le maintien de la mortalité au ni-

veau actuel, ce qui est improbable, et la remontée de la fécondité au seuil de remplacement des générations, ce qui nécessiterait des changements de comportements assez grands, la proportion de personnes âgées se stabiliserait à long terme à 18% environ, soit le double de la proportion observée en 1981 (8,8%).

Le poids démographique des personnes âgées est donc appelé à s'accroître fortement au Québec, comme dans les autres pays industrialisés. Déjà le vieillissement est sensible. Entre 1961 et 1985, la proportion de personnes âgées est passée de 5,8% à 9,6%. Leur effectif a bondi de 306 301 à 634 800 pendant la même période. Au cours des cinq prochaines années, la population âgée s'accroîtra d'environ 20 000 personnes par année. Ces quelques chiffres montrent que le vieillissement est un phénomène bien actuel. Il est donc important de connaître les caractéristiques démographiques, mais aussi socio-économiques des personnes âgées. Les deux prochains chapitres abordent certains aspects géographiques de la vie des personnes âgées: leur localisation dans l'espace québécois et leur mobilité résidentielle.

CHAPITRE 2

LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Il est possible de caractériser la répartition spatiale des personnes âgées en fonction d'une grande variété de territoires. Dans le présent chapitre, cinq types de territoire ont été retenus pour décrire la localisation des personnes âgées au Québec: les régions administratives, l'habitat rural-urbain, la taille des zones urbaines, les régions métropolitaines et agglomérations de recensement, et les municipalités. Deux questions orienteront l'analyse: où trouve-t-on le plus grand nombre de personnes âgées et quel est le degré de vieillissement des divers territoires considérés.

Ces questions sont importantes, car elles vont permettre d'apporter un début de réponse à l'hypothèse souvent exprimée de la marginalisation territoriale de la population âgée[1].

2.1 Les régions administratives

Le tableau 2.1 fournit les données relatives aux personnes âgées en fonction du premier critère de répartition géographique examiné ici, la région administrative. Les données sont tirées du recensement canadien de 1981. Il est normal de constater que la région de Montréal, la plus populeuse du Québec, regroupe aussi le plus grand nombre de personnes âgées, soit 59%. L'importance de l'Île-de-Montréal ressort nettement: plus du tiers des personnes âgées du Québec y habitent. La population âgée de cette sous-région se distingue par son faible rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes): à peine 61. Seules quelques régions (l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nouveau-Québec) présentent un rapport égal à 100, i.e. qu'il y a autant d'hommes que de femmes, parmi les personnes de 65 ans et plus.

---

1. Voir notamment P.Y. Villeneuve, 1978, chapitre IV, p. 125-163.

Tableau 2.1

Population de 65 ans et plus, régions administratives et sous-régions de Montréal, Québec, 1981

Région et sous-région	Population de 65 ans et plus	Répartition de la population âgée	% dans la population de chaque région ou sous-région			Rapport personnes âgées-jeunes[1]	Rapport de masculinité[2]
			65 ans et plus	65-74 ans	75 ans et plus		
	n	%					
01 Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	21 248	3,7	9,1	5,7	3,3	38	93
02 Saguenay — Lac-Saint-Jean	17 406	3,1	5,8	3,9	1,8	23	87
03 Québec	92 283	1,6	8,9	5,8	3,2	40	70
04 Trois-Rivières	43 367	7,6	9,8	6,4	3,5	45	74
05 Estrie	23 878	4,2	10,0	6,4	3,6	44	72
06 Montréal	336 831	59,2	9,3	6,0	3,3	45	67
6N Nord-de-Montréal	40 556	7,1	7,6	5,1	2,5	32	81
6L Laval	15 392	2,7	5,7	3,8	2,0	26	67
6M Île-de-Montréal	202 966	35,6	11,5	7,4	4,1	68	61
6S Sud-de-Montréal	77 917	13,7	7,3	4,8	2,5	30	75
07 Outaouais	19 895	3,5	7,3	4,8	2,4	31	86
08 Abitibi-Témiscamingue	9 841	1,7	6,4	4,4	2,1	24	100
09 Côte-Nord	4 127	0,7	3,6	2,4	1,1	13	100
10 Nouveau-Québec	479	0,1	2,7	1,7	1,0	7	100
Québec	569 355	100,0	8,8	5,7	3,1	41	71

1. Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de 0-14 ans.
2. Nombre d'hommes pour 100 femmes dans la population de 65 ans et plus.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir du Recensement du Canada, 1981.

Le graphique 2.1 permet de comparer le degré de vieillissement des régions administratives. La proportion de la population de 65 ans et plus et celle de la population de 75 ans et plus évoluent parallèlement d'une région à l'autre. La sous-région de l'Île-de-Montréal attire l'attention par le degré de vieillissement qui y est plus avancé qu'ailleurs: 11,5% de la population fait partie du groupe des 65 ans et plus et 4,1%, du groupe 75 ans et plus. Il s'agit d'un vieillissement beaucoup plus prononcé que ce qui est observé pour la population québécoise dans son ensemble (8,8% de personnes âgées) et a fortiori pour les populations de régions comme le Saguenay — Lac-Saint-Jean (5,8% de personnes âgées) ou la Côte-Nord (3,6%).

Graphique 2.1
Proportion de personnes de 65 ans et plus et de personnes de 75 ans et plus dans la population, par région ou sous-région administrative, Québec, 1981

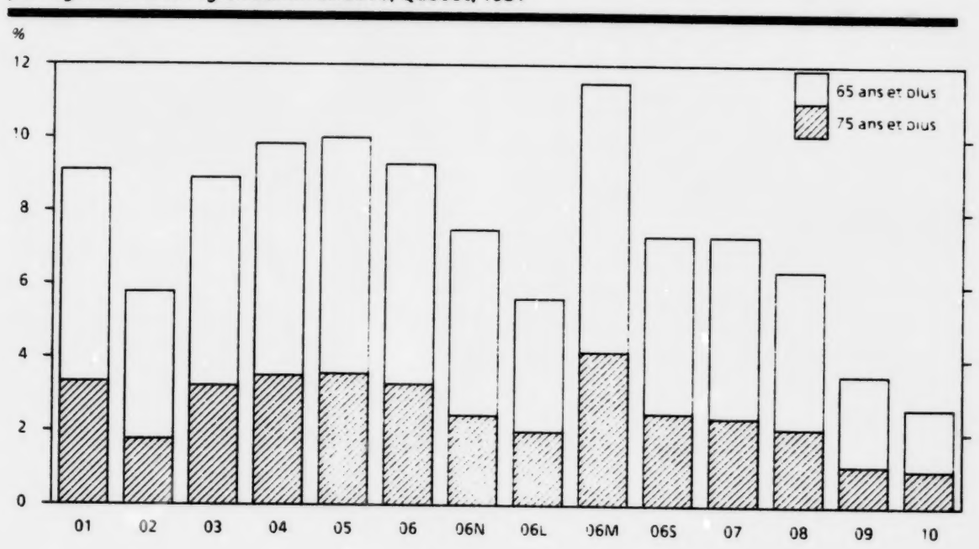

Source Tableau 2.1

tuées en banlieue de villes plus importantes. Les banlieues ont connu une forte expansion au cours des vingt dernières années et elles ont attiré un grand nombre de jeunes familles, ce qui explique le peu de personnes âgées qui y habitent.

2.6 Conclusion

Au terme de cet examen de certaines caractéristiques des personnes âgées et du vieillissement en fonction de critères géographiques, il faut conclure en la très grande variété des situations. La localisation des personnes âgées dépend évidemment de la structure générale du peuplement du Québec, mais elle obéit aussi à d'autres facteurs. C'est ainsi que certaines régions ou municipalités contiennent une très forte proportion de personnes âgées, d'autres au contraire en ont très peu. Néanmoins, les données examinées ne permettent pas de conclure en la marginalisation des personnes âgées: il y a une certaine surreprésentation des personnes âgées dans des territoires donnés, mais on ne trouve pas une ségrégation très poussée. Pour vérifier une telle hypothèse de façon complète, il faudrait aller un peu plus loin et pénétrer à l'intérieur des villes, au niveau de quartiers. C'est ainsi qu'à Côte-Saint-Luc, la municipalité la plus âgée au Québec, les cinq secteurs de recensement, dont la population varie de 3 513 à 7 879 personnes, comptent entre 8,6% et 29,3% de personnes de 65 ans et plus, en 1981. À Westmount, la proportion de personnes âgées s'étend de 7,9% à 27,8% dans les six secteurs (population totale de 1 584 à 5 004). À Sillery, autre municipalité démographiquement âgée, il y a de 8,4% à 27,1% de personnes âgées selon le secteur (on y relève 4 secteurs dont la taille s'échelonne de 2 210 à 5 239 personnes). Un relevé systématique du territoire montréalais révélerait sûrement des concentrations de personnes âgées. À ce niveau, il est donc possible d'identifier, comme cela a été fait dans certaines études américaines, de véritables enclaves de personnes âgées ("gerontic enclaves": J.S. Siegel et M. Davidson, 1984, p. 34-35). L'analyse complète de la localisation des personnes âgées et du vieillissement exigerait donc de tenir compte de la répartition des personnes âgées au niveau local.

CHAPITRE 3

LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE

Il est difficile d'établir des règles précises quant au degré de vieillissement des régions. L'étude du vieillissement régional exigerait l'examen de l'histoire du peuplement et des caractéristiques démographiques (natalité, mortalité et mobilité) particulières à chaque région sur une période assez longue. Dans le cadre du présent travail, il convient de se limiter à un aperçu assez sommaire des facteurs en cause. Le tableau 2.2 contient quelques indicateurs démographiques pouvant aider à comprendre le vieillissement différent de la population des régions. On constate d'abord que l'espérance de vie varie assez peu d'une région à l'autre. Le niveau de mortalité ne semble donc pas d'une grande importance dans l'explication du degré de vieillissement des régions. Par contre, il y a des variations notables en ce qui a trait au niveau de fécondité, représenté ici par l'indice synthétique de fécondité, et au niveau des migrations défini par le taux d'accroissement migratoire. Ce dernier taux est obtenu de façon résiduelle, en ce sens qu'il provient de la différence entre l'accroissement total et l'accroissement naturel de chaque région.

En se fondant sur les données du tableau 2.2, il est possible de relier le fort vieillissement de l'Île-de-Montréal à un niveau de fécondité particulièrement bas (le plus faible au Québec) et à des pertes migratoires assez importantes. Nous reviendrons d'ailleurs au chapitre suivant sur la question de l'effet de la mobilité de la population montréalaise sur la structure par âge. Les autres sous-régions de Montréal sont composées de populations relativement jeunes, en raison probablement de l'apport migratoire dont elles ont profité et d'un niveau de fécondité plus élevé que l'Île.

Les régions périphériques, comme le Saguenay – Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nouveau-Québec, sont plus jeunes que la moyenne québécoise. Ces régions ont eu dans le passé une fécondité plus forte, ce qui explique probablement une proportion moins élevée de personnes âgées. Le Bas-Saint-Laurent–Gaspésie est de peuplement plus ancien et cette région a connu des migrations négatives très

Tableau 2.2

Indicateurs démographiques des régions administratives, Québec, 1971-1981

Région	Espérance de vie à la naissance 1981		Indice synthétique de fécondité		Taux d'accroissement migratoire résiduel	
	Sexe masculin	Sexe féminin	1971	1981	1971-1976	1976-1981
	années		nombre d'enfants		°/oo	
01 Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	71,3	79,2	2,3	1,8	-12,3	-4,7
02 Saguenay — Lac-Saint-Jean	69,5	77,0	2,2	2,0	-8,6	-3,3
03 Québec	71,0	79,0	2,1	1,6	-0,8	1,4
04 Trois-Rivières	71,0	79,4	1,9	1,8	-5,2	-0,1
05 Estrie	70,4	78,7	2,2	1,8	-3,4	-0,6
06 Montréal	71,3	78,7	2,0	1,8	-0,3	-2,1
6N Nord-de-Montréal	70,9	78,2	1,8	1,5	20,3	22,0
6L Laval	72,0	78,9	1,8	1,3	7,2	9,0
6M Île-de-Montréal	71,1	78,6			-14,8	-16,3
6S Sud-de-Montréal	71,6	78,7	2,0	1,7	18,9	8,7
07 Outaouais	69,9	78,1	2,3	1,6	10,3	-7,8
08 Abitibi-Témiscamingue	69,4	77,7	2,5	2,0	-11,1	-6,3
09 Côte-Nord	70,2	78,2	2,5	1,8	9,8	-16,8
10 Nouveau-Québec	68,3	72,0	6,1	2,7	-5,5	-4,7
Québec	71,0	78,7	2,0	1,6	-1,3	-2,1

Sources: Indice synthétique de fécondité: BSQ, 1984b, p. 31.
Espérance de vie à la naissance: BSQ, 1984b, p. 21.
Taux d'accroissement migratoire résiduel (taux ayant une valeur annuelle): BSQ, 1985, p. 56.

fortes dans les décennies 1950 et 1960; ces facteurs peuvent expliquer un vieillissement plus prononcé que dans les autres régions périphériques (9,1% de personnes âgées par rapport à 5,8% au Saguenay–Lac-Saint-Jean, par exemple).

Le tableau 2.1 contient aussi le rapport entre le nombre de personnes âgées et le nombre de jeunes de moins de 15 ans. Cet indice reflète le vieillissement différent d'une région à l'autre qui a été observé par la comparaison de la proportion de personnes âgées. Le classement des régions en fonction de cet indice ressemble beaucoup à celui fondé sur la proportion de personnes âgées. Toutefois, le caractère spécial de l'Île-de-Montréal y est mis en évidence. Comme la proportion de jeunes y est relativement faible, le vieillissement de cette sous-région tranche encore plus nettement. Ainsi, l'Île-de-Montréal, qui n'est pas tellement plus vieille que l'Estrie en terme de proportion de personnes âgées (11,5% et 10,0%, respectivement), s'en détache-t-elle nettement sur le plan du rapport personnes âgées-jeunes (68 et 44, respectivement).

2.2 L'habitat rural-urbain

Les personnes de 65 ans et plus habitent les zones urbaines en très grande majorité[1]. Avec 80,7% d'urbains, la population âgée est même légèrement plus urbaine que l'ensemble des Québécois (77,5%). L'examen de la période 1951-1981 révèle que l'accroissement de l'urbanisation chez les personnes âgées s'est fait jusqu'en 1971. La répartition rurale-urbaine a en effet très peu changé depuis, comme on peut le constater à la lecture du tableau 2.3[2].

---

1. Il s'agit de la définition utilisée au recensement canadien. Toute région dont la concentration démographique est de 1 000 habitants et dont la densité est de 400 habitants ou plus au kilomètre carré est considérée urbaine. Tout territoire situé en dehors des régions urbaines est une région rurale.
2. Il y a eu une légère modification dans la définition de la population urbaine en 1981: la densité de population requise est de 400 habitants au kilomètre carré, par rapport à 386 en 1976 (1 000 hab. au mille carré). La population urbaine aurait donc été légèrement plus nombreuse si ce dernier critère avait été maintenu.

La stabilisation de la répartition urbaine-rurale entre 1971 et 1981 masque cependant la transformation qui s'est produite dans la population rurale. Celle-ci est composée d'une population agricole

Tableau 2.3

Population de 65 ans et plus selon l'habitat urbain et rural, Québec, 1951 à 1981

Année	Population urbaine	Population rurale	Total[1]	Proportion d'urbains dans le groupe 65 ans et plus	Proportion de personnes âgées dans la population	
					urbaine	rurale
	n				%	
1951	155 400	76 600	232 100	67,0	5,8	5,6
1956	186 000	78 000	264 000	70,5	5,7	5,6
1961	226 300	80 000	306 200	73,9	5,8	5,9
1966	270 800	80 800	351 600	77,1	6,0	6,4
1971	330 600	82 400	413 000	80,0	6,8	7,1
1976	385 100	96 300	481 400	80,0	7,8	7,4
1981	459 200	110 200	569 300	80,7	9,2	7,6

1. Les effectifs ayant été arrondis à la centaine près, le total peut différer de la somme des parties.

Sources: Statistique Canada, Recensements du Canada, 1951 à 1981. Compilations du Bureau de la statistique du Québec.

(membres de ménages d'exploitants agricoles) et d'une population non agricole (les autres ménages). Le tableau 2.4 permet de voir que la population rurale agricole est en décroissance entre 1971 et 1981, alors que la population rurale non agricole augmente de 50%[1]. Il n'y a donc plus que très peu d'exploitants agricoles chez les personnes âgées et celles-ci sont de moins en moins membres de ménages d'exploitants. Par contre, le milieu rural, là où la densité est plus faible par rapport au milieu urbain, attire ou retient les personnes âgées. Il ne faut cependant pas se tromper: il s'agit probablement de milieux ruraux très près de centres urbains importants. Ainsi, dans l'ensemble du Canada, près de la moitié de l'augmentation de la population rurale est survenue dans les régions métropolitaines et les agglomérations de recensement (Statistique Canada, 1984, p. 15-16).

Tableau 2.4

Population rurale de 65 ans et plus selon le caractère agricole ou non agricole, Québec, 1971, 1976 et 1981

Année	Population rurale agricole	Population rurale non agricole	Total	Population rurale agricole
		n		%
1971	13 975	68 430	82 405	17,0
1976	7 205	89 090	96 295	7,5
1981	7 685	102 550	110 235	7,0

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

1. Il faut noter que la définition d'exploitant agricole a changé d'un recensement à l'autre, surtout en ce qui a trait au montant des ventes (de produits agricoles) nécessaires pour que la ferme réponde à la définition. En 1971, le montant minimum était de 50$, en 1976 de 1 200$ et en 1981 de 250$. On ne sait pas dans quelle mesure ces changements ont pu affecter le nombre d'exploitants agricoles.

Le vieillissement de la population urbaine s'est fortement accentué entre 1976 et 1981, la proportion de personnes âgées grimpant de 7,8% à 9,2% (voir le tableau 2.3). Le milieu rural ne vieillit pas aussi rapidement: alors qu'en 1971 la population rurale était plus vieille que la population urbaine, c'est l'inverse dix ans plus tard! Il est possible que ce phénomène de vieillissement différentiel soit lié en partie à la forte croissance de la population rurale non agricole: le milieu rural attirerait de jeunes couples ou des familles, ce qui contribuerait à vieillir le milieu urbain.

2.3 Les régions urbaines selon la taille

Il est intéressant aussi de se demander si le degré de vieillissement varie en fonction de la taille des régions urbaines. Les données du tableau 2.5 et le graphique 2.2 indiquent que ce sont les petites régions urbaines, celles de moins de 5 000 habitants qui ont la plus forte proportion de personnes âgées. Il y a même une relation directe entre la taille de la région urbaine et le vieillissement, pour les quatre catégories comptant de 1 000 à 30 000 habitants. Au-delà de ce niveau, il n'y a pas de tendance précise. Les relations entre la taille de la région urbaine et le vieillissement sont donc identiques à celles observées à partir des données du recensement de 1971 (J.-V. Frenette, 1976, p. 250).

Les deux grandes régions urbaines du Québec (Montréal et Québec) regroupent deux personnes âgées sur trois (deuxième colonne du tableau 2.5); ceci met en évidence la concentration du peuplement. Les petites villes (moins de 5 000 habitants) représentent tout de même une certaine importance, puisqu'on y retrouve 10% des personnes âgées. Quant aux régions urbaines de 100 000 à 499 000 habitants, elles n'abritent que 5,9% des personnes âgées. Les particularités du peuplement sur le territoire québécois imprègnent donc la répartition géographique des personnes âgées.

Tableau 2.5

Population de 65 ans et plus selon la taille des régions urbaines, Québec, 1981.

Taille	Population de 65 ans et plus	Répartition de la population âgée	Proportion de personnes âgées dans chaque catégorie
	n	%	%
500 000 et plus	303 625	66,1	9,1
100 000 - 499 999	27 110	5,9	8,7
30 000 - 99 999	40 755	8,9	9,3
10 000 - 29 999	30 375	6,6	8,0
5 000 - 9 999	11 360	2,5	9,3
2 500 - 4 999	23 225	5,1	10,3
1 000 - 2 499	22 700	4,9	11,7
Total	459 135	100,0	9,2

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (92-901).

Graphique 2.2
Proportion de personnes de 65 ans et plus selon la tranche de population des régions urbaines, Québec, 1981

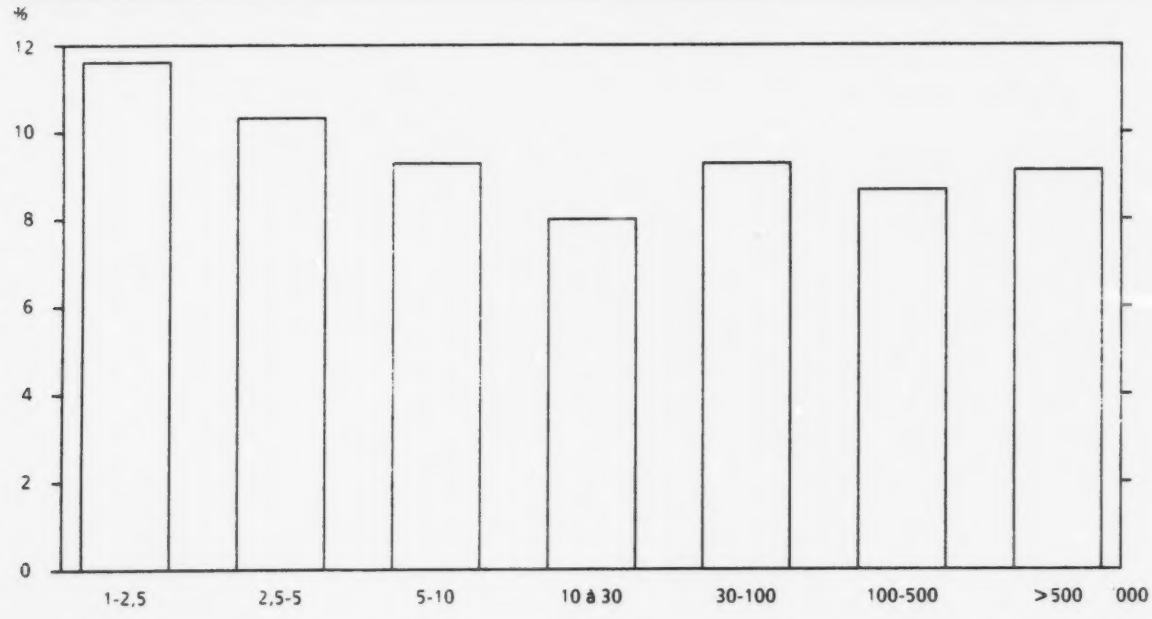

Source Tableau 2.5

2.4 Les régions métropolitaines et les agglomérations de recensement

Au Québec, il y a quatre régions métropolitaines de recensement, auxquelles il faut ajouter la partie québécoise de la région métropolitaine d'Ottawa-Hull, et quatre agglomérations de recensement. Une région métropolitaine doit être formée d'un noyau urbanisé d'au moins 100 000 habitants, alors qu'une agglomération de recensement s'appuie sur un noyau urbanisé comptant entre 10 000 et 99 999 habitants. Le tableau 2.6 présente certaines caractéristiques du vieillissement des régions métropolitaines du Québec et des agglomérations où résident au moins 50 000 habitants.

La plus forte concentration de personnes âgées se retrouve dans la région métropolitaine de Montréal: 260 070 personnes âgées y vivent, soit 46% du total québécois. Il est normal qu'il en soit ainsi, cette région étant de loin la plus populeuse (44% de la population québécoise). Québec vient en seconde place, loin derrière, avec 48 050 personnes âgées. Aucune autre concentration urbaine ne compte plus de 11 000 personnes âgées.

Le vieillissement varie beaucoup entre les diverses régions métropolitaines et agglomérations de recensement. Les facteurs locaux sont très importants dans l'explication du vieillissement qui s'échelonne de 5,6% de personnes âgées dans Hull, portion québécoise de la grande région d'Ottawa-Hull, à 10,4% dans Shawinigan, zone industrielle qui a connu des difficultés économiques. Le rapport personnes âgées-jeunes (5^{e} colonne du tableau 2.6) fournit une autre facette du vieillissement, mais le classement des différentes unités considérées n'est que légèrement modifié, par rapport à l'utilisation de la proportion de personnes âgées.

Une autre information importante est fournie au tableau 2.6: il s'agit du rapport de masculinité chez les personnes de 65 ans et

Tableau 2.6

Population de 65 ans et plus, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 50 000 habitants et plus, Québec, 1981

	Population de 65 ans et plus	% dans la population de chaque région ou agglomération de recensement			Rapport personnes âgées-jeunes[1]	Rapport de masculinité[2]	
		65 ans et plus	65-74 ans	75 ans et plus		65 ans et plus	75 ans et plus
Région métropolitaine de recensement							
Chicoutimi-Jonquière	8 065	6,0	4,2	1,8	25	79	73
Montréal	260 070	9,2	6,0	3,2	46	64	51
Ottawa-Hull (partie québ.)	9 500	5,6	3,8	1,8	23	71	55
Québec	48 050	8,3	5,5	2,9	39	59	47
Trois-Rivières	10 200	9,2	6,0	3,2	45	63	53
Agglomération de recensement							
Drummondville	5 155	9,4	6,4	3,0	42	72	64
Saint-Jean-sur-Richelieu	5 030	8,3	5,4	2,9	39	71	60
Shawinigan	6 490	10,4	7,0	3,3	56	73	62
Sherbrooke	10 930	9,3	6,0	3,3	42	62	51

1. Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de 0-14 ans.
2. Nombre d'hommes pour 100 femmes, dans la population d'un groupe d'âge donné.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-917).

plus. Le rapport de masculinité représente tout simplement le nombre d'hommes pour 100 femmes. Dans la population tous âges, l'effectif de sexe masculin ne diffère que légèrement de l'effectif féminin: le rapport de masculinité s'établit à 97 en 1981. On a vu au chapitre 1 que ce rapport diminue fortement avec l'âge, de sorte qu'il n'est plus que de 71 chez les personnes de 65 ans et plus. Dans plusieurs régions métropolitaines et agglomérations de recensement, le rapport de masculinité chez les personnes âgées est voisin de la moyenne québécoise. Dans d'autres, par contre, il s'en éloigne de façon significative, soit vers le haut (Chicoutimi-Jonquière, avec 79), soit vers le bas (Québec, avec 59). Chez les personnes très âgées (75 ans et plus), le rapport est encore plus faible (moyenne québécoise de 59). Là aussi les variations entre les diverses zones sont grandes. Dans plusieurs cas, il n'y a plus qu'un homme pour deux femmes (Montréal, Québec, Sherbrooke), alors que dans Chicoutimi-Jonquière, le rapport demeure plus élevé (73 hommes pour 100 femmes).

2.5 Les municipalités

La dernière facette de la localisation des personnes âgées qui sera examinée fait appel à la municipalité. Au recensement, tout territoire constitué en corporation et régi par des lois provinciales forme une municipalité. Dans la présente section, nous allons relever certaines particularités relatives aux personnes âgées au niveau des municipalités de 10 000 habitants ou plus (il y en a 98).

Treize municipalités québécoises comptent plus de 5 000 personnes âgées. Le tableau 2.7 en donne la liste. La ville de Montréal arrive facilement en tête, avec 128 850 personnes de 65 ans et plus. Seulement trois de ces municipalités ne font pas partie des régions métropolitaines de Montréal et Québec. Il s'agit de Sherbrooke, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe.

Tableau 2.7

Municipalités comptant plus de 5 000 personnes âgées, Québec, 1981

Municipalité	Nombre de personnes âgées	Municipalité	Nombre de personnes âgées
	n		n
Montréal	128 850	Longueuil	7 300
Québec	21 560	Côte-Saint-Luc	6 070
Laval	15 385	Trois-Rivières	6 010
Sherbrooke	8 645	LaSalle	5 655
Verdun	8 525	Saint-Hyacinthe	5 515
Montréal-Nord	7 975	Beauport	5 250
Saint-Laurent	7 450		

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-917).

Tableau 2.8

Municipalités de 10 000 habitants ou plus dont la proportion de personnes âgées est la plus élevée (13,0% ou plus), Québec, 1981

Municipalité	Proportion de personnes âgées	Municipalité	Proportion de personnes âgées
	%		%
Côte-Saint-Luc	22,0	Lachute	13,3
Westmount	17,5	Montréal	13,1
Sillery	16,0	Drummondville	13,1
Outremont	15,3	Québec	13,0
Mont-Royal	14,5	Lachine	13,0
Saint-Hyacinthe	14,4	Saint-Lambert	13,0
Verdun	13,9		

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-917).

Le tableau 2.8 donne la liste des municipalités dont la proportion de personnes âgées atteint 13% ou plus. Le vieillissement atteint des proportions parfois remarquables, comme c'est le cas de Côte-Saint-Luc (avec 22,0% de personnes âgées) et de Westmount (avec 17,5%). Ces proportions sont très élevées, même en comparaison des États-Unis où seulement quatre villes de 100 000 habitants ou plus comptent plus de 17,5% de personnes âgées[1]. Côte-Saint-Luc et Westmount sont des villes où la proportion de personnes d'origine juive, pour la première, et d'origine britannique, pour la seconde, est élevée[2]. Or ce sont justement deux groupes ethniques qui se caractérisent par un vieillissement plus avancé que la moyenne québécoise, comme on le verra au chapitre 5.

La population de dix-huit municipalités peut être considérée comme très jeune (moins de 4% de personnes âgées). La majorité d'entre elles (quatorze sur les dix-huit mentionnées au tableau 2.9) sont si-

Tableau 2.9

Municipalités de 10 000 habitants ou plus dont la proportion de personnes âgées est la plus faible (moins de 4%), Québec, 1981

Municipalité	Proportion de personnes âgées	Municipalité	Proportion de personnes âgées
	%		%
Chibougamau	1,5	Baie-Comeau	3,4
Sainte-Julie	2,0	Val-Bélair	3,4
Fleurimont	2,0	Gatineau	3,6
Dollard-des-Ormeaux	2,7	Boucherville	3,6
Sept-Iles	2,8	Mascouche	3,6
Terrebonne	2,9	Saint-Bruno-de	
Boisbriand	3,0	Montarville	3,7
Hauterive	3,2	Rock-Forest	3,8
Brossard	3,3	Kirkland	3,9
Blainville	3,3		

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-917).

1. Il s'agit de St-Petersburg (25,8%), Hollywood (25,1%), Fort Lauderdale (19,1%) et St-Louis (17,6%): D.J. Bogue, 1985, p. 118.
2. Les personnes d'origine juive forment 70% de la population de Côte-Saint-Luc et celles d'origine britannique, 56% de Westmount.

Pour la personne âgée, un changement de domicile est souvent une expérience qui prend une grande signification. D'une part, elle occupe en général son logement ou sa propriété depuis de nombreuses années. D'autre part, le déménagement peut découler d'un événement plus ou moins traumatisant comme le départ des enfants, le décès du conjoint, la prise de la retraite, une maladie ou une diminution des capacités physiologiques. Tout simplement, il peut s'agir du retour à la région d'origine ou encore d'une migration vers la campagne ou la petite ville plus calme. Il existe donc une grande variété de motivations et de facteurs qui expliquent la mobilité chez les personnes âgées. Par ailleurs, certains chercheurs déplorent le peu d'études sur l'immobilité résidentielle des personnes âgées (M.E. Wexler et B. Mishara, 1985, et T.B. Eaton, 1983, p. 101-102). Dans ce contexte, tous les types de mobilité prennent une importance considérable, aussi bien la mobilité locale (ou déménagement à l'intérieur de la même municipalité) que la migration (ou déménagement dans une autre municipalité, selon la définition habituelle de Statistique Canada).

Les données du recensement relatives à la mobilité découlent de la question "Où habitiez-vous, il y a cinq ans?" qui est posée à un échantillon de ménages privés[1]. La grande majorité des personnes âgées sont donc concernées (environ 92%). Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que le comportement de mobilité des personnes vivant en institution diffère sûrement du comportement du reste de la population. Le fait même qu'une personne âgée soit dans une institution suppose qu'elle a connu un déménagement plus ou moins récent. Une proportion non négligeable de ces déménagements dont le recensement ne tient pas compte ont pu avoir lieu dans les cinq années précédant le recensement.

---

1. En fait, la question sur la mobilité a été posée aussi aux non-pensionnaires d'institution; le seul groupe exclu est donc formé des pensionnaires d'institution.

L'objectif du présent chapitre est triple: brosser un tableau de la mobilité des Québécois de 65 ans et plus, comparer la propension à déménager des personnes âgées à celle de l'ensemble de la population et évaluer le solde migratoire de la population âgée dans l'ensemble du Québec, dans les régions administratives et dans les régions métropolitaines de recensement.

3.1 Le statut de mobilité

Le tableau 3.1 donne le statut de mobilité de la population âgée du Québec en 1981. Comme la question posée portait sur la résidence cinq ans auparavant, le statut de mobilité concerne la population qui avait 60 ans et plus en 1976.

On peut noter que 146 835 personnes âgées ont connu un déménagement au cours de cette période. Même si la majorité des personnes âgées n'ont pas déménagé, celles qui ont changé de résidence représentent tout de même 28% du total. La plupart des personnes ayant déménagé l'ont fait, soit dans la même municipalité (18% sur les 28%), soit dans la même région administrative (7%).

Le statut de mobilité ne varie pas beaucoup d'un sexe à l'autre, bien que la proportion de femmes ayant déménagé soit un peu plus élevée (28% par rapport à 26% pour les hommes). Sur le plan des effectifs cependant, le nombre de femmes ayant déménagé (58 330) dépasse de beaucoup celui des hommes (36 630); cela s'explique avant tout par le fait que la population âgée féminine est beaucoup plus nombreuse que sa contrepartie masculine. Signalons finalement qu'il y a plus de personnes âgées qui sont venues d'un autre pays que d'une autre province canadienne.

Tableau 3.1

Statut de mobilité de la population de 65 ans et plus selon le sexe, Québec, 1981

Statut de mobilité	Hommes	Femmes	Total	H	F	T
		n			%	
Personnes n'ayant pas déménagé	164 395	215 040	379 440	74	71	72
Personnes ayant déménagé:	57 965	88 875	146 835	26	29	28
dans la même municipalité	36 630	58 330	94 965	16	19	18
migrants:	21 335	30 545	51 870	10	10	10
intrarégionaux	14 910	21 935	36 955	7	7	7
interrégionaux	3 890	4 755	8 530	2	2	2
d'une autre province	775	1 030	1 800	0	0	0
d'un autre pays	1 760	2 825	4 585	1	1	1
Total	222 355	303 915	526 275	100	100	100

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir des données du Recensement du Canada, 1981 (92-907), et données non publiées. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

3.2 La probabilité de déménager et celle de migrer

Le statut de mobilité sert à caractériser la population au recensement de 1981. Si l'on veut étudier la propension à déménager ou à migrer, il faut avoir recours à la probabilité de déménager (ou de ne pas déménager) et à la probabilité de migrer (probabilité de changer de municipalité pendant la période). Ces probabilités sont calculées en tenant compte au dénominateur des personnes qui ont quitté le Québec pour le reste du Canada (il est impossible de savoir exactement combien ont émigré à l'étranger), tout en retranchant les personnes qui sont arrivées au Québec au cours de la période 1976-1981.

Le tableau 3.2 et le graphique 3.1 permettent de comparer la probabilité de déménager à l'intérieur de la même municipalité (ou mobilité locale) et la probabilité de migrer selon l'âge et le sexe. Il en ressort nettement que les personnes âgées sont moins mobiles que le reste de la population. Aux âges de forte mobilité, la probabilité de migrer est au-delà de trois fois plus élevée que chez les personnes âgées. L'écart est un peu moins grand en ce qui concerne la mobilité locale. Par ailleurs, un autre fait marquant qui se dégage est la stabilité des probabilités à partir du groupe 50-54 ans. Il y a bien une hausse, notamment de la mobilité locale des femmes autour des groupes 65-69 ans à 75-79 ans, mais cette hausse est restreinte. La forte augmentation de la mobilité autour de l'âge de la retraite (vers 60 ou 65 ans), à laquelle on pouvait s'attendre, ne se matérialise pas. On ne sait pas si cela est dû en partie à l'exclusion de la population en

Graphique 3.1
Probabilité de déménager ou de migrer selon l'âge et le sexe, Québec, période 1976-1981

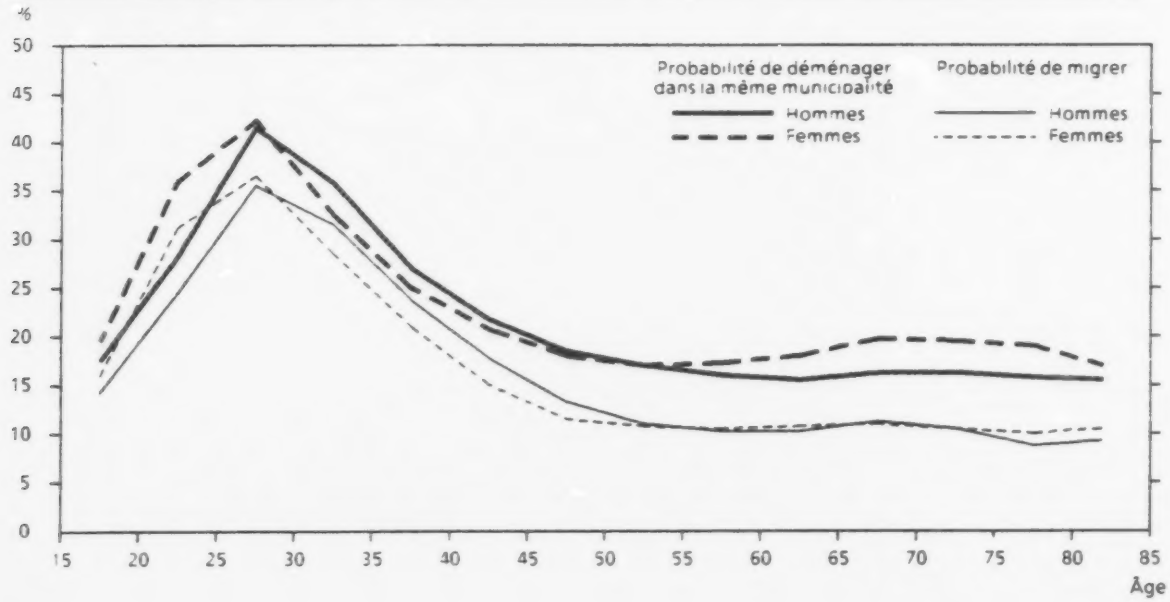

Source Tableau 3.2

Tableau 3.2

Probabilité[1] de déménager dans la même municipalité et probabilité de migrer selon le sexe et l'âge, Québec, période 1976-1981

Groupe d'âge	Probabilité de déménager dans la même municipalité		Probabilité de migrer	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	%			
15-19	17,5	19,5	14,3	15,9
20-24	28,1	36,2	24,6	31,4
25-29	41,9	42,4	35,7	36,6
30-34	35,7	32,6	32,0	28,8
35-39	27,1	25,0	24,0	21,0
40-44	22,0	21,0	17,8	15,0
45-49	18,7	18,1	13,6	12,0
50-54	17,3	17,3	11,0	10,9
55-59	16,1	17,4	10,1	10,5
60-64	15,6	18,2	10,1	11,1
65-69	16,6	19,9	11,9	11,5
70-74	16,6	19,2	10,2	11,1
75-79	15,9	18,9	8,7	10,0
80-84	15,8	17,0	9,0	10,5

1. Probabilité établie sur la population rétrospective obtenue en retranchant à la population du Québec de 1981 les personnes venues d'un autre pays ou d'une autre province et en ajoutant celles ayant quitté pour une autre province, au cours de la période 1976-1981. L'âge est celui au recensement de 1981.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir des données du Recensement de 1981: tableau SDD81B11 sur microfiche. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

institution. En fait, c'est dès le groupe 50-54 ans que la mobilité touche un palier qui ne bouge que très peu jusqu'à 80-84 ans. Aux États-Unis aussi le profil de la mobilité par année d'âge, tel qu'il se dégage des taux pour l'année 1981-82, ne révèle aucune hausse autour de 60 ou 65 ans: il y a plutôt une diminution lente des taux (D.J. Bogue, 1985, p. 335-338). Il est intéressant de noter qu'à partir du groupe 50-54 ans, la mobilité des femmes dépasse celle des hommes, plus particulièrement la mobilité locale. Il est possible que ce surcroît de la mobilité féminine soit attribuable à la plus forte mortalité des hommes: le déménagement est alors une adaptation au décès du conjoint.

3.3 La probabilité de déménager selon diverses caractéristiques

Il est intéressant de distinguer les comportements selon le type de mobilité: une personne peut déménager dans la même municipalité ou elle peut changer de municipalité à l'intérieur de la même région administrative, dans une autre région du Québec ou encore dans une autre province. Le tableau 3.3 contient les probabilités pour ces quatre groupes de destination. On note d'abord que la probabilité de déménager varie à peine selon le sexe et entre les groupes 55-64 ans et 65 ans et plus.

Par ailleurs, s'il est normal que la probabilité de migrer dans une municipalité de la même région soit plus forte que celle de migrer dans une autre région ou une autre province, il est étonnant de constater qu'une personne âgée a davantage de chances de migrer vers une autre province que vers une autre région québécoise. Il faudra voir plus loin si ce phénomène n'est pas attribuable à la mobilité des anglophones.

La scolarité représente une caractéristique individuelle à laquelle le comportement de mobilité est associé. Les différents niveaux de scolarité ont été regroupés en cinq grandes catégories; le

Tableau 3.3

Probabilité[1] de déménager selon le sexe, certains groupes d'âge, Québec, période 1976-1981

Probabilité[1]	55-64 ans			65 ans et plus			5 ans et plus		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
	%								
De ne pas déménager	74,0	71,5	72,7	73,2	70,0	71,4	55,0	54,4	54,7
De déménager:	26,0	28,5	27,3	26,8	30,0	28,6	45,0	45,6	45,3
dans la même municipalité	15,9	17,8	16,9	16,3	19,0	17,9	24,7	25,5	25,1
dans une autre municipalité:	10,1	10,7	10,4	10,4	10,9	10,7	20,3	20,1	20,2
- la même région	6,6	6,9	6,7	6,6	7,1	7,0	12,5	12,7	12,6
- une autre région du Québec	1,4	1,6	1,6	1,7	1,5	1,6	4,3	4,1	4,2
- une autre province	2,1	2,2	2,1	2,1	2,3	2,2	3,5	3,3	3,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Probabilité établie sur la population rétrospective obtenue en retranchant à la population du Québec de 1981 les personnes venues d'un autre pays ou d'une autre province et en ajoutant celles ayant quitté pour une autre province, au cours de la période 1976-1981. L'âge est celui au recensement de 1981.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir des données du Recensement de 1981 (92-907), et données non publiées. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

tableau 3.4 présente les probabilités relatives à la mobilité selon ces catégories. Il faut noter en premier lieu que la probabilité de ne pas déménager varie peu chez les personnes âgées en fonction de la scolarité, alors qu'au contraire les variations sont considérables pour l'ensemble de la population. En second lieu, il est clair que si la scolarité des personnes âgées n'est pas liée à l'intensité totale de la mobilité, la scolarité est associée à des différences dans le type de mobilité: plus le niveau de scolarité est élevé, plus la destination du déplacement est éloignée. Ainsi, 5,5% des personnes âgées ayant des études universitaires ont vécu une migration interprovinciale (ces personnes vivaient au Québec en 1976, mais habitaient une autre province cinq ans plus tard), et 10,6% une migration intermunicipale (au Québec), par rapport à 1,1% et 8,1% respectivement des personnes de très faible scolarité; par contre, plus de personnes âgées de faible scolarité ont déménagé dans la même municipalité (18,8% par rapport à 14,4%).

Les comportements de mobilité varient en fonction de caractéristiques proprement individuelles comme l'âge, le sexe et la scolarité, mais ils dépendent aussi de la communauté à laquelle l'individu se rattache. La langue maternelle est une variable qui permet de partager les Québécois selon une communauté d'appartenance. On constate au tableau 3.5 et au graphique 3.2 que la mobilité des personnes âgées diffère considérablement selon le groupe linguistique. D'une part, l'intensité de la mobilité totale est moins forte chez les francophones (environ 4 points de moins que chez les anglophones). D'autre part, le type de mobilité varie d'un groupe linguistique à l'autre. Ainsi, les francophones déménagent plus souvent que les anglophones dans la même municipalité ou dans une autre municipalité québécoise (probabilité de 27,6% par rapport à 22,0%). Par contre, ils se dirigent rarement vers une autre province (probabilité de 0,4% seulement), alors que cette destination est fréquente chez les anglophones (probabilité de 9,6%). Les personnes âgées participent donc au mouvement général de la population anglophone du Québec qui la porte à émigrer vers les provinces de langue anglaise.

Tableau 3.4

Probabilité[1] de déménager selon le niveau de scolarité[2], Québec, période 1976-1981

Probabilité[1]	65 ans et plus					5 ans et plus				
	A	B	C	D	E	A	B	C	D	E
	%									
De ne pas déménager	71,9	70,4	70,5	71,2	69,5	66,1	55,0	51,7	50,2	44,0
De déménager dans la même municipalité	18,8	17,8	17,3	14,7	14,4	22,5	26,8	27,5	25,6	24,9
De déménager dans une autre municipalité:										
au Québec	8,1	8,8	9,0	9,1	10,6	10,5	15,1	17,5	20,6	22,8
dans une autre province	1,1	3,0	3,2	5,1	5,5	1,0	3,0	3,3	3,7	8,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Probabilité établie sur la population rétrospective obtenue en retranchant à la population du Québec de 1981 les personnes venues d'un autre pays ou d'une autre province et en ajoutant celles ayant quitté pour une autre province, au cours de la période 1976-1981. L'âge est celui au recensement de 1981.

2. Niveaux de scolarité: A: moins d'une 9^{e} année
   B: 9^{e} ou 10^{e} année
   C: 11^{e} à 13^{e} année ou études secondaires complétées
   D: Cert. ou dipl. d'une école de métiers ou autres études non-univ.
   E: Études universitaires

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir des données du Recensement de 1981 (92-907). Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Tableau 3.5

Probabilité[1] de déménager selon la langue maternelle, Québec, période 1976-1981

Probabilité[1]	65 ans et plus			5 ans et plus		
	Anglais	Français	Autres	Anglais	Français	Autres
	%					
De ne pas déménager	68,4	72,1	70,9	48,6	55,5	56,8
De déménager dans la même municipalité	15,2	18,3	19,0	21,9	25,4	27,6
De déménager dans une autre municipalité	16,4	9,7	10,1	29,5	19,1	15,7
au Québec	6,8	9,3	5,9	11,8	18,1	10,0
dans une autre province	9,6	0,4	4,2	17,7	1,0	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Probabilité établie sur la population rétrospective obtenue en retranchant à la population du Québec de 1981 les personnes venues d'un autre pays ou d'une autre province et en ajoutant celles ayant quitté pour une autre province, au cours de la période 1976-1981. L'âge est celui au recensement de 1981.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir des données du Recensement de 1981 (92-907). Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Graphique 3.2
Probabilité de déménager ou de migrer des personnes de 65 ans et plus, selon la langue maternelle, Québec, période 1976-1981

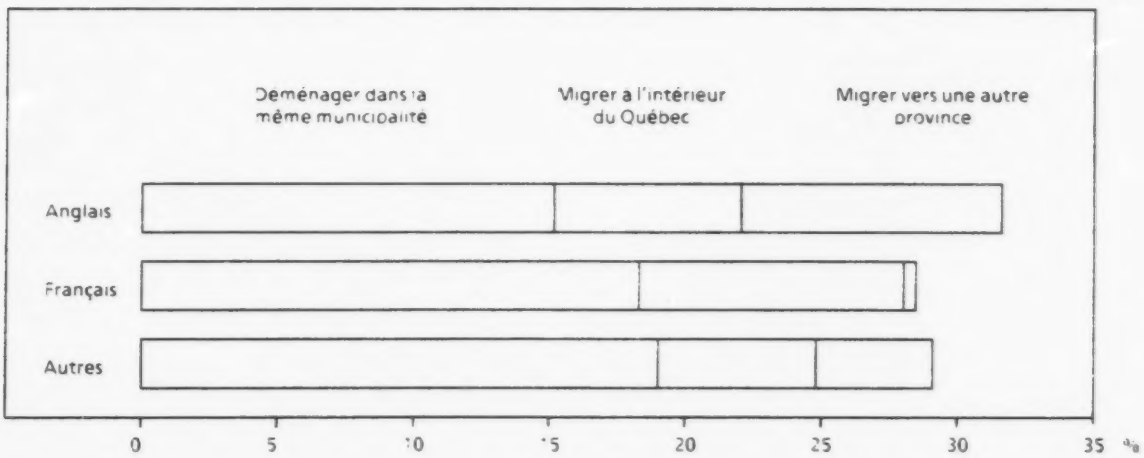

Source Tableau 3 5

3.4 Les migrations interprovinciales

L'étude de l'incidence démographique des comportements migratoires exige la connaissance des sorties mais aussi des entrées. Il est révélateur d'examiner les données du tableau 3.6 qui porte sur les migrations interprovinciales selon le groupe linguistique des personnes âgées. Le solde migratoire du groupe anglophone est particulièrement défavorable: au cours de la période 1976-1981, les sortants ont surpassé les entrants de 7 620[1]. Le solde chez les personnes âgées du groupe francophone atteint à peine -565 et il est de -1 815 chez le groupe "autres". De tels soldes sont le reflet de comportements migratoires radicalement différents. Ainsi, pour les anglophones âgés, la probabilité de quitter le Québec pour une autre province atteint 9,6%, alors que chez les francophones âgés cette probabilité est beaucoup plus faible (0,4%); pour les Canadiens des autres provinces, la probabilité de venir s'installer au Québec est de 0,1% chez les anglophones et de 1,1% chez les francophones. Chaque communauté majoritaire, francophone au Québec, anglophone ailleurs au pays, exerce donc une forte attraction auprès de ses membres.

Étant donné la répartition linguistique des migrations interprovinciales, il n'est pas étonnant de constater que la région de Montréal, qui regroupe la majorité des anglophones, est la région la plus touchée par ces migrations. En effet, 81% des sortants interprovinciaux de 65 ans et plus proviennent de la région de Montréal (9 585 sur 11 795 sortants et 64% (1 150 sur 1 800) des entrants interprovinciaux viennent s'y établir, alors que la population âgée de cette région représente 59,2% de celle du Québec.

---

1. Le solde migratoire interprovincial du Québec a été très défavorable au cours de la période 1976-1981. Les estimations les plus récentes, celles de l'année 1984-85, révèlent que le solde interprovincial est en train de s'améliorer de façon significative. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la durabilité de ce phénomène, mais il est possible que l'émigration des anglophones soit en train de s'atténuer. Le recensement de 1986 nous éclairera davantage sur cette question.

Tableau 3.6

Migrations interprovinciales entre le Québec et le reste du Canada selon la langue maternelle, période 1976-1981

	Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autres	Total
				65 ans et plus
Effectifs:				
Québec vers le reste du Canada	8 275	1 500	2 020	11 795
Reste du Canada vers le Québec	660	935	205	1 800
Solde	-7 620	-565	-1 815	-9 995
Probabilité[1] de migrer (%):				
Québec vers le reste du Canada	9,6	0,4	4,2	2,2
Reste du Canada vers le Québec	0,1	1,1	0,1	0,1
				5 ans et plus
Effectifs:				
Québec vers le reste du Canada	131 525	49 940	21 560	203 035
Reste du Canada vers le Québec	25 225	31 875	4 215	61 310
Solde	-106 305	-18 065	-17 350	-141 725
Probabilité[1] de migrer (%):				
Québec vers le reste du Canada	17,7	1,0	5,7	3,4
Reste du Canada vers le Québec	0,2	3,9	0,2	0,4

1. Probabilité établie sur la population rétrospective obtenue en retranchant à la population du Québec de 1981 les personnes venues d'un autre pays ou d'une autre province et en ajoutant celles ayant quitté pour une autre province, au cours de la période 1976-1981. Même type de probabilités pour la population du reste du Canada. L'âge est celui au recensement de 1981.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir des données du Recensement de 1981 (92-907). Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

3.5 Les migrations interrégionales

Si la région de Montréal compte pour une très grande partie des migrations interprovinciales des personnes âgées du Québec, elle est par contre sous-représentée en ce qui concerne les migrations interrégionales. Le tableau 3.7 donne pour chaque région administrative les nombres d'entrants (colonne 1) et de sortants interrégionaux (colonne 2) de 65 ans et plus. La région de Montréal accueille 39% des personnes âgées qui déménagent d'une région à une autre au Québec et elle fournit 35% de ces migrants. La probabilité pour une personne âgée de Montréal d'élire domicile dans une autre région (colonne 4) est beaucoup plus faible (moins de 1%) que la même probabilité pour une personne âgée d'une autre région (cette probabilité varie entre 2,0% pour la région de Québec à 6,3% pour la Côte-Nord et même à 23,9% pour le Nouveau-Québec).

En fait, pour une région populeuse comme celle de Montréal, il est nécessaire de faire intervenir la migration entre les sous-régions. En effet, les possibilités de migrer pour un Montréalais ou une Montréalaise âgé(e) sont fort nombreuses à l'intérieur même de leur région. Le tableau 3.7 permet d'analyser sommairement cette question. La probabilité que cette personne a de migrer dans une autre sous-région montréalaise est beaucoup plus élevée que celle d'aller vers une autre région; ainsi, pour la population âgée de l'Île-de-Montréal les probabilités respectives sont de 3,9% et 0,9%.

Par ailleurs, la sous-région de l'Île-de-Montréal subit un solde négatif assez considérable dans ses échanges avec les autres sous-régions: il y a 4 030 sortants de plus que d'entrants, chez les personnes âgées. Ce mouvement vers l'extérieur de l'Île correspond au déplacement général vers les banlieues et il vient contredire l'image habituelle d'une migration des personnes âgées vers le centre de la métropole.

Tableau 3.7

Migrations interrégionales et entre les sous-régions de Montréal[1], population de 65 ans et plus, Québec, période 1976-1981

Région ou sous-région	Entrants	Sortants	Solde	Probabilité[2]
	n			%
	(1)	(2)	(3)	(4)
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	515	585	-70	2,9
Saguenay – Lac Saint-Jean	230	465	-235	2,9
Québec	1 415	1 675	-260	2,0
Trois-Rivières	1 280	995	285	2,6
Estrie	825	535	290	2,3
Montréal				
Nord-de-Montréal	500	325	175	0,9
	3 295	1 905	1 390	5,4
Laval	240	105	135	0,8
	1 895	1 150	745	8,6
Île-de-Montréal	1 445	1 700	-255	0,9
	3 710	7 740	-4 030	3,9
Sud-de-Montréal	1 140	850	290	1,2
	4 055	2 160	1 895	3,1
Total: interrégionaux	3 325	2 980	345	0,9
entre sous-régions	12 955	12 955	0	...
Outaouais	575	380	195	2,0
Abitibi-Témiscamingue	240	415	-175	4,4
Côte-Nord	80	265	-185	6,3
Nouveau-Québec	45	235	-190	23,9
Total	8 530	8 530	0	...

1. Les nombres soulignés font référence aux migrations entre les sous-régions de Montréal.
2. Probabilité établie sur la population rétrospective obtenue en retranchant à la population de 1981 les personnes venues d'un autre pays, d'une autre province ou d'une autre région et en ajoutant celles ayant quitté pour une autre province ou région, au cours de la période 1976-1981. L'âge est celui au recensement de 1981.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de données non publiées du Recensement de 1981. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Lorsque sont prises en compte les trois catégories de migration (interprovinciale, interrégionale et entre les sous-régions montréalaises), le solde migratoire de l'Île-de-Montréal est de -11 080 pour le groupe des personnes âgées. Même si on ajoute les immigrants internationaux au nombre de 2 080, sans soustraire aucun émigrant international dont on ne connaît pas le nombre, le solde migratoire de la population âgée de l'Île-de-Montréal demeure négatif à -8 020. La migration contribue donc à réduire le nombre de personnes âgées dans l'Île-de-Montréal. Cependant, même si la migration entraîne une diminution du nombre de personnes âgées sur l'Île, il ne faut pas en conclure que ce facteur joue dans le sens du rajeunissement de la population totale de la sous-région. Il faut en effet tenir compte des migrations aux autres âges avant de porter un jugement sur le rôle du facteur migratoire dans le vieillissement. Or, si la population de l'Île n'avait pas connu de migrations externes pendant la période 1976-1981, elle comprendrait 12,0% de personnes âgées au lieu de 12,2%[1]. L'effet des migrations est donc de vieillir la population. Il s'agit toutefois d'un effet léger qui n'explique pas que le vieillissement soit si accentué dans l'Île par rapport aux autres sous-régions et régions administratives (voir le tableau 2.1). Pour expliquer un tel vieillissement, il faut donc faire appel à l'autre facteur identifié à la section 2.1, soit le niveau de la fécondité, beaucoup plus faible dans l'Île-de-Montréal.

Le dernier tableau de cette section porte sur le statut de mobilité et le bilan migratoire des personnes âgées des régions métropolitaines de recensement (RMR). Il n'y a pas beaucoup d'écart entre les cinq RMR dans la proportion de personnes âgées ayant déménagé à l'intérieur de la même municipalité: environ 20% de la population de 65 ans et plus sont dans cette situation. Quant à la proportion de personnes âgées ayant migré, elle varie autour de 10%, sauf dans le cas de Chicoutimi-Jonquière où elle est nettement plus basse (5%).

---

1. Il s'agit de la population de 65 ans et plus dans la population de 5 ans et plus, en 1981 (le tableau 2.1 donne 11,5% de personnes âgées dans la population tous âges).

Tableau 3.8

Statut de mobilité de la population de 65 ans et plus, régions métropolitaines de recensement, Québec, 1981

Statut de mobilité et bilan migratoire	Chicoutimi-Jonquière	Montréal	Ottawa-Hull (partie québ.)	Québec	Trois-Rivières
Personnes n'ayant pas déménagé	5 760	164 520	6 370	31 355	6 720
Personnes ayant déménagé:	1 785	77 690	2 545	12 435	2 895
dans la même municipalité	1 390	51 640	1 635	8 720	2 005
migrants:					
dans la même RMR	155	16 515	410	2 120	235
d'ailleurs au Québec	230	4 910	360	1 355	610
d'une autre province	0	965	75	105	15
d'un autre pays	15	3 665	65	130	25
Total	395	26 050	905	3 710	890
Total	7 550	242 210	8 915	43 795	9 620
% ayant déménagé dans la même municipalité	18,4	21,3	18,3	19,9	20,8
% ayant migré	5,2	10,8	10,2	8,5	9,3
Sortants vers le reste du Québec	275	6 045	220	1 425	400
Sortants vers une autre province	75	8 820	45	325	35
Solde interne au Québec	-45	-1 135	140	-70	210
Solde interprovincial	-75	-7 855	30	-220	-20
Solde total	-125	-8 995	175	-285	190

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir des données du Recensement de 1981 (92-907). Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

C'est la RMR de Montréal qui a le solde migratoire le plus important en nombres absolu et relatif. Les migrations interprovinciales jouent un rôle majeur dans le gonflement du solde de cette région (-7 855, à comparer à -1 135 pour le solde interne au Québec). Le même phénomène observé au niveau de la sous-région de l'Île-de-Montréal se répercute donc sur la région métropolitaine, quoique à une échelle un peu moins prononcée (le solde de l'Île est de -11 080).

3.6 Conclusion

Au terme de cette analyse de la mobilité des personnes âgées, il faut convenir de l'importance de la mobilité chez les personnes âgées, bien que ce n'est pas parmi ce groupe que l'intensité de la mobilité est la plus forte. Le changement de domicile, ne serait-ce que dans la même municipalité, représente pour la personne âgée un moyen de s'adapter à une contrainte (baisse de revenu, perte du conjoint, maladie) ou de répondre à un motif positif (se rapprocher des enfants, acquérir un logement plus conforme à ses besoins). Aux États-Unis, les études sur les migrations des personnes âgées mettent en évidence le climat comme variable importante dans les courants migratoires vers les États de soleil (T.B. Eaton, 1983, p. 103). Le Canada ne possède pas une telle zone de soleil. Si on se fonde sur les estimations de Statistique Canada, il y aurait eu 202 émigrants internationaux parmi les Québécois de 65 ans et plus et ceci comprend toutes les destinations internationales. Le phénomène serait donc d'un poids négligeable. La conclusion serait probablement différente en ce qui concerne la mobilité temporaire des Québécois vers le Sud au cours des mois d'hiver. La considération de ce type de mobilité, qui représente aussi une manière de s'adapter à la réalité, rendrait encore plus complète l'analyse d'un phénomène dont les pages précédentes ont souligné la complexité et la diversité.

CHAPITRE 4

LES MODES DE VIE

L'âge et le sexe sont bien sûr les principales caractéristiques biologiques des individus, mais dans la vie sociale les regroupements dans les cellules de vie quotidienne sont très importants. Trois aspects reliés aux modes de vie sont présentés ici: l'état matrimonial, la situation domestique et la situation familiale. L'état matrimonial dépend de la nuptialité passée, mais le troisième âge se ressent surtout de la rupture d'union par décès, un phénomène très peu mesuré. La situation domestique décrit le genre de ménage auquel appartiennent les gens, tandis que la situation familiale présente plus particulièrement les liens matrimoniaux ou filiaux.

4.1 L'état matrimonial et la nuptialité

4.1.1 L'état matrimonial

En 1981, la majorité des personnes âgées (53%) sont mariées tandis que 33% sont veuves, 13% sont célibataires et seulement 1% sont divorcées. La répartition est cependant fortement différenciée selon l'âge et le sexe comme le montrent le tableau 4.1 et le graphique 4.1

Chez les hommes, 75% sont mariés, seulement 15% sont veufs et 9% sont célibataires tandis que seulement 38% des femmes sont mariées, 46% sont veuves et 15% sont célibataires. Le célibat, dit "définitif" à ces âges, est beaucoup plus fréquent chez les femmes alors que la proportion des veuves est trois fois celle des veufs; par contre, la proportion des mariés chez les hommes est le double de celle des mariées chez les femmes. Ces différences sont en bonne partie explicables par la nuptialité aux jeunes âges et par l'importante mortalité différentielle entre les sexes. Les proportions de femmes qui se marient sont un peu moindres que celles des hommes et en général les femmes choisissent des époux plus âgés qu'elles (de deux ans à quatre ans en moyenne). Cet écart d'âge au mariage, ajouté à l'importante surmortalité masculine, donne à l'épouse, au moment du mariage, une espérance de vie de 8 à 10 ans supérieure à celle de son conjoint; ces années se traduisent plus tard par 8 à 10 années de veuvage pour les femmes.

La proportion de veufs augmente évidemment avec l'âge: chez les hommes elle passe de 9% chez les 65-74 ans à 27% chez les 75 ans et plus, tandis que la proportion de mariés diminue de 80% à 63% chez les mêmes groupes d'âge. Chez les femmes, la proportion de veuves augmente de 37% chez les 65-74 ans à 62% chez les 75 ans et plus, tandis que le pourcentage de mariées baisse de 48% à 21% chez les mêmes groupes d'âge.

Depuis 1951 peu de changements sont observés dans la répartition selon l'état matrimonial des femmes âgées; cependant, chez les hommes la proportion des mariés augmente de façon importante, de 64% en 1951 à 74% en 1981, tandis que la proportion des veufs chute de 27% à 15% pendant la même période.

Graphique 4.1
Population de 65 ans et plus selon l'état matrimonial, par groupe d'âge, Québec, 1981

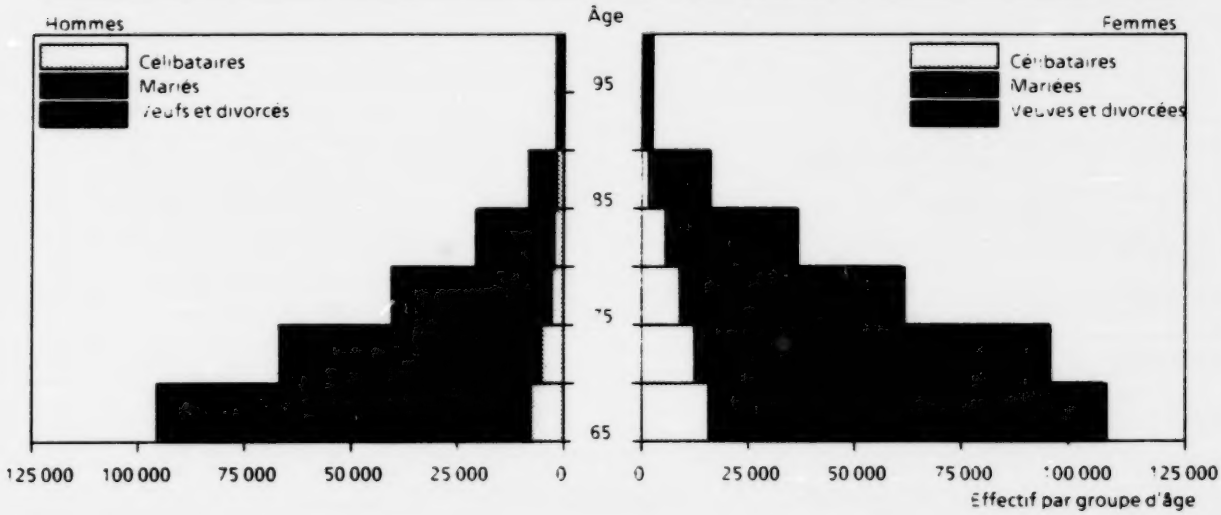

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (92-901)

Tableau 4.1

Répartition des personnes de 65 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Québec, 1951-1981

Année, âge et sexe	État matrimonial					
	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Total	Effectif
	%					n
1951						
H 65+	9,1	64,1	26,7	0,1	100,0	113 467
F 65+	12,8	39,8	47,4	0,0	100,0	118 630
H+F 65+	11,0	51,7	37,2	0,1	100,0	232 097
1961						
H 65-74	9,7	73,9	16,2	0,2	100,0	98 257
H 75+	8,4	53,7	37,8	0,1	100,0	46 443
H 65+	9,3	67,4	23,1	0,2	100,0	144 700
F 65-74	14,3	47,6	38,0	0,1	100,0	106 896
F 75+	13,8	24,1	62,1	0,0	100,0	54 705
F 65+	14,1	39,6	46,2	0,1	100,0	161 601
H+F 65+	11,8	52,8	35,3	0,1	100,0	306 301
1971						
H 65-74	11,0	77,6	11,0	0,4	100,0	122 985
H 75+	9,9	58,5	31,4	0,2	100,0	57 590
H 65+	10,6	71,5	17,5	0,4	100,0	180 570
F 65-74	16,0	47,0	36,6	0,4	100,0	150 335
F 75+	15,8	22,1	61,9	0,2	100,0	82 120
F 65+	15,9	38,3	45,5	0,3	100,0	232 455
H+F 65+	13,6	52,8	33,3	0,3	100,0	413 030
1981						
H 65-74	9,2	79,8	9,4	1,1	100,0	162 160
H 75+	9,6	62,7	27,0	0,7	100,0	73 730
H 65+	9,3	74,5	14,9	1,3	100,0	235 890
F 65-74	14,5	47,5	36,8	1,2	100,0	207 835
F 75+	16,2	21,4	62,0	0,4	100,0	125 655
F 65+	15,1	37,7	46,3	0,9	100,0	333 490
H+F 65+	12,7	52,9	33,3	1,1	100,0	569 385

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

Dans l'ensemble, en 1981, la majorité des personnes âgées sont mariées, mais les hommes représentent 58% des personnes mariées tandis que 81% des personnes veuves sont des femmes. On note aussi que 70% des célibataires sont des femmes. La forte surmortalité masculine et l'écart d'âge entre les époux sont les principaux facteurs de l'importance du veuvage chez les femmes. Notons en passant que 1% des personnes âgées sont divorcées, un état qui était presque inconnu il y a quelques années, et que 0,7% des personnes âgées vivent en union libre; ces dernières sont classées ici avec les mariés.

4.1.2 La nuptialité

Le troisième âge est avant tout l'âge des ruptures d'union par veuvage. Cependant les statistiques de l'état civil sont bien incomplètes dans ce domaine, puisqu'au décès, on ne demande que l'état matrimonial de la personne décédée et le nom du conjoint, le cas échéant. On ignore donc la date du mariage, du veuvage ou du divorce ou encore l'âge du conjoint survivant, si bien que l'on connaît le nombre annuel de nouveaux veufs, mais non le nombre de nouveaux veufs de 65 ans et plus.

La présentation de la nuptialité des personnes âgées est limitée ici au nombre total de mariages de personnes âgées depuis 1970, à la répartition des mariages de l'année 1984 par état matrimonial, à un tableau sur le calendrier des remariages des veufs, et enfin à un tableau sur le nombre de nouveaux veufs.

De tous les mariages célébrés en 1984, seulement 1,9% des époux et 1,1% des épouses étaient âgés de 65 ans et plus: le mariage est avant tout important chez les jeunes adultes. Le marché matrimonial est évidemment plus restreint chez les personnes âgées, mais quand même près de la moitié des personnes âgées ne sont pas ou ne sont plus mariées.

L'évolution du nombre de mariages chez les personnes âgées (tableau 4.2) révèle deux choses: d'abord que les hommes âgés se marient beaucoup plus que les femmes âgées, même s'ils sont beaucoup moins nombreux. Le déséquilibre entre les effectifs joue évidemment en leur faveur et ils ont aussi plus accès à des candidates plus jeunes étant donné l'écart d'âge habituel entre les époux. Enfin, on observe que la chute importante de la nuptialité dans l'ensemble de la population atteint ces dernières années les personnes âgées et le nombre de mariages diminue de façon significative. Ainsi, chez les hommes le nombre de mariages baisse de 25% entre 1975 et 1983 tandis que chez les femmes la chute est de 20%, et ceci, malgré une augmentation de l'effectif des personnes âgées. En 1984 toutefois, le nombre de mariages de personnes âgées connaît une forte remontée sans que l'on ait encore d'explication[1].

Tableau 4.2

Nombre de mariages où un des conjoints a 65 ans et plus, Québec, 1970-1984

Année	Époux de 65 ans et plus	Épouse de 65 ans et plus	Année	Époux de 65 ans et plus	Épouse de 65 ans et plus
1970	671	398	1978	692	430
1971	689	405	1979	697	442
1972	694	402	1980	679	419
1973	655	402	1981	669	397
1974	707	424	1982	543	357
1975	757	453	1983	566	367
1976	713	424	1984	713	405
1977	695	443			

Source: Bureau de la statistique du Québec.

Une forte majorité des mariages de personnes âgées sont des remariages comme le montrent les données du tableau 4.3 pour 1971 et 1984. En 1984, 77% des mariages des hommes de 65 ans et plus sont des remariages de veufs, 15% des remariages de divorcés et 8% des premiers

1. En 1985, le nombre de mariages redescend à 610 pour les hommes et à 360 pour les femmes.

mariages. Chez les femmes les proportions sont de 88%, 5% et 7% respectivement. Compte tenu du très petit nombre de divorcés, on peut conclure que ces derniers se remarient beaucoup. La part des veufs dépasse aussi de beaucoup leur proportion dans la population âgée non mariée; en fait, les célibataires de ces âges sont en grande partie des célibataires "définitifs" et se marient très peu. Par rapport à 1971, la distribution de 1984 est assez semblable, sauf pour le poids des divorcés qui augmente beaucoup aux dépens de la proportion des veufs.

Tableau 4.3

Répartition des conjoints de 65 ans et plus selon l'état matrimonial, 1971 et 1984

Année et sexe		Célibataire	Veuf	Divorcé	Total	
			%		%	n
1971	H	6,7	87,1	6,2	100,0	689
	F	8,9	89,1	2,0	100,0	405
1984	H	8,3	76,8	14,9	100,0	713
	F	6,7	88,4	4,9	100,0	405

Source: Bureau de la statistique du Québec.

Le tableau 4.4 porte sur le calendrier des remariages des veufs, soit la durée entre le veuvage et le remariage, pour la période récente. Les hommes devenus veufs à plus de 65 ans qui se remarient en 1984 se remarient très rapidement: le cinquième des veufs se remarient moins d'un an après le décès de leur épouse et 31% l'année suivante si bien que 71% des remariés le sont dans les trois années suivant le veuvage. Les femmes qui se remarient le font beaucoup moins vite, seulement 6% la première année, 19% la deuxième et 21% la troisième pour un total de 50% dans les trois années suivant le veuvage. Donc, non seulement les veufs se remarient-ils plus, mais ils le font beaucoup plus vite que les veuves.

Tableau 4.4
Remariages[1] des veufs selon la durée du veuvage, Québec, 1984

Durée (années)	Veufs %	Veuves %
0	20,2	6,2
1	30,8	18,5
2	20,4	21,2
3	12,6	11,0
4	3,1	11,6
5 +	12,9	31,5
Total	100,0	100,0
Effectif	357	146

1. Il s'agit des remariages en 1984 de personnes devenues veuves à 65 ans ou plus et non comme aux tableaux précédents de remariages de veufs de 65 ans et plus qui peuvent être devenus veufs avant 65 ans.

Source: Bureau de la statistique du Québec.

Le nombre de décédés mariés et séparés légalement équivaut au nombre de nouvelles veuves et vice-versa (tableau 4.5). On ignore cependant l'âge du conjoint survivant, mais en 1984, plus de 60% des décédés mariés des deux sexes ont 65 ans et plus; une bonne majorité des nouveaux veufs et des nouvelles veuves sont donc des personnes âgées et les nouvelles veuves sont plus jeunes que les nouveaux veufs. En 1984, 15 792 femmes et 6 856 hommes sont devenus veufs. Le nombre de nouvelles veuves est plus du double de celui des nouveaux veufs.

Tableau 4.5
Décès de mariés[1], Québec, 1971-1984

Année	Hommes	Femmes	Année	Hommes	Femmes
1971	14 059	6 173	1978	15 461	6 715
1972	14 645	6 443	1979	15 259	6 598
1973	14 993	6 483	1980	15 378	6 604
1974	14 932	6 447	1981	15 304	6 494
1975	15 319	7 501	1982	15 332	6 751
1976	15 646	6 786	1983	15 488	6 772
1977	15 390	6 797	1984	15 792	6 856

1. Mariés et séparés légalement. Les décès d'hommes mariés correspondent aux nouvelles veuves et ceux de femmes mariées aux nouveaux veufs.

Sources: Statistique Canada (84-205), de 1971 à 1974.
Bureau de la statistique du Québec, de 1975 à 1984.

La description de la nuptialité des personnes âgées est avant tout la photographie de la distribution selon l'état matrimonial actuel et le sexe, qui résulte de la nuptialité passée et de la surmortalité masculine. Le principal événement qui affecte les personnes âgées, soit la rupture d'union par décès du conjoint n'est pas mesurable directement de façon satisfaisante non plus que les remariages, faute de statistiques idoines. Un petit nombre de personnes âgées se marient chaque année et ce nombre diminue récemment, sauf en 1984, suivant ainsi la chute généralisée de la nuptialité. La plupart de ces mariages sont des remariages de veufs et suivent, surtout chez les hommes, de très près le décès du conjoint.

4.2 La situation domestique et familiale

La situation des individus dans les ménages et les familles est d'abord présentée pour l'année 1981, puis selon son évolution de 1961 à 1981. Une attention particulière est apportée aux ménages collectifs qui sont souvent négligés. Ensuite les ménages, les logements et les familles, dont la personne repère (ou le chef) est une personne âgée seront analysés principalement quant à leur genre et leur taille, en 1981 et au cours de la période 1961-1981.

4.2.1 La situation globale dans les ménages et les familles en 1981

Il faut d'abord définir le sens particulier de ménage et de famille: un ménage privé est composé d'une ou de plusieurs personnes qui occupent un logement privé tandis qu'un ménage collectif est composé des personnes vivant dans des logements collectifs tels que couvents, prisons, hospices ou grandes maisons de chambres; une famille, au sens du recensement, est constituée d'un couple avec ou sans enfants célibataires ou d'un parent avec un ou plusieurs enfants célibataires. Une personne habitant avec un enfant marié, et le gendre ou la bru selon le cas est considérée ici hors famille (ne faisant pas partie d'une famille), mais vivant dans un ménage familial (dans un ménage comprenant une famille).

En 1981, 60,5% des Québécois de 65 ans ou plus vivent dans une famille ou un ménage familial (tableau 4.6); en fait, un peu plus de la moitié, 53,4% font partie d'une famille tandis que 7,2% sont des hors famille vivant dans un ménage comprenant une famille, par exemple un parent vivant avec un enfant marié. Il faut noter que, parmi ces derniers, 4 565 personnes ne sont pas apparentées à la famille avec laquelle ils vivent. Une personne âgée sur cinq (20,6%) vit seule, tandis que 7,8% des personnes âgées vivent avec d'autres personnes hors famille parmi lesquelles 5,4% vivent avec des personnes apparentées (deux soeurs par exemple) et 2,4% avec des personnes non apparentées (deux amis par exemple). Enfin 10,7% des personnes âgées vivent dans des ménages collectifs.

Cette énumération permet de se rendre compte de la complexité des situations et des catégories: ainsi, un couple qui réside dans un logement collectif n'est pas considéré comme un ménage familial.

Près des deux tiers des personnes âgées vivent donc dans leur famille (53%) ou avec des personnes apparentées (12%); 21% habitent seules, 11% résident dans des ménages collectifs et 3% vivent avec des personnes non apparentées.

4.2.2 Le rôle de l'âge, du sexe et de l'état matrimonial dans la situation domestique et familiale

La situation domestique et familiale des personnes âgées est assez différenciée selon le sexe comme l'indique le tableau 4.7. Les hommes vivent en très forte majorité (71%) dans une famille en regard de seulement 41% des femmes de 65 ans et plus. D'autre part, seulement 11% des hommes vivent seuls comparativement à 27% des femmes. Mais si les variations sont importantes selon le sexe, elles sont principalement liées à l'état matrimonial des personnes âgées. En effet, la situation

Tableau 4.6

Situation globale des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages et les familles, Québec, 1981

Situation	n	%
- dans un ménage collectif	60 680	10,7
- dans un ménage privé	506 175	88,9
- dans une famille	304 075	53,4
. en couple	272 695	47,9
. parent (sans conjoint)	30 720	5,4
. enfant	670	0,1
- hors famille	202 090	35,5
- dans un ménage familial	40 850	7,2
. avec personnes apparentées	36 285	6,4
. avec personnes non apparentées	4 565	0,8
- dans un ménage non familial	161 245	28,3
. seules	117 025	20,6
. avec d'autres personnes hors famille	44 220	7,8
. avec personnes apparentées	30 760	5,4
. avec personnes non apparentées	13 460	2,4
Population totale de 65 ans et plus[1]	569 375	100,0

1. Le total comprend un certain nombre de personnes résidant dans les ménages à l'extérieur du Canada (diplomates par exemple).

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981 (92-905), tableaux 5, 6 et 7.

Tableau 4.7

Situation domestique des personnes âgées de 65 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial, Québec, 1981

Sexe et état matrimonial		Dans un ménage collectif	Dans une famille	Hors famille			Total[1]
				Ménage familial	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes	
Hommes:	n	17 655	166 870	11 430	26 530	12 425	235 890
	%	7,5	[illegible],7	4,8	11,2	5,3	100,0
Célibataires	n	6 260	305	2 610	6 480	6 235	22 040
	%	28,4	1,4	11,8	29,4	28,3	100,0
Mariés	n	5 480	161 560	1 550	4 405	1 955	175 645
	%	3,1	92,0	0,9	2,5	1,1	100,0
Veufs	n	5 720	4 805	6 875	13 920	3 610	35 060
	%	16,3	13,7	19,6	39,7	10,3	100,0
Femmes:	n	43 020	137 210	29 420	90 500	31 795	333 490
	%	12,9	41,1	8,8	27,1	9,5	100,0
Célibataires	n	17 810	650	3 180	14 180	14 520	50 440
	%	35,3	1,3	6,3	28,1	28,8	100,0
Mariées	n	4 505	113 075	1 640	4 200	1 480	125 645
	%	3,6	90,0	1,3	3,3	1,2	100,0
Veuves	n	20 565	23 195	24 260	70 340	15 305	154 385
	%	13,3	15,0	15,7	45,6	9,9	100,0

1. Le total comprend un certain nombre de personnes résidant dans les ménages à l'extérieur du Canada.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981 (92-905) et tableaux spéciaux.

domestique varie avant tout selon l'état matrimonial: les célibataires, mariés et veufs des deux sexes ont des comportements assez semblables.

Plus de la moitié des personnes âgées sont mariées et, de celles-ci, 92% des hommes et 90% des femmes vivent dans une famille. Chez les veufs, la situation la plus fréquente est le ménage d'une personne: c'est le cas de 40% des veufs et de 46% des veuves. La vie familiale n'est cependant pas absente: le tiers des hommes (33%) et des femmes (31%) vivent dans un ménage familial ou dans une famille (monoparentale). Les ménages collectifs regroupent 16% des veufs et 13% des veuves, tandis que 10% des veufs et des veuves vivent avec d'autres personnes.

Les célibataires se partagent principalement en trois groupes de fréquence semblable: chez les hommes, 29% habitent seuls, 28% résident dans les ménages collectifs, 28% vivent avec d'autres personnes et 12% se trouvent dans un ménage familial; chez les femmes, 28% habitent seules, 35% résident dans un ménage collectif, 29% vivent avec d'autres personnes, et 6% se joignent à un ménage familial.

L'âge n'a peut-être pas l'impact de l'état matrimonial dans la détermination de la situation domestique, mais le comportement des personnes âgées plus vieilles est assez différent de celui des personnes âgées plus jeunes. Le tableau 4.8 présente les données des deux groupes d'âge disponibles dans le recensement, les 65-74 ans et les 75 ans et plus, puis les données du groupe 85 ans et plus provenant du fichier échantillon, mais les graphiques 4.2, 4.3 et 4.4 contiennent des données par groupe d'âge quinquennal tirées du fichier échantillon de 2% du recensement. Les données concernant les ménages collectifs proviennent cependant de tableaux spéciaux portant sur la population totale.

Tableau 4.8

Situation domestique des personnes âgées de 65 ans et plus selon le sexe, l'état matrimonial et le groupe d'âge, Québec, 1981

Sexe, groupe d'âge et état matrimonial		Ménage collectif	Une famille	Hors famille			Total[1]
				Ménage familial	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes	
Hommes							
65-74 ans	n	6 705	124 290	5 350	17 045	8 095	162 160
	%	4,1	76,6	3,3	10,5	5,0	100,0
Célibataires	n	3 620	360	1 715	4 805	4 460	14 960
	%	24,2	2,4	11,5	32,1	29,8	100,0
Mariés	n	1 935	121 975	935	3 255	1 340	129 440
	%	1,5	94,2	0,7	2,5	1,0	100,0
Veufs	n	1 005	2 455	2 390	7 515	1 770	15 135
	%	6,6	16,2	15,8	49,7	11,7	100,0
75 ans et plus	n	10 950	42 580	6 080	9 485	4 330	73 730
	%	14,9	57,8	8,2	12,9	5,9	100,0
Célibataires	n	2 640	95	895	1 675	1 775	7 080
	%	37,3	1,3	12,6	23,7	25,1	100,0
Mariés	n	3 545	40 280	615	1 150	615	46 205
	%	7,7	87,2	1,3	2,5	1,3	100,0
Veufs	n	4 715	2 480	4 485	6 405	1 840	19 925
	%	23,7	12,4	22,5	32,1	9,2	100,0
85 ans et plus	%	(30,8)[2]	42,6	12,9	10,5	5,9	100,0
Célibataires	%	(50,9)	--	--	--	--	100,0
Mariés	%	(20,2)	83,7	--	--	--	100,0
Veufs	%	(36,4)	13,4	23,6	17,3	7,1	100,0

1. Le total comprend un certain nombre de personnes résidant dans les ménages à l'extérieur du Canada.
2. Les pourcentages des 85 ans et plus dans les ménages collectifs sont tirés d'un tableau spécial et la somme des lignes ne donne pas 100%.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981 (92-905), tableaux spéciaux pour les ménages collectifs et fichier échantillon des individus (2%).

Tableau 4.8 (fin)

Situation domestique des personnes âgées de 65 ans et plus selon le sexe, l'état matrimonial et le groupe d'âge, Québec, 1981

Sexe, groupe d'âge et état matrimonial		Ménage collectif	Une famille	Hors famille			Total[1]
				Ménage familial	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes	
Femmes							
65-74 ans	n	13 095	104 700	13 450	56 410	19 150	207 835
	%	6,3	50,4	6,5	27,1	9,2	100,0
Célibataires	n	8 445	625	2 005	9 430	9 580	30 085
	%	28,1	2,1	6,7	31,3	31,8	100,0
Mariées	n	1 460	91 810	1 105	3 250	1 105	98 730
	%	1,5	93,0	1,1	3,3	1,1	100,0
Veuves	n	3 105	13 045	10 080	42 205	8 060	76 495
	%	4,1	17,1	13,2	55,2	10,5	100,0
75 ans et plus	n	29 925	32 510	15 970	34 090	12 645	125 655
	%	23,8	25,9	12,7	27,1	10,1	100,0
Célibataires	n	9 365	125	1 175	4 750	4 940	20 355
	%	46,0	0,6	5,8	23,3	24,3	100,0
Mariées	n	3 045	22 010	535	950	375	26 915
	%	11,3	81,8	2,0	3,5	1,4	100,0
Veuves	n	17 460	10 870	14 180	28 135	7 245	77 890
	%	22,4	14,0	18,2	36,1	7,3	100,0
85 ans et plus	%	(43,9)[2]	14,8	12,5	18,1	10,0	100,0
Célibataires	%	(64,6)	--	--	11,1	12,5	100,0
Mariées	%	(32,0)	48,9	--	--	--	100,0
Veuves	%	(40,6)	13,4	15,3	21,3	10,8	100,0

1. Le total comprend un certain nombre de personnes résidant dans les ménages à l'extérieur du Canada.
2. Les pourcentages des 85 ans et plus dans les ménages collectifs sont tirés d'un tableau spécial et la somme des lignes ne donne pas 100%.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981 (92-905), tableaux spéciaux pour les ménages collectifs et fichier échantillon des individus (2%).

Les graphiques 4.2 et 4.3 illustrent en chiffres absolus et en pourcentage la répartition des personnes âgées selon la situation domestique, l'âge et le sexe. Le nombre et la proportion des hommes âgés qui vivent en couple (dans les familles époux-épouse) sont beaucoup plus élevés que ceux des femmes âgées, mais à un âge avancé cette situation devient beaucoup moins fréquente pour les deux sexes.

Le nombre de personnes qui vivent seules diminue avec l'âge. Chez les hommes la proportion est cependant assez stable et fluctue autour de 10%. Chez les femmes, la proportion qui est beaucoup plus élevée, augmente jusqu'à 75-79 ans et diminue par après. Enfin, la proportion des personnes âgées qui font partie d'un ménage collectif augmente considérablement avec l'âge, surtout chez les femmes, mais aux âges très élevés, les effectifs sont quand même relativement restreints.

La grande majorité des hommes et des femmes mariés, même chez les plus âgés, vivent dans une famille; cependant, chez les 75 ans et plus, 18% des hommes mariés et 11% des femmes mariées font partie d'un ménage collectif alors qu'à 65-74 ans ce genre de résidence est très rare (1,5%).

L'âge amène chez les célibataires une diminution des personnes qui habitent seules ou avec d'autres personnes au profit des ménages collectifs comme l'illustrent les graphiques 4.4a et 4.4b. Ainsi, 51% des hommes célibataires de 85 ans et plus et 65% des femmes célibataires des mêmes âges font partie de ménages collectifs en regard de 24% et 28% pour les 65-74 ans de sexe masculin et féminin respectivement.

La proportion des personnes veuves qui vivent dans les logements collectifs augmente aussi avec l'âge; chez les hommes, cette proportion passe de 7% à 65-74 ans à 36% à 85 ans et plus et, chez les femmes des mêmes groupes d'âge, de 4% à 41%. Cependant, même si la proportion de veufs qui demeurent seuls diminue avec l'âge, chez les 75 ans et plus, elle reste plus forte que la proportion de ceux qui vivent dans les logements collectifs; 32% des veufs et 36% des veuves de 75 ans

Graphique 4.2
Population de 65 ans et plus selon le sexe et la situation domestique, Québec, 1981

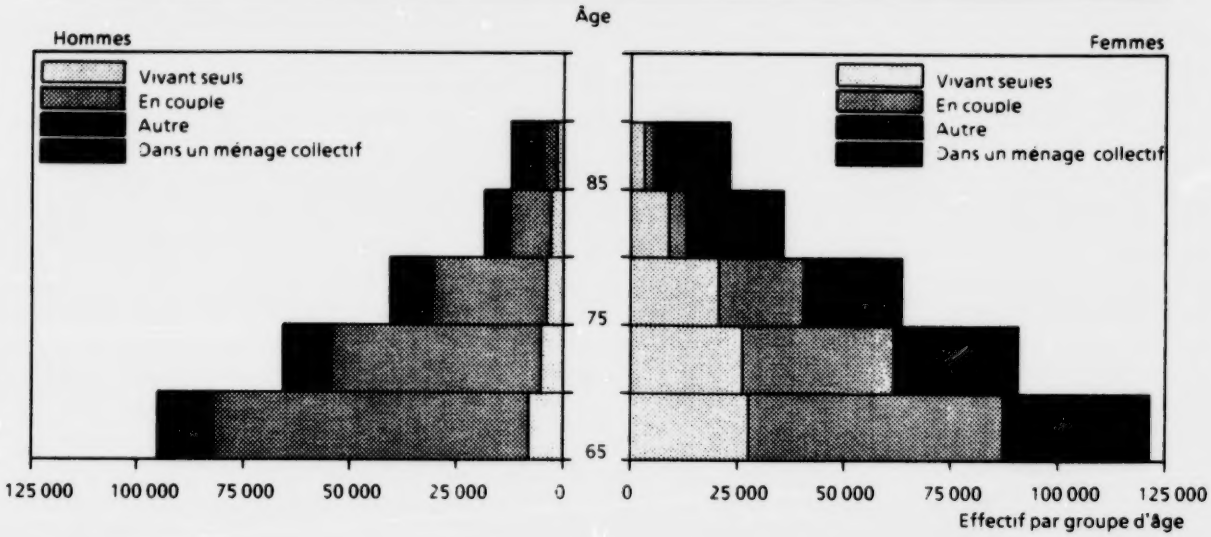

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981
Comme il s'agit d'une bande échantillon de 2%, l'effectif total ne correspond pas à celui du graphique 4.1.

Graphique 4.3
Répartition des personnes âgées selon le sexe et les situations domestiques les plus fréquentes, par groupe d'âge, Québec, 1981

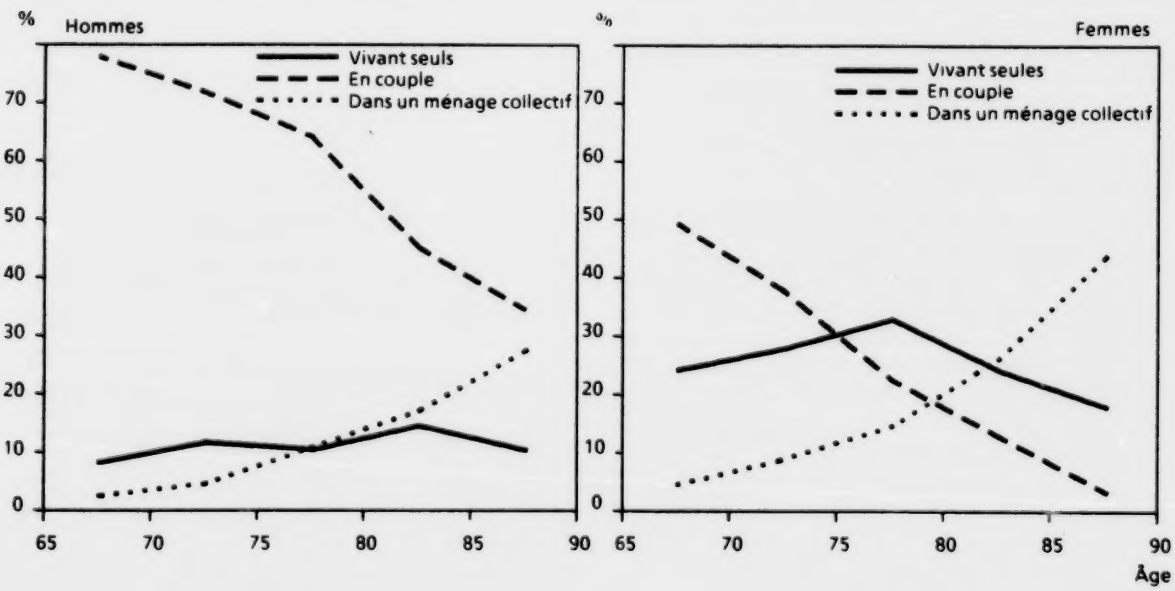

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, bande échantillon de 2%.

Graphique 4.4

Répartition des célibataires et des veufs de 65 ans et plus selon l'âge et les situations domestiques les plus fréquentes, par groupe d'âge, Québec, 1981

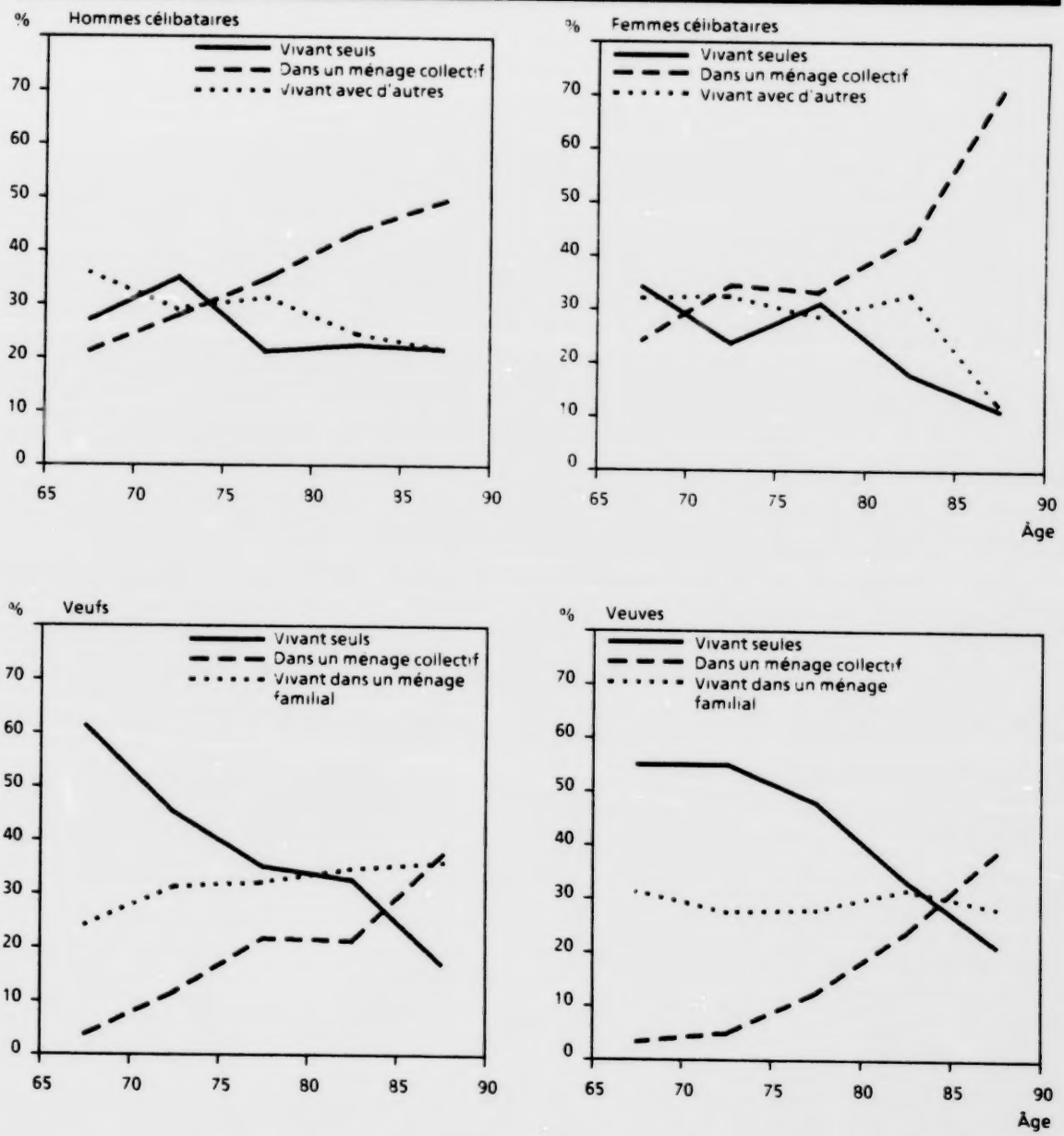

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, bande échantillon de 2 %

et plus vivent seuls, mais chez les 85 ans et plus, ils sont plus nombreux dans les logements collectifs, soit 36% des veufs et 41% des veuves. Il faut souligner aussi que la proportion de veufs qui vivent dans une famille ou dans un ménage familial est importante: chez les hommes, la proportion passe de 32% à 65-74 ans à 35% à 75 ans et plus et chez les femmes de 30% à 65-74 ans à 32% à 75 ans et plus. Les graphiques 4.4c et 4.4d illustrent bien les contrastes que présente la situation domestique des veufs.

L'examen du comportement des personnes âgées selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial révèle donc d'importantes variations liées avant tout à l'état matrimonial (et donc à la nuptialité et la mortalité), mais aussi à l'âge et dans une moindre mesure au sexe.

4.2.3 L'évolution de la situation domestique et familiale de 1961 à 1981

Le recul dans l'histoire, même récente, est difficile à cause de légers changements de définitions et de catégories utilisées dans les tableaux publiés. Ainsi, par exemple, on ignore à peu près tout sur les logements collectifs avant 1981, une catégorie pourtant importante pour les personnes âgées. Il n'y a pas trop de problèmes cependant pour les couples époux-épouse et les personnes vivant seules.

La proportion de personnes âgées qui vivent en couple est constante à 48% de 1961 à 1981 (tableau 4.9). Cependant, la proportion des personnes âgées qui vivent dans une famille diminue et s'explique par la baisse de la proportion des familles monoparentales, composées d'une personne âgée et d'au moins un enfant ou encore par la "décohabitation" des générations. Les personnes qui habitent seules sont en forte croissance: en 1961, 8% des personnes âgées vivent seules, tandis que la proportion atteint 21% en 1981.

L'aperçu historique révèle donc deux tendances: la stabilité de la vie en couple et la forte progression des personnes qui habitent seules.

Tableau 4.9

Évolution de la situation domestique des personnes âgées de 65 ans et plus, Québec, 1961-1981

Année		Dans une famille		Hors famille		Population de 65 ans et plus[1]
		Total	Couple époux-épouse	Total	Vivant seul	
1961	n	177 079	147 060	112 540	23 238	306 301
	%	57,8	48,0	36,7	7,6	100,0
1966	n	199 110	169 051	128 856	34 933	351 654
	%	56,6	48,1	36,6	9,9	100,0
1971	n	225 360	198 250	168 175	54 515	413 030
	%	54,6	48,0	40,7	13,2	100,0
1976	n	264 090	235 250	164 200	81 785	481 360
	%	54,9	48,9	34,1	17,0	100,0
1981	n	304 075	272 700	202 090	117 025	569 385
	%	53,4	47,9	35,5	20,6	100,0

1. La population totale comprend les autres situations domestiques.

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

4.2.4 Les ménages collectifs

Les personnes qui résident dans les logements collectifs sont souvent ignorées dans les tableaux des recensements et dans l'information statistique en général. Cette population n'est pas très nombreuse, mais chez les personnes très âgées, elle représente une proportion très importante: plus de la moitié des personnes de 90 ans et plus. Une exploitation spéciale du recensement permet de mieux connaître cette population.

En 1981, 60 685 personnes âgées vivent dans des logements collectifs: elles comptent pour près des deux tiers de la population des ménages collectifs et, d'autre part, ce nombre représente 11% de la population âgée. La répartition de la population selon le genre de logement fait l'objet du tableau 4.10.

C'est dans les foyers qu'on retrouve le plus grand nombre de personnes âgées, soit 36 960 personnes dont 71% sont des femmes. Les institutions religieuses comprennent 12 320 personnes âgées dont 84% sont des femmes. On peut noter, en passant, que les personnes âgées dans les institutions religieuses représentent plus de la moitié de la population de ces institutions.

Les hôpitaux comprennent une population de 7 285 personnes âgées. Enfin, on compte 2 215 personnes dans les maisons de chambres et pension, mais ici on peut ajouter les chambreurs dans les ménages privés (ou les maisons de chambres ayant moins de 10 chambres), qui sont au nombre de 5 610. Le nombre de personnes âgées qui demeurent en chambre est donc de 7 825.

Le pourcentage de la population qui réside dans les logements collectifs varie énormément avec l'âge, comme l'illustre le graphique 4.5. À 65-69 ans, seulement 3% des hommes et 5% des femmes font partie de ménages collectifs. Les proportions deviennent importantes surtout après 80 ans pour atteindre 39% chez les hommes de 95 ans et plus et 55% chez les femmes des mêmes âges.

On a vu à la section 4.2.2 que l'état matrimonial est un facteur important dans les choix domestiques. Le graphique 4.6 qui présente la proportion de la population âgée dans les ménages collectifs selon l'état matrimonial et le sexe par groupe d'âge, montre la démarcation très nette entre les célibataires, les veufs et les mariés et la forte augmentation avec l'âge. Le taux maximum est celui des femmes célibataires de 90 ans et plus (73%), tandis que celui des hommes célibataires des mêmes âges est de 54%.

Graphique 4.5
Proportion de la population dans les ménages collectifs selon le sexe, par groupe d'âge, Québec, 1981

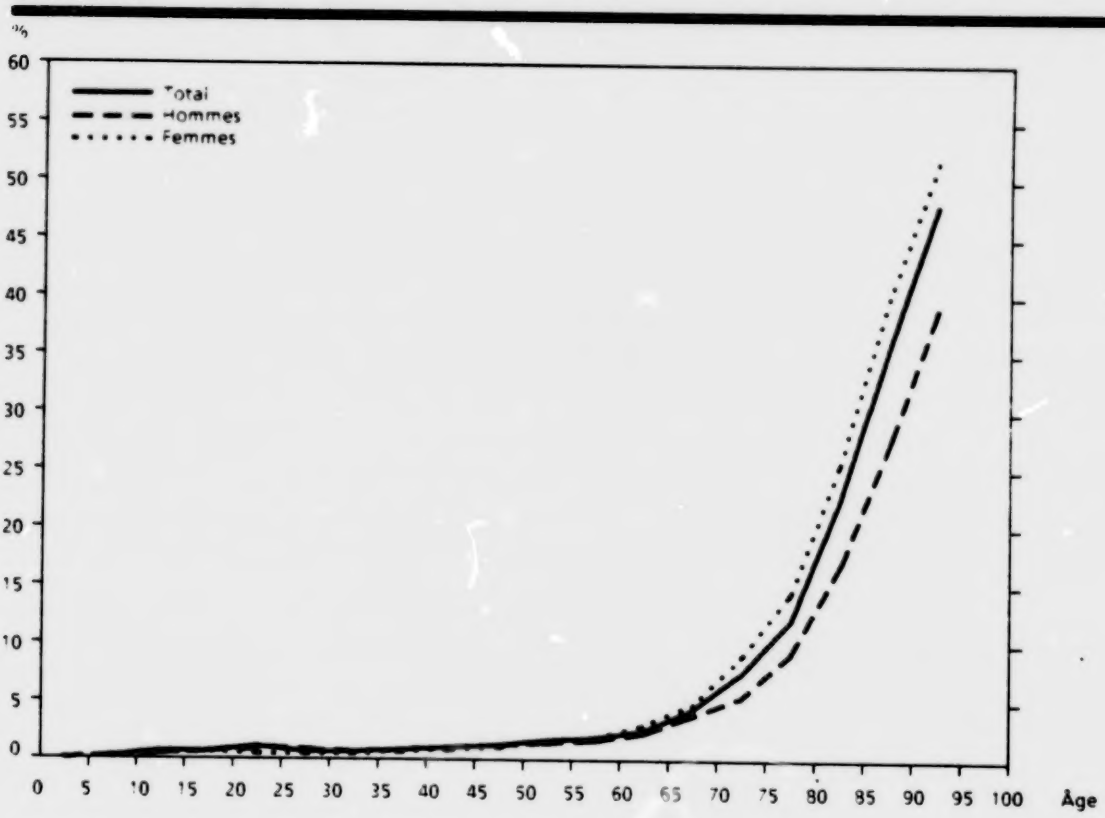

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, tableau spécial

Graphique 4.6
Proportion de la population de 65 ans et plus dans les ménages collectifs selon le sexe et l'état matrimonial, par groupe d'âge, Québec, 1981

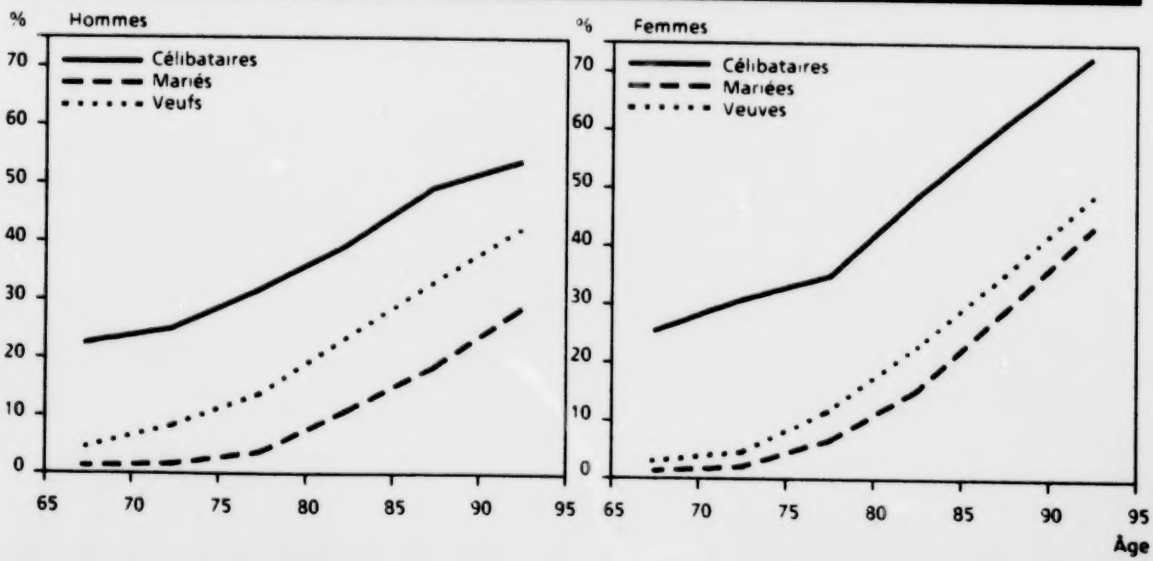

Tableau 4.10

Population âgée de 65 ans et plus résidant dans les logements collectifs selon le genre de logement, Québec, 1981

Genre de logement	Hommes	Femmes	Total
Logements collectifs institutionnels[1]	15 725	40 950	56 670
- Hôpitaux généraux, psychiatriques, et établissements pour handicapés physiques	2 930	4 355	7 285
- Foyers, établissements pour personnes âgées et malades chroniques	10 760	26 205	36 960
- Institutions religieuses	1 990	10 325	12 320
- Autres	40	70	110
Logements collectifs de service	1 935	2 075	4 015
- Hôtels, motels, maisons de chambre pour touristes	320	130	455
- Maisons de chambres et pension	1 055	1 170	2 215
- Autres	565	785	1 340
Total	17 660	43 020	60 685

1. La population des logements collectifs institutionnels est répartie en 42 380 pensionnaires d'institution et 14 290 non-pensionnaires; les personnes dans les institutions religieuses sont considérées non-pensionnaires.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, tableau spécial.

4.3 Les ménages des personnes âgées

Les ménages étaient autrefois attribués à un chef dont on pouvait présenter les caractéristiques, mais on utilise maintenant la notion de personne repère ou de soutien de ménage. Les ménages, dont le soutien a 65 ans ou plus, sont présentés ici selon la taille et le genre de ménage. On ne tient pas compte cependant du sexe de la personne repère.

En 1981, 316 900 ménages québécois ont un soutien âgé de 65 ans et plus ce qui représente 15% des ménages au Québec. En pourcentage de la population âgée, ce nombre produit un taux de personne repère de 56%, ce qui signifie que 56% des personnes âgées sont "responsables" d'un ménage (tableau 4.11). Le taux est parmi les plus élevés: en fait, le taux à 65-74 ans (59%) est le taux par groupe d'âge le plus fort. Non seulement le taux est très élevé, mais il augmente depuis 1961 alors qu'il était de 49%. La hausse est sûrement associée au développement des ménages d'une personne.

Tableau 4.11

Ménages dont la personne repère a 65 ans et plus, Québec, 1961-1981

Année	Ménages	Taux
	n	%
1961	150 336	49,1
1966	178 134	50,7
1971	213 205	51,6
1976	266 510	55,4
1981	316 900	55,7

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

La taille moyenne d'un ménage d'une personne âgée est de seulement 1,9 personne en 1981. En fait, 37% des ménages ne comprennent qu'une personne et 45% sont formés de deux personnes (tableau 4.12). La proportion de petits ménages augmente beaucoup depuis 1961 tandis que les ménages nombreux chutent; la proportion des ménages de 6 personnes et plus par exemple passe de 7% à 1% de 1961 à 1981. La taille moyenne des ménages baisse de près du tiers de 1961 à 1981, soit de 2,8 à 1,9 personnes.

Tableau 4.12

Ménages dont la personne repère a 65 ans et plus selon la taille, Québec, 1961-1981

Année		Nombre de personnes							Nombre moyen de personnes par ménage
		1	2	3	4	5	6+	Total	
1961	n	23 238	62 164	31 156	15 230	8 109	10 430	150 336	2,8
	%	15,5	41,4	20,7	10,1	5,4	6,9	100,0	
1971	n	54 520	95 970	34 960	14 560	6 455	6 750	213 210	2,3
	%	25,6	45,0	16,4	6,8	3,0	3,2	100,0	
1981	n	117 030	142 550	36 480	12 370	4 885	3 600	316 900	1,9
	%	36,9	45,0	11,5	3,9	1,6	1,1	100,0	

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

Les ménages peuvent être répartis en deux grands genres selon qu'ils comprennent ou non une famille. En 1981, un peu plus de la moitié (56%) des ménages des personnes âgées sont familiaux tandis que 44% sont non familiaux (tableau 4.13). Presque tous les ménages familiaux sont des ménages unifamiliaux. D'autre part, la grande majorité des ménages non familiaux sont des ménages d'une personne.

L'évolution du genre de ménage depuis 1961 est très importante. La part des ménages familiaux chute de 76% à 56% au profit des ménages d'une personne qui passent de 16% à 37% des ménages. En 1961, un certain nombre de ménages familiaux étaient multifamiliaux, mais ces derniers sont presque inexistants en 1981.

Tableau 4.13

Ménages dont la personne repère a 65 ans et plus selon le genre, Québec, 1961-1981

Année		Ménages familiaux		Ménages non familiaux		Ensemble des ménages
		Total	Unifamiliaux	Total	Une personne	
1961	n	114 608	106 367	35 728	23 238	150 336
	%	76,2	70,8	23,8	15,5	100,0
1971	n	140 160	135 455	73 045	54 520	213 210
	%	65,7	63,5	34,3	25,6	100,0
1981	n	177 880	175 165	139 020	117 030	316 900
	%	56,1	55,3	43,9	36,9	100,0

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

4.4 Les logements des personnes âgées

Quelques caractéristiques relativement au logement des ménages privés dont le chef ou la personne repère a 65 ans et plus sont présentées ici, soit la propriété du logement, le type de construction et le nombre de pièces.

En 1981, les ménages de personnes âgées se répartissent à peu près également entre ménages propriétaires de leur logement et ménages locataires (tableau 4.14). 59% des ménages dont le soutien est un homme sont propriétaires, tandis que seulement 34% des ménages dont le soutien est une femme sont propriétaires. Chez les ménages plus âgés, les propriétaires sont également moins nombreux; ainsi, 43% des ménages dont le soutien a 75 ans ou plus sont propriétaires en regard de 51% pour le groupe 65-74 ans.

Tableau 4.14

Logements dont la personne repère a 65 ans et plus selon la propriété, Québec, 1961-1981

Année	Ménage propriétaire		Ménage locataire		Total[1]	
	n	%	n	%	n	%
1961	89 828	59,8	60 489	40,2	150 317	100,0
1971	111 555	52,3	101 655	47,7	213 205	100,0
1981	152 475	48,1	164 640	51,9	317 115	100,0

1. Les totaux des logements ne correspondent pas tout à fait à ceux des ménages (tableau 4.11); pour 1981, les données relatives aux logements proviennent d'un échantillon de 20%.

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

La proportion de ménages âgés propriétaires diminue entre 1961 et 1981 de 60% à 48%, une baisse fort importante qui est probablement reliée à la baisse des ménages familiaux.

La définition et le regroupement des types de construction varient: les duplex par exemple sont parfois classés avec les appartements, parfois avec les maisons individuelles attenantes; leur définition au recensement est d'ailleurs différente de l'acception populaire et de celle du Larousse. Seules les maisons individuelles non attenantes ne posent pas trop de problèmes; en 1981, 38% des logements appartiennent à cette catégorie (tableau 4.15). Parmi les autres types de logement, 27% sont des appartements dans des immeubles de moins de 5 étages, 11% dans des immeubles de 5 étages ou plus et 23% sont des maisons individuelles attenantes et des duplex. Chez les ménages dont le soutien est un homme, la proportion de maisons individuelles est plus forte; par ailleurs, elle baisse chez les personnes plus âgées, au profit surtout des grands immeubles. De 1961 à 1981, la proportion de maisons individuelles non attenantes baisse de 42% à 38%.

Tableau 4.15

Logements dont la personne repère a 65 ans et plus selon le type de construction, Québec, 1961-1981

Année	Maison individuelle non attenante		Autre		Total[1]	
	n	%	n	%	n	%
1961	62 984	41,9	87 333	58,1	150 317	100,0
1971	85 100	39,9	128 105	60,1	213 205	100,0
1981	120 980	38,1	196 135	61,8	317 115	100,0

1. Les totaux ne correspondent pas à ceux des ménages; pour 1981, les données relatives aux logements proviennent d'un échantillon de 20%.

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

Enfin, le tableau 4.16 présente quelques indices de la taille des logements, selon le nombre de pièces. Le nombre moyen de pièces par logement passe de 5,6 en 1961 à 4,7 en 1981, mais comme le nombre moyen de personnes par logement chute encore plus, le nombre de pièces par personne augmente de 2,0 à 2,5 de 1961 à 1981. Cet accroissement constitue une amélioration notable des conditions de logement des personnes âgées.

Tableau 4.16

Logements dont la personne repère a 65 ans et plus selon le nombre de pièces et le nombre de personnes, Québec, 1961-1981

Année	Nombre moyen de pièces par logement	Nombre moyen de personnes par logement	Nombre moyen de personnes par pièce	Nombre moyen de pièces par personne
1961	5,6	2,8	0,5	2,0
1971	5,0	2,3	0,5	2,2
1981	4,7	1,9	0,4	2,5

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

4.5 Les familles des personnes âgées

Par famille de personnes âgées, on entend ici les familles époux-épouse (couples) dont l'époux a 65 ans et plus et les familles monoparentales dont le parent a 65 ans et plus.

Le Québec compte, en 1981, 191 400 familles dont l'époux ou le parent seul est une personne âgée. Le nombre est supérieur à celui des ménages familiaux puisque les ménages sont classés d'après l'âge du soutien de famille (qui peut être un enfant) alors que les familles sont classées d'après l'âge des parents.

La répartition des familles selon la structure fait l'objet du tableau 4.17. La grande majorité des familles des personnes âgées (84%) sont des familles époux-épouse en 1981, 13% sont des familles monoparentales dont le parent est une femme et dans 3% des cas, la famille est monoparentale et le parent est un homme.

Tableau 4.17

Familles de personnes âgées selon la structure, Québec, 1961-1981

Année		Familles époux-épouse	Familles monoparentales		Total
			Père seulement	Mère seulement	
1961	n	89 475	8 674	21 345	119 494
	%	74,9	7,3	17,9	100,0
1971	n	118 365	6 330	20 090	144 785
	%	81,7	4,4	13,9	100,0
1981	n	160 725	5 940	24 775	191 440
	%	84,0	3,1	12,9	100,0

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada.

Depuis 1961, il y a une forte baisse des familles monoparentales alors que la proportion des familles époux-épouse augmente de 75% à 84%. La grande majorité des couples, soit 76% en 1981, n'ont pas d'enfants (célibataires peu importe l'âge) à la maison si bien que les couples sans enfants représentent 64% des familles en 1981.

Pour être considéré comme faisant partie d'une famille, l'âge des enfants n'importe pas, mais on ne s'étonnera pas de trouver très peu de familles de personnes âgées avec de jeunes enfants. En 1981, près de 90% des familles des personnes âgées n'ont pas d'enfants de moins de 25 ans (64% n'ont pas d'enfants du tout) et cette proportion est en hausse depuis 1961 (84%). Parmi les couples, 89% n'ont pas de jeunes enfants; 82% des pères monoparentaux et 93% des mères monoparentales n'ont que des enfants de 25 ans et plus.

Les statistiques des recensements fournissent une image assez limitée des familles des personnes âgées, mais indiquent quand même une importante "décohabitation" des générations mesurable surtout dans la baisse de la proportion des familles monoparentales de 25% en 1961 à 16% en 1981. La grande majorité des familles des personnes âgées sont des couples sans enfants.

4.6 Conclusion: une autonomie résidentielle grandissante

L'examen de l'évolution de la situation domestique et familiale des personnes âgées révèle une forte augmentation de l'autonomie sur le plan résidentiel et une "décohabitation" intergénérationnelle. La proportion des personnes âgées qui habitent seules passe de 8% en 1961 à 21% en 1981. La proportion des personnes qui vivent en couple varie peu de 1961 à 1981 (48%), mais les couples de 1981 sont le plus souvent sans enfants. La proportion de familles monoparentales dont le parent est âgé dans l'ensemble des familles de personnes âgées diminue, passant de 25% en 1961 à 16% en 1981.

Les personnes âgées vivent donc avant tout en couple (48%), puis seules (21%), puis dans des logements collectifs (11%). Un petit nombre seulement réside avec des enfants ou d'autres personnes apparentées ou non.

CHAPITRE 5

LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET LES CARACTÉRISTIQUES CULTURELLES

La plupart des personnes âgées ne participent pas au marché du travail, soit parce qu'elles s'en sont retirées, soit parce que, pendant leur vie active, elles ont eu comme tâche première les soins à apporter aux enfants. Malgré cela, il est important de se pencher sur cet aspect de la vie des personnes âgées. Un certain nombre d'interrogations méritent en effet qu'on essaie d'y répondre: comment a évolué le degré de participation au marché du travail chez les personnes âgées au cours des dernières décennies? Comment varient les taux d'activité selon l'âge? Quels sont les âges qui se situent à la charnière entre l'activité et l'inactivité? Est-ce que les personnes âgées qui continuent à travailler au-delà de 65 ans ont des traits caractéristiques en ce qui concerne la profession, la division d'activité économique, le nombre d'heures travaillées?

Outre la participation au marché du travail, cinq thèmes, liés aux aspects culturels de la population âgée, retiendront l'attention dans les autres sections de ce chapitre: l'origine ethnique, la langue, le lieu de naissance, la religion et la scolarité.

5.1 L'évolution de la participation au marché du travail

Le tableau 5.1 et le graphique 5.1 permettent de suivre l'évolution de la participation au marché du travail de la population de certains groupes d'âge depuis 1951. Le taux d'activité représente le pourcentage de la population qui a un emploi ou qui est en chômage pendant la période de référence précédant le recensement. Bien que les questions posées aient varié d'un recensement à l'autre et que la période de référence pour la question sur la recherche d'emploi ait été portée à quatre semaines en 1981 (une semaine aux recensements antérieurs), le concept de la population active n'a pas changé.

Graphique 5.1
Taux d'activité de la population âgée et de la population de moins de 65 ans, selon le sexe, Québec, 1951-1981

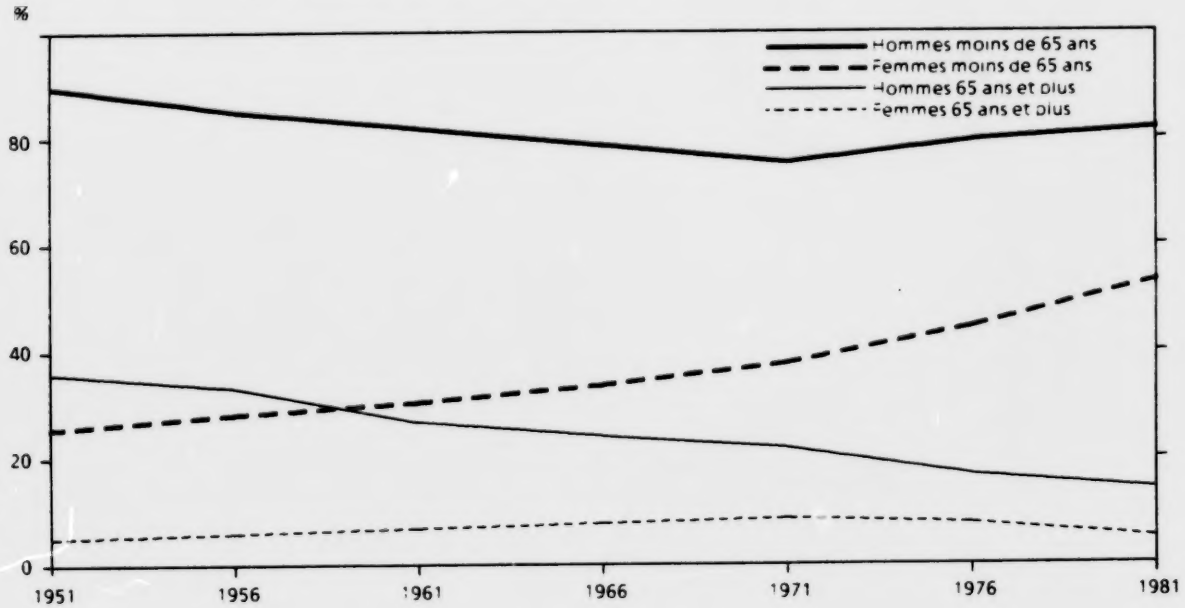

Source Tableau 5.1

La participation des femmes âgées au marché du travail ne s'est pas beaucoup modifiée depuis 1951. Elles y ont toujours été en faible minorité, le maximum ayant été atteint en 1971 avec 9% (si l'on considère les femmes de 65-69 ans seulement, le taux d'activité le plus élevé n'est que de 12%). D'ailleurs, la tendance n'est pas claire puisque de 1951 à 1971 il y a une hausse suivie d'une diminution comparable. Chez les femmes de moins de 65 ans, on observe toutefois une forte hausse de l'activité.

Tableau 5.1

Taux d'activité[1] selon l'âge et le sexe, Québec, 1951-1981

Groupe d'âge	1951	1961	1971	1976	1981
			%		
Hommes					
Moins de 65 ans	89,8	82,0	76,1	79,8	82,0
dont 55-59 ans	89,4		78,3	81,0	80,5
60-64 ans	81,0	80,0	67,4	66,9	65,8
65 ans et plus	36,4	27,4	21,5	17,1	14,7
65-69 ans	58,3	44,8	33,6	25,8	21,3
70 ans et plus	21,0	16,3	13,0	10,9	9,8
15 ans et plus	85,2	77,3	71,4	74,2	75,8
Femmes					
Moins de 65 ans	26,9	30,3	38,1	45,4	53,2
dont 55-59 ans	15,5		29,6	31,3	34,2
60-64 ans	12,1	20,3	22,6	22,0	22,8
65 ans et plus	5,9	7,2	9,0	7,7	5,8
65-69 ans	8,8	11,0	11,8	9,7	7,7
70 ans et plus	4,0	5,0	7,3	6,6	4,6
15 ans et plus	25,1	28,2	35,0	41,1	47,5

1. Le taux d'activité représente le pourcentage de la population active par rapport à la population de 15 ans et plus. La population active exclut les pensionnaires d'institution. La population totale exclut aussi les pensionnaires d'institution en 1981, mais non aux recensements antérieurs. Les renseignements ont été obtenus d'un échantillon en 1971 et en 1976 (un ménage sur trois) et en 1981 (un ménage sur cinq).

Sources: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensements de 1951 (volume IV, tableau 3), 1961 (bulletin n° 3-1.2 tableau 5), 1971 (bulletin n° 94-704 au cat., tableau 9), 1976 (bulletin n° 94-802 au cat., tableau 5), 1981 (bulletin n° 92-915 au cat., tableau 1, et tableau SPE81B21, sur microfiche).

Au contraire de l'évolution de l'activité des femmes de 65 ans et plus, la participation des hommes au marché du travail suit une évolution très nette. La baisse de l'activité masculine est continuelle: le taux passe de 36,4% à 14,7% de 1951 à 1981. Si l'on retient le groupe 65-69 ans, la diminution est tout aussi marquée: de 58,3% à 21,3%. Il faut noter que les pensionnaires d'institution ne sont pas inclus dans la population totale servant au calcul du taux d'activité en 1981, alors qu'ils l'étaient dans les recensements antérieurs[1]. Toutefois ce changement ne modifie pas les observations que l'on peut faire de l'évolution de la période 1951-1981. Si on inclut les pensionnaires d'institution dans la population de base en 1981, le taux d'activité des hommes est encore plus faible (il passe de 14,7% à 13,5%), faisant apparaître une tendance à la baisse encore plus prononcée.

Pour expliquer la réduction de l'activité masculine au-delà de 55 ans, les spécialistes font référence à de nombreux facteurs[2]: déclin des emplois agricoles au profit du salariat qui introduit des règles de retraite plus strictes, amélioration générale des revenus des travailleurs leur permettant d'accumuler de l'épargne pour la retraite, changements structurels dans l'économie qui ont défavorisé les travailleurs à faible scolarité, forte croissance de l'offre de travail, diminution de l'âge d'admissibilité à la pension de la sécurité de la vieillesse de 70 à 65 ans entre 1966 et 1971, augmentation des allocations versées sous ce régime universel et instauration du Régime de rentes du Québec dont les premières prestations ont été versées en 1966, multiplication des régimes supplémentaires de rentes (régimes entre employeurs et employés). Il n'y a pas de consensus sur le poids de chacun de ces facteurs, mais on reconnaît en général le rôle primordial que joue l'amélioration des ressources financières mises à la disposition des travailleurs retraités, en raison soit de programmes universels destinés à toutes les personnes âgées, soit de mesures particulières dont bénéficient les travailleurs.

---

1. Bien que ne faisant pas partie de la population active, les pensionnaires d'institution étaient considérés comme inactifs avant 1981.
2. Voir entre autres D. Ciuriak et H. Sims, 1980, p. 33-35, R. Baillargeon, 1980, p. 22-26, J.S. Siegel et M. Davidson, 1984, p. 101-103.

Pour obtenir une image de la participation au marché du travail depuis 1981, il faut recourir à l'enquête sur la population active. Le concept d'activité utilisé dans cette enquête est semblable à celui du recensement. Cependant, l'univers est différent puisque les membres des Forces armées et les résidents des réserves indiennes n'en font pas partie. L'échantillon est relativement petit, en comparaison de ce qui est retenu au recensement; en outre, alors que le recensement a eu lieu le 3 juin 1981 et fournit la situation de l'activité à la fin du mois de mai, les données annuelles de l'enquête représentent une moyenne des douze enquêtes mensuelles menées dans l'année. Pour ces raisons, il ne s'agit pas ici de comparer le taux tiré de l'enquête et celui de recensement, mais plutôt d'examiner l'évolution au cours de la période 1981-1985. La tendance qui se dégage des données du tableau 5.2 pour le groupe 65 ans et plus est irrégulière, ce qui peut provenir de la faible taille de l'échantillon d'où sont tirées les données pour ce groupe. Par contre, la baisse de la participation au marché du travail, dans le groupe 55-64 ans, faible chez les femmes, est considérable chez les hommes. Le taux d'activité des hommes de 55-64 ans passe de 71,6% en 1981 à 65,4% en 1985.

Tableau 5.2

Taux d'activité de la population de 55-64 ans et de 65 ans et plus selon le sexe, Québec, 1981-1985

Groupe d'âge	1981	1982	1983	1984	1985
			%		
Hommes					
55-64 ans	71,6	69,1	69,6	66,3	65,4
65 ans et plus	10,7	11,2	9,9	10,0	10,9
Femmes					
55-64 ans	27,1	26,7	27,7	26,2	25,1
65 ans et plus	4,2	5,9	6,0	7,1	4,1

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active (71-001).

L'âge de 65 ans demeure toujours très important en ce qui concerne la prise de la retraite comme on peut le constater au graphique 5.2. En effet, si la baisse de l'activité masculine commence au début de la cinquantaine, cette baisse est d'abord assez lente: le taux est encore de 77% à 59 ans. Avec la soixantaine, la réduction s'accélère, mais c'est entre les âges de 64 et 65 ans que le taux chute: il passe de 55,1% à 29,6%.

Pour les femmes, la situation se présente bien différemment. Entre 30 et 34 ans, le taux d'activité est assez stable, autour de 58%. Déjà chez les femmes de 50 ans, le taux d'activité est plus faible, de 10 points, alors que chez les hommes l'activité à 50 ans est à peine plus faible qu'à son niveau le plus haut. L'activité continue de baisser chez les femmes de plus de 50 ans, de sorte qu'à 60 ans, il n'y en a plus que 27% sur le marché du travail. Malgré tout, on retrouve aussi chez les femmes une réduction marquée de l'activité entre les âges de 64 et 65 ans.

Graphique 5.2
Taux d'activité selon l'âge et le sexe, Québec, 1981

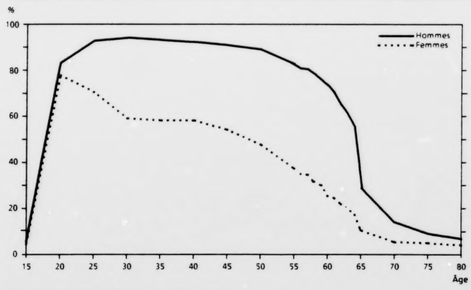

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, tableau sur microfiche

Il convient d'interpréter avec prudence la réduction de l'activité masculine et féminine avec l'âge. Chez les hommes, la participation au marché du travail a toujours été très forte entre 30 et 50 ans (au-delà de 90%). Par conséquent, la diminution des taux que l'on observe après 50 ans peut être attribuée au facteur âge. Les femmes des groupes d'âge entre 30 et 50 ans ont, quant à elles, connu une forte augmentation de leur taux d'activité au cours des dernières décennies. C'est pourquoi la baisse de l'activité féminine que l'on observe d'un âge à l'autre en 1981 peut provenir à la fois d'un effet de l'âge, comme chez les hommes, mais aussi d'un effet de génération, les générations plus âgées ayant de toute manière moins participé au marché du travail.

Avant de présenter la population active québécoise selon certaines caractéristiques, il est intéressant de comparer l'intensité de l'activité au Québec, en Ontario et aux États-Unis. Pour la population d'un groupe d'âge et sexe particuliers, la participation au marché du travail est tributaire d'un ensemble de facteurs qui varient d'une province à l'autre et d'un pays à l'autre. Le tableau 5.3 permet de constater l'ampleur des différences des taux d'activité aux âges avancés selon la population en cause. Les taux québécois sont tous plus faibles qu'en Ontario, particulièrement pour le sexe féminin (noter l'écart pour le groupe 60-64 ans: 22,8% par rapport à 32,3%). L'écart des taux est encore plus grand entre les Québécoises et les Américaines.

5.2 Les caractéristiques de la population active

Il est intéressant de se demander quels sont les travailleurs qui demeurent sur le marché du travail au-delà de 65 ans. Les données disponibles ne permettent pas d'être très affirmatif à ce sujet, car il s'agit d'une coupe transversale (telle que fournie par le recensement de 1981) et non d'observations longitudinales. Néanmoins, il est possible de tirer certaines indications sur les facteurs qui favorisent l'activité chez les personnes âgées, en partant de la comparaison de certaines caractéristiques de la population active.

Tableau 5.11

Population de 65 ans et plus et population tous âges selon le lieu de naissance, Québec, 1981

Lieu de naissance	65 ans et plus		Tous âges		65 ans et plus dans la population de chaque groupe
	n	%[1]	n	%[1]	%
Au Québec	426 035	81,0	5 603 880	88,0	7,6
Dans une autre province	25 040	4,8	239 235	3,8	10,5
À l'étranger	75 215	14,3	525 955	8,3	14,3
Royaume-Uni	13 090	2,5	42 740	0,7	30,6
Italie	10 630	2,0	88 895	1,4	12,0
États-Unis d'Amérique	9 695	1,8	40 415	0,6	24,0
France	2 135	0,4	37 155	0,6	5,7
Grèce	1 945	0,4	28 630	0,4	6,8
Haïti	1 070	0,2	25 855	0,4	4,1
Portugal	1 055	0,2	21 595	0,3	4,9
Autres	35 595	6,8	240 670	3,8	14,8
Total	526 290	100,0	6 369 070	100,0	8,3

1. À cause des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-929), tableaux 9 et 10. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

La proportion de personnes de 65 ans et plus dans chacun des groupes varie énormément: de 4,1% pour les personnes nées à Haïti à 30,6% pour celles provenant du Royaume-Uni. Comme il s'agit de gens nés à l'extérieur du Québec, ce n'est pas la fécondité qui est en cause mais plutôt les caractéristiques migratoires. Ainsi, pour le groupe originaire du Royaume-Uni, il faut tenir compte de l'ancienneté des périodes de forte immigration mais aussi, fort probablement, des pertes migratoires récentes avec les autres provinces canadiennes chez les jeunes adultes.

5.6 La religion

Les données sur la religion indiquent uniquement l'adhésion des recensés à un organisme, une confession, une secte, une communauté ou un culte religieux. Elles ne permettent donc pas de mesurer la pratique religieuse qui serait d'autant plus intéressante à étudier que nous examinons les caractéristiques des personnes à un âge où l'on est davantage porté à réfléchir au sens fondamental de la vie.

Le tableau 5.12 donne la répartition de la population âgée du Québec selon les principales religions. L'importance de la religion catholique romaine, qui rassemble 84,1% des personnes de 65 ans et plus ressort nettement. Quatre autres religions reçoivent l'adhésion de 16 000 à 20 000 personnes chacune, ce qui les relègue loin derrière avec 3% ou 4% de la population âgée. La proportion de gens sans aucune préférence religieuse est beaucoup plus faible dans la population âgée (0,7%) que dans la population totale (2,1%), ce qui est un indice de la nouveauté du phénomène. Les Québécois de religion juive ont une structure par âge très vieille, avec 19% de personnes âgées; ils représentent donc une part plus importante dans la population âgée (3,7%) que dans la population totale (1,6%).

Tableau 5.12

Population de 65 ans et plus et population tous âges selon la religion, Québec, 1981

Religion	65 ans et plus		Tous âges		65 ans et plus dans la population de chaque groupe
	n	%[1]	n	%[1]	%
Catholique romaine	442 702	84,1	5 609 745	88,1	7,5
Anglicane	20 185	3,8	132 110	2,1	15,3
Juive	19 525	3,7	102 355	1,6	19,1
Église unie	16 445	3,1	126 275	2,0	13,0
Orthodoxe orientale	5 285	1,0	73 270	1,2	7,2
Aucune préférence religieuse	3 645	0,7	132 720	2,1	2,8
Autres	18 530	3,5	192 600	3,0	9,6
Total	526 320	100,0	6 369 065	100,0	8,3

1. À cause des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-929), tableau 6. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Lorsqu'on étudie les revenus d'un groupe d'âge particulier, comme c'est le cas présentement, on distingue les unités familiales selon l'âge du chef de l'unité. Dans le cas de la personne hors famille, c'est donc son âge qui est considéré. Dans le cas de la famille, l'âge du chef entraîne le classement de la famille dans un groupe donné. Il peut arriver qu'une personne de 65 ans et plus fasse partie d'une famille dont le chef a 64 ans ou moins. À l'aide des données du recensement de 1981, on peut estimer qu'avec le concept de famille de recensement, 97,7% des personnes âgées sont comprises dans des familles dont le chef a 65 ans ou plus ou bien parmi les personnes hors famille[1]. La présente section concerne les familles de recensement, alors que la suivante sera consacrée aux personnes hors famille, c'est-à-dire qui ne sont pas membres d'une famille de recensement.

L'évolution du revenu total moyen des familles de recensement est présentée au tableau 6.3 pour certains groupes d'âge. L'augmentation fulgurante des revenus nominaux au cours de la période 1971-1982 doit être tempérée par la hausse rapide des prix à la consommation. Il est donc plus approprié de suivre l'évolution des revenus en dollars constants. À l'aide de l'indice des prix à la consommation, les revenus ont donc été convertis en dollars de 1982. Le graphique 6.2 illustre l'évolution du revenu moyen en dollars constants pour les groupes d'âge de 55 ans et plus.

Le revenu moyen des familles dont le chef a 65 ans ou plus est estimé à 21 073$ pour l'année 1982. Les familles âgées ont connu une augmentation appréciable de leur revenu: plus du quart depuis 1971. Leur revenu s'est même accru un peu plus rapidement que celui des familles dont le chef a moins de 65 ans. L'écart du revenu moyen en faveur de ces dernières s'est donc rétréci légèrement, mais il demeure considérable puisque leur revenu est de près de la moitié supérieur à celui des familles âgées. On remarque que la forte hausse des revenus dans les

1. À noter qu'avec le concept de la famille économique et de personne seule, c'est 89,5% des personnes âgées vivant dans les ménages privés qui seraient couvertes.

années soixante-dix a été stoppée par la récession au début des années 1980[1]. Le revenu des familles dont le chef a moins de 65 ans a même diminué de 6% de 1979 à 1982; l'évolution est à peu près la même chez les familles dont le chef a entre 55 et 65 ans. Par contre, chez les familles âgées, la baisse de 1979 à 1981 a été suivie d'une hausse presque équivalente.

Tableau 6.3

Revenu moyen des familles de recensement selon l'âge du chef, Québec, 1971-1982

Âge du chef	1971	1975	1979	1981	1982
	$ courants				
Moins de 65 ans	9 946	15 912	23 851	28 865	31 163
dont 55-64 ans	9 846	14 917	23 956	28 125	31 413
65 ans et plus	6 364	8 836	14 955	17 523	21 073
65-74 ans	6 926	9 137	15 128	18 339	22 034
75 ans et plus	5 143	8 055	14 594	15 291	18 683
Tous âges	9 554	15 135	22 857	27 539	30 062
	$ constants de 1982				
Moins de 65 ans	25 969	30 079	33 035	32 215	31 163
dont 55-64 ans	25 708	28 198	33 180	31 390	31 413
65 ans et plus	16 616	16 703	20 713	19 557	21 073
65-74 ans	18 084	17 272	20 953	20 468	22 034
75 ans et plus	13 428	15 227	20 213	17 066	18 683
Tous âges	24 945	28 611	31 658	30 735	30 062

Sources: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir des fichiers du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs, diverses années; indices des prix à la consommation tirés de Statistique Canada, bulletin n° 62-010, tableau 10, p. 41.

1. Pour avoir une idée plus complète de l'évolution du revenu des personnes âgées au cours des années soixante-dix, le lecteur intéressé pourra consulter avec profit une étude récente sur la répartition des revenus de la population âgée au Québec au cours de la période de 1971-1981 (Bureau de la statistique du Québec, 1984a).

Tableau 5.3

Taux d'activité selon l'âge et le sexe, Québec et Ontario, 1981, et États-Unis, 1980

Groupe d'âge	Québec	Ontario	États-Unis
		%	
Hommes			
55-59	80,5	87,5	80,6
60-64	65,8	72,2	60,4
65-69	21,3	28,1	29,2
70-74	12,1	16,6	18,3
Femmes			
55-59	34,2	46,5	48,4
60-64	22,8	32,3	34,0
65-69	7,7	10,6	15,0
70-74	4,7	5,4	7,8

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1981, tableau SPE81B21 sur microfiche, et D.J. Bogue, 1985, p. 489 (données tirées du recensement américain de 1980). Les données sont basées sur un échantillon de 20% (Canada) et de 16,7% (États-Unis) et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Au Québec même, il peut exister des écarts considérables dans la participation au marché du travail selon diverses caractéristiques socio-économiques. Le tableau 5.4 présente les taux selon l'état matrimonial. Chez les célibataires de sexe masculin, la réduction de la participation au marché du travail est moins forte avec l'âge que chez les hommes d'autres états matrimoniaux. Il en résulte que ce sont eux qui ont le taux d'activité le plus élevé au-delà de 65 ans, alors qu'ils ont le taux le plus faible dans les groupes 55-59 et 60-64 ans. Chez les femmes, la situation est différente, car les célibataires ont le taux d'activité le plus élevé dans les trois groupes d'âge considérés ici.

Tableau 5.4

Taux d'activité de la population de 55 ans et plus selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, Québec, 1981

État matrimonial	Hommes			Femmes		
	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus
	%					
Célibataire	62,0	50,7	20,0	65,0	52,8	16,2
Marié[1]	83,0	68,1	14,9	28,9	17,2	4,2
Veuf ou divorcé	72,5	57,0	10,4	38,0	23,8	3,8
Total	80,5	65,8	14,7	34,2	22,8	5,8

1. Comprend les personnes vivant en union de fait et les personnes séparées.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (92-915), tableau 1. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

On pense généralement qu'il est plus facile pour un travailleur autonome de conserver son emploi. Il semblerait que oui d'après les données du tableau 5.5. Chez les travailleurs de 65 ans et plus, il y a en effet 24% de travailleurs autonomes, comparativement à 11% seulement parmi les travailleurs de 45-64 ans. Les données du recensement ne permettent pas de savoir si certains travailleurs, mis à la retraite par leur employeur, se lancent à leur propre compte: on peut supposer que la majorité des travailleurs qui sont autonomes après 65 ans le sont avant d'atteindre cet âge.

Tableau 5.5

Répartition des personnes occupées[1] de 45 ans et plus selon l'âge, le sexe et le statut professionnel, Québec, 1981

Statut professionnel	Hommes		Femmes	
	45-64 ans	65 ans et plus	45-64 ans	65 ans et plus
	%			
Travailleurs rémunérés	88,8	75,6	94,1	89,2
Travailleurs autonomes	11,1	23,8	4,1	9,4
Trav. familiaux non rémunérés	0,1	0,6	1,8	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Personnes qui ont travaillé à un moment ou l'autre depuis le 1er janvier 1980, selon l'emploi qu'elles occupent pendant la semaine de référence ou, si elles n'ont pas travaillé au cours de cette semaine, leur emploi de plus longue durée depuis le 1er janvier 1980 (les personnes en chômage pendant la semaine de référence sont exclues).

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (92-915), tableau 5. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Autre phénomène qui caractérise les travailleurs âgés: ils travaillent moins d'heures. On peut constater aussi au tableau 5.6 que les femmes âgées travaillent moins d'heures que celles du groupe 45-64 ans, mais il y a un peu moins d'écart entre les travailleurs âgés des deux sexes que dans le groupe 45-64 ans. On ne sait pas cependant si ces personnes travaillaient moins d'heures avant d'atteindre 65 ans ou s'ils ont tout simplement réduit leurs heures de travail avec l'âge.

Tableau 5.6

Répartition des personnes occupées[1] de 45 ans et plus selon le nombre d'heures travaillées, l'âge et le sexe, Québec, 1981

Nombre d'heures travaillées pendant la semaine précédant le recensement	Hommes		Femmes	
	45-64 ans	65 ans et plus	45-64 ans	65 ans et plus
	%			
1-19	2,1	13,6	11,8	23,8
20-29	2,5	13,6	13,9	16,7
30-39	20,0	21,1	42,4	25,8
40	45,1	26,8	22,0	21,0
41-49	13,2	9,5	4,6	4,9
50 et plus	17,1	15,6	5,3	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Personnes ayant travaillé au cours de la semaine précédant le recensement.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (92-915), tableau 4. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Il est intéressant aussi de comparer la répartition de la population active selon l'âge, le sexe et le groupe de professions (tableau 5.7 et graphique 5.3) et selon le secteur d'activité économique (tableau 5.8 et graphique 5.4).

Il y a des différences notables dans la répartition des hommes et des femmes de 65 ans et plus selon la profession et l'activité économique. On retrouve dans le groupe âgé le même type de divergences entre sexes que chez les travailleurs de moins de 65 ans. Dans la population active âgée, 23,4% des femmes sont employées de bureau, à comparer à 8,5% des travailleurs; 5,8% des actives sont directrices, gérantes ou administratrices, alors que ces professions occupent 13,5% des hommes. Au niveau des secteurs d'activité, les femmes âgées se concentrent dans les services (59,4% d'entre elles) et le commerce (17,6%). Au total, ces

larité de la population âgée se rapprochera de la moyenne générale. Ce phénomène se produira dans un avenir assez lointain cependant. Par contre, rien n'annonce une réduction de l'écart entre la population âgée et le reste de la population en ce qui a trait à la participation au marché du travail. Il y a eu récemment deux mesures qui peuvent favoriser la poursuite de l'activité au-delà de 65 ans. Ainsi, la loi enlève maintenant le caractère obligatoire qu'a eu pendant longtemps la retraite à 65 ans; sous certaines réserves, il n'est donc plus possible d'obliger quelqu'un à prendre sa retraite à 65 ans. En outre, le Régime de rentes du Québec accepte qu'une personne continue de cotiser jusqu'à l'âge de 70 ans (plutôt que 65 ans) et augmente de cette façon les prestations qu'elle recevra à sa retraite. Jusqu'à présent, ces mesures n'ont pas eu d'effet visible sur le taux d'activité par groupe d'âge (tableau 5.7). Par contre, le taux du groupe 55-64 ans, chez les hommes notamment, a poursuivi sa baisse, mouvement qui a pu être encouragé par le fait qu'une personne peut maintenant recevoir une rente de retraite réduite dès l'âge de 60 ans. Pour les femmes, il est possible qu'à long terme la hausse de l'activité chez les générations plus jeunes se traduise par une plus grande participation au marché du travail au-delà de 65 ans, mais le taux d'activité des femmes âgées devrait demeurer faible si l'on se fie au taux des hommes.

CHAPITRE 6

LE REVENU, LE PATRIMOINE ET L'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES

deux secteurs occupent trois femmes actives sur quatre. Ce sont aussi les secteurs les plus importants pour les hommes de 65 ans et plus, mais d'une façon moins marquée (respectivement 28,8% et 18,8% des travailleurs).

La répartition de la population active selon le groupe de professions révèle des différences importantes selon l'âge, comme on peut le constater au tableau 5.7. Signalons d'abord la similitude de la composition professionnelle des groupes 55-59 et 60-64 ans. Cette similitude contraste avec les différences assez grandes que présentent ces deux groupes d'âge avec le groupe de 65 ans et plus: ceci tend à confirmer le rôle sélectif joué par la retraite. Certaines professions, comme certaines divisions de l'activité économique, se prêtent mieux au travail des personnes âgées. Chez les hommes, les membres des professions scientifiques ou libérales et les techniciens, les travailleurs spécialisés dans la vente, et les travailleurs des industries primaires sont mieux représentés chez les personnes actives de 65 ans et plus. Chez les femmes aussi, la proportion de celles qui exercent des professions scientifiques ou libérales et de techniciennes est plus forte dans le groupe âgé.

La répartition de la population active de 65 ans et plus selon le secteur de l'activité économique est assez différente de celle du groupe 55-64 ans (voir le tableau 5.8). La proportion de travailleurs masculins dans les industries manufacturières, dans le bâtiment et les travaux publics et dans l'administration publique et la défense est beaucoup moins forte chez les 65 ans et plus que dans le groupe 55-64 ans. Par contre, les industries primaires, le commerce, les finances et les services socio-culturels sont mieux représentés chez les travailleurs âgés que chez ceux de 55-64 ans. Quant au sexe féminin, la population active, fortement concentrée dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels dans le groupe 55-64 ans (45% des actives), l'est encore davantage chez les actives de 65 ans et plus (59%).

Tableau 5.7

Répartition de la population active selon le groupe de professions et le sexe, Québec, 1981

Groupe de professions	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus
	%			
Hommes				
Directeurs, gérants, administrateurs	12,9	12,2	13,5	11,1
Membres des prof. scient., libér. et tech.	9,0	9,3	15,9	12,8
Employés de bureau	7,5	8,5	8,5	7,9
Travailleurs spécialisés dans la vente	8,3	8,6	15,3	8,9
Travailleurs spécialisés dans les services	11,0	13,3	12,3	10,2
Travailleurs des activités primaires	5,9	6,5	11,7	5,4
Travailleurs de la transformation et fabrication	21,1	19,4	11,7	21,4
Travailleurs du bâtiment	10,6	9,8	3,4	8,8
Personnel d'exploitation des transports	10,8	9,2	5,4	10,2
Autres et sans objet[1]	2,8	3,1	2,4	3,3
Total[2]	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre	118 010	76 050	32 610	1 839 840
Femmes				
Directrices, gérantes, administratrices	6,3	6,1	5,8	5,0
Membres des prof. scient., libér. et tech.	18,1	21,9	27,3	20,8
Employées de bureau	28,3	27,0	23,4	34,9
Travailleuses spécialisées dans la vente	11,2	11,4	12,5	7,6
Travailleuses spécialisées dans les services	17,2	17,1	16,6	13,7
Travailleuses des activités primaires	1,4	1,5	1,9	1,2
Travailleuses de la transformation et fabrication	12,7	10,8	7,4	10,4
Travailleuses du bâtiment	0,2	0,2	0,1	0,2
Personnel d'exploitation des transports	2,0	1,8	1,8	2,1
Autres et sans objet[1]	2,6	2,3	3,0	4,1
Total[2]	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre	54 985	30 705	17 570	1 211 205

1. Comprend les travailleurs non classés ailleurs et les personnes en chômage n'ayant jamais travaillé ou n'ayant pas travaillé depuis le 1er janvier 1980.
2. À cause des arrondis le total peut différer de 100.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-965), tableau 9. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Tableau 5.8

Répartition de la population active selon le secteur d'activité économique et le sexe, Québec, 1981

Secteur d'activité économique	55-64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus
		%	
		Hommes	
Industries primaires	7,2	12,4	6,3
Industries manufacturières	26,7	17,7	25,5
Bâtiment et travaux publics	7,6	3,8	7,7
Transports, communications et services publics	12,5	5,7	10,3
Commerce	13,0	18,8	16,1
Finances, assurances, affaires immobilières	3,6	6,3	3,3
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	19,6	28,8	20,8
Administration publique et défense	8,4	5,1	7,8
Sans objet[1]	1,5	1,5	2,2
Total[2]	100,0	100,0	100,0
Nombre	194 065	32 610	1 839 840
		Femmes	
Industries primaires	1,9	2,3	1,7
Industries manufacturières	17,0	9,6	16,2
Bâtiments et travaux publics	0,8	0,7	1,1
Transports, communications et services publics	4,1	2,4	4,4
Commerce	18,6	17,6	15,7
Finances, assurances, affaires immobilières	4,1	2,9	7,4
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	45,4	59,4	43,1
Administration publique et défense	5,9	2,3	6,5
Sans objet[1]	2,2	2,8	3,8
Total[2]	100,0	100,0	100,0
Nombre	85 685	17 570	1 211 205

1. Personnes en chômage n'ayant jamais travaillé ou n'ayant pas travaillé depuis le 1er janvier 1980.
2. À cause des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-965), tableau 16. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Graphique 5.3
Répartition de la population active de 65 ans et plus selon le sexe et le groupe de professions, Québec, 1981

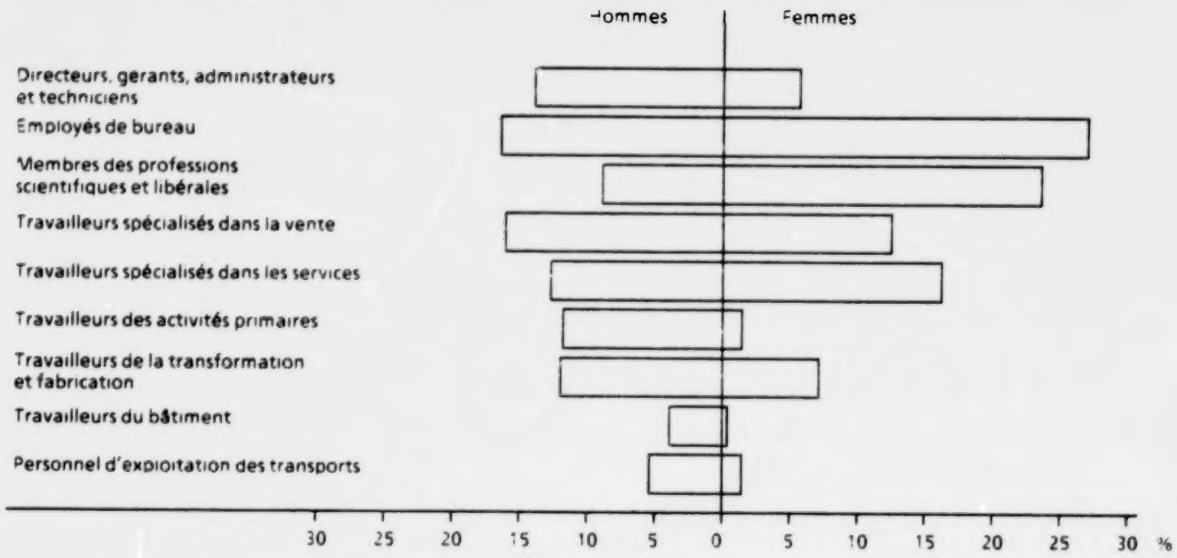

Source : Tableau 5.7

Graphique 5.4
Répartition de la population active de 65 ans et plus selon le sexe et le secteur d'activité économique, Québec, 1981

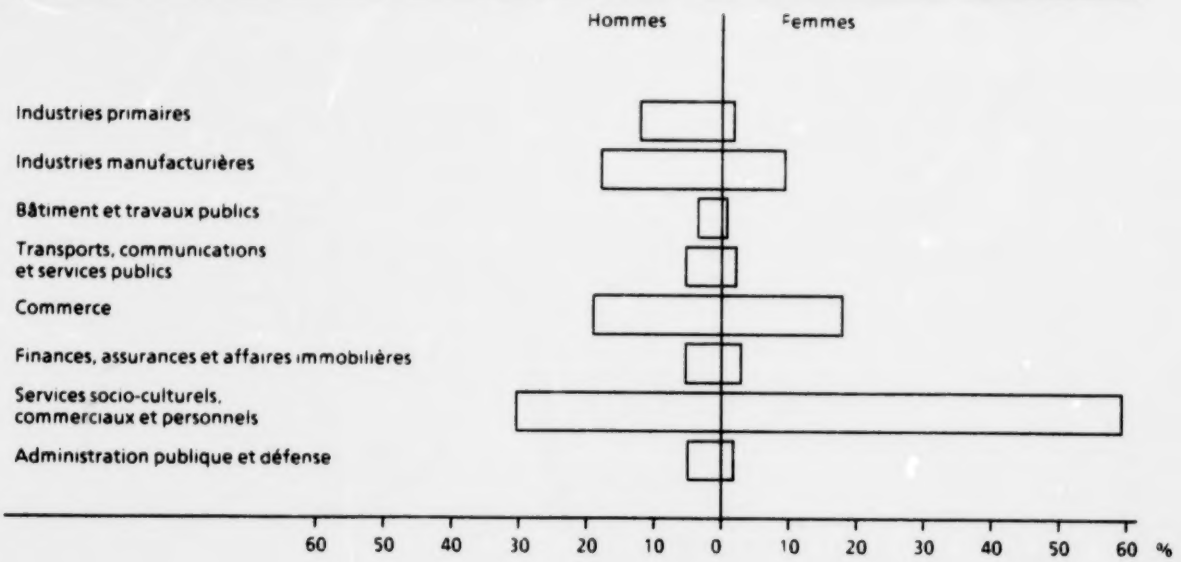

Source: Tableau 5.8.

5.3 L'origine ethnique

L'origine ethnique représente le groupe ethnique ou culturel auquel appartenait le recensé ou ses ancêtres à leur première arrivée sur ce continent. Contrairement aux recensements antérieurs, le recensement de 1981 ne se limite pas aux antécédents du côté paternel et permet au recensé d'indiquer plus d'une origine ethnique. La proportion de personnes âgées ayant déclaré plus d'une origine ethnique n'est cependant que de 1% environ.

Le tableau 5.9 présente la composition de la population âgée et de la population tous âges selon l'origine ethnique. Rappelons que ces données ont été estimées à partir des renseignements recueillis auprès d'un échantillon comprenant 20% des ménages recensés. En outre, il s'agit de la population hors institution: les pensionnaires d'institution sont relativement nombreux dans la population âgée, de sorte que les données du tableau 5.1 et des tableaux suivants rejoignent environ 92% de la population âgée.

La grande majorité des Québécois de 65 ans et plus, soit 75,1%, est d'origine française. Le groupe britannique arrive loin derrière en deuxième position avec 12,2% de la population âgée. L'ensemble des autres origines rassemble près de 13% des personnes âgées. La composition ethnique du Québec se distingue fortement de celle du reste du Canada: chez les autres Canadiens de 65 ans et plus, on retrouve en effet 49,4% personnes d'origine britannique, 23,0% d'origine française et 32,4% d'autres origines.

Il y a des différences assez importantes dans la composition ethnique de la population âgée et celle de l'ensemble de la population. Ainsi, le groupe français représente 80,2% de la population totale, mais 75,1% seulement de la population âgée. Par contre, les personnes d'origine britannique voient leur part passer de 7,7% dans la population tous âges à 12,2% chez les personnes de 65 ans et plus; même phénomène dans le cas de la population juive dont la proportion double (de 1,4% à 3,3%). En fait, c'est la structure par âge, propre à chaque groupe

ethnique, qui détermine ces différences. La dernière colonne du tableau 5.9 porte sur la structure par âge de chaque groupe. La population d'origine française, avec 7,7% de personnes de 65 ans et plus, est un peu plus jeune que l'ensemble de la population québécoise. À l'opposé, les groupes britannique et juif sont beaucoup plus "vieux" avec respectivement 13,1% et 18,9% de personnes âgées. On peut noter aussi l'extrême jeunesse des groupes grec (seulement 4,4% de personnes âgées) et autochtone (4,8% de personnes âgées).

Comme pour l'ensemble de la population, la structure par âge d'un groupe ethnique dépend à la fois de sa fécondité, de sa mortalité et des mouvements migratoires. Ainsi, le fait que les autochtones aient une fécondité élevée explique sûrement la jeunesse de leur structure par âge.

Tableau 5.9

Population de 65 ans et plus et population tous âges selon l'origine ethnique, Québec, 1981

Origine ethnique	65 ans et plus		Tous âges		65 ans et plus dans la population de chaque groupe
	n	%[2]	n	%[2]	%
Français	395 305	75,1	5 105 670	80,2	7,7
Britannique	63 970	12,2	487 385	7,7	13,1
Juif	17 095	3,3	90 355	1,4	18,9
Italien	12 800	2,4	163 735	2,6	7,8
Britannique et Français	3 525	0,7	62 270	1,0	5,7
Autochtone	2 250	0,4	46 850	0,7	4,8
Grec	2 180	0,4	49 420	0,8	4,4
Autres[1]	29 170	5,5	363 380	5,7	8,0
Total	526 295	100,0	6 369 065	100,0	8,3

1. Les personnes ayant déclaré plus d'une origine ethnique ont été classées dans la catégorie autres, sauf celles d'origines britannique et française.
2. À cause des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-929), tableau 3. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

5.4 La langue

Il est possible d'aborder les caractéristiques linguistiques sous plusieurs angles. Le tableau 5.10 présente trois facettes sur lesquelles le recensement canadien nous renseigne: la langue maternelle, qui est la première langue apprise et encore comprise, la langue parlée à la maison (langue d'usage au recensement de 1971) et la connaissance de l'anglais et du français (capacité qu'a le recensé de tenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada).

Tableau 5.10

Population de 65 ans et plus et population tous âges selon diverses caractéristiques linguistiques, Québec, 1981

Caractéristique linguistique	65 ans et plus		Tous âges		65 ans et plus dans la population de chaque groupe
	n	%[1]	n	%[1]	%
Langue maternelle					
Français	398 495	75,7	5 248 440	82,4	7,6
Anglais	79 330	15,1	694 915	10,9	11,4
Autre	48 475	9,2	425 710	6,7	11,4
Total	526 295	100,0	6 369 065	100,0	8,3
Langue parlée à la maison					
Français	401 160	76,2	5 256 830	82,5	7,6
Anglais	92 620	17,6	809 150	12,7	11,4
Autre	32 515	6,2	303 095	4,8	10,7
Total	526 295	100,0	6 369 065	100,0	8,3
Connaissance des langues					
Français seulement	292 310	55,5	3 826 610	60,1	7,6
Anglais et français	154 000	29,3	2 065 105	32,4	7,5
Anglais seulement	68 450	13,0	426 235	6,7	16,1
Ni anglais, ni français	11 540	2,2	51 115	0,8	22,6
Total	526 300	100,0	6 369 065	100,0	8,3

1. À cause des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (92-910), tableau 3. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

Le français est la langue de la majorité des Québécois de 65 ans et plus: la proportion est à peu près la même (environ 76%), que l'on considère la langue maternelle ou la langue parlée à la maison. Là aussi, le Québec se distingue du reste du Canada: les Canadiens âgés des autres provinces sont en majorité anglophones (71% d'entre eux).

La proportion de francophones chez les Québécois de 65 ans et plus est moindre que pour l'ensemble des Québécois (76% en comparaison de 82%). La proportion de langue anglaise (maternelle ou parlée) est au contraire plus élevée chez les personnes âgées que dans la population totale, en raison de la structure par âge plus vieille de la population anglaise. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à "vieillir" le groupe anglophone: mortalité et fécondité très faibles, déficit migratoire élevé chez les jeunes[1].

En ce qui concerne la connaissance du français et de l'anglais, on note qu'une proportion importante de la population âgée peut s'exprimer dans l'une ou l'autre de ces deux langues (29,3%). Très peu de personnes âgées ne savent ni l'anglais, ni le français (à peine 2,2%). Toutefois, cette proportion est beaucoup plus élevée que ce que l'on observe dans l'ensemble de la population (0,8%), en raison probablement de l'âge avancé auquel ces gens ont immigré au Québec.

5.5 Le lieu de naissance

On note au tableau 5.11 que 81,0% des Québécois âgés sont nés au Québec, 4,8% dans une autre province et 14,3% ailleurs qu'au Canada. Il s'agit d'une homogénéité assez grande en comparaison de l'Ontario où les proportions respectives sont de 52,0% (population âgée née dans la province), 10,8% (née dans une autre province) et 37,2% (née en dehors du Canada)[2].

---

1. Pour la mortalité, on consultera la thèse de Marc Tremblay (1983, p. 48 et 51), pour la fécondité, le texte de Michel Paillé (1985, p. 108 et 110) et pour les migrations interprovinciales, le bulletin n° 92-907 du recensement du Canada de 1981, tableau 9.
2. Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (93-930), tableaux 9 et 10.

5.7 La scolarité

L'examen de la répartition de la population selon le niveau de scolarité permet de se rendre compte des progrès de la scolarisation au cours des dernières décennies. On constate d'abord que la majorité des personnes de 65 ans et plus ont moins d'une 9e année scolaire. Exception faite du grade universitaire plus fréquent chez les hommes, il y a peu de différence entre les hommes et les femmes de ce groupe d'âge.

Le groupe 55-64 ans est un peu plus scolarisé que les plus âgés. Cependant, c'est en comparant avec les plus jeunes (25-34 ans[1]) que l'on peut mesurer les changements dans la scolarisation. Comme la fréquentation scolaire peut se poursuivre (ou être reprise) bien après ces âges, les générations du groupe 25-34 ans pourront encore améliorer leur situation avant de parvenir aux âges les plus élevés. À peine 10% des 25-34 ans n'ont pas atteint la 9e année, alors que 62% des personnes âgées sont dans cette situation. La proportion de personnes ayant fait des études universitaires (avec ou sans grade) est trois fois plus importante chez les plus jeunes (19,7% en regard de 6,6%). Ces chiffres dénotent l'ampleur du changement social vécu par la population québécoise au cours des dernières décennies.

5.8 Conclusion

Pour toutes les caractéristiques passées en revue dans les sections précédentes, il est possible d'observer des différences dans la composition de la population âgée par rapport au reste de la population. Mais alors que pour certaines caractéristiques les différences sont plutôt minimes (origine ethnique, langue, religion), sous d'autres aspects, les différences sont énormes. C'est le cas notamment de la scolarité - l'écart entre nouvelles et anciennes générations est très grand - et la participation au marché du travail. À mesure que les générations plus instruites atteindront le groupe des 65 ans et plus, le niveau de la sco-

---

1. Il est préférable d'établir la comparaison avec ce groupe d'âge plutôt qu'avec les jeunes de 15-24 dont un grand nombre n'ont pas encore complété leurs études.

Tableau 5.13

Répartition de la population[1] selon le niveau de scolarité atteint, certains groupes d'âge, Québec, 1981

Plus haut niveau de scolarité atteint	25-34 ans	55-64 ans	65 ans et plus			15 ans et plus
			H	F	Total	
			%			
Moins d'une 9e année	10,5	52,7	63,1	62,0	62,4	29,6
9e à 13e année sans diplôme	16,9	13,9	11,5	14,6	13,3	17,6
Diplôme du secondaire[2]	27,3	14,2	9,4	11,3	10,5	21,6
Post-secondaire non universitaire	25,7	10,5	7,3	7,2	7,3	18,5
Études universitaires sans grade	8,0	4,1	3,4	3,3	3,4	5,7
Grade universitaire	11,7	4,6	5,4	1,6	3,2	7,1
Total[3]	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Population ne fréquentant pas l'école à plein temps.
2. Inclut les diplômés d'une école de métiers.
3. A cause des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981 (92-914), tableau 9. Les données sont basées sur un échantillon de 20% et ne comprennent pas les pensionnaires d'institution.

On peut relier le bien-être matériel des personnes âgées à cinq éléments principaux: leur revenu, l'équipement du ménage dans lequel elles vivent, leur patrimoine qui représente la différence entre l'avoir et la dette, les services partiellement ou totalement gratuits fournis par les gouvernements, et les économies de partage[1] ainsi que les dons ou échanges provenant de leur entourage.

Le présent chapitre porte sur les trois premiers éléments, soit le revenu, le patrimoine et l'équipement du ménage. En ce qui concerne les services fournis par les gouvernements, seuls les services dans le domaine de la santé seront abordés et ce, au chapitre 7. Quant aux économies de partage, il n'y a qu'une enquête qui fournisse de l'information à ce sujet et cette enquête concerne une catégorie spéciale de personnes âgées: celles qui ne sont pas membres d'une famille. Nous y ferons référence au moment où nous aborderons le revenu de ce groupe particulier. Les dons ou échanges, pour leur part, ne seront pas couverts du tout.

Il serait téméraire de prétendre analyser en profondeur la question des conditions de vie des personnes âgées dans un seul chapitre. Notre intention est plutôt de brosser un panorama qui suscitera sûrement beaucoup d'interrogations et qui incitera, nous l'espérons, à poursuivre les recherches dans ce domaine. En particulier, le problème important de la pauvreté qui affecte certains groupes de personnes âgées n'est pas touché dans cet ouvrage.

Le chapitre traite en premier lieu du revenu des particuliers; ceci va permettre de dégager les différences considérables qui existent selon l'âge et le sexe. Souvent, cependant, les individus ne vivent pas seuls. Ils bénéficient directement ou non du revenu de l'ensemble de l'unité dans laquelle ils vivent. C'est pourquoi il est nécessaire d'examiner attentivement le revenu des familles et celui des personnes hors famille. Les deux dernières sections traitent d'aspects moins

---

1. Pour les personnes vivant avec d'autres.

connus des conditions de vie des personnes âgées, mais elles permettent d'en avoir une vue plus complète: l'une porte sur le patrimoine ou avoir net, l'autre sur l'équipement du ménage.

6.1 Le revenu des particuliers

Pour décrire les conditions économiques des personnes âgées, on utilise le plus souvent le revenu de l'unité dans laquelle vit l'individu. C'est d'ailleurs ce que nous ferons dans les deux sections qui suivent où nous traitons des familles de recensement et des personnes hors famille. Dans une première étape cependant, il est intéressant de considérer le revenu des individus, c'est-à-dire ce que chacun reçoit en son nom propre. Avant de présenter quelques-unes des caractéristiques du revenu des particuliers, il convient de décrire brièvement l'enquête sur les finances des consommateurs d'où sont tirées les données.

L'enquête sur les finances des consommateurs (EFC) est menée régulièrement par Statistique Canada auprès d'un échantillon de la population. L'enquête d'avril 1983 concerne le revenu de l'année 1982. Au Québec, l'échantillon, composé d'un peu plus de 5 400 ménages privés, est représentatif de l'ensemble de la population, à l'exception des membres des forces armées, des résidents des réserves indiennes et des pensionnaires d'institution. Cette dernière restriction prend une importance particulière dans le cas des personnes âgées puisque, selon le recensement de 1981, environ 42 000 d'entre elles étaient pensionnaires d'institution[1], ce qui représentait 7% de la population âgée.

Le revenu total comprend le revenu de diverses sources: les salaires et traitements, le revenu net provenant d'un emploi autonome, le revenu net de placement, les revenus de sources publiques (allocations gouvernementales, prestations du programme de sécurité de la vieillesse, supplément du revenu garanti, prestations du Régime de rentes du Québec), les pensions et rentes privées et des revenus divers (pensions alimentaires, par exemple). Certains types de revenu

1. Voir tableau 4.9.

ne sont pas comptés: les gains et pertes de capital, les sommes obtenues par héritage, le produit de la vente de propriétés ou de biens personnels, les règlements forfaitaires en matière d'assurance, ainsi que certains avantages matériels comme les repas ou le gîte. Il est impossible de savoir dans quelle mesure ces exclusions influencent le niveau de revenu des personnes âgées, mais on peut supposer que dans certains cas, le revenu peut en être modifié considérablement (que l'on pense notamment à la vente de la propriété individuelle ou aux prestations d'assurance reçues au décès du conjoint). Dans certains cas, nous utiliserons le revenu disponible, soit le revenu après impôt. En général, cependant, il s'agira du revenu avant impôt.

Un mot finalement concernant la fiabilité des données. Comme celles-ci proviennent d'une enquête par échantillon et qu'en plus nous nous intéressons à un groupe (les personnes âgées) relativement peu nombreux dans l'ensemble, il a fallu faire un choix. Dans tous les tableaux présentés ici, les moyennes et les distributions en pourcentage sont toujours basées sur 100 répondants au minimum, qui est le seuil proposé par Statistique Canada.

Le tableau 6.1 donne un aperçu général des variations du revenu moyen et du revenu médian selon l'âge. Il faut bien noter qu'il ne s'agit pas de l'évolution du revenu au cours de la vie d'un individu mais plutôt de la situation observée en 1982. Le graphique 6.1 reflète le contraste entre les sexes. Chez les hommes, le revenu moyen varie fortement avec l'âge. Le groupe des 65 ans et plus n'obtient que les deux tiers du revenu de la population moins âgée. Le revenu le plus élevé appartient au groupe 35-44 ans avec un peu plus de 26 000$, soit 2,2 fois le revenu moyen aux âges élevés. La diminution est particulièrement remarquable entre les deux groupes qui se situent à la charnière de l'activité et de la retraite, puisque le revenu moyen passe de 20 459$ pour le groupe 55-64 ans à 12 457$ pour le groupe 65-74 ans.

Comparativement au sexe masculin, les variations du revenu moyen sont moins marquées chez les femmes. Le revenu moyen des femmes

Tableau 6.1

Revenu moyen et revenu médian des particuliers, selon l'âge et le sexe, Québec, 1982

Groupe d'âge	Revenu moyen			Revenu médian		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	$					
15-64 ans						
15-24	6 226	4 930	5 581	2 994	2 140	2 500
25-34	18 882	9 499	14 141	17 655	7 392	12 424
35-44	26 074	9 319	17 649	23 516	5 708	14 413
45-54	24 174	8 059	15 965	21 282	4 351	12 200
55-64	20 459	6 623	13 144	16 960	3 420	9 021
Total	17 899	7 672	12 720	15 251	4 374	8 917
65 ans et plus						
65-74	12 457	7 599	9 759	8 943	5 818	6 791
75 ans et plus	10 572	6 673	8 167	6 801	5 849	6 052
Total	11 885	7 265	9 223	8 249	5 819	6 447
Tous âges	17 325	7 622	12 338	14 115	5 037	8 100

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des particuliers de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

Graphique 6.1
Revenu moyen selon l'âge et le sexe, Québec, 1982

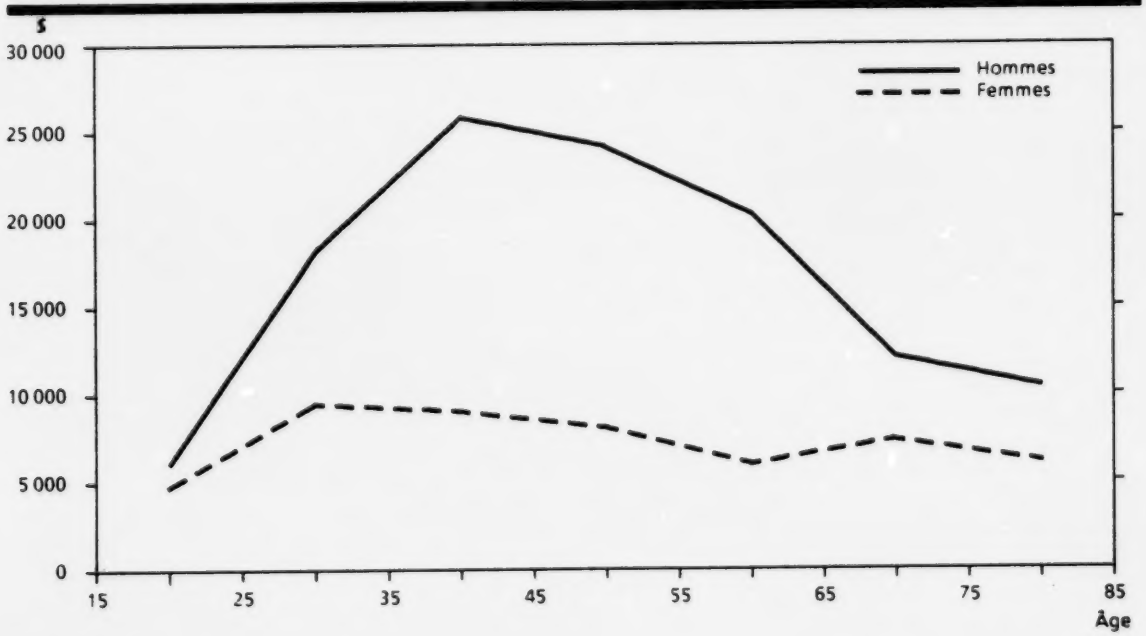

Source: Tableau 6.1.

âgées est très près de celui des femmes de moins de 65 ans. Le revenu moyen le plus élevé, celui des femmes du groupe 25-34 ans, est de 31% supérieur à celui des femmes âgées. Un autre fait qu'il faut mentionner: les femmes de 65-74 ans jouissent d'un revenu moyen un peu plus haut que celles du groupe précédent. Nous verrons plus loin quelles sources de revenu produisent cette hausse chez les femmes.

L'écart de revenu entre les sexes est important à tous les âges. Aux âges avancés, les hommes gagnent en moyenne 64% de plus que les femmes. L'écart est grand mais moins considérable qu'entre 45 et 65 ans où le revenu des hommes représente le triple de celui des femmes.

Il est intéressant de considérer aussi le revenu médian (voir le tableau 6.1). Ce revenu sépare la population en deux groupes égaux. Chez les personnes âgées, comme dans l'ensemble de la population, le revenu médian est inférieur au revenu moyen. Les personnes à revenu élevé viennent donc gonfler le revenu moyen et ceci, davantage chez les hommes que chez les femmes. Il y a donc un peu moins de disparité entre les sexes, lorsqu'on compare le revenu médian plutôt que le revenu moyen.

Il est possible d'entrevoir certaines explications aux variations de revenu moyen, en examinant notamment la proportion de gens recevant tel type de revenu et le revenu moyen provenant de cette source. Le tableau 6.2 fournit ces renseignements selon le sexe pour les personnes âgées et pour les personnes de moins de 65 ans.

Chez les personnes âgées, les hommes sont favorisés par rapport aux femmes pour les trois sources de revenu pour lesquelles l'échantillon est suffisamment nombreux. Ils le sont à la fois en termes de proportion et en termes de revenu moyen reçu de chaque source.

Si on compare le revenu des personnes de chaque sexe selon l'âge, on s'aperçoit que les personnes âgées sont défavorisées sur le

plan du revenu de l'emploi, mais qu'au contraire elles s'en tirent mieux quant aux trois autres sources de revenu. Au total, les hommes de 65 ans et plus sont désavantagés à cause de la chute considérable du revenu de l'emploi attribuable à leur retrait du marché du travail. Pour les femmes âgées, la situation s'améliore par rapport aux femmes du groupe 55-64 ans, du fait que la perte de revenu d'emploi est plus que compensée par les gains pour les autres sources de revenu.

Tableau 6.2

Proportion de particuliers recevant un revenu de certaines sources et revenu moyen reçu[1], selon l'âge et le sexe, Québec, 1982

Âge et sexe	Revenu provenant d'un emploi		Revenus nets de placement		Revenus de sources publiques		Pensions et rentes privées	
	%	$	%	$	%	$	%	$
Moins de 65 ans	70	15 100	34	1 899	51	2 455	2	6 937
Hommes	84	18 237	38	2 134	59	2 518	2	8 093
Femmes	56	10 521	31	1 620	44	2 370	--	--
55-64 ans	52	17 275	47	3 658	48	3 034	9	8 371
Hommes	75	20 126	52	4 153	57	3 110	--	--
Femmes	31	11 205	43	3 131	41	2 940	--	--
65 ans et plus	9	8 775	56	4 036	99	5 125	23	4 361
Hommes	--	--	63	5 043	99	5 499	33	4 686
Femmes	--	--	50	3 096	98	4 849	15	3 833
65-74 ans	13	8 974	58	3 801	99	5 194	26	4 614
75 ans et plus	--	--	51	4 554	98	4 989	--	--

1. Revenu moyen des personnes qui reçoivent un revenu de chaque source.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des particuliers de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

Même une analyse relativement brève permet de se rendre compte jusqu'à quel point l'expérience des hommes et des femmes diffère quant à leur revenu. Toutefois, pour discerner correctement comment se compare la situation de revenu des personnes âgées, par rapport aux autres groupes de population, il est nécessaire de tenir compte du mode de vie. Nous allons donc examiner successivement le cas des familles, puis celui des personnes qui ne sont pas membres d'une famille.

6.2 Le revenu des familles

Le niveau de vie d'une personne peut être fortement influencé par le revenu des autres personnes avec lesquelles elle vit. De là se pose le problème du choix de l'unité de vie. Plusieurs concepts existent: le ménage, la famille économique, la famille de recensement. C'est ce dernier concept, qui correspond à la notion de famille nucléaire, qui a été retenu dans la présente section. Les deux autres concepts seront cependant utilisés dans les sections ultérieures pour l'étude du patrimoine (dont l'unité est la famille économique) et l'étude de l'équipement du ménage.

La famille de recensement est formée soit de l'époux et de l'épouse (avec ou sans enfants jamais mariés), soit de l'un des parents avec les enfants jamais mariés, habitant ensemble le même logement. Les personnes qui ne font pas partie de la famille ainsi définie sont des personnes hors famille: elles peuvent vivre seules dans un logement ("hors famille vivant seule") ou cohabiter avec une famille ou avec d'autres personnes hors famille ("hors famille vivant avec d'autres").

Dans une étude récente sur la répartition du revenu, Love (1978) a utilisé le concept de famille de recensement restreinte qui a l'avantage d'exclure de la famille les enfants de 18 ans ou plus. Les fichiers de données de l'enquête sur les finances des consommateurs ne permettent malheureusement pas de faire l'analyse du revenu à partir de ce dernier concept. Néanmoins, le concept de famille de recensement rend possible une analyse plus spécifique que les concepts moins restrictifs de ménage et de famille économique.

Parmi les familles âgées, l'évolution est très différente dans les deux groupes d'âge considérés ici. C'est ainsi qu'entre 1971 et 1979, les familles dont le chef a 75 ans et plus comblent presque entièrement l'important écart qui les sépare des familles dont le chef fait partie du groupe 65-74 ans. Par contre, entre 1979 et 1982, les familles dont le chef est plus âgé subissent une baisse de revenu (de 20 213 à 18 683$) pendant que le revenu des autres familles dont le chef est moins âgé continue sa progression.

Graphique 6.2

Revenu moyen[1] des familles de recensement dont le chef a 55 ans et plus, par groupe d'âge, Québec, 1971-1982

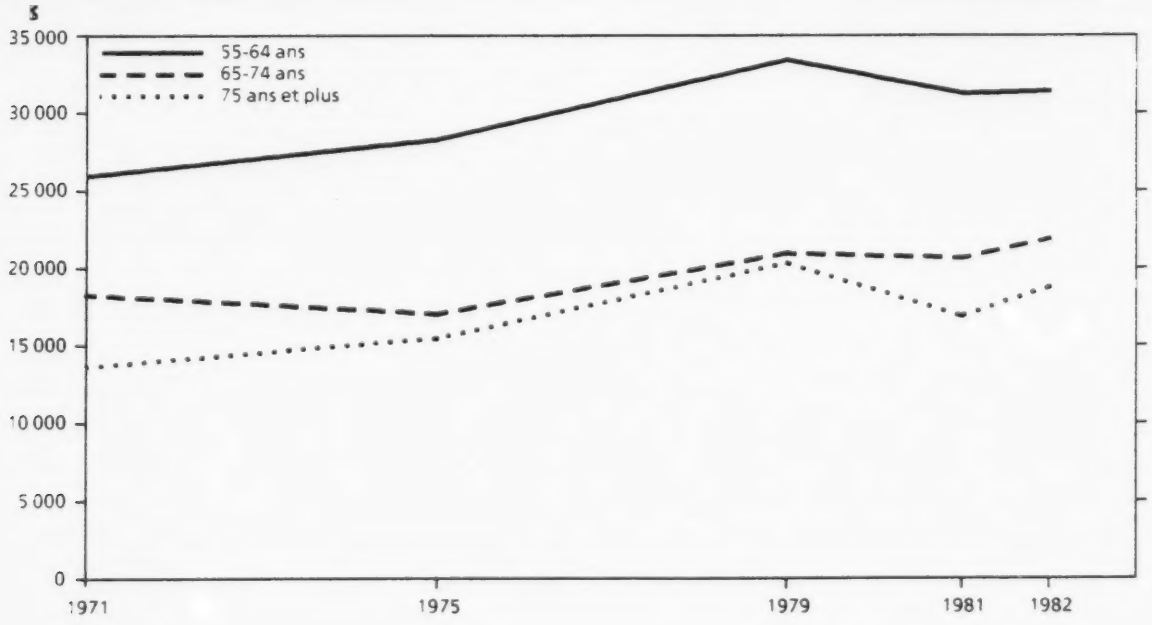

[1] En dollars constants de 1982

Source : Tableau 6.3

Il est à noter que les familles québécoises ont un revenu légèrement inférieur à celui des familles de l'ensemble du Canada, que l'on considère le revenu moyen ou le revenu médian. L'écart du revenu moyen entre les familles âgées et l'ensemble des familles, observé au Québec, est similaire à celui du Canada (tableau 6.4).

Tableau 6.4

Revenu moyen des familles de recensement selon l'âge du chef, Québec et Canada, 1982

Âge du chef	Québec	Canada	Rapport Québec/Canada
	$		
65 ans et plus	21 073	23 364	0,90
Tous âges	30 062	32 447	0,93
Rapport 65+/tous âges	0,70	0,72	...

Sources: Pour le Québec: compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).
Pour le Canada: Statistique Canada, Revenus des familles (13-208), tableau 5, p. 24.

Il ne faut pas conclure trop rapidement que les familles âgées sont dans une situation moins favorable que les autres familles. Bien des éléments doivent être considérés dans la comparaison du revenu de différents groupes de la population. Parmi ces éléments, il y a sûrement la distribution des familles selon la classe de revenu et la taille de la famille.

Le graphique 6.3 permet de comparer la proportion des familles selon la classe de revenu. On voit que la distribution des familles diffère notablement. Les familles dont le chef a moins de 65 ans se distribuent selon une courbe assez régulière. Au contraire, les familles dont le chef est âgé se caractérisent par une forte concentration

Graphique 6.3
Répartition des familles de recensement selon l'âge du chef, par tranche de revenus, Québec, 1982

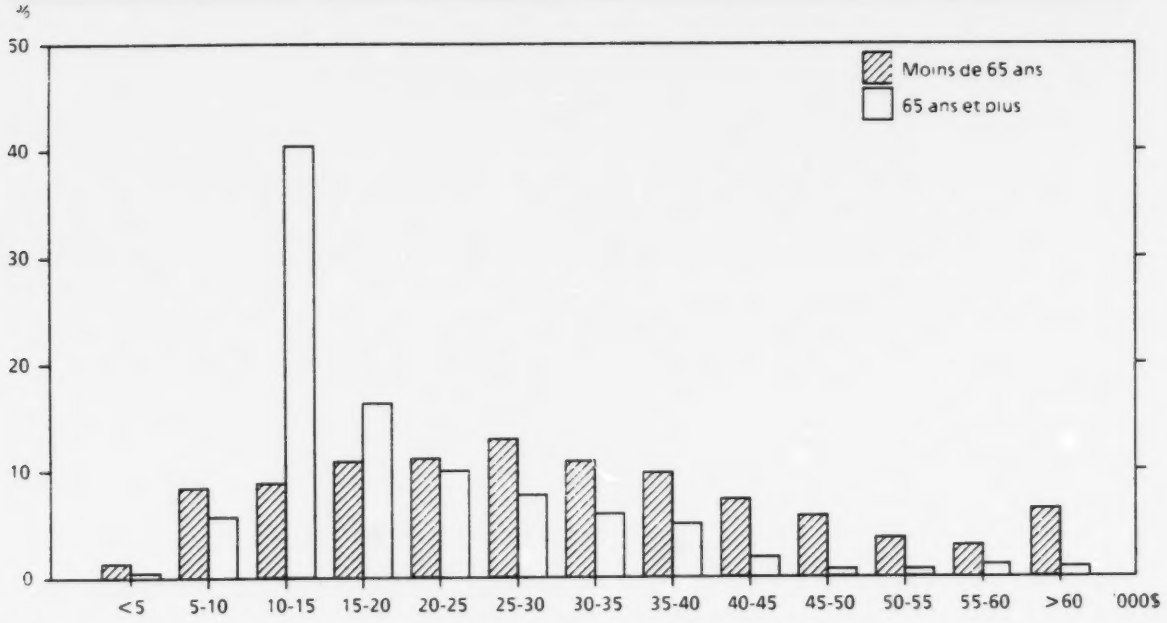

Source Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1983.

dans les classes comprises entre 10 000 et 20 000$. Si plus de la moitié (57%) des familles appartiennent à ces classes, cela est attribuable à l'effet de nivellement des revenus provenant du programme de la sécurité de la vieillesse et du Régime de rentes du Québec. L'universalité du programme de sécurité de la vieillesse explique que l'on trouve si peu de familles dont le chef a 65 ans ou plus avec un revenu inférieur à 10 000$. La distribution des familles âgées selon le revenu est plus concentrée, puisqu'il y a moins de familles à bas revenu, mais aussi moins de familles dans les classes élevées de revenu que chez les familles dont le chef a moins de 65 ans.

En ce qui concerne la taille de la famille, on peut évaluer son effet en examinant le revenu per capita. Le tableau 6.5 et le graphique 6.4 présentent le revenu moyen par adulte et celui par membre de la famille. Le calcul d'indices, par rapport au revenu de la famille dont le chef a 65 ans ou plus, fournit des informations intéressantes. En retenant le critère du revenu moyen de la famille, les familles dont le chef a moins de 65 ans ont un indice de 148, ce qui signifie que leur revenu dépasse de 48% celui des familles âgées; les familles dont le chef a entre 55-64 ans sont dans la même situation par rapport aux familles âgées. Si l'on tient compte du nombre d'adultes dans la famille, la situation relative des familles dont le chef a moins de 65 ans ne varie pas: l'indice est à 147; par contre, l'indice des familles du groupe 55-64 ans descend à 129. Finalement, si l'on s'appuie sur le

Tableau 6.5

Revenu moyen de la famille de recensement, revenu par adulte et par membre de la famille, selon l'âge du chef, Québec, 1982

Âge du chef	Revenu moyen			Revenu de la famille	Revenu par adulte	Revenu par personne
	de la famille	par adulte de la famille	par membre de la famille			
	$			Revenu 65 ans et plus = 100		
Moins de 65 ans	31 163	13 633	10 110	148	147	109
dont 55-64 ans	31 413	11 939	11 545	149	129	124
65 ans et plus	21 073	9 290	9 287	100	100	100
65-74 ans	22 034	9 547	9 543	105	103	103
75 ans et plus	18 683	8 651	8 651	89	93	93
Tous âges	30 062	13 159	10 020	143	142	108

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

critère du nombre total de personnes dans la famille de recensement, adultes ou enfants, le revenu moyen des familles âgées se rapproche considérablement de celui des autres familles: l'écart en faveur de ces dernières n'est plus que de 9%. L'indice des familles du groupe 55-64 ans se maintient assez élevé à 124, car ces familles bénéficient encore de revenus élevés sans avoir autant d'enfants que les familles dont le chef est plus jeune. Prendre en considération le nombre de personnes dans la famille revient à tenir compte indirectement des besoins de la famille. Sur ce plan, la situation n'apparaît donc pas aussi défavorable aux familles âgées qu'en ce qui concerne le revenu moyen.

Graphique 6 4

Indice du revenu[1] de la famille, du revenu par adulte et du revenu par membre de la famille, selon l'âge du chef, Québec, 1982

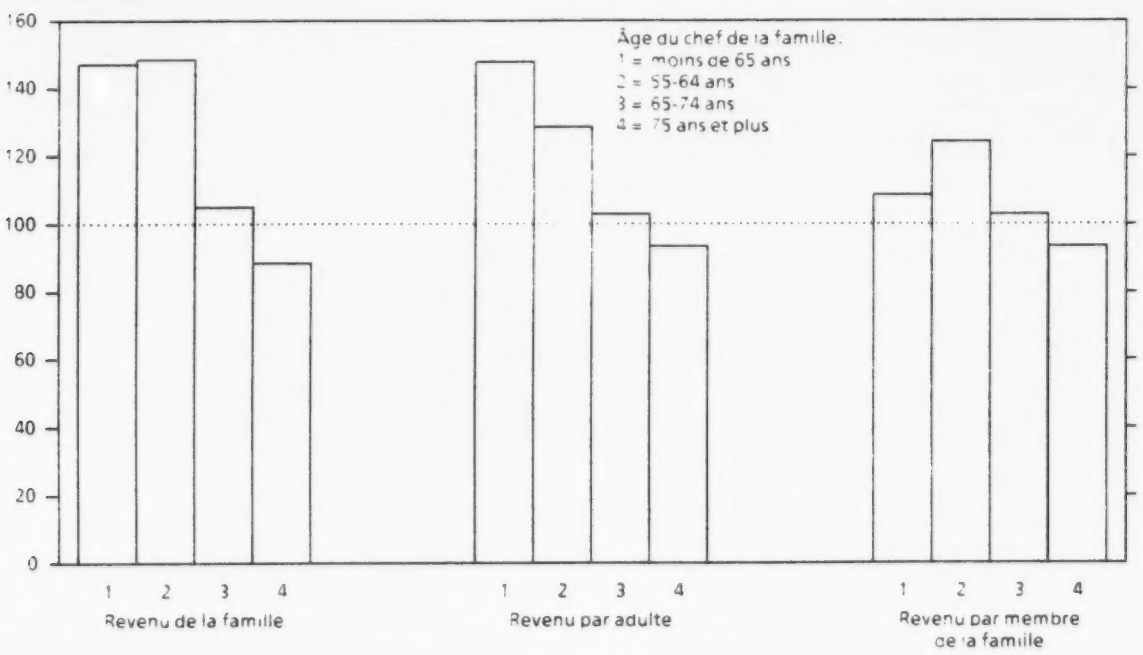

[1] Revenu moyen des familles dont le chef a 65 ans et plus = 100

Source Tableau 6 5

L'analyse de la situation financière des familles dont le chef est âgé doit tenir compte de l'importance des diverses sources de revenu. En raison des critères des programmes gouvernementaux, des régimes de pension et de la baisse de la participation au marché du travail, la composition du revenu se modifie avec l'âge des membres de la famille. On constate d'abord au tableau 6.6 que, pour une majorité des familles âgées (58%), les régimes publics constituent la principale source de revenu. Il y en a tout de même 42% qui dépendent en priorité d'autres sources de revenu. Pour les familles dont le chef a moins de 65 ans, le revenu provenant d'un emploi représente la principale source de la grande majorité (84%).

L'importance de chaque source de revenu peut aussi être évaluée par la proportion que représente chaque source dans l'ensemble du revenu (tableau 6.7) On voit que les revenus de sources publiques occupent une part importante dans le revenu global des familles dont le chef a 65 ans ou plus (41% du revenu total) et encore davantage (49%) si l'on se limite aux 75 ans ou plus. Pour les autres familles, c'est le revenu d'emploi qui apporte la plus forte contribution.

Tableau 6.6

Répartition des familles de recensement selon la principale source de revenu et l'âge du chef, Québec, 1982

Principale source de revenu	Moins de 65 ans	65 ans et plus
	%	
Revenu d'un emploi	84	24
Revenus nets de placement	2	13
Revenus de sources publiques	12	58
Autres revenus	2	5
Ensemble[1]	100	100

1. À l'exclusion des familles sans revenu.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

Tableau 6.7

Répartition en pourcentage du revenu des familles de recensement selon la source de revenu et selon l'âge du chef, Québec, 1982

Âge du chef	Composition du revenu				
	Revenu d'un emploi	Revenus nets de placement	Revenus de sources publiques	Autres revenus	Revenu total
	%				
Moins de 65 ans	83	5	10	2	100
dont 55-64 ans	74	10	10	6	100
65 ans et plus	30	19	41	10	100
65-74 ans	34	17	39	10	100
75 ans et plus	19	24	49	8	100
Tous âges	79	6	12	3	100

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

Le tableau 6.8 fournit la proportion de familles recevant certains types de revenu et le revenu moyen tiré de chaque source. On constate que la majorité des familles bénéficient des régimes publics. Cependant, le montant reçu atteint près de 9 000$ lorsque le chef de famille a 65 ans ou plus, et seulement 3 500$ lorsqu'il a moins de 65 ans. De plus, une plus grande proportion de familles âgées reçoivent des revenus de placement et le revenu est plus considérable. En ce qui concerne les pensions et rentes privées, plus du tiers des familles âgées en bénéficient, en comparaison d'à peine 7% des autres familles quoique le montant reçu est un peu plus élevé chez ces dernières. C'est au niveau du revenu tiré d'un emploi qu'un avantage très net apparaît en faveur du groupe des moins de 65 ans. C'est donc cette source de revenu qui explique la différence du revenu total moyen entre les familles dont le chef a moins de 65 ans et celles dont le chef est âgé.

Tableau 6.8

Proportion des familles de recensement recevant un revenu de certaines sources et revenu moyen reçu[1], selon l'âge du chef, Québec, 1982

Âge du chef	Revenu provenant d'un emploi		Revenus nets de placement		Revenus de sources publiques		Pensions et rentes privées	
	%	$	%	$	%	$	%	$
Moins de 65 ans	92	28 148	53	2 908	86	3 469	7	7 651
dont 55-64 ans	89	26 124	66	4 866	72	4 468	16	8 199
65 ans et plus	38	16 802	76	5 312	99	8 811	35	5 242
65-74 ans	44	17 041	75	5 110	98	8 667	36	5 722
75 ans et plus	--	--	78	5 793	100	9 163	--	--
Tous âges	86	27 607	56	3 265	87	4 130	8	6 476

1. Revenu moyen pour les familles recevant un revenu de chaque source.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

L'importance des régimes publics est accentuée si l'on considère les personnes âgées à faibles revenus. Le tableau 6.9 permet de comparer la composition du revenu des familles selon leur niveau de revenu. Après avoir ordonné les familles par ordre croissant de revenu, on a formé quatre groupes égaux, regroupement qui a été fait pour les familles âgées et les autres familles. 88% du revenu des familles âgées du premier quartile (celles dont le revenu est le plus faible) proviennent de sources publiques. Même pour les familles âgées à revenu élevé (celles du quatrième quartile, dont le revenu moyen est de 40 000$), la proportion de revenu provenant de ces sources atteint encore 20%. Rappelons que dans les revenus de sources publiques sont compris à la fois les pensions de la sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et les prestations du Régime de rentes du Québec. Chez les familles dont le chef a moins de 65 ans, les revenus de sources publiques n'atteignent une proportion importante que dans le quartile inférieur de revenu. L'importance du revenu d'un emploi pour le quatrième

quartile des familles âgées doit être soulignée (49% de leur revenu total), bien que cette part demeure beaucoup moins considérable que chez les familles moins âgées (sauf celles du premier quartile).

Il est intéressant de comparer le revenu disponible des familles âgées selon leur niveau de revenu. Comme le taux d'imposition des revenus augmente avec le revenu, l'écart se rétrécit entre les différents quartiles. Ainsi, dans les deux premiers quartiles, revenu moyen et revenu disponible sont à peu près les mêmes; le troisième quartile voit son revenu diminuer un peu à cause de l'impôt, alors que le prélèvement fiscal a plus d'effet pour le dernier quartile. L'écart de revenu demeure cependant très grand: si les familles les plus riches gagnent en moyenne quatre fois plus que celles du premier quartile avant impôt, leur revenu est encore 3,3 fois plus important, après impôt.

Tableau 6.9

Répartition en pourcentage du revenu des familles de recensement selon la source de revenu, selon l'âge du chef et le quartile de revenu de la famille, Québec, 1982

Âge du chef et quartile	Composition du revenu					Revenu total moyen	Revenu disponible moyen
	Revenu d'un emploi	Revenus nets de placement	Revenus de sources publiques	Autres revenus	Revenu total[1]	$	$
	%						
Moins de 65 ans							
1	52	3	39	5	100	11 461	10 941
2	81	3	13	2	100	23 582	20 673
3	88	4	7	1	100	34 004	28 234
4	88	7	3	2	100	55 609	43 017
Ensemble	83	5	10	2	100	31 163	25 716
65 ans et plus							
1	--	6	88	3	100	10 129	10 115
2	5	18	69	8	100	13 663	13 543
3	23	22	42	13	100	20 097	18 889
4	49	21	20	10	100	40 170	33 904
Ensemble	30	19	41	10	100	21 073	19 158

1. En raison des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

6.3 Le revenu des personnes hors famille

Un grand nombre de personnes âgées ne vivent pas dans une famille de recensement, ou famille nucléaire telle que définie par Statistique Canada. En fait, si on exclut les ménages collectifs, environ la moitié des personnes âgées, selon l'enquête des finances des consommateurs d'avril 1983, et 40% d'entre elles, selon le recensement de 1981, ne sont pas membres d'une famille de recensement[1]. Il est donc important d'examiner la situation économique de ce groupe particulier d'autant plus que selon une étude récente du Bureau de la statistique du Québec, "on retrouve de plus en plus de personnes hors famille dans la population pauvre et âgée" (1984a, p. 91).

Avant de décrire les caractéristiques de revenu des personnes hors famille, il convient de préciser que ce concept regroupe deux modes de vie bien différents. En effet, la personne hors famille peut vivre seule ou dans un ménage avec d'autres personnes. Quelques données seront présentées pour chacun de ces modes de vie, mais toute analyse complète de la situation financière des personnes âgées nécessiterait un examen beaucoup plus fouillé de cet aspect.

---

1. En fait, il est bien difficile de comparer les données provenant de ces deux sources. La différence entre l'estimation de l'enquête et le chiffre du recensement peut provenir de nombreux facteurs autres que celui de la date. En effet, d'une part, l'enquête sur les finances des consommateurs porte sur un échantillon restreint; il faut en conséquence attribuer une certaine variation possible à toute estimation qui en provient, en raison de l'erreur d'échantillonnage (± 2,6%, dans le cas de la proportion de personnes âgées qui ne sont pas membres d'une famille de recensement, compte tenu d'un effectif de 1 407 personnes âgées). D'autre part, toute enquête, comme le recensement lui-même, est soumise aux erreurs d'observation qui sont impossibles à évaluer. Finalement, on ne procède pas de la même façon dans l'une et l'autre source pour établir les familles de recensement et les personnes hors famille: au recensement, on fait cette identification à partir du lien qu'il y a entre chaque membre du ménage et la personne dénommée 1 sur le questionnaire; dans l'enquête sur les finances des consommateurs, on utilise le lien avec le chef de la famille économique, qui est l'information recueillie au moment de l'interview (à noter que c'est au moment de l'interview que se fait la détermination de la famille économique, tandis qu'au recensement on se renseigne sur le lien avec la personne 1).

Le tableau 6.10 permet de comparer l'évolution du revenu moyen des personnes âgées hors famille de 1971 à 1982, en dollars courants et en dollars constants (valeur de 1982). Le graphique 6.5 illustre l'évolution en dollars constants.

Les personnes hors famille ont connu une très forte augmentation de leur revenu moyen entre 1971 et 1982. Le revenu moyen de 8 826$ en 1982 pour les personnes âgées hors famille représente une augmentation de 48% par rapport au niveau de 1971. Le revenu moyen ne s'étant accru que de 21% chez les personnes hors famille de moins de 65 ans, l'écart s'est rétréci entre ces deux grands groupes d'âge. Par contre, l'écart de revenu moyen entre les sexes s'est agrandi considérablement chez les personnes âgées hors famille . Le revenu des hommes, d'à peine 9% supérieur à celui des femmes en 1971, le surpasse de 62% en 1982. L'écart de revenu entre hommes et femmes se réduit à seulement 9% lorsqu'on compare le revenu médian plutôt que le revenu moyen: pour une grande proportion des hommes, la situation financière se révèle donc très voisine de celle des femmes.

Tous les groupes (sauf les 55-64 ans) ont connu une baisse de leur revenu entre 1981 et 1982, conséquence probable de la récession économique. Il est intéressant de comparer l'évolution du revenu moyen des personnes hors famille avec celle des familles au cours de la période 1971-1982. Pour le groupe de moins de 65 ans, l'accroissement du revenu moyen est de 20% dans les deux cas. Par contre, dans le groupe de 65 ans et plus, les personnes hors famille ont vu leur revenu s'accroître beaucoup plus fortement (48%) que les familles (27%, d'après le tableau 6.3).

Comme pour les familles âgées, la répartition des personnes hors famille dans les différentes classes de revenu est très concentrée. Les deux classes de revenu qui s'étendent de 4 000 à 8 000$ regroupent 63% des personnes âgées hors famille. Le graphique 6.6 permet cependant de constater que la distribution des personnes hors famille de moins de 65 ans est beaucoup plus étalée.

Tableau 6.10

Revenu total moyen des personnes hors famille selon l'âge et le sexe, Québec, 1971-1982

Âge	1971	1975	1979	1981	1982
			$ courants		
Moins de 65 ans	4 190	6 349	9 987	12 107	13 215
dont 55-64 ans	3 855	4 676	8 084	9 484	11 817
65 ans et plus	2 281	3 652	6 347	8 214	8 826
Hommes	2 402	4 316	8 690	10 142	12 670
Femmes	2 212	3 406	5 660	7 593	7 816
65-74 ans	2 478	4 031	7 483	8 827	9 428
75 ans et plus	1 977	3 059	4 712	7 608	8 090
Tous âges	3 693	5 625	8 852	10 887	11 854
			$ constants de 1982		
Moins de 65 ans	10 940	12 002	13 832	13 512	13 215
dont 55-64 ans	10 065	8 839	11 197	10 585	11 817
65 ans et plus	5 956	6 904	8 791	9 167	8 826
Hommes	6 272	8 159	12 036	11 319	12 670
Femmes	5 775	6 439	7 839	8 474	7 816
65-74 ans	6 470	7 620	10 364	9 852	9 428
75 ans et plus	5 162	5 783	6 526	8 491	8 090
Tous âges	9 642	10 633	12 260	12 151	11 854

Sources: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir des fichiers du revenu des familles de recensement de l'enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs, diverses années; indices des prix à la consommation tirés de Statistique Canada, bulletin n° 62-010, tableau 10, p. 41.

Graphique 6.5
Revenu moyen[1] des personnes hors famille selon l'âge, Québec, 1971-1982

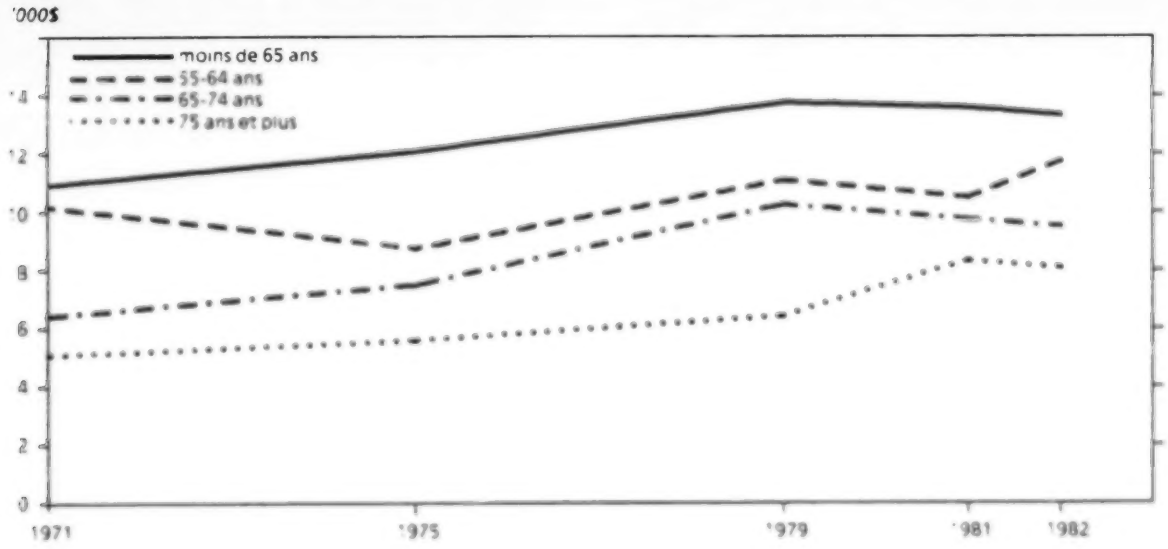

[1] En dollars constants de 1982

Source : Tableau b 10

Graphique 6.6
Répartition des personnes hors famille selon l'âge, par tranche de revenus, Québec, 1982

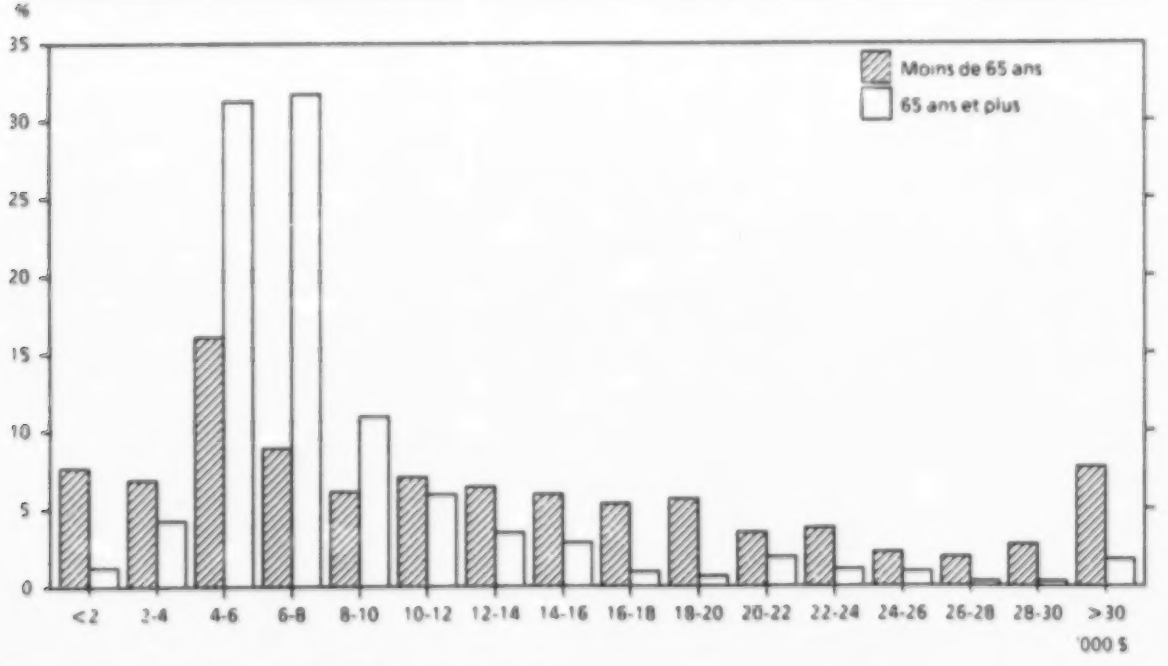

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1983

Si l'on se base sur les données du tableau 6.11, on peut affirmer que les personnes hors famille qui vivent seules ont un meilleur sort que celles vivant avec d'autres. Leur revenu est en effet supérieur du tiers chez les personnes de 65 ans et plus, et du quart dans le cas des femmes du même groupe d'âge. Toutefois, les personnes vivant avec d'autres jouissent d'économies d'échelle et de transferts interpersonnels qui peuvent compenser, en partie du moins, pour des revenus inférieurs. Une enquête réalisée par le gouvernement du Québec en 1979 (BSQ, 1984a p. 64-65) a permis d'estimer en termes financiers à environ 1 300$ les avantages matériels que les personnes vivant avec d'autres tirent de leur mode de vie. Autrement dit, ces personnes dépensent 1 300$ de moins au titre du logement et de l'alimentation que les personnes hors famille vivant seules ayant les mêmes caractéristiques. Il

Tableau 6.11

Revenu total moyen des personnes hors famille selon qu'elles vivent ou non avec d'autres personnes et selon l'âge et le sexe, Québec, 1982

Âge	Vivant seules	Vivant avec d'autres	Total
Les deux sexes			
Moins de 65 ans	15 012	10 942	13 215
55-64 ans	11 977	11 593	11 817
65 ans et plus	9 997	7 601	8 826
65-74 ans	10 497	7 998	9 428
75 ans et plus	9 196	7 232	8 090
Tous âges	13 549	9 832	11 854
Femmes			
Moins de 65 ans	14 957	11 277	13 307
65 ans et plus	8 641	6 959	7 816
65-74 ans	9 387	7 786	8 705
75 ans et plus	7 479	6 228	6 770
Tous âges	12 418	9 362	10 993

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

s'agit d'une économie appréciable qui équivaut à 17% de leur revenu moyen. Pour les personnes âgées hors famille vivant avec d'autres, les économies de partage seraient encore plus importantes proportionnellement à leur revenu (même rapport, p. 70).

Les personnes âgées hors famille de l'ensemble du Canada bénéficient d'un revenu moyen plus élevé que celles du Québec: 10 146$ par rapport à 8 826$, en 1982. Par ailleurs, l'écart entre les personnes hors famille de 65 ans et plus et celles de moins de 65 ans y est aussi considérable qu'au Québec: les plus âgées gagnent un tiers de moins que les autres. On peut se demander quelles sources de revenu sont responsables d'un tel écart.

Le tableau 6.12 présente la proportion de personnes recevant certains types de revenu et le revenu moyen que ces personnes reçoivent. Comme on pouvait s'y attendre, c'est le revenu d'emploi qui explique la différence de revenu entre les personnes hors famille des deux grands

Tableau 6.12

Proportion des personnes hors famille recevant certains types de revenu et revenu moyen, selon l'âge, Québec, 1982

Âge	Revenu provenant d'un emploi		Revenus nets de placement		Revenus de sources publiques		Pensions et rentes privées	
	%	$	%	$	%	$	%	$
Moins de 65 ans	76	13 980	35	1 922	56	2 907	--	--
65 ans et plus	--	--	49	4 555	98	5 312	21	3 816
Tous âges	54	13 733	39	2 947	69	3 972	9	4 154

1. Revenu moyen pour les personnes hors famille recevant un revenu de chaque source.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

groupes d'âge. En effet, ce n'est que pour ce type de revenu que les personnes âgées hors famille sont défavorisées. Seulement 6% d'entre elles reçoivent un revenu d'emploi en comparaison de 76% pour les personnes hors famille de moins de 65 ans.

On peut voir d'ailleurs au tableau 6.13 que les régimes publics sont la principale source de revenu pour 80% des personnes âgées hors famille, alors que pour 68% des moins de 65 ans, c'est l'emploi qui fournit le principal revenu. Les revenus de sources publiques sont encore plus importants pour les personnes âgées hors famille que pour les familles dont le chef a 65 ans ou plus, puisque 58% de celles-ci y trouvent leur principale source de revenu (tableau 6.6).

Tableau 6.13

Répartition des personnes hors famille selon la principale source de revenu et l'âge, Québec, 1982

Principale source de revenu	Moins de 65 ans	65 ans et plus
Revenu d'un emploi	68	4
Revenus nets de placement	3	12
Régimes publics	25	80
Autres revenus	4	4
Ensemble[1]	100	100

1. À l'exclusion des personnes hors famille sans revenu.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

Une autre façon de mettre en évidence l'importance des diverses sources de revenu est de calculer la proportion que chacune représente dans le revenu global. Le tableau 6.14 contient cette information pour différents groupes. En réalité, plus le revenu moyen est faible, plus la proportion de revenu provenant de sources publiques est élevée.

On peut observer ce phénomène lorsqu'on compare les moins de 65 ans et les groupes 65 ans et plus, mais aussi lorsqu'on compare différents groupes de personnes âgées hors famille. Il ne faut cependant pas penser que les montants reçus des gouvernements augmentent à mesure que le revenu total diminue. En fait, pour chacun des groupes de personnes âgées hors famille considérés dans ce tableau, le revenu de sources publiques a gravité en 1982 autour de 5 000$ en moyenne, à quelques centaines de dollars de variation près. Lorsque le revenu d'autres sources est faible, pour les femmes par exemple, les sources publiques forment une part importante du revenu total (66% dans ce cas).

Tableau 6.14

Répartition en pourcentage du revenu des personnes hors famille selon la source, l'âge, le sexe et le mode de vie, Québec, 1982

Âge, sexe et mode de vie	Composition du revenu (%)					Revenu total moyen $
	Revenu d'un emploi	Revenus nets de placement	Revenus de sources publiques	Autres revenus	Revenu total[1]	
Moins de 65 ans	80	5	12	3	100	13 215
dont 55-64 ans	57	17	17	8	100	11 817
65 ans et plus	5	25	59	11	100	8 826
65-74 ans	7	23	57	12	100	9 428
75 ans et plus	--	28	62	9	100	8 090
Tous âges	63	10	23	5	100	11 854
65 ans et plus						
Hommes	10	38	42	10	100	12 670
Femmes	3	20	66	11	100	7 816
personnes vivant seules	5	29	54	12	100	9 997
personnes vivant avec d'autres	5	20	65	9	100	7 601

1. En raison des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

La composition du revenu varie beaucoup selon le quartile de revenu comme on peut le constater au tableau 6.15. Chez les personnes âgées hors famille, les revenus provenant des régimes publics constituent la source de revenu la plus importante des trois premiers quartiles; pour le quatrième quartile, ce sont les revenus de placement. La démarcation est particulièrement nette entre les troisième et quatrième quartiles, sur le plan à la fois du revenu moyen (7 562$ contre 16 934$) et de la composition du revenu. Ce sont les revenus de placement (1 200$ en moyenne pour le troisième quartile par rapport à 7 361$ pour le quatrième) qui expliquent la plus grande partie de cet écart.

L'uniformité des revenus moyens de sources publiques chez les personnes âgées se reflète dans le fait que même pour le quartile le plus élevé, cette source de revenu représente encore 28% du revenu total. S'il y a peu de variation en valeur absolue dans le montant des transferts (entre 4 500 et 5 700$ selon le quartile), c'est que le supplément de revenu garanti compense dans les quartiles inférieurs pour la faiblesse des prestations du Régime de rentes du Québec.

Les personnes âgées hors famille des deux quartiles inférieurs de revenu sont extrêmement dépendantes des régimes publics (plus de 95% de leur revenu), beaucoup plus que les personnes hors famille de moins de 65 ans dans les quartiles comparables. Chez les personnes hors famille de moins de 65 ans, la composition relative du revenu diverge entre les quartiles de revenu surtout les revenus de sources publiques et le revenu d'emploi, alors que chez les personnes âgées hors famille, les revenus de sources publiques et les revenus nets de placement sont l'objet de plus grandes variations.

Le tableau 6.15 présente aussi la part du revenu que détient l'ensemble des personnes de chaque quartile de revenu. Le quatrième quartile accapare une forte proportion du revenu total, autant chez les hors famille de 65 ans et plus (48% du revenu total) que chez les autres (53%).

Tableau 6.15

Répartition en pourcentage du revenu des personnes hors famille selon la source de revenu, selon l'âge et le quartile de revenu, Québec, 1982

Âge et quartile	Composition du revenu					Part du revenu total détenu par chaque quartile[1]	Revenu total moyen	Revenu disponible moyen
	Revenu d'un emploi	Revenus nets de placement	Revenus de sources publiques	Autres revenus	Revenu total[1]			
	%					%	$	
Moins de 65 ans								
1	22	4	69	6	100	5	2 726	2 724
2	51	4	39	6	100	14	7 459	7 091
3	84	5	9	2	100	28	14 656	12 444
4	91	6	1	2	100	53	27 974	21 501
Ensemble	80	5	12	2	100	100	13 215	10 948
65 ans et plus								
1	--	2	97	--	100	13	4 676	4 676
2	--	4	95	--	100	17	6 056	6 048
3	--	16	77	7	100	21	7 562	7 545
4	10	43	28	19	100	48	16 934	14 486
Ensemble	5	25	59	11	100	100	8 826	8 204

1. En raison des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des familles de recensement de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

En comparant le revenu total moyen et le revenu disponible, on remarque que l'impôt sur le revenu tend à égaliser le revenu des personnes âgées qui vivent hors famille, sans cependant atténuer sérieusement les différences. En effet, on peut considérer que les personnes des trois premiers quartiles de revenu ne paient pas d'impôt direct, leur revenu disponible étant presque égal à leur revenu total. Par contre, les personnes du quatrième quartile voient leur revenu diminuer de 16 934$ à 14 486$. Il s'agit d'une baisse appréciable, mais ce groupe dispose encore de 3,1 fois le revenu moyen du premier quartile, pour un revenu total moyen 3,6 fois supérieur.

6.4 Le patrimoine

Le patrimoine d'une personne ou d'une famille représente la différence entre son avoir total et sa dette totale. On ne peut apprécier correctement le bien-être matériel des personnes âgées sans considérer leur patrimoine. En effet, c'est la richesse accumulée, en plus du revenu, qui permet d'acquérir des biens et des services, mais aussi d'accéder à un statut économique et social plus ou moins élevé. L'étude du patrimoine vient donc compléter l'examen du revenu. Certains avoirs, tels les actions, les obligations, les prêts, parce qu'ils produisent des dividendes ou des intérêts, sont reflétés dans le revenu. Par contre, la personne propriétaire de sa résidence n'en tire pas de revenu, mais elle profite d'avantages liés à ce bien; en outre, la vente de certains biens, comme la résidence personnelle, le gain de capital, les héritages et les règlements d'assurance ne sont pas comptés dans le revenu, bien que ces "événements" modifient le niveau de richesse. Le patrimoine permet donc de rendre compte d'un aspect important du niveau de vie.

La dernière enquête de Statistique Canada sur l'avoir et la dette, pour laquelle les données sont disponibles, remonte à 1977[1]. Il faudra donc s'attacher à la situation des groupes, les uns par rapport aux autres, plutôt qu'au niveau du patrimoine lui-même. L'enquête concerne les familles économiques et les personnes seules, unités qu'il convient d'étudier séparément. La famille économique est un groupe de personnes qui partagent le même logement et qui sont unies par filiation, mariage ou adoption, alors qu'une personne seule consiste en un individu vivant seul ou vivant avec des personnes non apparentées.

---

1. Au moment où nous entreprenons ce travail, les données de l'enquête de 1984 ne sont pas encore publiées.

L'avoir total qui sert à déterminer le patrimoine englobe les dépôts et certificats d'épargne dans les banques ou autres institutions financières, l'argent liquide, les obligations, les actions négociables sur le marché, les prêts consentis à des tiers, les montants des régimes d'épargne-retraite et d'épargne-logement, la valeur marchande des voitures, de la résidence et de la maison de villégiature. Certains biens durables, comme les télécouleurs, voiliers, motoneiges ou l'ameublement, sont exclus, ainsi que la valeur des bijoux, objets d'art ou de collection. La dette totale, qui est soustraite de l'avoir total pour donner le patrimoine, comprend plusieurs éléments dont le montant impayé des cartes de crédit, les comptes de crédit et achats à tempérament, les emprunts bancaires ou d'autres institutions financières et la dette hypothécaire.

Le concept d'avoir, retenu par Statistique Canada, se caractérise par le fait que les avoirs sont tous négociables et ils sont contrôlés par les membres de l'unité familiale. Idéalement, le patrimoine devrait comprendre aussi certains autres avoirs tels que les créances sur les caisses de retraite se rattachant à l'emploi et les droits aux prestations ultérieures de sécurité sociale versées par les administrations fédérale ou provinciale, mais ces avoirs échappent au contrôle direct de l'unité familiale et ne sont donc pas négociables. Par ailleurs, un autre avoir non négociable a été exclu en raison des problèmes d'estimation qu'il pose. Il s'agit du capital humain, qui s'entend comme la valeur actualisée des gains futurs des membres de l'unité familiale. Le patrimoine des personnes âgées est moins touché par cette dernière exclusion, du fait que ces personnes sont en majorité en dehors du marché du travail.

Comme pour les revenus, la qualité d'une enquête-ménage sur les avoirs et les dettes dépend beaucoup de la qualité du rapport qui s'établit entre l'enquêteur et le répondant, en plus des erreurs d'échantillonnage. Statistique Canada a fait une évaluation détaillée de la qualité des données obtenues en 1977 et en a conclu que, dans l'ensemble, elle était plutôt bonne et satisfaisante (Statistique Canada, 1979, p. 72).

Signalons en premier lieu l'ampleur de la différence dans le patrimoine des Québécois et celui de l'ensemble des Canadiens. Ainsi, chez les familles économiques dont le chef a 65 ans ou plus, le patrimoine de ceux-ci, 61 854$, atteint plus du double du patrimoine de ceux-là, 30 164$. Ce phénomène peut être observé pour l'ensemble des familles et chez les personnes seules[1]. Il y aurait plusieurs explications à la faiblesse du patrimoine chez les Québécois, selon Statistique Canada (n° 13-572, p. 25-27): la proportion de propriétaires résidentiels y est moins forte, l'endettement hypothécaire plus fréquent et la valeur marchande des logements plus faible.

Le tableau 6.16 fournit un certain nombre de caractéristiques sur le patrimoine des familles économiques selon l'âge du chef. On constate que le patrimoine moyen des familles dont le chef a 65 ans ou plus est semblable à celui des autres familles, soit environ 30 000$, et ce, en dépit du fait que leur revenu soit en moyenne de 42% inférieur. Étant donné que le patrimoine résulte d'une accumulation de richesse qui s'est faite sur plusieurs années, il ne faut pas s'étonner que le rapport patrimoine/revenu soit plus élevé dans le groupe de familles dont le chef a 65 ans ou plus; la retraite provoque en effet une chute de revenu pour les travailleurs.

En général, cependant, les groupes bénéficiant du plus fort patrimoine se situent entre 45 et 65 ans[2]. On peut remarquer, effectivement, que les familles, dont le chef appartient au groupe 55-64 ans, ont un patrimoine de 50% plus élevé que le patrimoine des familles dont le chef a 65 ans ou plus. Il serait intéressant d'étudier le patrimoine en fonction des différentes tranches de revenu; malheureusement, la petitesse de l'échantillon dans le groupe âgé rend impossible une telle analyse.

---

1. Les données pour l'ensemble du Canada ont été prises dans Statistique Canada, bulletin n° 13-570 au cat., tableau 8, p. 73, alors que les données pour le Québec ont été tirées des tableaux 6.16 et 6.17.
2. Voir à ce sujet Statistique Canada, bulletin n° 13-570.

Tableau 6.16

Répartition en pourcentage des familles économiques selon la tranche de patrimoine et selon l'âge du chef, Québec, 1977

Patrimoine et autres caractéristiques de la famille	Moins de 65 ans	55-64 ans	65 ans et plus	65-74 ans	Tous âges
Moins de 0$	11,2	--	--	--	10,4
0-999$	7,0	5,5	9,1	--	7,2
1 000-4 999$	12,0	8,7	11,6	10,0	11,9
5 000-14 999$	16,5	12,8	16,3	17,9	16,5
15 000-29 999$	19,2	17,5	24,4	23,0	19,8
30 000-49 999$	17,7	24,3	16,9	18,3	17,6
50 000$ et plus	16,4	27,0	17,4	17,4	16,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Patrimoine moyen($)	31 047	45 239	30 164	31 187	30 941
Patrimoine médian($)	17 817	32 010	20 922	22 650	18 557
Revenu moyen en 1976($)	18 827	19 199	10 937	11 705	17 877
Nombre de familles ('000)	1 379,2	204,5	188,7	135,9	1 567,9
Nombre moyen d'adultes par famille	2,5	3,0	2,4	2,4	2,5
Nombre moyen de personnes par famille	3,7	3,3	2,4	2,4	3,6

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu, de l'avoir et de la dette de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (mai 1977).

Si l'on tient compte du nombre moyen d'adultes, plus élevé dans la famille dont le chef appartient au groupe 55-64 ans (3,0 par rapport à 2,4 dans la famille dont le chef a 65 ans ou plus), ou encore du nombre moyen de personnes (3,3 par rapport à 2,4), la situation du groupe 55-64 ans apparaît sous un jour bien différent. Le graphique 6.7 illustre ce type d'analyse. Sur le plan du patrimoine moyen, la famille ayant un chef dans le groupe 55-64 ans surpasse largement les autres familles. Lorsque la comparaison est faite avec le patrimoine moyen par adulte, l'avantage de la famille du groupe 55-64 ans demeure important, mais il est déjà moins considérable (20% de plus que la famille dont le chef a 65 ans ou plus, au lieu de 50%). L'écart est encore plus faible

(9% de plus) si on fait intervenir dans le calcul tous les membres de la famille, adultes et enfants. Par ailleurs, sous ce dernier critère, qui est le critère le plus proche des besoins de la famille, les familles dont le chef a 55 ans ou plus (soit les groupes 55-64 et 65-74 ans sur le graphique) apparaissent beaucoup plus favorisées par rapport aux autres familles. Ainsi, les familles dont le chef a moins de 65 ans ont en moyenne un patrimoine inférieur de 33% au patrimoine des familles du groupe 65 ans et plus. L'écart serait encore plus grand si la comparaison était faite avec les familles dont le chef a moins de 55 ans, en raison de la situation favorable pour le groupe 55-64 ans. Vu sous l'angle du nombre de personnes par famille, les familles âgées semblent autant favorisées que celles du groupe 55-64 ans, tout en l'étant beaucoup plus que l'ensemble des familles dont le chef a moins de 65 ans.

Graphique 6.7

Indice du patrimoine[1] de la famille économique, du patrimoine par adulte et du patrimoine par membre de la famille, Québec, 1977

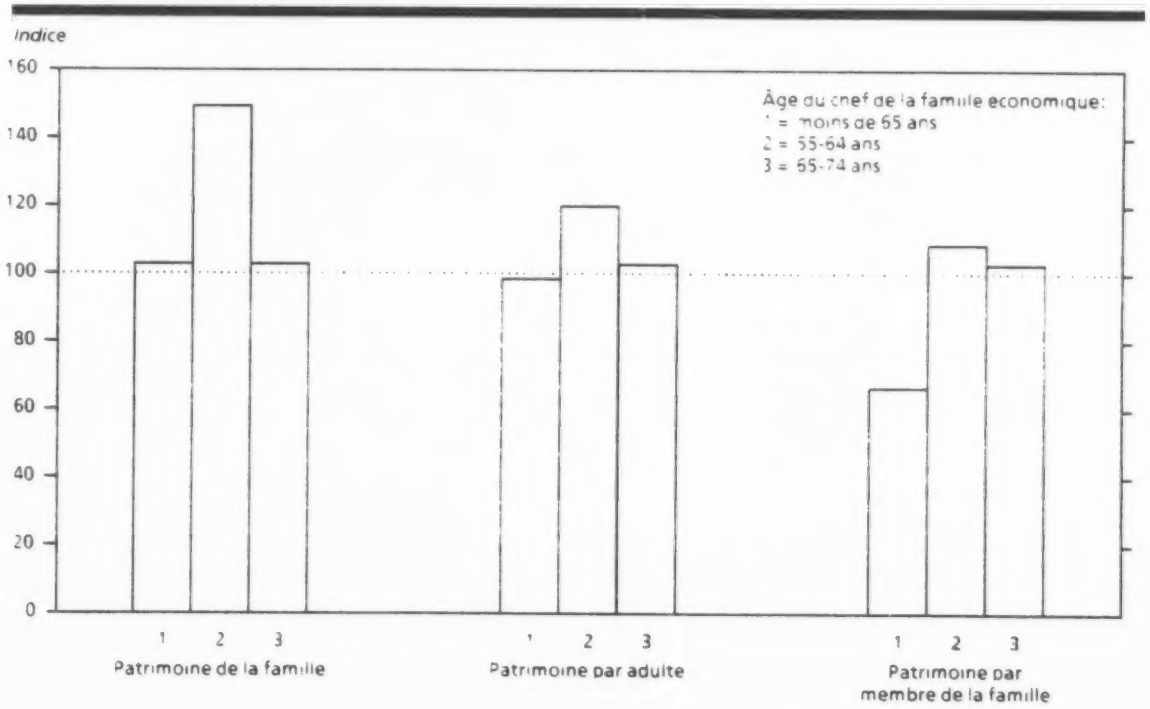

[1] Patrimoine moyen des familles économiques dont le chef a 65 ans et plus = 100

Source Tableau 6.16

Dans tous les groupes d'âge, le patrimoine médian est de beaucoup inférieur au patrimoine moyen, ce qui indique que les familles qui possèdent un patrimoine important viennent gonfler la moyenne. La proportion de familles dont le patrimoine est négatif (les dettes l'emportent alors sur les avoirs) est semblable dans les groupes 65 ans et plus et 55-64 ans, mais plus faible que dans les autres groupes.

L'échantillon de personnes seules étant plus petit encore que celui des familles économiques, il faut se limiter à la comparaison des personnes âgées de 65 ans et plus, avec celles de moins de 65 ans. On peut voir au tableau 6.17 que les premières possèdent un patrimoine 2,6 fois plus élevé que les secondes, bien que leur revenu soit plus faible. La distribution par tranche de patrimoine se distingue surtout dans le cas du patrimoine négatif (voir aussi le graphique 6.8): très peu fréquente chez les personnes seules de 65 ans et plus, cette situation est le lot du cinquième des personnes seules de moins de 65 ans. Il faudrait recourir à des analyses spéciales pour pouvoir expliquer un tel phénomène; pour le moment, contentons-nous d'en faire le constat.

Graphique 6.8
Répartition des personnes seules selon l'âge, par tranche de patrimoine, Québec, 1977

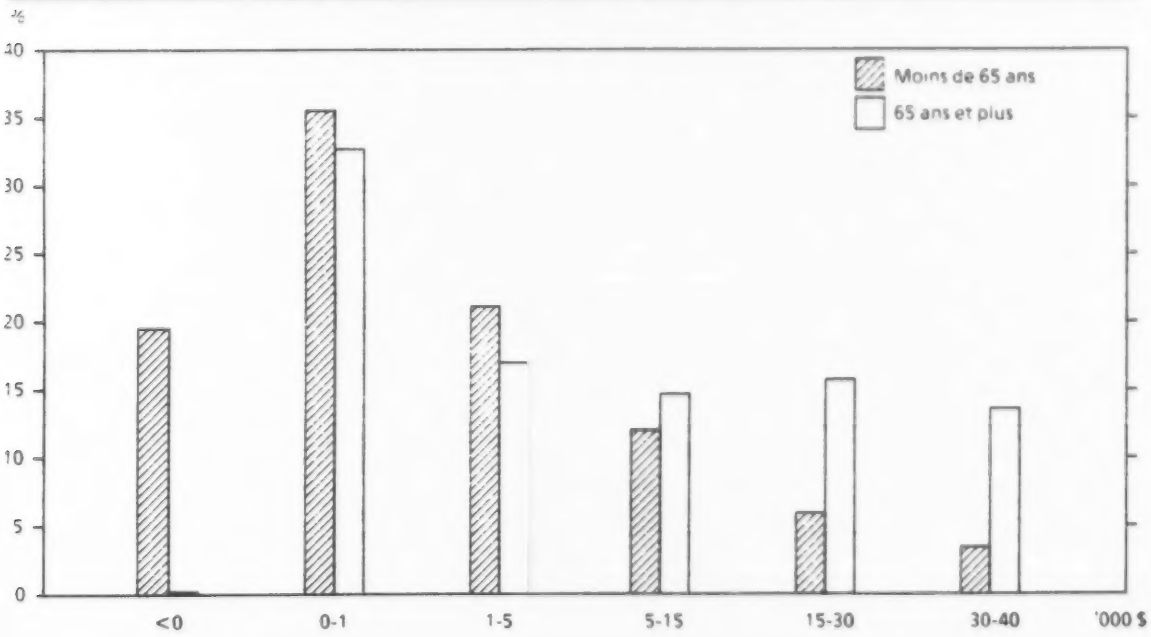

Source Tableau 6.7

L'écart de patrimoine entre familles économiques et personnes seules du groupe 65 ans et plus (30 164$ par rapport à 13 958$, soit un rapport de 2,2) se justifie lorsqu'on tient compte du nombre d'adultes englobés dans chaque unité. Par définition, la personne seule ne représente qu'un adulte, alors que la famille économique comprend en moyenne 2,4 adultes (pour celles dont le chef a 65 ans ou plus): le rapport au niveau du patrimoine entre les deux types d'unités (2,2) est très près du rapport entre le nombre d'adultes en présence (2,4).

La comparaison entre le patrimoine moyen et le patrimoine médian révèle un écart beaucoup plus considérable chez les personnes seules de 65 ans et plus que chez les familles dont le chef a 65 ans ou plus. Ceci est une indication d'une plus grande disparité du patrimoine chez les personnes seules.

Tableau 6.17

Répartition en pourcentage des personnes seules selon la tranche de patrimoine et selon l'âge, Québec, 1977

Patrimoine et autres caractéristiques de la personne	Moins de 65 ans	65 ans et plus	Tous âges
Moins de 0$	19,6	--	14,9
0-999$	35,5	32,9	34,8
1 000-4 999$	20,9	17,0	19,9
5 000-14 999$	12,1	14,9	12,8
15 000-29 999$	6,2	15,7	8,5
30 000-49 999$	3,7	13,4	6,2
50 000$ et plus	--	--	2,8
Total	100,0	100,0	100,0
Patrimoine moyen($)	5 283	13 958	7 442
Patrimoine médian ($)	600	3 710	1 006
Revenu moyen en 1976($)	7 614	4 244	6 775
Nombre de personnes('000)	391,4	129,7	521,1

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu, de l'avoir et de la dette de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (mai 1977).

Qu'il s'agisse des familles économiques ou des personnes seules, le patrimoine est une facette importante des conditions de vie des personnes âgées. La seule prise en compte du revenu dans l'évaluation de leur bien-être matériel ne peut donc que fournir une image partielle de la réalité.

6.5 L'équipement des ménages

Une des façons d'évaluer le niveau de bien-être matériel des personnes âgées consiste à examiner dans quelle mesure elles ont à leur disposition certains biens: maison, certains appareils ménagers, automobile. L'enquête sur les finances des consommateurs d'avril 1983 fournit cette information.

Le tableau 6.18 concerne l'ensemble des ménages privés québécois. On peut identifier en premier lieu l'équipement auquel presque tous les ménages ont accès: baignoire ou douche, toilette avec chasse d'eau, réfrigérateur, téléphone et téléviseur (couleur ou noir et blanc). Il s'agit d'un équipement de base que les ménages dont le chef a 65 ans ou plus, comme d'ailleurs les autres ménages, possèdent, et ce, quel que soit leur niveau de revenu.

En ce qui a trait aux autres appareils ménagers (congélateur, machine à laver automatique, sécheuse et lave-vaisselle) et à l'automobile, la fréquence de propriété varie beaucoup. Dans tous les cas, la proportion de ménages âgés qui possèdent ces biens est inférieure à celle des ménages dont le chef a moins de 65 ans; et les ménages dont le chef a 75 ans ou plus les ont en moins grande proportion que les ménages du groupe 65-74 ans. La différence dans la proportion est parfois très grande. Dans le cas de l'automobile, par exemple, on le comprend aisément, car les problèmes de santé peuvent en limiter l'utilisation à un âge élevé. Pour d'autres biens, le facteur santé ne devrait pas jouer. On est alors tenté de recourir au revenu comme source d'explication, le revenu moyen diminuant du groupe des moins de 65 ans

au groupe des 65 ans et plus, et entre les groupes 65-74 ans et 75 ans et plus. Il semble toutefois que d'autres facteurs que le revenu interviennent, comme on le verra un peu plus loin en comparant les différents quartiles de revenu.

Tableau 6.18

Pourcentage de ménages possédant certains biens selon l'âge du chef, Québec, 1983

	Moins de 65 ans	55-64 ans	65 ans et plus	65-74 ans	75 ans et plus	Tous âges
Ménages propriétaires:						
sans hypothèque	23	17	44	43	46	26
avec hypothèque	32	47	7	10	--	28
Total	55	64	51	53	48	54
Ménages avec:						
baignoire ou douche	99	99	98	98	97	99
toilette avec chasse d'eau	100	100	99	99	100	100
réfrigérateur	100	100	100	100	100	100
téléphone(s)	98	98	98	98	97	98
congélateur	44	48	33	35	28	42
machine à laver automatique	79	81	57	63	46	76
sécheuse	74	72	48	53	39	70
lave-vaisselle	38	32	17	20	11	35
téléviseur couleur	87	88	84	86	80	86
téléviseur noir et blanc seulement	12	11	14	13	17	12
automobile(s)	80	76	48	57	29	75
Nombre de ménages ('000)	1 942	331	329	221	108	2 272
Revenu moyen en 1982 ($)	29 144	28 560	16 809	18 145	14 078	27 354

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des ménages et de l'équipement ménager de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

En ce qui a trait à la propriété de la résidence principale, on constate que les ménages âgés sont presque aussi souvent propriétaires que les autres ménages. Cependant, la majorité des propriétaires âgés n'ont plus d'hypothèque sur leur résidence, ce qui n'est pas le cas des ménages de moins de 65 ans.

Avant de mettre en relation le degré d'équipement du ménage avec le revenu, il est intéressant de mentionner que les ménages âgés possèdent un espace résidentiel par personne relativement grand. En effet, alors qu'un membre d'un ménage âgé a en moyenne 2,6 pièces d'habitation, celui d'un ménage dont le chef a moins de 65 ans n'en dispose que de 1,7.

Le tableau 6.19 concerne les ménages unifamiliaux. Pour étudier l'effet du revenu, il est préférable de se limiter à cette catégorie, plus homogène, excluant ainsi les ménages multifamiliaux et les ménages formés d'une ou plusieurs personnes seules. En général, plus le revenu est élevé, plus grande est la proportion de ménages qui possèdent les biens considérés. En comparant les quartiles de revenu selon l'âge, il subsiste toutefois des différences qui révèlent l'effet d'autres facteurs non étudiés ici. Ainsi, la possession d'appareils ménagers ou d'une automobile dans le 4^{e} quartile de revenu chez les ménages âgés (revenu moyen de 40 307$) est moins élevée que dans le 3^{e} quartile chez les ménages dont le chef a moins de 65 ans (revenu moyen de 34 781$).

Il est intéressant aussi de noter que la proportion de propriétaires de résidence est élevée chez les ménages âgés même dans le quartile de revenu le plus bas: ces ménages dont le revenu moyen est de 10 069$ sont en majorité propriétaires (58%). En outre, on peut observer qu'il y a davantage de propriétaires résidentiels chez les ménages âgés des deux quartiles de revenu inférieurs que chez les ménages dont le chef a moins de 65 ans, alors qu'on observe le phénomène inverse dans les deux quartiles supérieurs. Le graphique 6.9 met en évidence le

Tableau 6.19

Pourcentage de ménages unifamiliaux possédant certains biens selon l'âge du chef et selon le quartile de revenu du ménage[1], Québec, 1983

	Quartile de revenu				
	1	2	3	4	Total
	Ménages dont le chef a moins de 65 ans				
Ménages propriétaires:					
sans hypothèque	20,3	25,7	25,6	32,1	25,9
avec hypothèque	19,5	34,2	43,6	52,9	37,5
Total	39,8	59,9	69,2	85,0	63,4
Ménages avec:					
congélateur	37,7	50,5	53,1	62,8	51,0
machine à laver automatique	75,5	87,7	93,2	95,0	87,9
sécheuse	72,3	83,8	89,9	87,8	83,4
lave-vaisselle	23,5	38,3	49,2	69,2	44,9
automobile	66,4	88,5	95,3	94,8	86,2
Revenu moyen en 1982 ($)	12 160	24 383	34 781	56 500	31 953
	Ménages dont le chef a 65 ans ou plus				
Ménages propriétaires:					
sans hypothèque	52,8	59,0	43,8	65,4	55,3
avec hypothèque	--	--	--	14,7	10,6
Total	58,1	69,2	56,1	80,1	65,9
Ménages avec:					
congélateur	47,1	46,6	40,8	44,6	44,8
machine à laver automatique	62,4	67,3	72,7	86,2	72,2
sécheuse	57,4	59,3	57,3	68,6	60,7
lave-vaisselle	11,8	18,0	23,1	38,4	22,9
automobile	43,8	61,2	72,1	89,5	66,7
Revenu moyen en 1982 ($)	10 069	13 917	20 858	40 307	21 350

1. Revenu de 1982.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier du revenu des ménages et de l'équipement ménager de l'Enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs (avril 1983).

fait que les ménages dont le chef a 65 ans ou plus sont en plus grande proportion des propriétaires libres d'hypothèque sur leur propriété, et ce, quel que soit le quartile de revenu.

Graphique 6.9
Pourcentage de ménages unifamiliaux propriétaires de leur résidence (sans hypothèque), selon le quartile de revenu du ménage et l'âge du chef, Québec, avril 1983

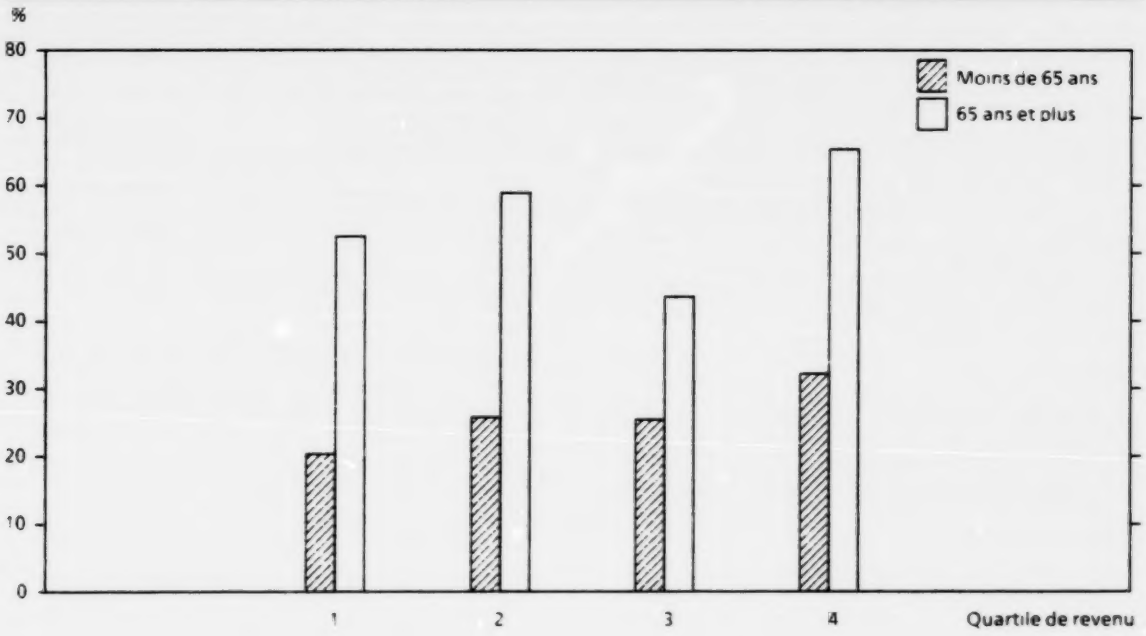

Source : Tableau 6.19

6.6 Conclusion

L'examen de la situation économique des personnes âgées est complexe. On peut tirer des conclusions bien différentes selon la facette et les facteurs examinés.

Si l'on retient le revenu des particuliers, il faut tenir compte du sexe. Pour les hommes, le revenu aux groupes d'âge élevé est de beaucoup inférieur à celui du groupe 15-64 ans, en raison notamment de la chute de leur participation au marché du travail. Chez les femmes cependant, il n'y a pas de différences marquées entre les deux grands groupes d'âge: on observe même une hausse en passant entre les groupes 55-64 ans et 65 ans et plus en raison de l'action des régimes publics. Par ailleurs, il y a une très forte inégalité entre hommes et femmes âgés (revenu respectif de 11 885 et 7 265$ en 1982). L'inégalité de revenu selon le sexe chez les personnes âgées surpasse de beaucoup celle que l'on retrouve entre les groupes 65-74 ans et 75 ans et plus, les personnes très âgées ayant un revenu moyen d'environ un sixième plus faible.

De façon générale, toutefois, l'analyse du revenu ne peut être restreinte à une perspective individuelle, puisque l'individu peut bénéficier directement ou non du revenu des membres de la famille dont il fait partie.

Le revenu moyen de la famille de recensement dont le chef a moins de 65 ans atteint 31 163$ soit presque 50% de plus que celui des familles âgées. Mais, étant donné que la famille âgée est plus petite en moyenne, chacun de ses membres se partage à peine 9% de moins que le membre de la famille de moins de 65 ans. Quant aux personnes âgées qui ne sont pas membres d'une famille, elles ont un revenu moyen inférieur du tiers à celui des personnes hors famille de moins de 65 ans. Cependant, quand on compare les personnes hors famille des groupes d'âge moins étendu 55-64 et 65-74 ans, l'écart diminue à 20%. Parmi les personnes âgées vivant hors famille, il est nécessaire de distinguer les personnes seules (10 000$ de revenu moyen en 1982) et celles qui vivent avec d'autres personnes (7 600$). Il est important de noter que dans le cas des familles, comme dans celui des personnes hors famille, il existe de fortes inégalités dans la distribution du revenu.

Bien que le revenu soit l'élément essentiel à considérer dans l'évaluation des conditions financières des personnes âgées, il ne faut pas négliger le patrimoine. Les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada révèlent que les familles économiques dont le chef est âgé possèdent un patrimoine moyen aussi important que les familles dont le chef a moins de 65 ans; leur patrimoine est toutefois inférieur de 33% à celui du groupe 55-64 ans. Cependant, si on tient compte du nombre de personnes par famille, les familles âgées ne semblent pas moins favorisées que celles du groupe 55-64 ans, et elles sont beaucoup plus favorisées que la majeure partie des familles de moins de 65 ans. Les personnes âgées vivant seules possèdent aussi un patrimoine moyen supérieur à celui des moins de 65 ans.

Dans la vie de tous les jours, l'équipement à la disposition du ménage a une certaine importance pour le bien-être individuel. On note que les ménages dont le chef est âgé possèdent le même équipement de base que les autres ménages. Pour certains appareils ménagers (tels le congélateur, le lave-vaisselle, etc.) et l'automobile, le degré de possession est inférieur dans les ménages âgés. Ceux-ci sont cependant relativement favorisés en ce qui concerne l'espace habité. La moitié des ménages dirigés par une personne âgée sont propriétaires de leur résidence. Il s'agit d'une proportion très voisine de ce que l'on trouve chez les autres ménages, mais les ménages âgés qui sont propriétaires sont libérés en proportion plus grande de toute hypothèque sur leur résidence.

En somme, on peut trouver qu'à certains égards les personnes âgées sont moins favorisées que le reste de la population mais, sur d'autres aspects, l'avantage revient de leur côté.

CHAPITRE 7

L'ÉTAT DE SANTÉ ET L'UTILISATION DES SERVICES DE SANTÉ

L'état de santé est probablement l'élément majeur dont dépend la qualité de vie des individus, quel que soit leur âge. Les personnes âgées sont sûrement davantage préoccupées de leur état de santé que les autres groupes de la population, en raison des problèmes qu'elles-mêmes vivent ou qui sont vécus par leurs proches.

Pour évaluer le niveau de santé de la population âgée et sa variation dans le temps, nous sommes contraints à cause des statistiques disponibles à procéder de façon indirecte. C'est ainsi que les deux premières sections du chapitre porteront sur l'évolution de la mortalité: évolution de l'espérance de vie, mortalité par âge, proportion de survivants et principales causes de la mortalité. Puis, on verra quels sont les problèmes de santé qui affligent les personnes âgées et quelle est la proportion d'entre elles qui souffrent d'incapacité. L'utilisation des services de santé et l'usage des médicaments nous éclairent aussi sur la façon qu'ont les personnes âgées de répondre à leurs problèmes de santé. Finalement, l'analyse des dépenses publiques dans le domaine de la santé permettra d'apprécier l'effort consenti par les gouvernements en faveur des personnes âgées.

7.1 La mortalité générale

La réduction de la mortalité est un des progrès majeurs survenus au cours des dernières décennies. L'évolution de l'espérance de vie rend compte d'une façon synthétique de la baisse des risques de décès par âge. Le tableau 7.1 permet de constater les gains enregistrés depuis 1930. L'espérance de vie à la naissance est passée de 56,2 à 71,9 années pour le sexe masculin et de 57,8 à 79,6 années pour le sexe féminin.

Les personnes âgées ont bénéficié aussi d'une amélioration de leur espérance de vie. Mais, comme on peut le voir au tableau 7.1 et au graphique 7.1, les gains en années de vie sont plutôt modestes chez les hommes (+13%), alors qu'ils sont très marqués chez les femmes (+45%). Les femmes âgées peuvent donc s'attendre à vivre beaucoup

Tableau 7.1

Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, Québec, 1930-1932 à 1984

Période	Espérance de vie à la naissance			Espérance de vie à 65 ans		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Écart	Sexe masculin	Sexe féminin	Écart
			années			
1930-1932	56,19	57,80	1,61	12,60	13,15	0,55
1940-1942	60,18	63,07	2,89	12,44	13,41	0,97
1950-1952	64,42	68,58	4,16	12,81	14,17	1,36
1955-1957	66,13	71,02	4,89	12,88	14,73	1,85
1960-1962	67,28	72,77	5,49	13,16	15,27	2,11
1965-1967	67,88	73,91	6,03	13,28	15,79	2,55
1970-1972	68,28	75,25	6,97	13,08	16,62	3,54
1975-1977	69,03	76,56	7,53	13,22	17,10	3,88
1980-1982	70,99	78,70	7,71	13,97	18,56	4,59
1984	71,85	79,62	7,77	14,27	19,01	4,74

Sources: 1930-1932 à 1970-1972: tables de mortalité de Statistique Canada (citées dans: Bureau de la statistique du Québec, 1976);
1975-1977 à 1984: Bureau de la statistique du Québec.

Graphique 7.1
Évolution de l'espérance de vie à 65 ans selon le sexe, Québec, 1930-1932 à 1984

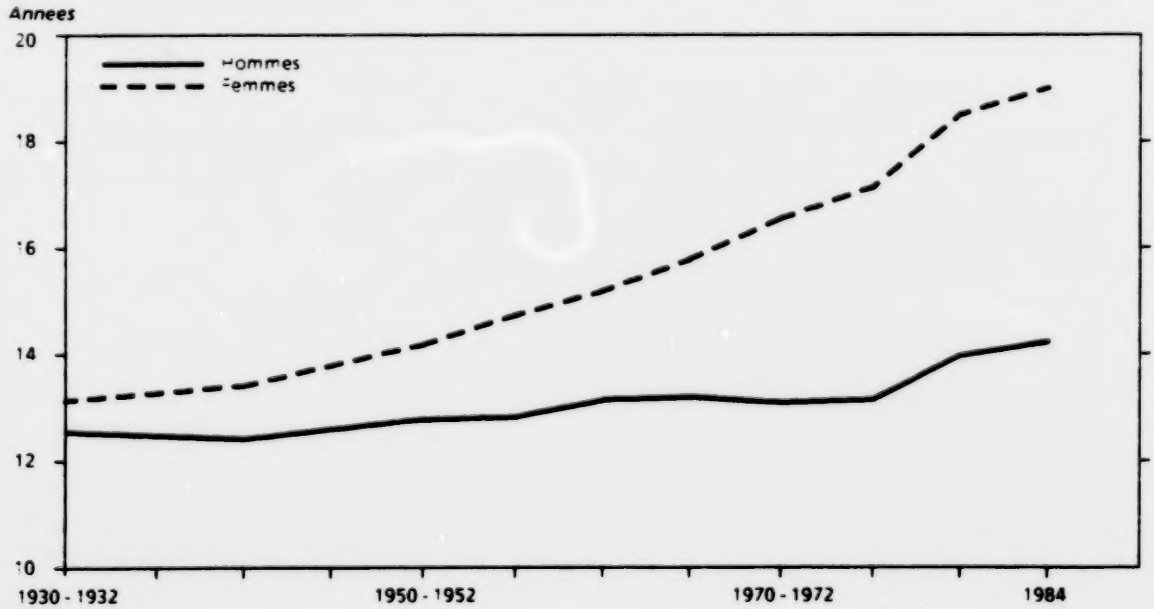

Source: Tableau 7.1

plus longtemps que les hommes: en 1984, leur espérance de vie respective à 65 ans s'élève à 19,0 et 14,3 années. Ainsi, en 1930-1932, l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes n'était que d'une demi-année; en 1984, il atteint près de 5 années. Il s'agit d'une différence appréciable qui signifie que les femmes âgées vivent en moyenne 33% plus longtemps que les hommes âgés.

Signe encourageant pour les hommes, les progrès sont notables depuis quelques années. En effet, leur espérance de vie à 65 ans a gagné une année depuis 1975-1977, alors qu'elle n'avait augmenté que de 0,6 année entre 1930-1932 et 1975-1977.

La comparaison de l'espérance de vie au Québec avec celle observée dans d'autres pays et dans les provinces canadiennes (tableau 7.2) révèle des choses intéressantes. En ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance, le Québec se situe dans la moyenne des pays développés et un peu en bas de la moyenne canadienne. Pour ce qui est de l'espérance de vie à 65 ans, la situation varie beaucoup selon que l'on considère les hommes ou les femmes. Au-delà de cet âge, l'espérance de vie des Québécois est la plus faible au Canada et elle dépasse celle de deux pays seulement, le Danemark et la République fédérale d'Allemagne. Quant à l'espérance de vie des Québécoises à 65 ans, elle est supérieure à celle des provinces maritimes et à celle de nombreux pays européens parmi les plus avancés à cet égard. Ceci met en lumière, d'une autre façon, l'importance de l'écart de mortalité entre les hommes et les femmes âgés au Québec.

Même si la mortalité diminue chez les personnes âgées et ce, particulièrement chez les femmes, la baisse est beaucoup plus prononcée dans les autres groupes d'âge, comme on peut s'en rendre compte au graphique 7.2. En fait, seul le taux du groupe 45-64 ans suit une évolution presque parallèle à celle du groupe âgé.

Tableau 7.2

Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe pour les provinces canadiennes et quelques pays industrialisés, vers 1981

Pays ou province	Période ou année	Espérance de vie (en années)			
		à la naissance		à 65 ans	
		SM	SF	SM	SF
Canada	1980-1982	71,9	78,9	14,6	18,8
États-Unis	1979	70,0	77,8	14,3	18,7
Danemark	1980-1981	71,0	77,2	13,6	17,6
RFA	1979-1981	69,9	76,7	13,0	16,7
Islande	1979-1980	73,7	79,7	15,8	19,1
Pays-Bas	1980	72,4	79,2	14,0	18,4
Norvège	1980-1981	72,5	79,2	14,3	18,1
Suède	1981	73,1	79,1	14,3	18,0
Japon	1981	73,8	79,1	14,9	17,9
Terre-Neuve	1980-1982	72,0	78,6	14,7	18,1
Île-du-Prince-Édouard	"	72,8	80,5	14,9	19,8
Nouvelle-Écosse	"	71,1	78,2	14,4	18,1
Nouveau-Brunswick	"	70,9	78,7	14,3	18,6
Québec	"	71,0	78,7	14,0	18,6
Ontario	"	72,3	79,0	14,4	18,7
Manitoba	"	72,1	78,7	14,8	18,9
Saskatchewan	"	72,6	79,9	15,8	19,9
Alberta	"	72,0	79,0	15,0	19,0
Colombie Britannique	"	72,6	79,4	15,5	19,5

Sources: Canada et provinces: Statistique Canada, Tables de mortalité (84-532).
Autres pays: Nations Unies (1984).

Graphique 7.2
Evolution du taux de mortalité selon le sexe, par groupe d'âge, Québec, 1930-1932 à 1984

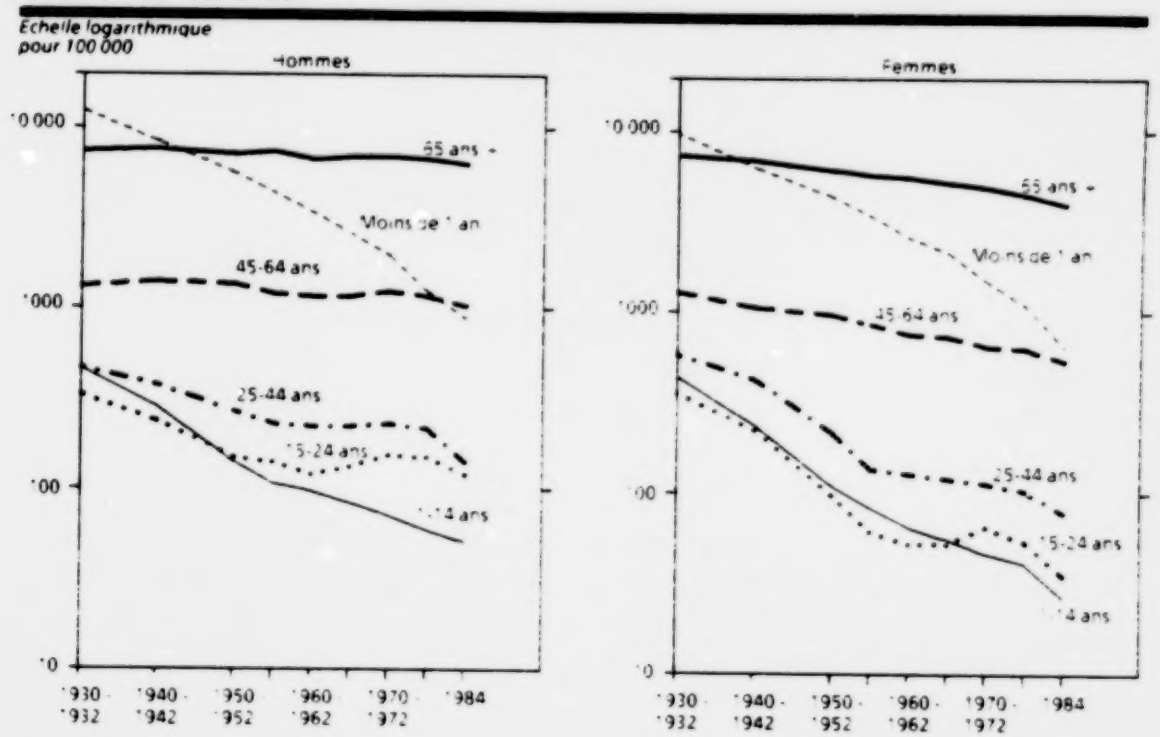

Sources : 1930-1932 à 1970-1972 : [illegible] ; 1980-1982 et 1984 : Bureau de la statistique du Québec.

Graphique 7.3
Taux de mortalité selon le sexe, par groupe d'âge quinquennal, Québec, 1971 et 1984

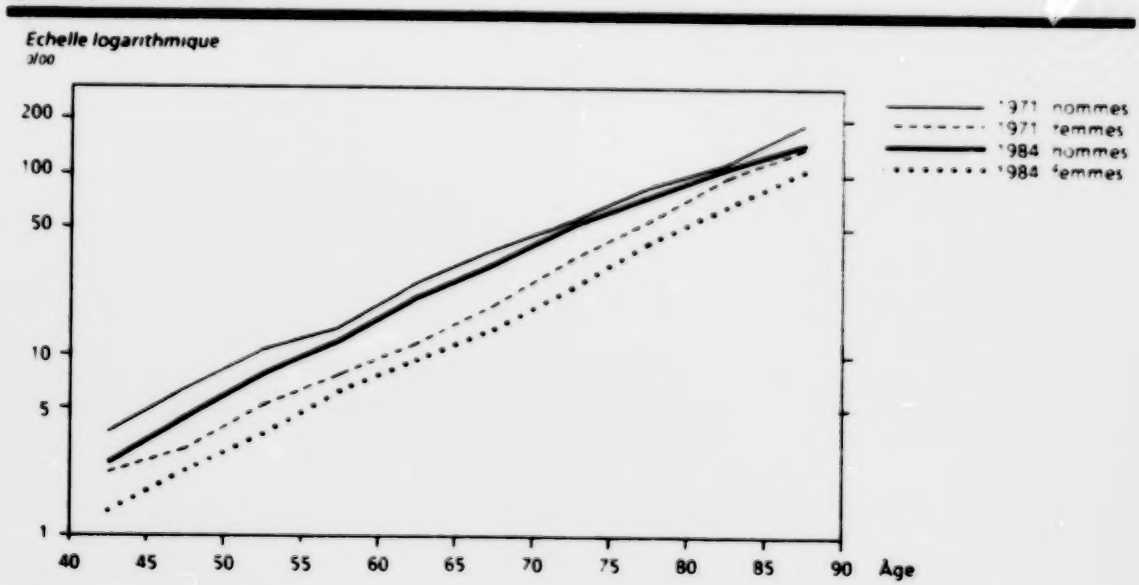

Source : Bureau de la statistique du Québec, 1986.

Le graphique 7.3 illustre la baisse de la mortalité à partir de 40 ans entre 1970-1972 et 1984. Tous les groupes bénéficient de la baisse qui est plus forte cependant chez les femmes que chez les hommes. Ce graphique permet de constater aussi la forte progression de la mortalité avec l'âge au-delà de 40 ans. Dans le groupe 40-44 ans, le taux de mortalité des hommes n'est que de 2,6°/oo (1,4°/oo pour les femmes); dans le groupe 60-64 ans, le taux est multiplié par 8 chez les hommes et par 6,6 chez les femmes.

Les changements dans les conditions de la mortalité au cours des dernières décennies peuvent être mis en évidence d'autres façons encore, notamment par la répartition des décès selon l'âge et l'évolution de la courbe de survie.

En ce qui concerne la répartition des décès selon l'âge, on peut considérer en premier lieu les décès tels qu'enregistrés au cours de l'année (tableau 7.3). La proportion de décès de personnes de 65 ans et plus a fortement augmenté entre 1931 (27,4% des décès totaux), 1971 (57,8%) et 1984 (66,8%). En 1931, les décès se répartissaient en trois blocs presque égaux dans les groupes 0-4 ans, 4-59 ans et 60 ans et plus. En 1984, plus des deux tiers des personnes décédées ont 65 ans ou plus. Il s'agit ici de données annuelles, qui reflètent donc les changements dans la mortalité et la structure par âge.

Tableau 7.3

Répartition des décès selon l'âge, Québec, 1931, 1971 et 1984

Année	Nombre total de décès	Décès de personnes de 65 ans et plus	%
1931	34 487	9 438	27,4
1971	41 192	23 800	57,8
1984	44 544	29 751	66,8

Source: Bureau de la statistique du Québec (1932 et 1986).

La proportion de survivants à différents âges illustre de façon saisissante ce que signifie la baisse de la mortalité sur la vie des personnes. Le graphique 7.4 reproduit la courbe de survie de chaque sexe selon les conditions de la mortalité en 1930-1932 et en 1980-1982. Quant au tableau 7.4, il contient la proportion de survivants parmi 100 naissances vivantes à deux âges significatifs. Ainsi, si une génération subissait les conditions de la mortalité observées en 1984, il y aurait 75 survivants à l'âge de 65 ans sur 100 naissances vivantes de sexe masculin et 87 pour le sexe féminin. La surmortalité masculine ressort nettement aussi de la proportion de survivants à l'âge de 80 ans: 34% chez les hommes et 58% chez les femmes. C'est donc dire que plus de la moitié des femmes et le tiers des hommes atteignent le groupe très âgé. À titre de comparaison, les conditions de la mortalité observées en 1931 ne permettaient qu'à une naissance sur cinq environ de parvenir à un âge aussi avancé.

Tableau 7.4

Proportion de survivants à 65 ans et à 80 ans sur 100 naissances vivantes, selon le sexe, Québec, 1930-1932 à 1984

Sexe	1930 -1932	1960 -1962	1970 -1972	1975 -1977	1980 -1982	1984
	Survivants à 65 ans					
Sexe masculin	53,3	66,7	67,8	68,8	72,7	74,7
Sexe féminin	55,2	78,8	81,9	83,7	85,9	87,2
	Survivants à 80 ans					
Sexe masculin	19,6	26,9	27,0	27,6	31,6	33,5
Sexe féminin	22,1	41,0	47,2	50,8	56,1	58,2

Sources: 1930-1932 à 1970-1972: tables de mortalité de Statistique Canada, citées dans Bureau de la statistique du Québec, 1976.
1975-1977 à 1984: Bureau de la statistique du Québec.

Graphique 7.4
Nombre de survivants pour 1000 naissances vivantes, selon le sexe, Québec, 1930-1932 et 1980-1982

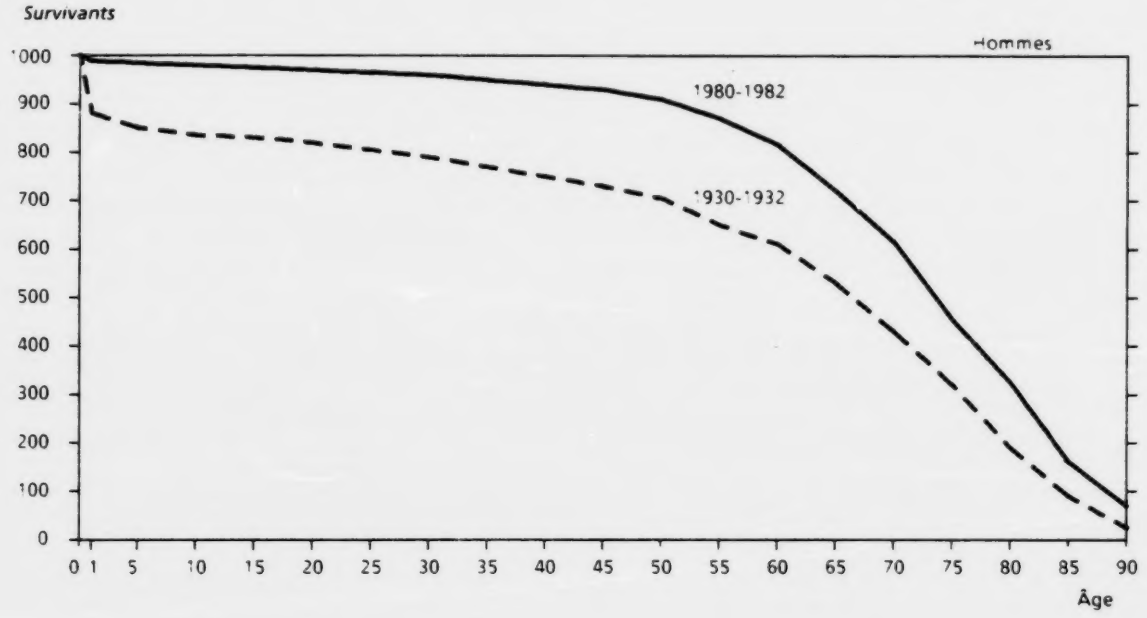

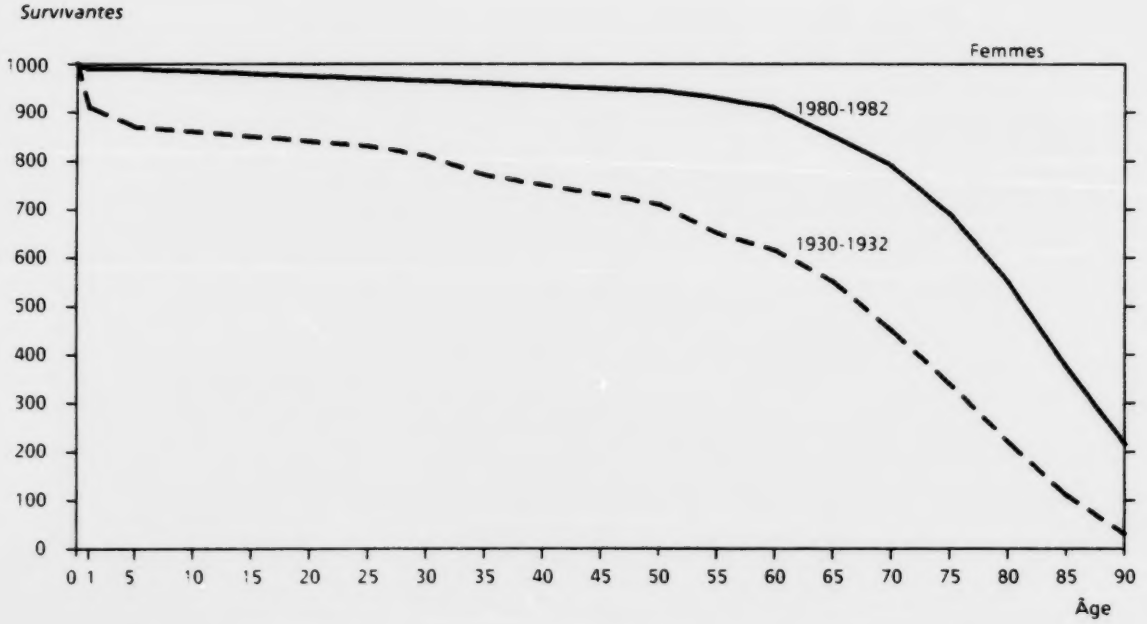

Sources : 1930-1932 : Table de statistique Canada citée dans Bureau de la statistique du Québec, 1976.
1980-1982 : Bureau de la statistique du Québec.

7.2 La mortalité par cause

L'évolution de l'espérance de vie est le résultat d'un grand nombre de changements dans la configuration de la mortalité selon les diverses causes de décès. Pour avoir une idée plus précise des facteurs de l'évolution de l'espérance de vie, il faut donc étudier la mortalité par cause. Le tableau 7.5 donne la répartition des décès selon les grands groupes de causes chez les personnes âgées et dans la population totale.

En 1984, 84% des décès de personnes âgées se retrouvent dans l'un ou l'autre de ces trois groupes de causes: les maladies de l'appareil circulatoire (51% des décès), les tumeurs (25%), les maladies de l'appareil respiratoire (8%). En 1951, ces maladies entraînaient 75% des décès chez les personnes âgées. La hausse de la part que détiennent ces maladies est donc importante, mais elle l'est beaucoup moins que pour l'ensemble de la population pour qui la part de ces maladies est passée de 58 à 77%. La hausse de la part de ces maladies comme causes de décès ne signifie pas que ces maladies augmentent. Pour connaître l'intensité des différentes causes, il faut recourir au taux de mortalité selon la cause. Le tableau 7.6 donne ces taux pour certaines années.

Comme on peut le constater, l'essentiel de la baisse chez les personnes de 65 ans et plus dans les années soixante-dix est attribuable à la forte baisse de la mortalité reliée aux maladies de l'appareil circulatoire; et cela est observable tant chez les hommes que chez les femmes. Chez les hommes, le taux est passé de 3 959 à 2 908 pour 100 000 personnes entre 1970-1972 à 1984, une baisse impressionnante de 27%. La diminution du taux de mortalité chez les hommes est d'autant plus remarquable que la période antérieure avait été caractérisée par une hausse. Chez les femmes, la baisse entre 1970-1972 et 1984, à peine plus forte que celle des hommes (28%), poursuit la tendance observée au cours de la période 1950-1952 à 1970-1972.

Tableau 7.5

Répartition en pourcentage des décès selon la cause, population de 65 ans et plus et population totale, Québec, 1950-1952 et 1984

Cause de décès	Population totale		65 ans et plus	
	1950-1952	1984	1950-1952	1984
Tumeurs	13,9	26,9	15,9	24,8
Maladies de l'appareil circulatoire	36,4	43,7	53,9	50,8
Maladies de l'appareil respiratoire	8,1	6,6	5,7	8,2
Maladies de l'appareil digestif	3,5	3,6	3,0	3,6
Maladies des organes génito-urinaires	6,0	1,4	9,5	1,8
Traumatismes et empoisonnements	6,7	8,6	2,5	2,8
Autres	25,4	9,2	9,7	8,0
Total[1]	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de décès	34 404	44 544	15 259	29 748

1. À cause des arrondis, le total peut différer de 100.

Sources: 1950-1952: Conseil des affaires sociales et de la famille.
1984: Bureau de la statistique du Québec.

Tableau 7.6

Taux de mortalité selon la cause, population de 65 ans et plus, Québec, diverses années

Cause de décès	Hommes			Femmes		
	1950-1952	1970-1972	1984	1950-1952	1970-1972	1984
	Taux pour 100 000					
Tumeurs	1 186	1 529	1 660	908	891	872
- appareil digestif et péritoine	671	585	505	518	413	326
- trachée, bronches et poumons	72	347	571	23	44	99
- tissus lymphatiques et hématopoïétiques	28	98	117	23	64	74
- autres	415	499	467	344	370	373
Appareil circulatoire	3 723	3 959	2 908	3 366	2 966	2 127
- maladies hypertensives	494	130	50	625	150	66
- maladies ischémiques du coeur	1 957	2 617	1 754	1 463	1 757	1 114
- maladies cérébro-vasculaires	656	768	463	720	682	417
- artériosclérose	187	207	105	164	193	113
- autres	423	237	536	394	184	417
Appareil respiratoire	404	521	628	344	204	231
Appareil digestif	213	230	213	180	151	143
Organes génito-urinaires	692	140	104	561	80	74
Traumatismes et empoisonnements	196	191	180	128	125	101
Autres	595	382	431	673	383	369
Total	7 008	6 951	6 124	6 159	4 800	3 917

Sources: 1950-1952 et 1970-1972: Compilations du Bureau de la statistique du Québec à partir de données fournies par le Conseil des affaires sociales et de la famille.
1984: Bureau de la statistique du Québec.

Il y a un important débat sur les facteurs ayant rendu possible la réduction de la mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire (D. Roberge, 1984, p. 32-41). Il semble bien cependant que l'on puisse attribuer cette évolution favorable à la fois aux progrès médicaux (développement des unités de soins coronariens, traitements médicaux des maladies ischémiques du coeur et de l'hypertension, meilleure instrumentation diagnostique) et aux changements dans les habitudes de vie (usage de la cigarette, habitudes alimentaires). Une étude américaine sur le déclin de la mortalité par maladies ischémiques du coeur au cours de la période 1968-1976 (L. Goldman et E.F. Cook, 1984) arrive aux estimations suivantes: 40% du déclin serait dû aux progrès médicaux et 54% aux changements dans les comportements. L'étude conclut que les divers moyens n'ayant pas encore été exploités à leur potentiel maximum, on peut s'attendre à ce que la mortalité par maladies de l'appareil circulatoire continue de diminuer.

Le taux de mortalité imputable aux tumeurs n'a pas connu la même évolution favorable que les maladies de l'appareil circulatoire: pendant que les femmes bénéficient d'une légère baisse, les hommes subissent une hausse, particulièrement avant 1971. La distinction selon les divers types de tumeur révèle des tendances contradictoires. Ainsi, pendant que les tumeurs de l'appareil digestif et du péritoine diminuent, celles de la trachée, des bronches et des poumons augmentent. La hausse de ces dernières tumeurs est très importante: leur taux pour 100 000 hommes de 65 ans et plus a été multiplié par 8 entre 1951 et 1984. Les femmes aussi ont connu un accroissement de ces décès (multiplication des taux par 4), mais elles demeurent beaucoup moins exposées que les hommes.

Le tableau 7.7 permet de comparer les causes de décès, selon l'âge et le sexe, dans la population de 55 ans et plus. Avec l'âge, les maladies de l'appareil circulatoire accroissent leur part comme causes de décès; ceci est particulièrement le cas pour les femmes chez qui ces maladies causent 58% des décès dans le groupe 75 ans et plus par rapport à 45% dans le groupe 65-74 ans. Chez les hommes, la part des décès attribuables à ces maladies augmente légèrement de 46 à 49%.

Tableau 7.7

Taux de mortalité selon la cause, population de 55 ans et plus selon l'âge, Québec, 1984

Cause de décès	55-64 ans		65-74 ans		75 ans et plus	
	H	F	H	F	H	F
	Taux pour 100 000					
Tumeurs	590	353	1 279	667	2 462	1 188
- appareil digestif et péritoine	157	86	371	223	779	481
- trachée, bronches et poumons	266	67	522	98	671	100
- tissus lymphatiques et hématopoïétiques	35	26	84	52	185	106
- autres	132	173	302	294	827	501
Appareil circulatoire	691	246	1 824	871	5 126	4 014
- maladies hypertensives	6	5	27	24	98	129
- maladies ischémiques du coeur	514	155	1 223	546	2 839	1 969
- maladies cérébro-vasculaires	63	38	245	130	911	848
- artériosclérose	5	2	31	18	255	255
- autres	102	46	298	153	1 023	813
Appareil respiratoire	86	28	342	94	1 213	436
Appareil digestif	77	29	139	67	365	257
Organes génito-urinaires	12	9	50	23	214	151
Traumatismes et empoisonnements	107	38	122	46	297	183
Autres	93	62	252	175	774	654
Total	1 657	763	4 008	1 942	10 451	6 883
Nombre de décès	4 680	2 410	6 785	4 260	8 643	10 063

Source: Bureau de la statistique du Québec.

Pour presque toutes les causes considérées ici, les hommes ont un taux de mortalité supérieur à celui des femmes, les deux exceptions étant les maladies hypertensives et l'artériosclérose dans le groupe 75 ans et plus. L'écart entre les sexes est particulièrement grand dans le cas des tumeurs de la trachée, des bronches et des poumons. Le taux masculin de mortalité due à ces tumeurs atteint respectivement 4,0 fois, 5,3 fois et 6,7 fois le taux féminin pour les trois groupes âgés de 55 ans et plus. Cette surmortalité masculine très importante serait attribuable en partie au tabagisme plus répandu chez les hommes à ces âges. D'après les données de l'enquête Santé Canada, 19% des hommes de 65 ans et plus n'ont jamais fumé, comparativement à 69% des femmes des mêmes âges (cité par M. Levasseur, 1983, p. 101).

L'écart, entre hommes et femmes, pour les taux de mortalité attribuable aux maladies de l'appareil circulatoire diminue avec l'âge: dans le groupe 55-64 ans, le taux masculin est de 2,8 fois le taux féminin, dans le groupe 65-74 ans, il diminue à 2,1 fois.

7.3 Les problèmes de santé et l'incapacité

Pour connaître les problèmes de santé d'une population, il faut procéder à des enquêtes spéciales. Au Canada, nous disposons des résultats de l'enquête Santé-Canada, réalisée en 1978-79. Une nouvelle enquête a été menée en 1983-84 mais elle a été limitée à l'incapacité physique. Mentionnons que le gouvernement du Québec prépare actuellement une enquête sur la santé. Dans la présente section, nous utiliserons les données de l'enquête Santé Canada dont la collecte a été effectuée entre juillet 1978 et mars 1979 auprès d'un échantillon représentatif de la population vivant dans les ménages privés. Pour la population en institution, il faudra recourir à d'autres sources de données, comme nous le verrons plus loin. Au Québec, 6 500 répondants (dont 405 personnes de 65 ans et plus) ont participé à l'enquête. Dans la présente section, nous examinerons la prévalence des maladies et de l'incapacité chez les personnes âgées.

Le tableau 7.8 fournit la prévalence des problèmes de santé au moment de l'enquête pour certains groupes d'âge. Les données présentées dans ce tableau correspondent à des états pathologiques déclarés par les répondants. Il peut s'agir de maladies chroniques (arthrite et rhumatisme, par exemple), d'handicaps permanents ou temporaires, ou encore d'affections diverses (maux de tête, par exemple). La situation décrite correspond à celle existant au moment de l'entrevue (pour une maladie chronique ou pour une limitation à l'activité normale), au cours des deux semaines précédant l'entrevue (pour un problème de santé ayant justifié un alitement, un arrêt de l'activité normale, un recours aux services de santé ou un problème ayant été causé par un accident), ou au cours des quatre semaines précédant l'entrevue (pour un problème de santé ayant entraîné la prise d'un médicament une fois par semaine).

Notons d'abord que 84% des personnes âgées ont mentionné au moins un problème de santé (M. Levasseur, 1983, p. 103). Comme une personne peut souffrir de plusieurs problèmes, il n'est pas étonnant de constater que les personnes âgées ont en moyenne 2,5 problèmes de santé. Il y a une relation étroite entre le nombre de problèmes de santé et l'âge: chez les personnes du groupe 55-64 ans, on observe environ 2 problèmes de santé en moyenne, et moins d'un problème dans l'ensemble de la population de moins de 65 ans.

Ce sont les affections ostéo-articulaires qui sont les plus fréquemment déclarées, avec un taux de prévalence de 49 pour 100 personnes âgées. Il s'agit d'un pourcentage beaucoup moins élevé que celui de l'ensemble du Canada (64%, selon les données du tableau 57 de Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada, 1981, p. 120). Au Québec, les maladies ostéo-articulaires (49%) sont suivies de près par les maladies cardio-vasculaires (43%). Puis viennent les troubles de vision et d'audition (30%). La prévalence des différents problèmes de santé est toujours plus élevée chez les personnes âgées, sauf pour les maladies des voies respiratoires et les troubles de dentition où les taux sont semblables.

Tableau 7.8

Prévalence des problèmes de santé[1] selon leur nature pour certains groupes d'âge, Québec, 1978-79

Problèmes de santé	0-64 ans	55-64 ans	65 ans et plus
	Taux pour 100 personnes		
Affections ostéo-articulaires	15	50	49
. arthrite et rhumatisme	8	32	38
. autres affections des membres et des articulations	7	18	12
Maladies cardio-vasculaires	7	30	43
. hypertension	4	17	27
. maladies cardiaques	2	13	17
Troubles de la vision et de l'audition	7	19	30
. vision	4	12	15
. audition	2	7	14
Troubles mentaux	4	11	19
Maladies des voies respiratoires	17	23	18
Troubles digestifs	2	6	10
Troubles de la dentition	8	9	7
Troubles des glandes endocrines	2	9	9
Autres problèmes	26	39	60
Tous les problèmes	87	195	245

1. Problèmes de santé signalés par les répondants au moment de l'entrevue. À cause des arrondis, certains totaux peuvent différer de la somme des parties.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier de l'Enquête sur la santé des Canadiens réalisée par Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada en 1978-79.

La prévalence des problèmes de santé varie selon le sexe comme on peut le voir au tableau 7.9. À noter cependant qu'en raison de la petite taille de l'échantillon il est préférable de considérer la population de 60 ans et plus. On constate que les femmes âgées sont davantage touchées par les problèmes de santé que les hommes. Un tel phénomène peut étonner du fait que les hommes sont frappés par une mortalité plus forte. Il est possible que les femmes soient plus attentives à leur santé, ce qui les rendrait plus conscientes des problèmes qui les affectent. La vigilance des individus pourrait être un facteur de longévité important (Y. Péron et C. Strohmenger, 1985, p. 235).

Tableau 7.9

Prévalence des problèmes de santé[1] selon leur nature dans la population de 60 ans et plus selon le sexe, Québec, 1978-79

Problèmes de santé	Hommes	Femmes	Total
	Taux pour 100 personnes		
Affections ostéo-articulaires	44	56	51
. arthrite et rhumatisme	28	42	36
. autres affections des membres et des articulations	17	14	15
Maladies cardio-vasculaires	32	46	40
. hypertension	15	32	25
. maladies cardiaques	17	14	15
Troubles de la vision et de l'audition	28	29	29
. vision	10	19	15
. audition	18	10	13
Troubles mentaux	13	19	16
Maladies des voies respiratoires	20	19	19
Troubles digestifs	8	10	9
Troubles de la dentition	9	7	8
Troubles des glandes endocrines	--	14	10
Autres problèmes	40	66	55
Tous les problèmes	198	266	236

1. Problèmes de santé signalés par les répondants au moment de l'entrevue. À cause des arrondis, certains totaux peuvent différer de la somme des parties.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier de l'Enquête sur la santé des Canadiens réalisée par Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada en 1978-79.

L'enquête de 1978-79 permet aussi d'avoir une idée de la prévalence de l'incapacité. L'Organisation mondiale de la santé définit l'incapacité comme "une réduction (résultant d'une déficience) partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans les limites considérées comme normales pour un être humain" (cité par Statistique Canada, 1985, p. 5). Le tableau 7.10 donne quelques informations relatives au degré d'incapacité des Québécois. Contrairement à l'image répandue, la majorité des personnes âgées ne souffrent d'aucune restriction permanente de leur activité. Cette donnée est d'ailleurs confirmée par l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada de 1983-84 (Statistique Canada, 1985a, tableau 1, p. 10). Il n'en demeure pas moins que l'incapacité est un phénomène relativement fréquent dans ce groupe d'âge: environ 33% de personnes âgées sont restreintes dans l'exercice de l'activité principale ou sont incapables de l'exercer.

Tableau 7.10

Prévalence de la restriction d'activité[1] pour certains groupes d'âge et sexe, Québec, 1978-79

Âge et sexe	Aucune restriction	Restriction mineure	Restriction de l'activité principale	Incapacité d'exercer l'activité principale	Total[2]
			%		
0-64 ans	92	2	5	2	100
dont 55-64 ans	74	3	15	8	100
65 ans et plus	65	--	26	7	100
Tous âges	90	2	7	2	100
60 ans et plus	66	2	23	8	100
Hommes	69	--	13	16	100
Femmes	64	--	31	--	100

1. Restriction d'activité signalée par les répondants au moment de l'entrevue.
2. À cause des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier de l'Enquête sur la santé des Canadiens réalisée par Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada en 1978-79.

Si l'on considère la restriction d'activité dans la population de 60 ans et plus, on s'aperçoit que bien que la proportion ne subissant aucune restriction ne diffère pas tellement selon le sexe, les hommes ayant un problème de santé semblent être affectés plus gravement que les femmes. Les données touchant l'ensemble du Canada permettent d'identifier les principales causes responsables de la restriction d'activité chez les personnes âgées. Si l'on se base sur le nombre annuel de journées de limitation permanente d'activité (S. Dillard, 1983, p. 30), on retrouve les maladies de l'appareil circulatoire et celles du système ostéo-articulaire comme causes principales (55% des journées de restriction d'activité chez les hommes et 49% chez les femmes).

7.4 L'utilisation de services médicaux et l'usage de médicaments

Les problèmes de santé des personnes âgées se reflètent directement dans l'utilisation qu'elles font des services de santé et dans l'usage de médicaments.

Parmi les spécialistes de la santé, ce sont les médecins qui sont le plus consultés. Comme on peut le voir au tableau 7.11, 86% des personnes âgées ont consulté un médecin au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête, 15% ont consulté un dentiste, 24% un optométriste et 14% un infirmier. Ceci n'a rien d'étonnant, du fait du rôle central que joue le médecin dans le système des soins de santé, le grand nombre de problèmes de santé pour lesquels il est consulté et la gratuité des services qu'il offre.

Chez les personnes âgées, il y a peu de différence dans le taux de consultation de spécialistes de la santé (pour les spécialités considérées ici) entre les deux groupes d'âge (65-69 ans et 70 ans et plus) et entre les personnes de sexe masculin et celles de sexe féminin.

Si l'on examine cependant la fréquence de consultation d'un médecin (tableau 7.12), on s'aperçoit que les personnes les plus âgées

Tableau 7.11

Consultation auprès de certains travailleurs de la santé au cours des 12 mois précédents, selon diverses caractéristiques, Québec, 1978-79

Âge et sexe	Proportion de personnes ayant consulté au moins une fois			
	un médecin	un dentiste	un optométriste	un infirmier
	(pour 100 personnes de chaque catégorie)			
Âge				
Moins de 65 ans	69	45	20	15
dont 55-64 ans	75	23	21	12
65 ans et plus	86	15	24	14
65-69 ans	85	17	22	14
70 ans et plus	87	14	24	14
Tous âges	71	43	20	15
Sexe				
55-64 ans				
Hommes	70	23	20	9
Femmes	79	24	21	14
65 ans et plus				
Hommes	87	16	19	13
Femmes	86	14	27	15

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier de l'Enquête sur la santé des Canadiens réalisée par Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada en 1978-79.

consultent plus souvent le médecin (5,4 fois, en moyenne dans l'année, par rapport à 4,6 fois pour le groupe 65-69 ans). Même phénomène selon le sexe: les femmes consultent en moyenne plus que les hommes. L'échantillon est trop faible pour que nous puissions examiner la fréquence de consultation des autres spécialistes de la santé.

La fréquence de consultation du médecin par les personnes âgées est semblable au Québec à ce qu'elle est dans l'ensemble du Canada (Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada, 1981, p. 174). Par contre, la fréquentation d'un dentiste serait un peu plus faible ici (15%) que dans l'ensemble canadien (23% - Santé et Bien-être social Canada et Statistiq ~ Canada, 198:, p. 176). Cette moindre consultation du dentiste au Québec se retrouve aussi dans la population tous âges (43% par rapport à 50%).

Tableau 7.12

Nombre de consultations auprès d'un médecin, au cours des 12 mois précédents, selon l'âge et le sexe, Québec, 1978-79

Âge et sexe	Nombre de consultations					Nombre moyen par consultant
	0	1-2	3-9	10 ou +	Total[1]	
Âge						
Moins de 65 ans	31	41	21	7	100	3,6
dont 55-64 ans	25	33	27	14	100	5,0
65 ans et plus	14	36	34	17	100	5,1
65-69 ans	15	44	27	14	100	4,6
70 ans et plus	13	30	39	18	100	5,4
Tous âges	29	41	22	8	100	3,8
Sexe						
55-64 ans						
Hommes	30	34	26	10	100	4,5
Femmes	21	33	28	18	100	5,5
65 ans et plus						
Hommes	13	42	34	12	100	4,5
Femmes	14	31	34	20	100	5,6

1. À cause des arrondis, le total peut différer de 100.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier de l'Enquête sur la santé des Canadiens réalisée par Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada en 1978-79.

Les services médicaux donnés aux personnes non hospitalisées (tableau 7.13) reflètent en partie seulement le profil des problèmes de santé déclarés par les personnes âgées (tableau 7.9). Ainsi, les maladies ostéo-articulaires, au premier rang pour la prévalence des problèmes de santé, n'arrivent qu'au deuxième ou troisième rang en ce qui concerne les services médicaux. Notons la très grande importance des maladies de l'appareil circulatoire qui justifient environ le tiers des services médicaux donnés aux personnes âgées non hospitalisées. Au total, les hommes reçoivent en moyenne moins de services médicaux que les femmes, bien qu'ils soient affligés d'une mortalité plus précoce. Le profil d'utilisation des services médicaux diffère passablement selon le sexe. Prenons le cas des maladies de l'appareil respiratoire: elles accaparent près de 13,7% des services chez les hommes, mais seulement 8,4% chez les femmes.

Tableau 7.13

Services ambulatoires[1] selon les principaux diagnostics et le sexe dans la population âgée de 65 ans et plus, Québec, 1980

Diagnostic	Hommes	Femmes
	Nombre de services pour 1 000 personnes de chaque sexe	
Maladies de l'appareil circulatoire	3 073	3 818
Maladies de l'appareil respiratoire	1 332	901
Maladies du système ostéo-articulaire	673	976
Maladies des organes des sens	651	751
Maladies endocriniennes, de la nutrition et du métabolisme	535	693
Maladies de l'appareil digestif	535	477
Accidents, traumatismes et empoisonnements	374	397
Maladies de la peau et du tissu sous-cutané	335	308
Troubles mentaux	325	497
Maladies des organes génito-urinaires	325	312
Autres	1 592	1 591
Tous les diagnostics	9 750	10 721

1. Services médicaux aux personnes non hospitalisées: services donnés en cabinet ou en consultation externe de l'hôpital.

Source: M. Levasseur, 1983, p. 104.

L'importance des maladies de l'appareil circulatoire pour les services de santé apparaît clairement aussi lorsqu'on examine l'hospitalisation de courte durée selon le diagnostic (tableau 7.14): 29% des journées d'hospitalisation sont attribuables à ces maladies. Dans le cas de l'hospitalisation de courte durée, les hommes sont de plus grands utilisateurs que les femmes, et d'une façon assez marquée. Pour les cinq premiers groupes de maladies, les hommes sont davantage hospitalisés que les femmes. Cette situation peut être mise en parallèle avec la surmortalité masculine pour ces causes chez les personnes âgées (voir le tableau 7.6).

Tableau 7.14

Journées d'hospitalisation de courte durée selon les principaux diagnostics et le sexe, population de 65 ans et plus, Québec, 1980-81

Diagnostic	Hommes	Femmes
	Nombre de journées pour 1 000 personnes de chaque sexe	
Maladies de l'appareil circulatoire	1 231	1 015
Tumeurs	707	434
Maladies de l'appareil digestif	467	369
Maladies de l'appareil respiratoire	378	192
Maladies des organes génito-urinaires	318	132
Accidents, traumatismes et empoisonnements	231	343
Troubles mentaux	206	233
Maladies endocriniennes, de la nutrition et du métabolisme	101	152
Maladies du système ostéo-articulaire	100	145
Autres	498	480
Tous les diagnostics	4 237	3 495

Source: Calculé à partir de F. Camirand, 1983b, tableaux 2.3a et b, p. 16-17.

L'usage de médicaments sert aussi d'indication de la réponse adoptée par les personnes âgées devant leurs problèmes de santé. Signalons cependant que dans les deux tableaux tirés de l'Enquête sur la santé des Canadiens qui sont commentés ici, le terme médicament désigne à la fois les remèdes, pilules et les onguents obtenus avec ou sans ordonnance, ce qui représente un large éventail de produits pharmaceuti-

ques. Sont inclus aussi parmi les médicaments, les vitamines et les compléments minéraux que certains classeraient parmi les nutriments[1]. Les personnes âgées consomment davantage de médicaments que le reste de la population comme on peut le constater au tableau 7.15: 1,9 variété de médicaments au cours des deux journées précédant l'enquête, en comparaison de 1,5 pour la population de moins de 65 ans. Mais déjà dans le groupe 55-64 ans la consommation est à peu près au même niveau que chez les personnes âgées. Les femmes absorbent un peu plus de variétés de médicaments que les hommes.

Tableau 7.15

Population selon le nombre de variétés de médicaments pris au cours des deux derniers jours, selon l'âge et le sexe, Québec, 1978-79

Âge et sexe	Aucun médicament	1 variété de médicaments	2 variétés de médicaments ou plus	Total[1]	Nombre moyen de variétés[2]
			%		n
Âge					
Moins de 65 ans	59	27	14	100	1,5
dont 55-64 ans	39	32	29	100	1,8
65 ans et plus	32	30	39	100	1,9
65-69 ans	49	20	31	100	2,0
70 ans et plus	21	36	43	100	1,9
Tous âges	57	27	16	100	1,5
Sexe					
55-64 ans					
Hommes	54	27	19	100	1,6
Femmes	26	36	38	100	1,8
65 ans et plus					
Hommes	37	28	35	100	1,8
Femmes	28	30	41	100	2,0

1. À cause des arrondis, le total peut différer de 100.
2. Pour les personnes ayant pris au moins une variété de médicaments.

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier de l'Enquête sur la santé des Canadiens réalisée par Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada en 1978-79.

1. Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada, 1981, p. 172.

Le tableau 7.16 permet de distinguer les diverses variétés de médicaments pris par les Québécois. Environ le tiers des personnes âgées ont consommé des médicaments pour le coeur et l'hypertension dans les deux jours précédant l'entrevue et environ le cinquième ont pris des tranquilisants et des somnifères. Le profil des médicaments auxquels on a recours diffère passablement selon le sexe. Si l'on se base sur la population de 60 ans et plus (pour obtenir une taille d'échantillon suffisante), on constate que la consommation féminine est plus forte notamment dans le cas des tranquilisants/somnifères, des médicaments pour le coeur et l'hypertension et des laxatifs.

Tableau 7.16

Proportion de personnes ayant utilisé diverses catégories de médicaments dans les deux jours précédant l'enquête, selon l'âge et le sexe, Québec, 1978-79

Âge et sexe	Analgésiques	Tranquilisants/ somnifères	Médic. pour le coeur et l'hypertension	Médic. pour l'estomac	Laxatifs	Vitamines	Autres médic.
	%						
Âge							
Moins de 65 ans	11	4	4	2	2	17	21
dont 55-64 ans	17	14	23	5	6	11	34
65 ans et plus	15	22	32	7	10	14	38
Tous âges	11	5	6	3	3	17	22
Sexe							
60 ans et plus							
Hommes	17	15	22	8	6	11	28
Femmes	15	22	37	6	11	12	46

Source: Compilations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec à partir du fichier de l'Enquête sur la santé des Canadiens réalisée par Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada en 1978-79.

7.5 Les dépenses publiques de santé

Au Québec, comme dans l'ensemble du Canada, l'État prend à sa charge une part importante des dépenses de santé. F. Camirand (1983a) a estimé, qu'en 1980-81, sur les 5,4 milliards de dollars de dépenses totales de santé, 81% étaient assumés par l'État.

Il n'est cependant pas facile de savoir comment ces dépenses se distribuent selon l'âge des bénéficiaires. Une première évaluation de la part des coûts des programmes de santé revenant aux personnes âgées a été faite par le Secrétariat général du Conseil exécutif du gouvernement du Québec (1980, p. 41-47). Plus récemment, le Conseil des affaires sociales et de la famille (CASF) a réussi à estimer les dépenses de santé selon l'âge et le sexe, tout en tenant compte du type de soins et du diagnostic. L'étude du CASF englobe les soins de santé dispensés dans les établissements hospitaliers et les centres d'accueil, les services spécialisés en cabinet ou en consultation externe de l'hôpital et les programmes de médicaments et d'appareils gratuits. Elle est plus complète que celle réalisée à Statistique Canada (Angus et al., 1982) qui se limite aux dépenses d'exploitation des hôpitaux. Dans la présente section, nous allons utiliser les résultats du CASF, en concentrant notre attention sur le groupe des personnes âgées par rapport au reste de la population.

On ne dispose pas directement de données sur les dépenses de santé selon l'âge et d'autres caractéristiques comme le type de soins ou le diagnostic. Il faut recourir à de nombreuses statistiques et plusieurs hypothèses avant de parvenir à des résultats valables. On ne peut donc attribuer la même valeur aux estimations de dépenses de santé qu'aux estimations socio-démographiques que nous présentons dans les autres chapitres. Cependant, le travail du CASF a été fait de façon très sérieuse[1] et il permet de décrire un aspect important touchant la vie des personnes âgées. C'est pourquoi il nous apparaît intéressant d'en extraire les constatations principales.

---

1. Le lecteur pourra consulter les deux textes de F. Camirand (1983a et b) pour en savoir plus sur les sources statistiques et la méthodologie employée.

Soulignons au départ que l'analyse concerne les dépenses publiques; on a vu que celles-ci constituent la plus grande partie des dépenses de santé (81%, en 1980-81, selon F. Camirand, 1983a, p. 18). Le tableau 7.17 donne l'estimation des dépenses publiques pour les personnes de moins de 65 ans et pour celles de 65 ans ou plus. Seules certaines dépenses de santé publique et de recherche, comme celles d'immobilisation, n'ont pas été prises en compte. Pour l'ensemble de la population, les 4 milliards de dollars, répartis entre les différentes catégories de soins, constituent 91,2% des dépenses publiques de santé au cours de l'année financière 1980-81.

Tableau 7.17

Dépenses publiques de santé selon la catégorie de soins et le sexe chez les personnes de 0-64 ans et chez celles de 65 ans et plus, Québec, 1980-81.

Catégorie de soins	0-64 ans			65 ans et plus		
	H	F	Total	H	F	Total
	en millions de dollars					
Soins dans les hôpitaux de courte durée[1]	588,0	773,6	1 360,8	280,9	326,3	607,2
Soins en établissements de long terme[2]	217,1	185,2	402,3	238,9	446,1	685,0
Soins médicaux ambulatoires[3]	217,0	331,8	548,7	39,5	54,7	94,3
Autres[4]	64,6	107,0	172,5	38,0	59,6	97,5
Total	1 086,7	1 397,6	2 484,3	597,3	886,7	1 484,0

1. Soins octroyés aux malades admis dans les hôpitaux de courte durée.
2. Soins aux personnes dans les hôpitaux de soins prolongés, les unités d'accueil d'hébergement et de réadaptation des hôpitaux, les centres d'accueil (70%) d'hébergement pour personnes âgées et les centres d'accueil de réadaptation physique ou mentale.
3. Services médicaux en cabinet ou en consultation externe de l'hôpital.
4. Cette catégorie comprend les services dentaires, ophtalmologiques, le coût des médicaments et appareils, assumés par l'Etat.

Source: Tiré de F. Camirand, 1983b, section 6.

Alors que les personnes de 65 ans ou plus représentent 8,7% de la population, elles bénéficient de 37,4% des dépenses. Pour chacune des catégories de soins considérées ici, la part des dépenses revenant aux personnes âgées dépasse largement leur poids démographique, mais c'est pour les soins en établissements de long terme, c'est-à-dire les soins institutionnels les plus lourds, que les personnes âgées accaparent la part la plus élevée, soit 63%. Celle-ci est de 14,7% dans le cas des soins ambulatoires (soins aux personnes non hospitalisées).

Compte tenu de l'importance des dépenses de santé consacrées aux personnes âgées, il n'est pas étonnant de constater qu'elles reçoivent en moyenne 6,3 fois plus que le reste de la population. On peut voir aussi au tableau 7.18 que ce sont les soins en établissements à long terme qui constituent la dépense la plus considérable (1 221$ per capita), suivi d'assez près par les soins de courte durée (1 085$). Chez les personnes de moins de 65 ans, les soins de courte durée tiennent le premier rang, loin devant les soins ambulatoires.

L'utilisation plus intensive que fait la population âgée des soins institutionnels les plus lourds ressort aussi nettement de ce tableau. Chez les personnes âgées, 46,2% des dépenses vont aux soins de long terme, contre seulement 16,2% pour la population de moins de 65 ans. Cette forte prédominance de ce type de soins est attribuable en grande partie à la prévalence plus considérable de maladies et d'incapacité graves avec le vieillissement. Toutefois, elle serait due aussi à une situation particulière au Québec où le recours à l'institutionnalisation à long terme serait une pratique plus fréquente qu'ailleurs: ainsi, au Québec, en 1980-81, 8,8% des personnes âgées vivent en institution, soit dans le réseau hospitalier, soit dans le réseau d'hébergement, en comparaison de 5% seulement aux États-Unis (F. Camirand, 1983a, p.23).

Tableau 7.18

Dépenses publiques de santé selon la catégorie de soins et le sexe, chez les personnes de 0-64 ans et chez celles de 65 ans et plus, Québec, 1980-81

Catégorie de soins	0-64 ans			65 ans et plus		
	H	F	Total	H	F	Total
	Dépenses per capita en $					
Soins dans les hôpitaux de courte durée[1]	201	265	233	1 209	998	1 085
Soins en établissements de long terme[2]	74	63	69	1 028	1 364	1 221
Soins médicaux ambulatoires[3]	74	113	94	170	167	169
Autres[4]	22	37	29	164	182	174
Total	371	478	424	2 570	2 712	2 652
	Répartition en %					
Soins dans les hôpitaux de courte durée[1]	54,1	55,4	54,8	47,0	36,8	40,9
Soins en établissements de long terme[2]	20,0	13,3	16,2	40,0	50,3	46,2
Soins médicaux ambulatoires[3]	20,0	23,7	22,1	6,6	6,2	6,4
Autres[4]	5,9	7,7	6,9	6,4	6,7	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Soins donnés aux malades admis dans les hôpitaux de courte durée.
2. Soins aux personnes dans les hôpitaux de soins prolongés, les unités d'accueil d'hébergement et de réadaptation des hôpitaux, les centres d'accueil (70%) d'hébergement pour personnes âgées et les centres d'accueil de réadaptation physique ou mentale.
3. Services médicaux en cabinet ou en consultation externe de l'hôpital.
4. Cette catégorie comprend les services dentaires, ophtalmologiques, le coût des médicaments et appareils, assumés par l'Etat.

Source: Tiré de F. Camirand, 1983b, section 6.

On sait que la maladie frappe différemment selon l'âge. En outre, le coût du traitement varie d'une maladie à l'autre, en raison notamment du recours plus ou moins important à l'institutionnalisation, solution très coûteuse. Il n'est donc pas étonnant de constater que la configuration des dépenses de traitement des maladies selon le diagnostic n'est pas la même pour la population âgée et pour le reste de la population. C'est ce qui ressort du tableau qui suit.

Tableau 7.19

Répartition des dépenses publiques de traitement des maladies selon le groupe de maladies et le sexe, chez les personnes âgées de 0-64 ans et chez celles de 65 ans et plus, Québec, 1980-81

Maladies	0-64 ans			65 ans et plus		
	Sexe masc.	Sexe fém.	Les deux sexes	Sexe masc.	Sexe fém.	Les deux sexes
	%					
Tumeurs	4,6	5,4	5,0	9,0	5,6	7,0
Maladies endocriniennes	2,2	3,6	3,0	3,8	6,0	5,1
Troubles mentaux	24,7	19,3	21,7	11,5	12,1	11,9
Maladies du système nerveux	8,5	8,1	8,3	8,4	9,7	9,2
Maladies du système circulatoire	11,1	7,1	8,9	28,5	29,9	29,4
Maladies du système respiratoire	8,3	6,4	7,3	8,6	4,8	6,3
Maladies de l'appareil digestif	12,4	12,3	12,4	7,9	6,4	7,0
Maladies des organes génito-urinaires	3,1	9,2	6,4	5,6	3,7	4,5
Maladies du système ostéo-articulaire	5,5	4,9	5,1	4,2	6,9	5,8
Accidents et traumatismes	9,6	4,4	6,7	4,1	6,0	5,2
Autres maladies	10,1	19,3	15,1	8,4	8,8	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Tiré de F. Camirand, 1983b, section 6.

On remarque que chez les personnes âgées, les maladies de l'appareil circulatoire accaparent facilement le premier rang, avec 29,4% des ressources consacrées au traitement des maladies. Loin derrière viennent les troubles mentaux (11,9% des ressources) et les maladies du système nerveux (9,2%). Chez les personnes de moins de 65 ans, ce sont les troubles mentaux qui prennent le plus de ressources (21,7%). Si le groupe "autres" est plus important pour les moins de 65 ans, cela est attribuable en grande partie aux dépenses liées aux grossesses. Puis viennent en troisième lieu, les maladies de l'appareil digestif (au cinquième rang seulement chez les plus âgées). Les maladies de l'appareil circulatoire n'arrivent qu'en quatrième place. Autre différence significative: les tumeurs, au cinquième rang chez les personnes âgées, sont reléguées au dixième rang chez les moins de 65 ans.

Les différences selon le sexe sont parfois appréciables. Dans le groupe de 65 ans et plus, qui nous intéresse plus particulièrement, les tumeurs et les maladies de l'appareil respiratoire retiennent un pourcentage plus important de ressources chez les hommes. Pour les maladies endocriniennes, ostéo-articulaires, les accidents et traumatismes, on observe le phénomène inverse.

On a vu plus haut que les personnes âgées reçoivent une part des dépenses de santé plus importante que leur poids démographique. Ce phénomène se reproduit dans chacun des regroupements de maladies considérés ici (voir le tableau 7.20). C'est pour les troubles mentaux que la proportion des dépenses en faveur des personnes âgées est la plus faible (25,7%).

Dans le cas des maladies de l'appareil circulatoire, les deux tiers (67,5%) des ressources sont allouées aux malades âgés; pour le sexe féminin, la proportion atteint 74,4%.

Tableau 7.20

Proportion des dépenses publiques de traitement des maladies attribuées aux personnes de 65 ans et plus, selon les maladies et le sexe, Québec, 1980-81

Maladies	Hommes	Femmes	Les deux sexes
	% par case		
Tumeurs	52,6	41,8	46,7
Maladies endocriniennes	49,7	53,4	52,2
Troubles mentaux	20,9	30,2	25,7
Maladies du système nerveux	35,8	45,3	41,3
Maladies du système circulatoire	59,1	74,4	67,5
Maladies du système respiratoire	36,8	34,0	35,5
Maladies de l'appareil digestif	26,4	26,3	26,4
Maladies des organes génito-urinaires	50,6	21,7	30,5
Maladies du système ostéo-articulaire	30,1	49,2	41,5
Accidents et traumatismes	19,2	48,2	32,7
Autres maladies	31,9	24,0	26,5
Total	36,0	40,8	38,7

Source: Tiré de F. Camirand, 1983, section 6.

Nous n'avons pu présenter ici qu'une brève revue des dépenses publiques dans le domaine de la santé. Certaines des constatations qui ont été faites mettent en lumière des choix fondamentaux des politiques en vigueur dans le domaine de la santé, mais il ne nous revient pas d'analyser en détail cette question. Néanmoins, pour fournir une image complète de l'effort gouvernemental en faveur des personnes âgées, il faudrait aborder d'autres champs, tels l'éducation, la main-d'oeuvre, les transferts gouvernementaux, l'habitation et la taxation.

7.6 Conclusion

Ce chapitre a permis de passer en revue un certain nombre de facettes de la santé des personnes âgées. La santé des individus dépend de l'effort collectif en faveur des services de santé: c'est pourquoi nous avons montré l'importance des ressources gouvernementales engagées au titre de la santé des personnes âgées. La santé des individus dépend aussi des comportements de chacun. C'est ainsi que l'utilisation des services médicaux et l'usage des médicaments varient en fonction de l'âge et du sexe des individus. Ces deux types de comportement ne représentent cependant qu'une très faible portion de l'ensemble des comportements qui influencent la santé. Parmi les comportements qui ont des liens avec la santé (et la mortalité), il faut noter: l'alimentation plus ou moins grasse, l'habitude de fumer, l'abus d'alcool, l'absence d'exercice physique. Par exemple, la forte surmortalité masculine due aux tumeurs des poumons serait reliée en partie à l'usage de la cigarette, beaucoup plus répandu chez les hommes.

La première section du chapitre a mis en évidence d'incontestables progrès dans l'espérance de vie et ce, particulièrement chez les femmes. Ces progrès ont suscité au cours des dernières années un important débat sur la qualité de vie qui revient aux personnes survivantes. Nous avons présenté quelques données sur la prévalence des problèmes de santé et sur la restriction d'activité, mais ces données tirées d'une seule enquête (celle de Santé Canada en 1978-79) ne permettent pas de faire une évaluation dans le temps. Il demeure donc une question fondamentale: est-ce que la durée de l'espérance de vie en bonne santé a augmenté? Il semble, d'après des données canadiennes et américaines (S. Dillard, 1983, p. 40-41), que les progrès de ce côté sont beaucoup plus modestes que ceux accomplis pour l'espérance de vie. Ainsi, entre 1950-51 et 1978-79, l'espérance de vie en bonne santé de l'ensemble des Canadiens a connu une faible augmentation (1,3 an pour les hommes et 1,4 an pour les femmes), en comparaison des forts gains de l'espérance de vie totale (4,5 et 7,5 ans, respectivement). Cette question qui préoccupe déjà les responsables de la santé publique et les chercheurs va devenir cruciale avec l'ampleur du vieillissement à venir.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Pour expliquer l'évolution numérique de la population âgée et de son poids dans l'ensemble de la population, il faut faire appel à plusieurs phénomènes démographiques. C'est ainsi que les personnes âgées d'aujourd'hui appartiennent à des générations nées avant les années vingt, de sorte que leur nombre est d'abord lié à l'effectif de ces générations. Ces générations ont profité de la baisse de la mortalité qui s'est produite depuis. En outre, elles ont été soumises à des courants migratoires plutôt défavorables, du moins depuis le milieu de la décennie soixante.

Depuis le début du siècle, l'augmentation des personnes âgées a été particulièrement rapide: de 78 000 en 1901, elles sont passées à 635 000 en 1985. Il s'agit d'une progression remarquable, mais la hausse est loin d'être terminée. Vers 2031, l'effectif des personnes âgées devrait atteindre un sommet car il sera formé en grande partie des générations nombreuses nées à la fin des années 1950. Leur effectif pourrait alors s'établir entre 1,6 et 1,8 million. Il est évidemment impossible d'être entièrement assuré que cet effectif sera atteint, puisque ces chiffres sont le résultat de projections. Toutefois, il ne faut pas en exagérer l'incertitude, car les personnes âgées de l'année 2031 sont déjà nées: elles ont 20 ans ou plus en 1986! Pour montrer jusqu'à quel point l'accroissement du nombre de personnes âgées est une réalité bien actuelle, rappelons que ce groupe a fait un gain de 16 000 personnes par an en moyenne entre 1981 et 1985; et jusqu'en 1991, la hausse devrait être d'environ 20 000 par an. Il s'agit d'une croissance considérable si on la compare à celle de l'ensemble de la population, environ 37 000 par an entre 1981 et 1991: au cours de la présente décennie, le groupe des personnes âgées accapare donc plus de la moitié de la croissance démographique totale du Québec.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la proportion de personnes âgées dans la population totale augmente. En fait, cette proportion dépend avant tout du niveau de fécondité. Or la baisse historique de la fécondité, en réduisant la part des jeunes, cause une

augmentation de la proportion de personnes de 65 ans et plus. Lorsque l'espérance de vie atteint les environs de 70 ans, comme c'est le cas au Québec depuis 1956 pour le sexe féminin et depuis 1981 pour le sexe masculin, toute baisse supplémentaire de la mortalité augmente surtout le nombre de personnes âgées et, par conséquent, est source de vieillissement. Les progrès futurs dans ce domaine ne pourront que produire un vieillissement plus prononcé. Il est possible de dégager un intervalle dans lequel pourrait se situer à long terme la proportion de personnes âgées. Si on suppose le maintien de la mortalité au niveau actuel et la remontée de la fécondité au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme par rapport à 1,5 en 1984), la proportion de personnes âgées se stabilisera à 18% environ, soit presque le double de la proportion estimée en 1985 (9,6%). Par contre, si la mortalité continue de diminuer jusqu'en 2001 et si la fécondité se maintient au niveau actuel (1,45 enfant par femme), il y aura autour de 25% de personnes âgées au milieu du siècle prochain. Avec une fécondité aussi faible, une telle proportion de personnes âgées (25%) doit cependant être qualifiée de minimum, car elle suppose qu'il n'y a aucun progrès fait aux dépens de la mortalité après 2001.

Les théories actuelles concernant l'évolution de la mortalité et la longévité de la vie humaine s'appuient soit sur le processus même du vieillissement des cellules (modèle biologique), soit sur certaines conditions sociales et des comportements individuels malsains pour la santé (modèle sociétal) pour affirmer que l'espérance de vie a presque atteint un plafond et qu'elle ne devrait guère plus progresser (K.G. Manton, 1982). Cependant, les gains importants faits récemment en espérance de vie viennent contredire une telle vue pessimiste. Il est possible d'imaginer que l'espérance de vie augmentera encore beaucoup. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les actuaires de la Social Security Administration des États-Unis avec leur hypothèse la plus favorable (espérance de vie de 82,6 ans pour les hommes et de 94,2 ans pour les femmes en 2051: cité dans K.G. Manton, 1982, p. 231). Un tel niveau de mortalité entraînerait un vieillissement beaucoup plus avancé que ce

que nous avons projeté en maintenant la mortalité constante après 2001, soit une espérance de vie de 73,5 ans pour les hommes et de 82,2 ans pour les femmes.

L'évolution que la population québécoise est en train de vivre n'est pas exceptionnelle, car le vieillissement imprègnera l'ensemble des pays industrialisés. Le caractère particulier du Québec provient du fait que faisant partie aujourd'hui des sociétés développées les plus jeunes (autour de 1981, les États-Unis par exemple, ont 11,3% de personnes âgées, la France 13,9% et la Suède 16,4%, en comparaison de 8,8% au Québec), il va rejoindre à terme le groupe de sociétés les plus vieilles. À cet égard, l'évolution en cours ici est à mettre en parallèle avec celle du Japon.

Le vieillissement global de la population n'est pas le seul phénomène démographique qu'il importe de souligner dans un rapport consacré aux personnes âgées. On assiste à une modification de la composition des personnes âgées selon l'âge et le sexe. À l'intérieur même du groupe des personnes âgées, il y a un certain vieillissement: ce sont les groupes de 75 ou 80 ans et plus qui s'accroissent le plus. L'effet de cette évolution est important car les problèmes de santé et de perte d'autonomie sont plus fréquents à ces âges. Mais la transformation la plus manifeste concerne la féminisation de la population âgée. En 1941, il y avait encore presque autant d'hommes que de femmes de 65 ans et plus; en 1985, les femmes surpassent de 120 000 les hommes et en 2001 il y en aurait presque 200 000 de plus. Ce phénomène progresse avec l'âge, puisqu'en 1985 on compte 77 hommes pour 100 femmes dans le groupe 65-74 ans, mais seulement 56 chez les 75 ans et plus.

L'évolution numérique de la population âgée et le vieillissement font l'objet d'une attention spéciale qui est justifiée par la rapidité des transformations en cours. Ces variations dans le temps ne doivent toutefois pas masquer les importantes variations du vieillissement dans l'espace. Au niveau des grands ensembles géographiques, la

sous-région de l'Île-de-Montréal, qui abrite 27,3% de la population québécoise en 1981, compte 35,6% des personnes de 65 ans et plus. On y retrouve 11,5% de personnes âgées, en comparaison de 5,7% à Laval et 3,6% sur la Côte-Nord. Ces variations sont dues à l'évolution passée de la fécondité et des migrations, les différences régionales dans la mortalité jouant probablement un rôle mineur. Les écarts dans le vieillissement des régions ou sous-régions qui viennent d'être signalés sont loin de représenter les variations extrêmes liées à la dimension géographique. La proportion de personnes âgées peut atteindre un niveau très élevé dans certaines municipalités, telles Côte-Saint-Luc (22,0%), Westmount (17,5%), Sillery (16,0%) ou Outremont (15,3%), comme elle peut être très faible dans d'autres municipalités: Chibougamau (1,5%), Sainte-Julie et Fleurimont (2,0%), Dollard-des-Ormeaux (2,7%). Les municipalités de peuplement récent, lieu d'immigration de familles ayant des enfants, ont une population plus jeune. Phénomène intéressant à signaler: en raison d'un vieillissement plus rapide, la population urbaine est devenue plus vieille que la population rurale au cours de la période 1971-1976.

Le vieillissement à un niveau géographique local est un phénomène plus complexe. Deux perspectives d'analyse sont particulièrement dignes d'intérêt. À l'intérieur même des grandes villes, il existe des concentrations de personnes âgées selon le quartier ou une autre unité territoriale: ces concentrations peuvent faciliter l'instauration de services qui répondent aux besoins propres des personnes âgées, tout en ayant l'inconvénient de contribuer à une certaine marginalisation de ce groupe. L'autre possibilité concerne les facteurs du vieillissement qui n'ont été qu'effleurés dans la présente monographie. Aux effets du mouvement naturel de la population et du vieillissement sur place, il faut ajouter, selon les cas, le vieillissement de regain (induit par une arrivée de personnes âgées) et le vieillissement de déclin (induit par une sortie de jeunes ou d'adultes). Une telle analyse ferait mieux comprendre le processus du vieillissement dans des unités géographiques plus ou moins grandes.

Si la mobilité des différents groupes de la population est un élément dont il faut tenir compte dans le vieillissement, il s'agit aussi d'un aspect important à étudier pour mieux connaître les mécanismes d'adaptation des personnes âgées aux conditions changeantes de la vie.

Bien que ce soit chez les jeunes adultes que la mobilité est la plus intense, la proportion de personnes âgées ayant changé de résidence entre 1976 et 1981 est assez élevée. En fait, la mobilité est très stable à partir de 50 ans et on ne remarque pas de surcroît de mobilité autour de l'âge de la retraite. Plus du quart des personnes âgées (29%) ont changé de résidence dans les cinq années précédant le recensement de 1981. La majorité de ces changements de résidence (18% des 29%) se sont faits dans la même municipalité. La mobilité vers une autre région du Québec ou une autre province canadienne est peu fréquente (3,8%). Les comportements de mobilité varient en fonction notamment de la scolarité et de la langue maternelle. En ce qui concerne cette dernière variable, signalons que la propension d'une personne âgée de langue maternelle anglaise à quitter le Québec pour une autre province est de 9,6% à comparer à seulement 0,4% pour les francophones. Il faut préciser que, de façon symétrique, dans la population du reste du pays, la propension à venir s'installer au Québec est plus forte chez les francophones (1,1%) que chez les anglophones (0,1%). Le solde migratoire interprovincial des Québécois de 65 ans et plus est de -9 995 au cours de la période 1976-1981, dont -7 620 pour les anglophones. C'est la région métropolitaine de Montréal qui absorbe la plus grande partie de ces pertes (-7 855 sur -9 995). Notons aussi une autre particularité relative cette fois à la sous-région de l'Île-de-Montréal. Cette sous-région reçoit 3 710 nouveaux résidents des trois autres sous-régions de Montréal, mais elle en perd 7 740 à leur profit, laissant un déficit de -4 030 pour la période 1976-1981: contrairement à ce qu'on pense habituellement, il n'y a donc pas eu de mouvement de personnes âgées (ou à la veille de l'être, puisque les migrants peuvent faire partie du groupe 60-64 ans au moment de la migration) vers l'Île. Le plus fort vieillissement sur l'Île-de-Montréal doit donc être expliqué par d'autres

facteurs, notamment par l'émigration de jeunes familles et par une fécondité plus faible.

Le milieu immédiat de la personne âgée se caractérise en grande partie par son mode de vie que l'on décrit par l'état matrimonial et la situation dans le ménage dont elle fait partie. La majorité des personnes âgées sont mariées, mais avec l'âge les ruptures d'union par veuvage augmentent la proportion de veufs. Comme dans les couples les femmes sont en général plus jeunes que les hommes et que de plus l'espérance de vie des femmes est de beaucoup supérieure à celle des hommes, les femmes sont beaucoup plus nombreuses à devenir veuves et elles le demeurent plus longtemps. Un peu plus de la moitié (53%) des personnes âgées vivent dans leur famille tandis que 12% vivent avec des parents et 3% avec des personnes non apparentées. Une personne sur cinq (21%) habite seule. Par ailleurs, 11% des personnes résident dans des logements collectifs, principalement dans les foyers (6,5%), les institutions religieuses (2,3%) et les hôpitaux (1,3%).

C'est l'état matrimonial puis l'âge, plutôt que le sexe, qui différencient les situations domestiques et familiales. Presque tous les mariés vivent dans une famille; seulement le tiers des veufs et des veuves vivent dans un ménage familial alors que 40% des veufs et 46% des veuves vivent seuls. La proportion des personnes âgées qui font partie d'un ménage collectif augmente considérablement avec l'âge, surtout chez les femmes: plus de la moitié des femmes de 95 ans et plus vivent dans des ménages collectifs. Le principal changement dans la situation domestique depuis 1961 est la forte augmentation de l'autonomie résidentielle mesurable surtout par la progression des ménages d'une personne: en 1981, 21% des personnes âgées vivent seules en regard de 8% en 1961.

Le mode de vie des personnes âgées a subi des changements importants depuis quelques décennies, en raison notamment du désir des parents de vivre séparément de leurs enfants adultes. Ces changements ne sont pas sans créer des besoins nouveaux plus grands qu'autrefois, notamment en ce qui a trait aux services institutionnels et l'aide ou les soins à domicile.

En ce qui concerne la participation au marché du travail des femmes de 65 ans et plus, elle a toujours été inférieure à 10% depuis 1951. Au dernier recensement, elle n'est que de 5,8%. Chez les hommes, il y a une baisse très nette de l'activité: de 36,4% en 1951 à 14,7% en 1981. Il s'agit d'un changement significatif du rôle des travailleurs masculins âgés dans le système économique. Les variations dans la participation au marché du travail selon l'année d'âge en 1981 révèlent que c'est au début de la soixantaine que la réduction de l'activité s'accélère; l'âge de 65 ans demeure toujours important, le taux d'activité chutant de 55 à 30% entre les âges de 64 et 65 ans. Chez les femmes, la baisse de l'activité d'un âge à l'autre est plus régulière, mais il faut retenir que, dans leur cas, l'effet de la hausse de l'activité d'une génération à l'autre perturbe l'analyse que l'on peut faire à partir de données transversales. Les travailleurs âgés (hommes ou femmes) travaillent moins d'heures que ceux du groupe 45-64 ans; il y a davantage de travailleurs autonomes dans le groupe âgé que dans l'ensemble des travailleurs; davantage aussi de travailleurs des professions scientifiques et libérales et de techniciens. Chez les hommes âgés, les professions primaires représentent une plus grande proportion que chez les travailleurs tous âges. Finalement, on doit noter qu'on retrouve dans le groupe de 65 ans et plus le même type de divergences selon la profession entre le sexe masculin et le sexe féminin que chez les autres travailleurs.

La composition de la population âgée selon l'origine ethnique, la langue maternelle, le lieu de naissance et la religion reflète celle que l'on retrouve dans la population totale. Néanmoins, il existe des différences. Par exemple, le groupe d'origine ethnique française représente 75% de la population âgée par rapport à 80% de la population totale; le même type d'écart se retrouve pour la caractéristique langue maternelle française. La population québécoise se compose donc de sous-populations dont le vieillissement diffère grandement. Parmi les groupes les plus âgés, il y a lieu de citer les Britanniques (avec 13,1% de personnes de 65 ans et plus) et les Juifs (18,9%); parmi les plus jeunes, mentionnons les Grecs (avec 4,4% de personnes âgées seulement)

et les Autochtones (4,8%). Si on considère le lieu de naissance, on peut identifier les groupes qui connaissent un tarissement de leur immigration (30,6% de personnes âgées chez les personnes nées au Royaume-Uni) ou au contraire les groupes ayant bénéficié d'une immigration récente (les personnes nées en Haïti avec 4,1% de personnes âgées).

La scolarité est un des aspects sous lesquels la population âgée se distingue le plus des groupes plus jeunes. Le groupe 55-64 ans est un peu plus scolarisé que celui des 65 ans et plus, mais les différences ne sont pas encore très grandes de sorte que ce n'est pas à court terme que la population âgée se transformera à cet égard. C'est en faisant la comparaison avec les plus jeunes que l'on peut mesurer les changements dans ce domaine. Ainsi, à peine 10% des 25-34 ans n'ont pas atteint la neuvième année en 1981, alors que 62% des personnes âgées sont dans cette situation. La proportion de personnes ayant fait des études universitaires est trois fois plus grande chez les plus jeunes (19,7% en comparaison de 6,6%).

La situation économique des personnes âgées peut être examinée sous plusieurs facettes. En ce qui touche le revenu des particuliers, le fait dominant est sans contredit l'inégalité entre hommes et femmes dont le revenu moyen respectif s'établit à 11 885$ et 7 265$ pour l'année 1982. En comparaison, l'écart entre les personnes de 65-74 ans et celles de 75 ans et plus est peu considérable (revenu moyen respectif de 9 759$ et de 8 167$). Chez les hommes, la courbe du revenu personnel culmine dans le groupe 35-44 ans; pour eux, la retraite occasionne donc une réduction du revenu. Chez les femmes, il y a peu d'écart entre groupes d'âge; le groupe 65-74 ans a un revenu moyen légèrement supérieur à celui du groupe 55-64 ans, la perte de revenu d'emploi étant plus que compensée par les gains provenant des autres sources de revenu.

Le revenu moyen de la famille de recensement dont le chef a moins de 65 ans atteint 31 160$ en 1982, soit presque 50% de plus que celui des familles dont le chef est âgé. Si on prend en compte la

taille des familles, on constate que chaque membre de la famille âgée reçoit à peine 9% de moins que le membre des autres familles. Quant aux personnes âgées hors famille, elles ont un revenu moyen inférieur du tiers à celui des personnes hors famille de moins de 65 ans (8 826$ et 13 215$, respectivement) et inférieur du quart à celles de 55-64 ans (11 817$). Les personnes hors famille vivant avec d'autres personnes ont un revenu moyen de 7 601$, ce qui est beaucoup plus faible que celui des hors famille vivant seules (9 997$). La distinction des personnes hors famille selon le sexe révèle une différence encore plus forte (12 670$ pour les hommes et 7 816$ pour les femmes). Au cours de la période 1971-1982, la situation des personnes âgées hors famille s'est améliorée plus rapidement que celle des familles âgées (augmentation du revenu moyen de 48% en comparaison de 27%).

Même si les données concernant le patrimoine portent sur l'année 1977, elles révèlent des choses intéressantes au sujet des familles économiques selon l'âge du chef. Ainsi, en dépit du fait que les familles dont le chef est âgé ont en moyenne un revenu inférieur de 42% à celui des familles dont le chef a moins de 65 ans, leur patrimoine n'est pas moins élevé (autour de 30 000$). Par contre, si on tient compte du nombre moyen de personnes par famille, le membre d'une famille dont le chef est âgé bénéficie d'un patrimoine moyen de 50% supérieur (12 568$ par rapport à 8 595$). Les personnes âgées vivant seules ont elles aussi un patrimoine moyen qui dépasse celui des moins de 65 ans (13 958$ et 5 283$, respectivement).

La complexité de l'analyse de la situation des individus quant à leur bien-être matériel ressort nettement au chapitre 6. Il faut en effet tenir compte de divers aspects: le revenu personnel, le revenu des autres membres du ménage ou de la famille, le patrimoine, l'équipement matériel du ménage, le nombre de personnes dans le ménage ou l'unité de vie. Il n'existe pas d'indice qui puisse synthétiser l'ensemble de ces informations. Tout développement de ce côté faciliterait grandement la comparaison entre les différents groupes de la population.

La réduction de la mortalité est un des progrès majeurs dont ont bénéficié les personnes âgées au cours des dernières décennies. Pour les hommes, les gains à ce chapitre sont plutôt modestes entre 1931 et 1984 (augmentation de l'espérance de vie à 65 ans de 12,6 à 14,3 années, soit 13%), alors qu'ils sont considérables pour les femmes (de 13,2 à 19,0 années, soit 45% de plus). L'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes, qui n'était que d'une demi-année, atteint près de 5 années maintenant. Les facteurs pouvant expliquer une telle différence dans les conditions de mortalité des hommes et des femmes sont nombreux (voir Verbrugge, 1983, p. 162-163). Les progrès sont cependant notables chez les hommes depuis quelques années: hausse de l'espérance de vie à 65 ans de une année depuis 1976, par rapport à un accroissement de 0,6 année entre 1931 et 1976. Malgré la diminution significative de la mortalité au-delà de 65 ans, la baisse a été jusqu'ici beaucoup plus importante dans les autres groupes d'âge, sauf le groupe 45-64 ans dont l'évolution suit celle des personnes âgées. La proportion de survivants dans un groupe de naissances illustre les changements qui se sont produits. Ainsi, les conditions de mortalité prévalant en 1931 n'auraient permis qu'à 54 naissances sur 100 de parvenir à l'âge de 65 ans et qu'à 21 naissances d'arriver à 80 ans. Par contre, selon les conditions de 1984, pour cent naissances vivantes, il y aurait 75 survivants de sexe masculin à l'âge de 65 ans et 87 de sexe féminin; quant à la proportion de survivants à l'âge de 80 ans, elle est de 34% pour le sexe masculin et de 58% pour le sexe féminin. C'est donc dire qu'on peut s'attendre à ce que le tiers d'une génération masculine et plus de la moitié d'une génération féminine parvienne à un âge relativement avancé. Et il s'agit de minima, puisque la mortalité va probablement continuer de diminuer.

La configuration de la mortalité selon la cause a beaucoup changé depuis 1951. En 1984, trois groupes de causes sont responsables de 84% des décès de personnes âgées: les maladies de l'appareil circulatoire (51% des décès), les tumeurs (25%) et les maladies respiratoires (8%). En 1951, ces maladies entraînaient 75% des décès. Dans les

années 1970, l'essentiel de la baisse de la mortalité est attribuable à la forte réduction de la mortalité reliée aux maladies de l'appareil circulatoire. Chez les hommes de 65 ans et plus, le taux relié à ces causes est passé de 40 à 29°/oo entre 1971 et 1984; chez les femmes âgées, il a diminué de 30 à 21°/oo. Le recul important de la mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire proviendrait à la fois des progrès médicaux et des changements dans certaines habitudes de vie. La mortalité causée par les tumeurs n'a pas connu une évolution aussi favorable: légère baisse chez les femmes, mais hausse chez les hommes. Certaines tumeurs connaissent une progression inquiétante. C'est le cas notamment des tumeurs de la trachée, des bronches et des poumons: le taux de mortalité relié à ces tumeurs a été multiplié par 8 chez les hommes entre 1951 et 1984 et par 4 chez les femmes.

Les personnes âgées ont en moyenne plus de problèmes de santé (2,5 problèmes signalés par personne) que la population de moins de 65 ans (0,9). Les femmes âgées (2,7) sont davantage touchées que les hommes (2,0)[1]. Les affections ostéo-articulaires (49% des personnes âgées) et les maladies cardio-vasculaires (43%) sont les plus fréquentes.

Contrairement à bien des préjugés, la majorité des personnes âgées ne souffrent d'aucune restriction permanente d'activité. Il reste que l'incapacité est relativement fréquente dans ce groupe d'âge: environ le tiers des personnes âgées sont restreintes dans l'exercice de leur activité principale ou sont incapables de l'exercer. L'Enquête sociale générale de Statistique Canada de l'automne 1985, le recensement de juin 1986 et l'Enquête Santé Québec apporteront des informations nouvelles sur le sujet de l'incapacité. D'une façon générale, les gains faits aux dépens de la mortalité, et qui se traduisent par une espérance de vie accrue, posent le problème de la qualité de la vie ainsi prolongée. Les travaux entrepris pour définir de façon précise l'espérance de vie en bonne santé prennent dans cette perspective une importance majeure et en acquerront encore plus dans l'avenir.

---

1. Femmes et hommes de 60 ans et plus.

Les médecins sont davantage consultés que les autres spécialistes de la santé: 86% des personnes âgées ont consulté un médecin au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête de 1978-79, 15% ont consulté un dentiste, 24% un optométriste et 14% un infirmier. Parmi les personnes de 65 ans et plus, les femmes consultent en moyenne plus fréquemment que les hommes (5,6 fois en comparaison de 4,5 dans les douze mois). L'importance des maladies de l'appareil circulatoire est notable en ce qui concerne les diagnostics des services médicaux aux personnes âgées non hospitalisées (environ 1/3 des services médicaux sont attribués à ces maladies) et les journées d'hospitalisation de courte durée (29% des journées). Sous l'aspect des dépenses publiques de santé dans leur ensemble, les maladies de l'appareil circulatoire occupent le premier rang, avec 29% environ des ressources consacrées au traitement des maladies. Par ailleurs, alors que les personnes âgées forment 8,8% de la population en 1981, elles bénéficient de 37,4% des dépenses publiques de santé. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le vieillissement de la population exerce une forte pression à la hausse sur les coûts dans ce domaine. L'évolution démographique prévue dans les prochaines années, et même dans les décennies à venir, ne laisse entrevoir aucun doute: il faudra faire face à des besoins croissants de la part des personnes âgées.

Au terme de ce rapport, il n'est pas inutile de rappeler l'importance de bien connaître la population âgée. Celle-ci est hétérogène, en ce sens qu'elle est formée de groupes et sous-groupes dont les conditions de vie et les caractéristiques socio-démographiques sont différentes: c'est ainsi que, bien que la plupart des personnes âgées ne participent pas au marché du travail, certaines travaillent encore, que des personnes âgées sont en bonne santé pendant que d'autres ont de nombreux problèmes de santé ou même ont perdu toute autonomie, que les différences de revenu sont grandes entre les sous-groupes de personnes âgées et que leurs modes de vie sont variés. En prenant conscience de cette hétérogénéité, on évite le piège de l'âgisme qui consiste à attribuer

des caractéristiques et un statut à un groupe défini en fonction de l'âge (Robert H. Binstock, 1985, p. 421-423).

Par ailleurs, entre la population âgée et l'ensemble de la population, il existe des similitudes sur les plans, par exemple, de la répartition géographique des personnes âgées, qui n'est pas tellement différente de celle de l'ensemble de la population, ou encore de plusieurs caractéristiques culturelles comme la religion et la langue. Mais il y a aussi des différences, notamment en termes de taux d'activité et de niveau de scolarité. Tout ceci donne à la population âgée un caractère spécifique. Des études concernant par exemple la population âgée en institution sur laquelle les statistiques officielles sont souvent muettes, ou encore la population très âgée (80 ans ou plus), feraient ressortir encore plus les éléments spécifiques aux personnes âgées. Il faut se rappeler toutefois que de nombreux phénomènes évoluent de façon progressive avec l'âge (retrait du marché du travail, problèmes de santé, par exemple): ce n'est donc que grâce à une bonne connaissance des caractéristiques générales des différents groupes de la population, et particulièrement des personnes âgées, que l'on évitera bien des préjugés.

BIBLIOGRAPHIE

Ableson, Janet, Peter Paddon et Claude Strohmenger, 1983, Perspectives sur la santé, Ottawa, Statistique Canada, nº 82-540 au cat., 117 p.

Angus, Douglas E., Louis A. Lefebvre et C. Strohmenger, 1982, Une analyse des dépenses hospitalières au Canada, Ottawa, Statistique Canada, nº 83-522 au cat., 59 p.

Baillargeon, Richard, 1980, La participation des travailleurs âgés à la population active, Québec, Université Laval, Laboratoire de gérontologie sociale, 46 p.

Binstock, Robert H., 1985, "The Oldest Old: A Fresh Perspective or Compassionate Ageism Revisited?", dans Milbank Memorial Fund Quarterly, 63(2), printemps, 420-451.

Bogue, Donald J., 1985, The Population of the United States, Historical Trends and Future Projections, New York, The Free Press, 728 p.

Bourbeau, Robert et Jacques Légaré, 1982, Évolution de la mortalité au Canada et au Québec 1831-1931. Essai de mesure par génération, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne nº 6, 140 p.

Bureau de la statistique du Québec, 1932, Annuaire statistique.

Bureau de la statistique du Québec, 1976, Tendances passées et perspectives d'évolution de la mortalité au Québec, 81 p.

Bureau de la statistique du Québec, 1984a, Les années pour seul capital? Evolution de la répartition des revenus de la population âgée au Québec 1971-1981, 131 p.

Bureau de la statistique du Québec, 1984b, Perspectives démographiques régionales, 1981-2006, 436 p.

Bureau de la statistique du Québec, 1984c, Vivre seul ou en groupe. Modes de vie non familiaux et répartition du revenu, 184 p.

Bureau de la statistique du Québec, 1985, L'avenir démographique du Québec, 219 p.

Bureau de la statistique du Québec, 1986, La situation démographique au Québec, Edition 1985, Collection Statistiques démographiques, 242 p.

Camirand, François, 1983a, Les coûts de la maladie, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, Collection: La santé des Québécois, 50 p.

Camirand, François, 1983b, Estimation des coûts directs de la maladie au Québec en 1980-1981: document technique, Québec, Collection: dossier, Conseil des affaires sociales et de la famille, 91 p.

Ciuriak, Dan et Harvey Sims, 1980, Croissance du taux d'activité et de la population active au Canada, Ottawa, ministère des Finances, 81 p.

Conseil de l'Europe, 1981, Évolution démographique récente dans les États membres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 163 p.

Conseil national du Bien-être social, 1984, Soixante-cinq ans et plus, Ottawa, Rapport du Conseil sur les revenus des personnes âgées, 83 + VIII p.

Dillard, Sylvie, 1983, Durée ou qualité de la vie?, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, Collection: La santé des Québécois, 70 p.

Dufour, Desmond et Joseph-Pierre Toviessi, 1983, "Évolution de la mortalité au Québec de 1931 à 1981", dans Bureau de la statistique du Québec, Démographie québécoise: passé, présent, perspectives, Québec, chap 2., p. 41-85.

Eaton, Tim B., 1983, "Recent Trends in the Geographical Distribution of the Elderly Population", in M.W. Riley, B.B. Hess et K. Bond, Aging in Society: Selected Reviews of Recent Research, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, p. 95-113.

Frenette, Jean-Vianney, 1976, "Le vieillissement de la population du Québec", La revue de géographie de Montréal, vol. XXX, n°3, p. 241-251.

Goldman, Lee et E. Francis Cook, 1984, "The Decline in Ischemic Heart Disease Mortality Rates: An Analysis of the Comparative Effects of Medical Interventions and Changes in Lifestyle", Annals of Internal Medicine, n° 101, p. 825-836.

Gouvernement du Canada, 1982, Rapport gouvernemental canadien sur le vieillissement, Ottawa, 188 p.

Henripin, Jacques, 1968, Tendances et facteurs de la fécondité au Canada, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, Monographie sur le recensement de 1961, 425 p.

Joe, Shirley, 1983, "La fécondité au Québec (1926-1981)", dans Bureau de la statistique du Québec, Démographie québécoise: passé, présent, perspectives, Québec, chap. 3, p. 91-131.

Kirouac, René, 1977, Les caprices du vieillissement de la population québécoise de 1931 à 1971, Québec, thèse de M.A. (géographie), Université Laval, 228 p.

Levasseur, Madeleine, 1983, Des problèmes prioritaires, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, Collection: La santé des Québécois, 189 p.

Manton, Kenneth G., 1982, "Changing Concepts of Morbidity and Mortality in the Elderly Population", Milbank Memorial Fund Quarterly, vol. 60, nº 2, p. 183-244.

Messier, Suzanne, 1984, Les femmes: ça compte, Québec, Conseil du statut de la femme, 200 p.

Myers, George C., 1982, "The Aging of Populations", dans United Nations Fund for Population Activities, International Perspectives on Aging: Population and Policy Challenges, New York, Policy Development Studies nº 7, p. 1-37.

Nations Unies, 1956, Le vieillissement des populations et ses conséquences économiques et sociales, New York, Etudes démographiques nº 26, 168 p.

Nations Unies, 1973, The Determinants and Consequences of Population Trends, vol. I, New York, 661 p.

Nations Unies, 1982, Assemblée mondiale sur le vieillissement, Rapport de la grande Commission, Vienne, 63 p.

Nations Unies, 1984, Annuaire démographique, 1981, New York, 1043 p.

Nations Unies, 1985, World Population Prospects Estimates and Projections As Assessed in 1982, New York, 521 p.

Paillé, Michel, 1985, Contribution à la démolinguistique du Québec, Québec, Conseil de la langue française, 246 p.

Péron, Yves et Claude Strohmenger, 1985, Indices démographiques et indicateurs de santé des populations, Ottawa, Statistique Canada, nº 82-543 au catalogue, 265 p.

Roberge, Danièle, 1984, Amélioration de l'état de santé des Québécois 1931-1981. Réflexions sur les orientations sanitaires, Québec, ministère des Affaires sociales, Service de l'évaluation des programmes de santé, 58 p. + ann.

Rosenwaike, Ira, 1985, "A Demographic Portrait of the Oldest Old", Milbank Memorial Fund Quarterly, 63(2), printemps, p. 187-205.

Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada, 1981, La santé des Canadiens. Rapport de l'Enquête Santé Canada, Ottawa, nº 82-538 au cat., 243 p.

Secrétariat général du Conseil exécutif, 1980, Pour mieux répondre aux besoins de nos aînés, Québec, 25 + 128 p.

Siegel, Jacob S., 1979, Prospective Trends in the Size and Structure of the Elderly Population, Impact of Mortality Trends, and some Implications, in Current Population Reports Special Studies, Series P-23, nº 78, Washington, Bureau of the Census, p. 7-22.

Siegel, Jacob S. et Maria Davidson, 1984, Demographic and Socioeconomic Aspects of Aging in the United States, Washington, Special Studies, Series P-23, nº 138, 149 p.

Statistique Canada, 1979, Évaluation des données sur l'avoir et la dette des familles, 1977, Ottawa, 79 p.

Statistique Canada, 1984, Les personnes âgées au Canada, Ottawa, nº 99-932 au cat., n.p.

Statistique Canada, 1985a, Faits saillants de l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, Ottawa, nº 82-563 au cat., 38 p.

Statistique Canada, 1985b, La conjoncture démographique, Rapport sur l'état de la population du Canada 1983, par Jean Dumas, Ottawa, no 91-209 au cat., 129 p.

Stone, Leroy O. et Michael J. Maclean, 1979, Future Income Prospects for Canada's Senior Citizens, Montréal, Institut de recherches politiques, 104 p.

Stone, Leroy O. et Susan Fletcher, 1980, A Profile of Canada's Older Population, Montréal, Institut de recherches politiques, 119 p.

Tapinos, Georges, 1985, Éléments de démographie. Analyse, déterminants socio-économiques et histoire des populations, Paris, Armand Colin, 367 p.

Tremblay, Marc, 1983, Analyse de la mortalité et de la fécondité selon le groupe linguistique, Québec, 1976-1981, Montréal, Université de Montréal, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures, 285 p.

US Bureau of the Census, 1982, Statistical Abstract of the United States, 1982-83, (103e éd.), Washington, D.C., 1008 p.

Verbrugge, Lois M., 1983, "Women and Men: Mortality and Health of Older People", dans Aging in Society: Selected Reviews of Recent Research, publié sous la direction de M.W. Riley, B.B. Hess et K. Bond, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, p. 139-174.

Villeneuve, Paul Y. et al., Indicateurs sociaux pour la population âgée de Québec: schéma conceptuel, document nº 5, Collection indicateurs sociaux, Québec, ministère des Affaires sociales, 1978, 279 p.

Wexler, Martin E. et Brian Mishara, 1985, "Considérations sur la mobilité et l'immobilité résidentielle des personnes âgées", Actualité immobilière, vol. 9, n° 2, p. 12-22.

Willis, David P., 1985, (sous la direction de -), Health and Society, n° spécial de Milbank Memorial Fund Quarterly, 63(2), printemps, 451 p.

Le Québec est engagé dans un processus de vieillissement démographique qui va le faire passer de l'une des sociétés industrialisées les plus jeunes à l'une des plus vieilles !

Tous les aspects démographiques de ce phénomène, comme la progression numérique des personnes âgées, la part qu'elles représentent dans la population totale, les facteurs du vieillissement, sont largement décrits dans cette publication.

De nombreux thèmes essentiels à une meilleure connaissance de la population âgée y sont développés ; entre autres :

- **la distribution géographique des personnes âgées ;**
- **leur situation dans le ménage et leur état matrimonial ;**
- **leur participation au marché du travail ;**
- **leurs caractéristiques culturelles ;**
- **leur bien-être matériel (revenu, avoir net et équipement ménager) ;**
- **leur état de santé.**

***Les personnes âgées au Québec*, une publication qui rend bien les différences et similitudes de cette partie importante de la population en regard de l'ensemble des Québécois.**

En vertu de sa loi constitutive, le Bureau de la statistique du Québec a pour mandat de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements de nature statistique sur toute matière de juridiction provinciale, de collaborer avec les ministères et organismes gouvernementaux dans la collecte, la compilation et la publication de tels renseignements et de faire de la recherche statistique. Il répond aux besoins du Québec notamment dans les domaines démographique, économique, social et culturel, et il assure la complémentarité et la coordination entre les agents du système statistique québécois. ■

Bureau de la statistique du Québec

Imprimé au Québec, Canada